This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Scie
K

Societe
KAA

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

---

**Quatrième Série.**

**TOME XX.**

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

---

Quatrième Série.

TOME XX.

## LISTE DES PRÉSIDENTS HONORAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

MM.

Marquis de Laplace.
Marquis de Pastoret.
Vte de Chateaubriand.
Cte Chabrol de Volvic.
Becquey
Bon Alex. de Humboldt.
Cte Chabrol de Crousol.
Baron Georges Cuvier.
Bon Hyde de Neuville.
Duc de Doudeauville.
J.-B. Eyriès.
Le vice-amiral de Rigny.
Le cont.-amir. d'Urville.

MM.

Duc Decazes.
Comte de Montalivet.
Baron de Barante.
Le général baron Pelet.
Guizot.
De Salvandy.
Baron Tupinier.
Baron de Las Cases.
Villemain.
Cunin-Gridaine.
L'amiral baron Roussin.
L'amir. baron de Mackau
Le vice-amiral Halgan.

MM.

Baron Walckenaer.
Cte Molé.
Jomard.
Dumas.
Le contre-amir. Mathieu.
Le vice-amiral La Place.
Hipp. Fortoul.
Lefebvre-Duruflé.
Guigniaut.
Daussy.
Le général Daumas.
Élie de Beaumont.

## LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

DANS L'ORDRE DE LEUR NOMINATION.

MM.

H. S. Tanner, à Philadelphie.
W. Woodbridge, à Boston.
Le général Edward Sabine, à Londres.
Le docteur J. Richardson, à Londres.
Le professeur Rafn, à Copenhague.
W. Ainsworth, à Londres.
Le colonel Long, à Louisville. Ky.
Le capitaine Maconochie, à Sydney.
Le conseiller Macedo, à Lisbonne.
Le professeur Karl Ritter, à Berlin.
Le cap. John Washington, à Londres.
P. de Angelis, à Buenos-Ayres.
Le docteur Kriegk, à Francfort.
Adolphe Erman, à Berlin.
Le docteur Wappaüs, à Goettingue.
Ferdinand de Luca, à Naples.
Le docteur Baruffi, à Turin.
Le colonel Fr. Coello, à Madrid.

MM.

Le professeur Munch, à Christiania.
Le gén. Cte A. de la Marmora, à Turin.
Le profess. Paul Chaix, à Genève.
J.-S. Abert, colonel des ingénieurs topographes des États-Unis.
Le profess. Alex. Bache, surintendant du *Coast-Survey*, aux États-Unis.
Lepsius (Richard), de l'Académie des sciences de Berlin, à Berlin.
De Martius, secrét. perpét. de l'Acad. des sciences de Bavière, à Munich.
Kiepert (Henri), à Berlin.
Petermann (Augustus), à Gotha.
E. Lamansky, à Saint-Pétersbourg.
Beaudoin, chef d'escadr. d'état-major en Algérie.
Hermann Schlagentweit, à Berlin.

## LISTE DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

QUI ONT OBTENU LA GRANDE MÉDAILLE.

MM.

Le capit. sir J. Franklin, à Londres.
Le capitaine Graah, à Copenhague.
Le capitaine sir John Ross, à Londres.
Le capitaine G. Back.
Le capit. James Clark Roos, à Londres.
Le capit. R. Mac-Clure, à Londres.

MM.

Le docteur Henri Barth, à Londres.
Le rév. David Livingstone, à Londres.
Le docteur E. K. Kane.
Les frères Schlagentweit, à Berlin.
Le capit. Richard F. Burton, à Londres.
Le capit. J.-H. Speke, à Londres.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ PAR LA SECTION DE PUBLICATION

ET MM. V.-A. MALTE-BRUN,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION CENTRALE,

ET

V.-A. BARBIÉ DU BOCAGE,

SECRÉTAIRE ADJOINT.

---

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME VINGTIÈME.

ANNÉE 1860.

JUILLET. — DÉCEMBRE.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 21.

1860.

## COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR 1860-1861.

*Président.* S. Exc. M. Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes.

*Vice-Présidents.* M. l'amiral Romain des Fossés, sénateur. M. le comte de Grossolles-Flamarens, sénateur.

*Scrutateurs.* M. Alfred Maury, membre de l'Institut. M. Vivien de Saint-Martin.

*Secrétaire.* M. Himly, profess. de géographie à la Faculté des lettres.

## COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMISSION CENTRALE

POUR 1860.

*Président.* M. D'Avezac.
*Vice-Présidents.* MM. Jomard et Daussy, de l'Institut.
*Secrétaire général.* M. V.-A. Malte-Brun.
*Secrétaire adjoint.* M. V.-A. Barbié du Bocage.

### *Section de Correspondance.*

MM. A. d'Abbadie, corr. de l'Institut.
Bouillet.
Ed. Charton.
Jules Duval.
Cte d'Escayrac de Lauture.
E. de Froidefonds des Farges.
MM. V. Guérin.
Aug. Himly.
Gabriel Lafond.
De la Roquette.
Ernest Morin.
Noël des Vergers, corr. de l'Inst.

*Adjoint* : M. Lejean.

### *Section de Publication.*

MM. Buisson.
Cortambert.
Demersay.
Guigniaut, de l'Institut.
Lourmand.
Alfr. Maury, de l'Institut.
MM. Morel-Fatio.
De Quatrefages, de l'Institut.
Élisée Reclus.
Sédillot.
Trémaux.
Vivien de Saint-Martin.

*Adjoint* : M. Alfred Jacobs.

### *Section de Comptabilité.*

MM. Albert-Montémont.
Alex. Bonneau.
F.-A. Garnier.
MM. S. Jacobs.
Lefebvre-Duruflé.
Poulain de Bossay.

*Adjoint* : M. Fabre.

### *Archiviste-bibliothécaire.*

M.....

### *Trésorier de la Société.*

M. Meignen, notaire, rue Saint-Honoré, 370.

### *Agent de la Société.*

M. Noirot, rue Christine, 3.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

JUILLET ET AOUT 1860.

## Mémoires, Notices, etc.

## ILES LOYALTY.

### § Ier.

On peut considérer la Nouvelle-Calédonie, les petites îles groupées à son extrémité septentrionale, l'île des Pins et le groupe des Loyalty comme formant un seul et même archipel. C'est à ce titre que les îles Loyalty sont regardées comme une dépendance de la Nouvelle-Calédonie. Ces îles, qui s'étendent parallèlement à la côte orientale dont elles sont séparées par un canal d'une largeur moyenne de 50 milles, sont au nombre de trois principales : Maré, Ouvéa et Lifou, ou, si l'on veut se servir des noms de la carte de Dumont-d'Urville : Britannia, Halgan et Chabrol ; les autres ne sont que de misérables îlots de corail dont je ne ferai nulle mention. Ces îles sont de constitution madréporique, comme les îles basses de l'archipel Dangereux, mais

différentes de ces dernières à bien des égards; elles ont plus d'analogie avec l'île Touga-Tabou et plus encore avec l'île Élisabeth ou d'Henderson; et si elles n'ont pas eu comme elles le privilége d'éveiller la curiosité et l'attention des voyageurs et des géologues, c'est qu'elles sont infiniment moins connues. Comme ces dernières, elles s'élèvent à une grande hauteur au-dessus du niveau de la mer; comme elles aussi, elles sont privées de lagon intérieur, si ce n'est Ouvéa qui en offre un vestige. Dumont-d'Urville, qui, en 1827 et en 1840, a longé ces îles de très près, mais sans y laisser tomber l'ancre, donne à Britannia une hauteur de 80 à 100 mètres (1). Lifou n'est pas beaucoup moins élevée, et Ouvéa, basse d'un côté, présente de l'autre une hauteur assez considérable.

Dépourvues de cours d'eau, pauvres en terre végétale, elles ne présentent pas cette végétation luxuriante qui fait de Touga-Tabou un bouquet tropical; mais plus vieilles et plus fécondes que les récifs à peine émergés de l'archipel Dangereux, elles ne se couvrent pas seulement comme eux de bosquets de cocotiers, elles nourrissent une végétation plus variée et donnent prise à une certaine culture.

Comme ces trois îles ne présentent pas une ressemblance parfaite, je les passerai successivement en revue, à charge de jeter ensuite un coup d'œil d'ensemble sur les caractères qui leur sont communs, sur leur origine probable, sur les ressources qu'elles présentent, et enfin sur leurs habitants.

(1) Voyage de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, t. IX.

### 1° *Maré* ou *Britannia.*

Qu'on se figure un plateau d'une vingtaine de milles de longueur, sur 10 de largeur, généralement circonscrit par une falaise de 80 mètres de hauteur. Les falaises du plateau longtemps battues par les vagues ont été usées et creusées près du sommet qui surplombe la base comme une voûte. Des colonnes soutiennent cette voûte ; elles semblent usées vers leur partie moyenne qui même fait quelquefois défaut, en sorte qu'il n'en reste que la base et le faîte qui est comme soudé à la voûte. Ces colonnes ne sont autres que des stalactites et des stalagmites formées par la filtration des eaux pluviales à travers la voûte calcaire et qui se sont jointes ou tendent à se joindre. Des crevasses, des éboulements, des dégradations quelconques dans la falaise servent à gravir le plateau. Tel est l'aspect pittoresque sous lequel se présente Britannia dans une partie de sa circonférence. Un cordon riverain, qui circonscrit la base du plateau, s'est couvert de cocotiers, de ficus, de papayers, de quelques arbres à pain, de superbes ricins et autres végétaux moins importants, qui forment une guirlande verdoyante autour de cette vieille masse de corail.

La superficie du plateau n'est pas parfaitement uniforme ; elle présente çà et là des ondulations ou plutôt des terrasses qui s'élèvent au-dessus du plateau comme des tables gigantesques.

### 2° *Ouvéa* ou *Halgan.*

La configuration de cette île se rapproche de celle des îles Basses à lagon intérieur, car elle représente un cirque irrégulier en partie formé par des terres découvertes et habitables, en partie par des écueils à peine découverts par la mer. Un coup d'œil jeté sur la figure ci-dessous, empruntée à la carte de Dumont-d'Urville, fera mieux saisir sa forme et sa disposition (1). La mer intérieure, circonscrite par les récifs et les îlots d'une

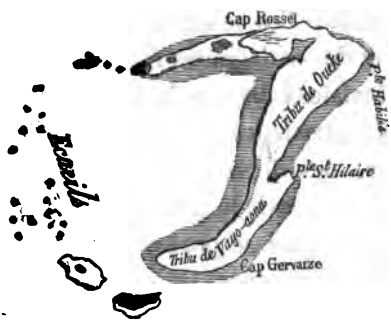


part, et d'autre part par la grande île, représente le lagon des Atolls, bien que plus largement en communication avec la grande mer et moins bien circonscrite que ne le sont les lagons. Cette mer intérieure, quoique semée de bas-fonds, permet cependant la circulation

(1) L'échancrure représentée au nord de l'île, et qui n'est point marquée sur la carte marine de d'Urville, est formée par une petite lacune ou marécage dû à l'invasion de la mer et qui dessèche à chaque marée.

aux navires qui trouvent un bon mouillage aux extrémités de la vaste baie que forme la côte du côté de l'île. Cette côte est généralement basse, tantôt formée par l'accumulation des sables qui apporte le flot, demi-marécageuse et comme indéterminée, tantôt limitée par des falaises coralliennes peu élevées; mais l'autre côte, c'est-à-dire celle de l'est, est partout circonscrite par des falaises madréporiques de 30 à 40 mètres d'élévation.

La surface de l'île n'est pas uniforme; çà et là, des monticules coupés à pic en dépassent le niveau de 15 à 20 mètres. Fendus et disloqués comme s'ils avaient subi quelque grande commotion, ils ne peuvent guère s'expliquer que par des changements de niveau dus à des tremblements de terre. Je reviendrai plus loin sur cette explication.

### 3° *Lifou* ou *Chabrol.*

Cette île, de même que Britannia, ne renferme aucun vestige de lagon; c'est un plateau d'une soixantaine de mètres d'élévation, qui tantôt est circonscrit par des falaises perpendiculaires, tantôt vient aboutir par une pente roide au bord de la mer.

Lifou, comme les îles précédentes, porte l'empreinte des soulèvements qu'elle a éprouvés; cette empreinte n'est nulle part mieux marquée qu'à l'un des promontoires de la baie du Santal qui s'érige à pic au-dessus des eaux. On y distingue de la façon la plus évidente, trois étages successifs de soulèvement marqués par l'usure de la roche, à la façon du faîte de la falaise de Britannia, en trois points différents qui indiquent les

niveaux de la mer aux diverses périodes. Ces soulèvements ont été inégaux, car la hauteur des divers étages varie du simple au double et même au triple. On trouve sur les falaises du bord de l'eau en diverses localités du rivage, et à une hauteur que les vagues ne peuvent atteindre, des coquilles analogues à celles *actuellement* existantes dans la mer, empâtées et collées contre la falaise par un ciment calcaire. On a même trouvé en creusant le rocher à 200 mètres environ du rivage et à 30 ou 40 mètres au-dessus du niveau du canal, des coquilles analogues (strombes, porcelaines, etc.), dont quelques-unes sont encore intactes et ont gardé presque toute leur couleur, d'autres sont plus ou moins altérées et d'autres enfin sont complétement pétrifiées. Toutes ces coquilles sont plus ou moins enveloppées de sable calcaire qu'il est assez facile de détacher, et c'est sans doute à cette enveloppe qu'est due la remarquable conservation de plusieurs d'entre elles. Ces faits sembleraient indiquer que le soulèvement de cette île est de date assez récente, c'est-à-dire ne remonte pas au delà de la période géologique moderne.

Il serait curieux de s'assurer si cette île, aussi bien que les deux autres, n'éprouve pas encore actuellement un soulèvement lent.

Lifou est la plus grande des trois îles, elle a 33 milles de longueur, sur une moyenne de 12 de largeur (1).

(1) Les coquilles trouvées en creusant le rocher m'ont été présentées par la personne même qui les a ramassées, le R. P. Montrouzier; je ne puis donc avoir aucun doute sur la provenance de ces coquilles. — La pétrification de quelques-unes d'entre elles ne peut être confondue avec un simple moulage, car la cassure permet de distinguer clairement les fibres de l'enveloppe testacée.

## § II.

La hauteur des îles Loyalty semble d'abord donner raison à l'opinion de Forster, Pérou et autres, d'après laquelle les polypes corraligènes pourraient élever de la profondeur des mers à leur surface des édifices d'une énorme hauteur. En effet, peut-on dire, puisque cette île de Britannia a 100 mètres d'élévation, il faut bien que les zoophytes aient jeté la base de leur édifice à un fond de 100 mètres au moins ; comment donc se ranger à l'opinion des naturalistes qui prétendent qu'ils ne peuvent vivre au delà d'une profondeur de 4 à 5 brasses (Quoy et Gaymard) ou 20 brasses (Darwin) ? Il n'est cependant pas impossible de faire concorder ces deux faits en apparence contradictoires, et de s'expliquer la hauteur des îles Loyalty, sans porter atteinte à l'opinion de ces derniers naturalistes qui compte en sa faveur le plus grand nombre d'observations et réunit aujourd'hui les suffrages universels. Supposons en effet que les coraux aient commencé à s'ériger sur un fond de quelques brasses, et que ce fond s'affaisse graduellement ; les dépouilles des générations successives, s'entassant les unes sur les autres, produiront une table calcaire d'une épaisseur indéfinie, à condition que la vitesse d'érection des coraux soit en rapport avec celle de l'affaissement du fond, condition qui n'a rien d'impossible. Puis, qu'à une époque plus ou moins reculée, un soulèvement ait lieu, et que le fond revienne à sa position primitive, on aura alors une île de corail d'une hauteur proportionnelle à la quantité dont le fond s'était abaissé.

Donc, quand des formations madréporiques s'établissent en des localités sujettes à des mouvements alternatifs d'élévation et d'affaissement, il suffit, *pour que de très hautes îles s'érigent*, que ces mouvements alternatifs se contre-balancent. Un examen même superficiel des Loyalty indique que c'est justement ce qui a dû arriver pour elles. Supposons que les polypes aient établi leurs constructions sur un fond de 15 mètres et qu'ils soient arrivés à former une île basse semblable à celles de l'archipel Dangereux, puis, que ce fond sur lequel repose l'édifice madréporique se soit affaissé de 15 mètres, de nouvelles constructions peuvent dès lors s'établir par-dessus les anciennes et croître jusqu'à la surface de la mer. Le même phénomène peut se renouveler, c'est-à-dire que le fond peut s'abaisser encore d'une quantité égale à la première et des constructions nouvelles gagner de nouveau la surface de la mer ; supposons maintenant que la base de l'édifice soit soulevée de 15 mètres, et voilà une île de corail dominant la surface de l'eau de la même hauteur : les vagues la mineront à sa base, et, si plus tard elle éprouve un nouveau soulèvement égal au premier, c'est-à-dire, *si le fond revient à sa position primitive*, on verra une île de 30 mètres d'élévation qui portera à sa partie moyenne l'empreinte du niveau que la mer a naguère occupé. On conçoit qu'en menant plus loin l'hypothèse, on arriverait sans plus de difficultés à rendre compte des trois étages successifs de soulèvement dont l'empreinte est gravée sur la falaise de Lifou.

Cette hypothèse strictement conforme à l'analogie

des faits observés ailleurs (temple de Sérapis, en Italie, etc.) trouve encore sa justification dans les nombreux phénomènes du même ordre qui se passent en Océanie (1).

On a déjà remarqué sans doute que la disposition de l'île Ouvéa ne faisait pas exception à la règle commune à toutes les îles à lagons qui présentent leur plus grande hauteur du côté du vent dominant et l'ouverture de leurs lagons du côté opposé. Cependant, cette disposition paraîtra ici purement fortuite et tout à fait indépendante des causes qui sont supposées la déterminer d'ordinaire, si l'on réfléchit que la côte qui reçoit directement le vent dominant (côte est) est une falaise calcaire de 30 à 40 mètres d'élévation, et que les monticules coupés à pic qui surmontent le sol à la façon de tables gigantesques, attestent d'anciens bouleversements. Leur existence, en effet, ne peut guère s'expliquer que par un changement de niveau comme en produisent les tremblements de terre ; les fractures et les dislocations qu'ils présentent sont de nouveaux indices de leur origine.

Au lieu d'invoquer l'action du vent et des vagues pour expliquer l'élévation plus grande de la côte est et l'ouverture de la lagune à l'ouest, il faut donc attribuer cette disposition à l'influence fortuite des mouve-

(1) Les îles Loyalty sont à peu de distance du volcan Mathiew et des nouvelles Hébrides de constitution volcanique. Le 9 janvier 1858, M. le commandant de la division navale d'Océanie a mentionné à ses capitaines la découverte faite par le brick des missionnaires, *John Wesley*, d'un volcan en pleine activité situé par 19° 15′ lat. sud, et 152° 40′ long. ouest sur une petite île entièrement volcanique.

ments volcaniques qui ont soulevé et peut-être bouleversé l'île.

Aucune des îles Loyalty n'est entourée d'un récif-barrière; les bancs de coraux qui les avoisinent sont disséminés sans régularité et continus jusqu'à la terre.

## § III.

Les îles Loyalty sont en partie stériles, en partie recouvertes de plantation et de fourrés; le rocher est nu ou simplement recouvert de mousses, de lycopodes et de fougères sur des étendues considérables; dans les localités plus favorisées, une couche de terre végétale de quelques centimètres d'épaisseur et que percent çà et là des blocs dépouillés, recouvre la roche lézardée en tous sens et recevant dans ses crevasses les racines des arbres qui parent sa nudité. Là, où s'est accumulée la plus grande quantité de sable calcaire et d'humus, l'industrie des naturels fait croître les racines comestibles et les arbres fruitiers. Ils aident aux opérations de la nature en accumulant dans des trous creusés à cet effet des débris de végétaux dont la décomposition est appelée à favoriser la croissance d'une génération nouvelle.

Quand une terre est épuisée ou qu'on veut agrandir ses domaines d'un nouveau champ, on met le feu à un fourré et les cendres de végétaux inutiles nourrissent bientôt une plantation féconde.

Dans des îles qui n'ont pas un pic, pas une colline, il est clair que les pluies doivent être plus rares qu'en des pays situés dans la même zone, mais autrement

constitués, comme la Nouvelle-Calédonie par exemple ; le sol est d'ailleurs peu propre à retenir les eaux pluviales, car, presque dépourvu de terre végétale et fissuré en tous sens, il possède dans ses crevasses autant de bouches béantes pour engloutir les eaux du ciel. Qu'on joigne à cela, comme conséquence nécessaire, l'absence de tout cours d'eau, et l'on aura une idée de l'aridité de ces îles. — Que des fougères et des palmiers prospèrent dans ces îles, on le conçoit aisément, mais il est plus difficile d'imaginer qu'une végétation épaisse de dycotylédonés puisse y grandir. C'est ce qui existe pourtant et ces îles nourrissent des *ficus*, des *guettardia*, des *araucaria* qui atteignent de très belles proportions. C'est que les organes d'absorption du carbone et de l'azote de l'air fonctionnent sans relâche. Point d'hiver qui flétrisse les feuilles et dépouille les rameaux ; les arbres peuvent en tout temps emprunter leur nourriture à l'atmosphère, certainement plus généreuse pour eux que ne peut l'être le sol. N'oublions pas de constater néanmoins que les beaux arbres sont rares et que les bois, du reste très touffus, sont en majeure partie composés d'arbres de faible jet.

Ouvéa et Lifou sont les plus boisées et les moins pauvres, on y voit même quelques belles plaines, et l'humus qu'une végétation plus vivace qu'ailleurs y accumule sans cesse et qui jouit de l'heureuse propriété de retenir les eaux pluviales leur donne une fécondité merveilleuse pour le pays.

Les Loyalty produisent une notable quantité de bois de *santal*, moins beau que celui de la Nouvelle-Calédonie, mais très recherché pourtant des marins anglais

qui finiront par l'épuiser comme ils l'ont déjà fait à l'île des Pins. Le ricin croît avec vigueur dans ces îles, et il est présumable qu'il pourrait être cultivé en quantité suffisante pour donner naissance à une petite branche d'industrie.

Les indigènes font pour leur alimentation des plantations de *bananier*, de *papayer*, d'*hibiscus tiliaceus*, de *canne à sucre*, d'*igname*, de *taro*, de *patate douce*.— Le *cocotier* est une de leurs plus précieuses ressources, car, manquant d'eau potable, son fruit leur est presque indispensable pour s'abreuver dans les temps de sécheresse. Cette source aérienne de liqueur délicieuse reproduirait pour les insulaires les merveilleux ruisseaux de l'âge d'or, si les arbres qui lui donnent naissance étaient en plus grand nombre. Malheureusement ils ne sont pas aussi communs qu'il serait à désirer.

Ces îles n'ont pas une seule source qui sourde à la surface du sol, comme on le présume bien, mais on trouve, dans des excavations naturelles et des grottes, des réservoirs d'eau dus soit à la filtration des eaux de la mer, et le liquide est alors plus ou moins saumâtre, soit à l'accumulation des eaux pluviales tombées directement ou infiltrées à travers la roche. — On conçoit que cette filtration des eaux pluviales à travers une couche calcaire ne puisse se faire sans dissolution d'une certaine quantité de carbonate de chaux. Aussi l'eau de ces réservoirs naturels est-elle plus ou moins chargée de sel calcaire, et quand elle s'échappe goutte à goutte de la voûte d'une grotte, elle donne naissance à des stalactites comme on en voit dans plusieurs grottes de Lifou et d'Ouvéa.

Ces excavations naturelles sont dues, les unes à l'action destructive des vagues contre les falaises, les autres à des effondrements du sol, ce dont il est facile de juger par les débris écroulés au fond ; il suffit qu'une portion du sol qui recouvrait le trou préexistant ait survécu à la chute de la partie écroulée pour qu'il existe une grotte ornée de magnifiques stalactites. Il se produira d'autres effondrements tôt ou tard, car dans le voisinage d'une des excavations d'Ouvéa, j'ai entendu le sol résonner fortement sous le pied qui le frappait. — Les dimensions de ces cavités sont quelquefois considérables ; on en voit une à Lifou qui peut avoir 80 à 100 mètres de diamètre sur 20 à 25 de profondeur. Des arbustes et des fougères qui croissent parmi les débris écroulés en tapissent le fond, et une source d'eau potable se trouve cachée profondément dans un des coins de cette vaste excavation. En résumé, les bassins d'eau douce sont trop rares et souvent d'un trop difficile accès pour être d'une ressource quelconque pour l'agriculture ; tout au plus sont-ils suffisants pour l'économie domestique des indigènes auxquels ils ne fournissent d'ailleurs qu'une eau calcaire.

On voit que les Loyalty, quoique plus fécondes que ne semblerait le comporter leur constitution géologique, ne présentent en réalité que peu de ressources, et il est clair que la métropole n'en tirera jamais un parti sérieux au point de vue de la colonisation. Elles ont déjà beaucoup à faire de nourrir leur population évaluée à 12 000 habitants environ, ainsi répartis : Lifou, 5000 ; Maré, 4000 ; Ouvéa, 3000. Cette population, que les missionnaires catholiques et protestants travaillent avec

un égal zèle à civiliser, est peut-être plus laborieuse et plus entreprenante que celle de Calédonie. Les caboteurs australiens qui exploitent ces îles tirent un bon parti des naturels comme matelots. Ces hommes, après avoir pris au contact des Européens une teinte de civilisation malheureusement très défectueuse, reviennent au milieu de leurs compatriotes répandre des connaissances nouvelles et jusqu'à un certain point le goût de la civilisation (1).

## § IV.

Passons au portrait physique et moral du naturel des Loyalty, en évitant autant que possible les répétitions qui sont presque inévitables en raison des nombreux points de contact qu'il a avec son voisin de Calédonie.

(1) Il n'est pas impossible de tirer le même parti des Calédoniens; les capitaines anglais nous le montrent tous les jours, car il n'est pas un seul de ceux qui fréquentent la côte qui n'ait plusieurs indigènes à son service, soit comme matelots, soit comme manœuvres, pour toutes espèces de travaux qui se font à terre. Le plus ancien et le plus sérieux des négociants de la Nouvelle-Calédonie, le capitaine Paddon, occupe près d'une centaine d'Indiens qu'il déplace à volonté et qui pour un mince salaire arrivent de toutes les parties de l'île se mettre à son service. Une poignée d'Européens suffit pour diriger tout ce monde. Un pareil antécédent est un gage pour l'avenir; non-seulement les colons qui sauront captiver la confiance des indigènes et apprêter les besoins nouveaux que leur crée nécessairement leur contact avec nous (sans sortir des règles morales, bien entendu), trouveront en eux de précieux auxiliaires, mais la marine de commerce elle-même pourra y recruter les matelots nécessaires au cabotage qui doit naître de l'exploitation agricole du pays. — C'est ainsi qu'on obtiendra et qu'on obtient déjà des Calédoniens ce qu'il a été impossible d'obtenir des Taïtiens.

Il existe dans les Loyalty deux races très distinctes, l'une qui représente la race jaune ou polynésienne, émigrée des Wallis, l'autre qui est la race noire océanienne, la plus ancienne dans le pays et semblable à celle qui peuple la Nouvelle-Calédonie.

On imagine bien que ces deux races n'ont pas vécu côte à côte sans mélanger plus ou moins leur sang, bien que leurs rapports mutuels ne soient pas de date très ancienne, puisque les naturels ne comptent que cinq générations depuis l'avénement.

De ce commerce intime il est résulté que la race jaune a perdu en beauté ce que la race noire y a gagné. Nonobstant, il est encore facile aujourd'hui de distinguer les échantillons de l'une et de l'autre variété anthropologique. C'est à Ouvéa qu'on rencontre les plus nombreux et les plus purs descendants des émigrants wallisiens, plus nombreux dans l'une des deux tribus de l'île que dans l'autre. Cette tribu de race conquérante a conservé la langue de sa patrie originaire, mais altérée par la promiscuité avec l'idiome de la population primitive.

Ces gens sont plus grands et plus forts que les Calédoniens, leur physionomie est mâle et agréable, leurs cheveux sont plats ou frisés en longues mèches, mais jamais crépus, leurs lèvres sont relativement minces et peu renversées, le prognathisme peu prononcé, le front haut mais peu bombé, le nez plus allongé, les pommettes beaucoup moins saillantes que chez leurs voisins; enfin, et c'est ce qui les distingue de prime abord, la teinte de leur peau, beaucoup moins foncée, se rapproche de celle des habitants de Wallis et de

Tonga-Tabou. Tel est du moins le portrait de ceux qui ont conservé le plus purement le type originel. Les représentants de la race autochtone présentent au contraire le type calédonien que j'ai déjà fait connaître. (Travail antérieur sur la Nouvelle-Calédonie.)

A l'île Lifou, de même qu'à l'île Maré, la population est moins belle, parce qu'elle n'a reçu dans son sein qu'une beaucoup moindre proportion de l'émigration wallisienne, mais il n'est pas rare pourtant d'y rencontrer des types polynésiens plus ou moins purs, c'est-à-dire des sujets à physionomie agréable, à cheveux longs et frisés ou même plats, à peau peu foncée. Comme taille et comme développement musculaire, les habitants de ces dernières îles sont bien inférieurs à ceux d'Ouvéa, ce qui ne peut tenir évidemment qu'à une différence de race, les conditions d'existence étant les mêmes chez tous.

Je n'ai pu me procurer qu'un seul crâne d'indigène des Loyalty, et c'est à Ouvéa que je l'ai pris. Je ne saurais dire s'il appartient à un sujet de race wallisienne ou de race calédonniene, mais les caractères qu'il présente me feraient pencher pour la dernière origine. Voici les mesures que j'ai prises sur lui :

| | |
|---|---|
| Angle facial | 80 deg. |
| Diamètre antéro-postérieur (de la bosse nasale à la protubérance occipitale externe) | $0^m,186$ |
| Diamètre antéro-postérieur (de l'arcade alvéolaire supérieure à la même protubérance) | $0^m,200$ |
| Diamètre vertical (du trou occipital à la voûte du crâne) | $0^m,127$ |
| Largeur de la base, de l'une à l'autre apophyse mastoïde | $0^m,110$ |
| Largeur de la voûte, de l'une à l'autre bosse pariétale | $0^m,113$ |

| | |
|---|---|
| Largeur de la face, de l'angle externe du malaire droit au même angle du malaire gauche..... | $0^m,130$ |
| Largeur de la face, de l'une à l'autre apophyse orbitaire externe du frontal..... | $0^m,097$ |
| Saillie des pommettes (distance de l'angle externe du malaire à la grande aile du sphénoïde)..... | $0^m,028$ |
| Circonférence du crâne (mesurée comme il a été dit précédemment)..... | $0^m,525$ |

Nota. — L'absence du maxillaire inférieur m'a empêché de prendre d'autres mesures.

Cette tête, très aplatie et étroite à la région temporale, forme un ovale très allongé, elle est prognathe, l'arcade zygomatique fait une assez forte saillie, le front est moins bombé que sur les crânes calédoniens, mais il est très étroit (à la partie moyenne de la ligne courbe temporale du frontal il n'a que $0^m,083$). Les ouvertures nasales et orbitaires sont très développées.

En résumé, bien que son angle facial soit assez avantageux, par tous ses autres caractères ce crâne ressemble fort aux crânes calédoniens.

Les naturels des Loyalty paraissent être sujets à peu près aux mêmes maladies que les Calédoniens. J'ai déjà fait connaître que les scrofules sont très communes parmi eux, plus communes que parmi les habitants de la Nouvelle-Calédonie. On y voit aussi quelques goîtres, affection que je n'ai jamais vue sur la grande terre. Je rappelle à ce propos que ces indigènes n'ont pour s'abreuver que le lait de leurs cocos et une eau saumâtre ou calcaire. Comme ils font un véritable abus de l'eau de mer, car ils en prennent à dose purgative et vomitive deux fois par semaine, il ne serait pas impossible que cette vicieuse coutume n'eût

une large part au développement des entérites très communes parmi eux. La tuberculisation fait de nombreuses victimes.

L'industrie des naturels des Loyalty n'est pas plus avancée que celle des Calédoniens. Ils construisent leurs pirogues de la même façon et leurs cases sur le même modèle. Leurs instruments, leurs engins de pêche, leurs armes sont les mêmes. Plus fréquemment en rapport avec les Anglais, ils sont mieux munis de fusils.

On a vu qu'ils cultivent à peu près les mêmes végétaux que leurs voisins, et je crois qu'il serait difficile de tirer beaucoup meilleur parti qu'ils ne font des rochers sur lesquels la Providence les a jetés.

Inutile de dire que les produits de la terre sont moins beaux dans leur pays qu'en Calédonie, surtout les racines comestibles (taro, igname). J'ai dit qu'à côté du bananier et de la canne à sucre ils cultivaient l'*hibiscus tiliaceus* dont les jeunes tiges fournissent un aliment de peu de valeur auquel les Nouveaux-Calédoniens ne recourent qu'en cas de disette.

Les indigènes des Loyalty y attachent une tout autre importance et paraissent faire entrer ce mets dans leur alimentation journalière. On sait que l'écorce seule est comestible ; ils la mangent rôtie ou crue. J'en ai goûté dans ce dernier état, et j'ai trouvé que c'était une substance mucilagineuse et presque insapide. Bien que ces sauvages fassent à peu près ventre de tout, il est probable que sans le poisson et les coquillages ils ne pourraient pas trouver leur subsistance en la terre qu'ils habitent. Ils élèvent des volailles et des cochons, mais en petit nombre, et au lieu de les manger, ils se privent

presque totalement d'une ressource alimentaire si précieuse pour satisfaire leurs velléités en les échangeant contre des fusils, des étoffes, du tabac et autres bagatelles dont ils raffolent.

Les indigènes des Loyalty sont plus actifs, plus entreprenants, plus navigateurs que la plupart des Calédoniens; beaucoup d'entre eux parlent un mauvais anglais et comprennent très bien cette langue. Ils sentent très bien leur infériorité vis-à-vis des blancs et recherchent leur société, double qualité que n'ont pas au même degré leurs voisins. Aussi respectent-ils davantage les missionnaires des deux cultes et les commerçants établis parmi eux. Ils embarquent volontiers sur les navires de commerce et font d'assez bons matelots.

On aura peine à croire que, malgré la teinte de civilisation qui commence à se répandre parmi eux, leur société soit encore tout à fait barbare. C'est ainsi qu'ils vivent en tribus, formant autant de nationalités distinctes et trop souvent ennemies les unes des autres, et que tout récemment encore, avant l'arrivée des missionnaires, ils étaient anthropophages dans leurs guerres; que la plupart d'entre eux vont absolument nus. Il est incontestable que les missionnaires et évangélistes protestants établis parmi eux depuis plusieurs années ont déjà beaucoup fait pour leur civilisation. A Maré, plus de la moitié de la population assiste aux instructions religieuses et se conforme aux premiers devoirs, je ne dirai pas du chrétien, mais de *l'homme*. Dans les deux autres îles où les ouvriers évangéliques ont pénétré depuis moins longtemps, les résultats sont moins beaux, mais l'arrivée des missionnaires catholiques

qui s'y sont installés depuis plus d'un an ne tardera pas d'accélérer les progrès d'une civilisation *morale*. Nos missionnaires savent gagner la confiance et la vénération des sauvages à un plus haut degré que leurs confrères de l'autre rite, et si leurs progrès sont plus lents, ils sont en revanche, je crois, plus complets et plus solides. Quoi qu'il en soit de cette opinion, il n'en est pas moins à désirer que les missionnaires *catholiques* établissent dans ces îles leur influence *française;* chose d'autant plus importante que parmi ces peuples neufs qui naissent au soleil de la civilisation, la religion comporte la nationalité. Les peuplades protestantes seront anglaises de cœur quoi qu'on fasse, et réciproquement les peuplades catholiques seront françaises.

Un mot encore sur les mœurs des indigènes dont j'ai entrepris d'ébaucher l'histoire. On a cru remarquer que chez eux la famille était un peu mieux constituée qu'en Nouvelle-Calédonie. La femme vit moins isolée du mari et est reléguée à un rang moins inférieur, chose qui s'explique peut-être par l'influence des mœurs que la race jaune a apportées avec elle et qui ont dû mitiger celle des habitants primitifs. La polygamie existe et le nombre des femmes se mesure ici, comme en Calédonie, à l'importance du propriétaire. La domesticité étant inconnue et la capacité des femmes pour le travail étant au contraire très reconnue, on conçoit que l'homme doit prendre un nombre d'épouses en proportion de l'importance de ses propriétés, de la position sociale à laquelle il doit faire honneur, etc. La moralité des indigènes de Loyalty

est tout aussi équivoque que celle de leurs voisins. Leurs usages sont à peu près les mêmes. Il est remarquable pourtant que la circoncision, qui, chez les derniers, est une coutume presque générale, n'est pas en usage chez les premiers.

La danse est pour eux comme pour leurs voisins une véritable passion. Je n'abuserai pas de la patience du lecteur jusqu'à lui représenter pour la seconde fois ces scènes barbares et burlesques où une troupe de sauvages nus s'agitent avec une sorte de frénésie autour d'un feu de joie. Ces exécutions choraïques, quoique susceptibles de nombreuses variétés suivant les localités et suivant le caprice du moment, ont toutes un air de famille qui les rapproche singulièrement. Ces danses qui trahissent parfois les instincts de la lubricité, revêtent en d'autres circonstances un caractère guerrier et féroce. Ici, comme en Nouvelle-Calédonie, les femmes n'y sont point admises ; elles font leurs danses à part et souvent avec une licence qui égale tout ce qu'on produisit jamais en ce genre dans les mystères de la bonne déesse. Outre les danses, les simulacres de combat font les délices des indigènes. Deux partis ennemis s'envoient réciproquement une grêle de lances innocentes, c'est-à-dire de morceaux de bois légers et émoussés aux extrémités que chacun a à cœur d'éviter, ce qui nécessite des prodiges de gymnastique et d'adresse ; les partis chargent et battent en retraite alternativement, puis enfin se mêlent, s'entre-choquent jusqu'à ce que la victoire se décide d'un côté ou que, la fatigue terrassant à la fois l'un et l'autre parti, le combat finisse faute de combattants.

Ces exercices forcés, qui ne sont pas moins à la

mode aux Loyalty qu'en Nouvelle-Calédonie, et après lesquels on se couche imprudemment sur le sol, au grand air, nu et ruisselant de sueur, ne sont point étrangers au développement des maladies qui affligent ces populations.

On a dit précédemment que les îles Loyalty étaient fréquentées par les caboteurs anglais. Ceux-ci vont y échanger contre des haches, des fusils, des étoffes, du tabac et des munitions et quelques bagatelles comme pipes, couteaux, colliers, etc., du bois de santal et des holothuries qu'ils vendent à très haut prix en Chine. Les indigènes des Loyalty sont probablement plus intelligents que ceux de la Nouvelle-Calédonie, c'est l'impression qui m'est restée de mes relations avec eux, surtout en ce qui concerne les habitants d'Ouvéa. Ils ont aussi le caractère plus ouvert, plus communicatif. Habitants d'une terre ingrate, ils ont eu le talent de se créer des pied-à-terre dans l'Eldorado dont ils convoitent les riches vallées, et cela sans se faire manger, ce qui ne prouve pas peu en faveur de leur subtilité. Ils ont su gagner l'alliance et l'amitié des chefs de toute la côte est, en portant dans leurs couches des femmes aux formes gracieuses et à la belle chevelure qui deviennent les sultanes favorites des grands seigneurs calédoniens. Par l'intermédiaire de ces compatriotes, ils savent s'insinuer adroitement près des chefs qu'ils sont toujours prêts à servir dans les affaires délicates et difficiles sous condition d'un bénéfice honnête.

La souplesse de leur caractère les distingue essentiellement des Nouveaux-Calédoniens, et ils savent tirer parti de cet avantage dans leurs relations mutuelles. C'est le juif du moyen âge, fin, souple et in-

téressé vis-à-vis du baron arrogant, fier de sa terre, de sa noblesse et de sa personne.

Ils sont plus marins que leurs voisins de la grande terre et construisent avec le bois qu'ils leur empruntent des pirogues plus grandes et plus solides. Comme ils savent ménager l'étranger qui leur procure des bénéfices et des jouissances, ils profitent davantage de ses enseignements et font plus de progrès dans la civilisation.

Il existe à Ouvéa un monument unique en son genre dans tout l'archipel calédonien, c'est un hôtel de ville, une maison municipale où les chefs et les notables viennent traiter des affaires de la commune, et prendre toutes les délibérations importantes. En dehors de cette destination, il est ouvert jour et nuit aux voyageurs, aux enfants prodigues, aux célibataires et même aux époux nuitamment attardés. C'est un édifice en forme de carré long, pourvu de larges ouvertures dont les murailles en clayonnage sont crépies tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, long d'une quarantaine de mètres sur 10 ou 12 de largeur. La toiture de chaume, à plan incliné, est soutenue par d'énormes traverses reposant sur des potaux médians et latéraux qui n'ont pas moins de 0m,75 à 1 mètre de diamètre et 5 à 7 mètres de hauteur. Leur érection faite sans machine, et par la seule ressource de câbles en fibres de cocotiers de fabrication indigène, est un chef-d'œuvre d'audace, d'industrie et de vigueur.

(*Extrait d'un travail sur la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances.*)

VICTOR DE ROCHAS,
Chirurgien de la marine impériale.

# Analyses, Rapports, etc.

---

## RAPPORT

*De M. Jules Duval*,

SUR

LE CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE BEAULIEU

(EN LIMOUSIN),

PUBLIÉ PAR M. MAXIMIN DELOCHE.

**Lu à la Société de géographie de Paris, dans la séance du 16 mars 1860.**

---

Tel est le titre d'un nouveau volume dont s'est enrichi, en 1859, le recueil des *Documents inédits de l'Histoire de France*, dû aux soins éclairés du ministère de l'instruction publique et des cultes. En mettant au jour, d'après des manuscrits soigneusement collationnés, la collection des chartes de l'abbaye de Beaulieu dans le bas Limousin, M. Deloche a voulu contribuer à la résurrection scientifique du moyen âge, cet âge si méprisé au XVIII^e siècle, si maudit pendant la révolution, et vers lequel remonte un courant de sympathiques echerches, aujourd'hui que sa restauration politique n'est plus à craindre. Retour de juste curiosité envers nos origines nationales, auquel la Société de géographie s'associe elle-même dans la personne de quelques-uns de ses membres les plus éminents !

Vous savez, messieurs, mieux que moi, que parmi les carrières qui fournissent à l'édifice de l'histoire de France les matériaux les plus solides, on doit compter ces grandes abbayes dont l'importance remplit les annales de nos provinces. En elles se réfléchissent des contrées et des époques entières. Là survit et se prolonge le passé, dans ses traditions chrétiennes, dans ses pieuses légendes, dans ses monuments littéraires, trésors des bibliothèques monastiques ; là viennent se déposer les sentiments et se régler les intérêts du présent, gravés les uns et les autres sur des titres qui forment en s'accumulant de précieuses archives. A l'ombre de ces cloîtres qui semblent fermer leurs portes à tous les bruits du dehors, palpite la société civile et politique, avec toutes ses émotions. De la main et de la bouche des riches comme des pauvres, les abbés reçoivent des donations conseillées par une dévotion que le cœur inspire, mais que surexcitent aussi la peur de la fin prochaine du monde jusqu'à la fin du x^e siècle, plus tard le danger de mort dans les croisades, en tout temps le désordre effrayant de la féodalité : ainsi d'excessives richesses préparent les défaillances et les abus qui faciliteront la réforme et irriteront la révolution. Le peuple accourt verser dans le sanctuaire, avec une foi naïve, ses prières, ses offrandes, ses tributs ; il se serre autour de l'enceinte sacrée et inviolable, tout en prenant part au mouvement industriel et commercial que suscite l'affluence des fidèles. La campagne, en grande partie, fief et domaine agricole de l'abbaye, se cultive et s'organise suivant les vues de la communauté religieuse dont l'autorité plane sur elle. Entre la terre et

le ciel, les moines, entourés d'un mystérieux prestige, deviennent les intermédiaires les plus accrédités, et pendant la vie et après la mort. Fréquemment les abbés sortent de leur retraite pour aller défendre leurs priviléges, dans les plaids auprès des juges temporels, dans les conciles auprès des juges spirituels. Ils se réclament de la royauté toujours bien disposée pour leur alliance ; des évêques et des archevêques, des papes surtout, qui pèsent dans leur balance, indulgente pour les serviteurs de l'Église, les prétentions des châteaux et des monastères. Par ce réseau de liens intimes, les uns profanes, les autres sacrés, les abbayes s'imprègnent des intérêts et des idées de leur temps, et rien ne se trouve plus mêlé au monde que ces institutions fondées pour se détacher du monde.

Initiée au secret rétrospectif de ces luttes entre le spirituel et le temporel qui, sous des noms nouveaux, agitent encore notre époque, la science est autorisée à rechercher dans les vestiges des anciennes abbayes, non-seulement le portrait fidèle de leur propre existence, mais le tableau des sociétés contemporaines, comme dans les débris fossiles le géologue découvre, à travers l'organisme des anciens êtres, le milieu ambiant où ils vécurent, et qu'ont emporté les révolutions terrestres. C'est en vue de ces reconstructions historiques que divers savants, reprenant de nos jours la mission des bénédictins, se sont mis à secouer la poussière et déchiffrer les hiéroglyphes des parchemins (1) ; c'est pour conquérir auprès de ces laborieux architectes du passé

(1) Voir note A sur les *Cartulaires* déjà publiés.

un rang d'honneur que M. Deloche a rédigé l'ouvrage considérable dont j'ai à vous rendre compte.

Le gros volume in-4°, que notre confrère a consacré à l'abbaye de Beaulieu, se compose de trois parties : une introduction, le texte du cartulaire, une série de cinq tables. Le livre s'ouvre par une préface, il se résume en une belle carte. La pagination arabe réservée au corps des chartes, la pagination romaine donnée à l'introduction, porteraient à croire que les documents bruts sont le principal et les commentaires l'accessoire, si, pour renverser ce rapport, il ne suffisait d'opposer aux 277 pages des textes latins, les 309 pages du texte français, sans compter cent pages pour les index et le dictionnaire géographique qui constituent le complément de l'œuvre. Loin de se borner au rôle d'éditeur muet de vieux manuscrits, l'auteur les a sondés dans tous les sens pour en extraire la substance dont il a composé, sous le nom trop modeste peut-être d'*Introduction*, une œuvre vivante, divisée en deux parts, l'une contenant les résultats acquis, l'autre réservée aux notes et éclaircissements sur des points litigieux. Me plaçant à un autre point de vue dans l'appréciation du contingent de recherches et de solutions propres à notre confrère, j'en ferai deux lots : l'un pour l'histoire, l'autre pour la géographie, et j'examinerai le lot historique au triple point de vue de la localité, de la province et de la nation.

## I. — HISTOIRE.

Entre autres points obscurs de l'histoire locale, M. Deloche a déterminé la date de la fondation de l'abbaye

de Beaulieu qu'il a fixée à l'année 855, contrairement à Mabillon qui la reportait à l'an 846. Il a retrouvé le nom des premiers abbés que le fondateur Rodulphe, archevêque de Bourges, préposa au gouvernement des moines, investis par la règle de saint Benoît, du droit d'élection pour les successeurs. La vie de l'archevêque a été éclairée de quelques renseignements nouveaux sur le lieu où il avait fait son noviciat et qui se trouve être le même monastère de Solignac où il choisit ses premiers abbés (1). Quoique la période comprise dans le cartulaire dont M. Deloche a retrouvé l'original ne dépasse pas la fin du XII^e siècle, il a dressé la liste entière des abbés depuis l'origine jusqu'en 1789. Dans une suite de dissertations il a discuté les dates d'une douzaine de chartes que Mabillon, Vayssète, les Bollandistes, le *Gallia christiana* avaient mal établies, pour avoir rapporté au règne de Charles le Chauve ou de Charles le Gros, rois de France, des nombres qui se réfèrent au règne de Charles le Jeune, fils de Charles le Chauve, sacré roi d'Aquitaine en 855, par l'archevêque Rodulfe, le fondateur même de l'abbaye de Beaulieu, qui a fait de ce grand événement le point de départ des actes qu'il souscrivait. La rectification de l'une de ces dates reporte à l'année 856 la fondation de l'abbaye

(1) Nous cédons aux exigences de la langue d'*oil* qui a triomphé en France, en employant le *gn* pour figurer la prononciation que la langue d'*oc* représente par *nh*, même dans l'écriture de nos jours. Mais il nous paraît que les éditeurs d'anciens documents de la région au delà de la Loire, devraient respecter l'orthographe romane, et écrire *Cavanhac*, *Martinhac*, *Solinhac* et autres noms pareils, qui figurent, dès le moyen-âge, dans les titres des provinces méridionales.

de Végennes (*Veterinas*), que tous les savants avaient jusqu'alors attribuée à l'année 841.

M. Deloche s'engage, avec beaucoup d'ordre, dans le labyrinthe des luttes qu'eurent à soutenir les abbés de Beaulieu un peu contre tout le monde, à commencer par leurs moines au dedans, et leurs officiers séculiers au dehors. Sans méconnaître le mérite de ces patientes recherches, nous attachons plus de prix au récit des premiers développements de la commune et de la ville de Beaulieu, grandies ensemble à l'ombre du couvent, sur un ton habituel de rivalités et de luttes avec les abbés. Cette hostilité ne fut sans doute pas étrangère à la facilité que trouva la réforme au XVI^e siècle pour recruter un parti à Beaulieu, et le parlement de Bordeaux eut à intervenir, même après les armes royales, pour amortir les dissensions entre catholiques et protestants. Nous regretterions vivement la sobriété des informations fournies par M. Deloche sur les racines profondes de la société municipale, si nous n'avions lieu de penser qu'il les réserve pour une publication ultérieure.

En dehors de Beaulieu, M. Deloche a pu, grâce au cartulaire, élucider divers problèmes historiques relatifs à la province du Limousin, et même à celle du Quercy où s'étendait l'aire de domination et d'influence abbatiales. Indiquons-en quelques-uns.

A l'occasion des mesures de capacité, parmi lesquelles figure le muid, il rapproche, dans une docte digression, en remontant jusqu'à Rome, la contenance en valeurs métriques, de ce récipient dans les divers pays

de la France, le Limousin en tête, et même de l'étranger qui l'avaient adopté.

Les mesures de longueur lui révèlent l'usage de la *virga pannorum*, à peu près égale à l'aune et à la coudée. L'unique indication qu'en fournit le *Cartulaire de Beaulieu* a du prix en ce qu'elle en est jusqu'ici le seul exemple latin connu, et de deux siècles antérieure à la mention que dom Carpentier en a découverte dans des lettres royales de 1411.

D'après M. Deloche, le vrai sens de l'épithète *dominicarius* et *dominicaria*, attribuée à un *mansus*, une *villa*, une *curtis*, doit s'entendre, contrairement à l'opinion de M. Guérard, d'un bien cultivé au profit particulier du seigneur, et libre de tout assujettissement, mais sans acception de supériorité quelconque sur d'autres propriétés, à la différence du *caput mansus* ou chef-manse.

Le caractère et l'importance de la division agraire appelée *baccalaria*, bachellerie, sont autres que Ducange l'avait cru : c'est une étendue égale à peu près au *mansus*, mais cultivée par des jeunes gens, fils de serfs ou colons, non par un ménage de deux époux.

Entre autres détails de la vie sociale, le *Cartulaire de Beaulieu* nous montre des donateurs d'immeubles stipulant, d'une manière absolue, le droit d'asile dans les maisons et les terres qu'ils cédaient à l'abbaye ; la fin du monde, mentionnée dans les actes, une fois, 400 ans avant l'an 1000, et deux fois après cette date solennelle ; la tradition des terres formulée par le don d'un clou de cheval, symbole tout à fait nouveau pour la science.

Du cadre local et provincial jaillissent quelques lumières sur les grands faits sociaux qui composent, du IXe au XIIe siècle, l'histoire nationale. Entourée de hauts et puissants voisins qui devenaient ses amis ou ses adversaires, suivant le caprice de leurs passions ou le calcul de leurs intérêts, l'abbaye de Beaulieu était alors un théâtre de luttes : aujourd'hui c'est un observatoire d'où l'on peut suivre les mouvements du monde gallo-romain qui se décompose autour d'elle, du monde féodal qui est à son apogée, du monde monarchique dont l'avénement se prépare avec une persévérance qui profite de tout et que rien n'ébranle, et déjà sous les couches profondes de la société, on peut voir poindre le tiers État, qui fera un jour la loi au clergé, à la noblesse, à la royauté.

Héritage de Rome, le code théodosien survit encore dans le Limousin, au Xe siècle, comme la langue, les monnaies et les mœurs, mais sapé de proche en proche par la coutume provinciale et l'usage local. La justice n'est plus exclusivement une émanation de l'autorité publique : attribut de la propriété territoriale, elle est rendue ici par les seigneurs, là par les abbés ou leurs agents.

De nobles familles sont en contact avec l'abbaye : dans le Limousin, ce sont les Turenne, célèbres pendant six cents ans ; dans le Quercy, les Castelnau. Trop puissants feudataires, ils oppriment bientôt les moines dont leurs terres relevaient et qu'ils promettaient de protéger. Par le cours du temps ils nomment les abbés, administrent les biens, perçoivent les revenus, règnent et gouvernent despotiquement. La papauté seule peut

leur imposer ; de temps à autre, ils s'inclinent sous ses arrêts, mais en conservant des rancunes qui un jour pousseront peut-être les Turenne dans les rangs de la réforme où ils entraîneront le peuple.

De son côté, la royauté enveloppe du même réseau de domination progressive l'Église, la noblesse et le peuple. Ses ordonnances modifient l'exercice et amoindrissent l'importance des justices seigneuriales au profit des sénéchaux et baillis, bientôt au profit des cours de parlement. Elles ne s'arrêtent que devant l'inviolabilité de la justice privée inhérente à la propriété du sol ; mais où la loi s'arrête le fonctionnaire outre-passe ; des empiétements continus, manifestes ou souterrains, minent petit à petit la souveraineté féodale.

Quant au peuple, tour à tour protégé et exploité, tout en se résignant à une situation générale d'infériorité où la religion lui montre l'arrêt immuable de Dieu, il ourdit aussi, avec une patiente et habile persévérance, la longue conspiration de son affranchissement. C'est un des chapitres les plus curieux de l'ouvrage de M. Deloche que le tableau des progrès qui conduisent une certaine catégorie de serfs à la liberté et au pouvoir par les offices. Un serf fiscalin, c'est-à-dire du domaine royal, à raison de ce titre un peu moins bas placé que les autres dans l'échelle de l'esclavage, est choisi par les abbés de Beaulieu comme serf-vicaire, c'est-à-dire intendant et juge inférieur d'une petite circonscription : ce choix l'affranchit de la glèbe. Son dévouement assure l'hérédité de la fonction à son fils qui ne porte que le titre de vicaire, toujours régisseur et juge. Le petit-fils commence à se redresser et soulève une discussion

avec l'abbé, son seigneur, sur le cérémonial de l'hommage. Encore une génération, et le descendant du serf fiscalin plaidera avec l'abbé sur la juridiction et les attributions de la vicairie, non plus, comme un inférieur, devant l'abbé lui-même, mais d'égal à égal, devant des arbitres choisis par les deux partis. On accusait alors l'insolente ambition de l'officier en charge : en langage actuel on dirait que le talent a triomphé du capital.

Au-dessus de toutes ces luttes intestines d'homme à homme, de terre à terre, de classe à classe, qui caractérise la période féodale, planait dans les masses populaires, comme l'idéal des âmes, l'image de la patrie française. Nulle part plus qu'au centre de l'ancienne Gaule n'était vivace cet instinct de nationalité qui devait, bientôt après, se personnifier dans l'héroïque Jeanne d'Arc. Longtemps les habitants du Limousin, du Périgord et du Quercy — et ceci est un grand honneur pour leur mémoire, — ne pouvant pardonner à la mémoire du roi Louis IX qui, par le traité de 1259, les avait cédés à Henri III d'Angleterre, ne le tinrent pas pour saint, bien qu'il eût été canonisé, et refusèrent de célébrer sa fête. Lorsqu'en 1361 les consuls de Beaulieu durent, en exécution du traité de Brétigny, prêter serment d'hommage et d'obéissance au représentant d'Édouard III, ils protestèrent formellement ne « vouloir déroger aux droits d'aucuns de leurs seigneurs, et par exprès n'être *tenus audit homaige que sur le commandement du roy de France*, et qu'ils rendraient iceluy sans s'obliger d'armer pour le roy d'Angleterre ny passer la mer avec luy. »

M. Deloche, sans rompre l'unité de son plan, n'a pas

manqué de signaler, par quelques traits discrètement empruntés à l'histoire de son abbaye postérieurement au cartulaire, le vigoureux esprit de nationalité qui conciliait, dans une mesure que nous devons regretter d'avoir perdue, la personnalité provinciale avec l'unité française. Vous saurez gré à l'érudition d'avoir remis en honneur les vieux et nobles titres du patriotisme.

L'histoire nous mène droit à la géographie.

## II. — GÉOGRAPHIE.

M. Deloche s'est proposé de reconstituer, en prenant appui sur le *Cartulaire de Beaulieu* principalement, commenté par les documents inédits accumulés dans nos grandes collections publiques, l'état social du *pagus* ou *orbis Lemovicinus*, du IXe au XIIe siècle de l'ère chrétienne. Il est parvenu, en effet, à présenter, dans un texte savamment raisonné, et puis dans une belle carte, les limites du *pagus* rapprochées de celles du diocèse ; il a ensuite inscrit à leur place, toutes les subdivisions principales, les *pagi minores*, les vicairies, les centaines avec leurs limites : sur ce champ il a semé d'une main attentive le nom de cinq à six cents localités dont l'existence, à cette date reculée, lui a paru authentique. Ce double travail, la carte surtout, est le premier de ce genre qui ait été fait sur une aussi grande échelle, et c'est un progrès dans la géographie historique du moyen âge que l'auteur recommande avec confiance à votre bienveillant examen.

En reprenant par le détail les principales questions abordées par M. Deloche, nous trouvons d'abord, après les innombrables variations du nom qu'ont porté la ré-

gion du Limousin et ses habitants, les limites du *pagus Lemovicinus*. Il ne se range pas sans réserve au principe, généralement admis par les savants, de la concordance entre les divisions ecclésiastiques et les divisions civiles et politiques; s'il admet que d'ordinaire les diocèses coïncident à peu près avec les anciennes cités de la Gaule, il constate que l'esprit d'expansion sacerdotale a fréquemment modifié ces limites, et il met au-dessus des témoignages des pouillés diocésains ceux des itinéraires romains et de la numismatique; il contrôle, en un mot, les présomptions *à priori* de conformité par les renseignements authentiques qui peuvent les rectifier ou compléter. Le *pagus Lemovicinus* lui fournit l'occasion d'appliquer ce principe de saine critique. A ses yeux, la circonscription des diocèses de Limoges et de Tulle réunis, qui représentent l'ancien diocèse de Limoges , reste en deçà des limites de l'ancien pays limousin. Le diocèse de Périgueux a empiété sur son voisin, comme l'établit l'étude des itinéraires d'Antonin, de la Table de Peutinger, et d'une monnaie mérovingienne.

Au sujet de quelques divisions et titres à la fois géographiques et historiques, tels que le comté du Limousin, les marquis qui commandaient à la marche limousine, les comtes et les vicomtes de Turenne, M. Deloche fixe les origines, l'étendue du territoire et de l'autorité, les noms des seigneurs, leurs rapports pacifiques ou militants entre eux et avec l'abbaye de Beaulieu : nous glissons sur ces détails pour appuyer sur la découverte de toutes les divisions locales connues sous le nom de *pagi minores*. Cette sorte de circonscription, que les

périodes celtique, romaine et mérovingienne avaient léguée au moyen âge, se retrouve dans le Limousin comme dans le reste de la France, et donne naissance dans les temps modernes au vocable plus indéterminé de *pays*, d'où dérive le mot de *paysan*, noble appellation qui a reçu de la bouche des citadins et des courtisans une nuance regrettable de ridicule et de grossièreté, tandis que l'appellation de *pagès*, contraction directe de *pagensis*, a pris, avec plus de raison, dans le midi de la France, le sens de petit propriétaire, cultivant fièrement son bien. Dans le Limousin, M. Guérard n'avait signalé que cinq *pagi minores :* notre auteur en énumère dix-huit, et vingt-deux même en en comptant quatre autres qui figurent dans des actes postérieurs au XII^e siècle ; il en assigne la position géographique et la synonymie dans le vocabulaire de nos jours. Tout en mentionnant l'opinion, qui donne pour cause première aux *pagi minores* d'anciennes peuplades gauloises, comme le pensait M. Guérard, et des circonscriptions mérovingiennes, suivant l'opinion de M. Le Prévost, M. Deloche en indique quelques autres, telles que l'importance d'un *Castrum*, la célébrité d'une église, même la configuration du sol, etc., ce qui tendrait, nous semble-t-il, à réduire, dans certains cas, leur étendue aux proportions d'un canton plutôt que d'un arrondissement.

Au-dessous des *pagi minores* venaient, dans le centre de la France, comme sur toute l'étendue de la Gaule, à titre de subdivisions de la cité, les vicairies (*vicariæ*), et les centaines (*centenæ*). Pour les vicairies, ou vigueries, comme on dit plus tard, M. Guérard en

avait connu 9 dans le Limousin, notre auteur en a découvert 35 nouvelles, plus 4 centaines : entre ces 48 ressorts, il partage le grand *pagus* entier, et embrasse, de 823 à 1096, une période de 270 ans, la plus longue que l'on puisse signaler, pense-t-il, en aucune contrée de la Gaule. Il en marque la place, et même les limites précises pour un grand nombre, surtout dans la zone méridionale, tandis que dans la zone septentrionale, pour laquelle les documents de l'époque carlovingienne sont plus rares, il a dû adopter les séparations naturelles formées par les cours d'eau profonds, les chaînes de montagnes ou de hautes collines, les régions naturelles, les traditions historiques. Il établit, contrairement à l'opinion de quelques auteurs, que la centaine était distincte de la vicairie, quoique se confondant quelquefois, et que l'une et l'autre ne concordaient pas de droit avec les divisions ecclésiastiques analogues, telles que les archiprêtrés, qui ne coïncidaient pas davantage avec les *pagi minores*. L'ordre temporel et l'ordre spirituel s'étaient constitués séparément, suivant leurs besoins propres, et leur accord, bien que fréquent, n'était pas de règle absolue.

Les dernières subdivisions que M. Deloche ait rencontrées dans son *Cartulaire*, sont l'*aicis* et l'*arum*, mais elles y sont très rares, tandis qu'on les trouve communément dans les titres de l'Auvergne, du Velay, de Forez et du haut Rouergue. Leur caractère varie suivant les temps et les lieux, d'ordinaire parfaitement distinct de tout autre, quelquefois se confondant avec la vicairie ou avec une région naturelle.

L'auteur étend ses investigations sur le haut et bas Limousin, et à l'occasion de cette dernière contrée, la ville de Tulle trouve dans l'un de ses enfants un zélé défenseur de sa prééminence administrative au nom de quartiers de noblesse qui remontent aux temps voisins de Charlemagne. Il consacre aussi un long et intéressant chapitre, qui relève de la science archéologique, à la description de l'ancienne église du monastère de Beaulieu, connu sous le nom de *Moustier*. Dans cette église, classée parmi les monuments historiques, le portail méridional de l'église supporte un magnifique tableau de pierre, comme on en trouve dans plusieurs églises d'abbayes construites du XI^e au XII^e siècle sous l'influence de l'école bourguignonne : on sait qu'elle régnait à Cluny, maison mère des abbayes bénédictines, et particulièrement de celle de Beaulieu, durant cette période de son histoire.

Du Limousin M. Deloche passe au Quercy, dont il a scruté la topographie historique avec le même soin. Il établit successivement les nombreuses variantes du nom des habitants du Quercy et de leur capitale, les limites du *pagus* ou *orbis Cadurcinus*, conformes cette fois à celles du diocèse, le caractère et l'étendue du comté de Quercy, les subdivisions inférieures de *vicairies*, *aïces* et *centaines*, et en outre celles de Quercy blanc et Quercy noir, haut et bas Quercy, de *Causse*, *Ségala* et *Fromental*.

Avant de parler de ces dernières, l'on me permettra de rectifier une légère inexactitude qu'a commise M. Deloche, en reportant à M. de la Saussaye seul la publi-

cation, à la date de 1851, d'une inscription découverte à Rodez en 1838 (1) : c'est M. Boissonnade, architecte du département de l'Aveyron, qui décrivit le monument en 1841 (2), et M. H. de Barrau qui en publia l'inscription l'année suivante (3); je l'ai moi-même reproduite dans mon *Mémoire sur la période romaine dans le Rouergue*, qui remonte à 1842 (4). Ce n'est donc que dix ans après nous que M. de la Saussaye lui a donné, dans la *Revue numismatique* (5), une publicité nouvelle (6), beaucoup plus retentissante, je me plais à le reconnaître.

Sur les divisions régionales de *Causse* et de *Ségala*, M. Deloche explique avec justesse que dans le Quercy comme dans le Rouergue et la haute Auvergne, ces désignations s'appliquent, ainsi qu'il le dit, la première aux terres calcaires, la seconde aux terres cultivées en seigle. Mais dans ces dernières provinces elles ne sont pas d'usage seulement au voisinage du Quercy, comme il le suppose, car elles sont générales, du moins dans tout le Rouergue, et constituent la principale di-

(1) Elle est ainsi conçue :

SATVRNI..
DIVON...
CADVRC..

(2) *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, tome II, p. 339.

(3) Même recueil, tome III.

(4) *Annuaire du département de l'Aveyron*, pour 1842.

(5) Année 1851.

(6) Encore croyons-nous pouvoir affirmer de mémoire, que M. le baron Chaudruc de Cruzannes a discuté ce monument dans l'un de ses savants mémoires sur les antiquités gallo-romaines du Quercy.

vision du territoire. On le comprendra facilement si l'on remarque que les terres calcaires se prêtent toutes à la culture du froment, tandis que celles où domine le seigle sont de nature granitique et schisteuse, ou même volcanique en Auvergne, mais à des altitudes inaccessibles au froment (1). La division régionale repose en conséquence sur deux caractères concordants : la géologie et la culture, et par là devient très importante.

Notre confrère n'apprécie peut-être pas toute l'importance de cette division régionale, lorsqu'il ajoute : « que ces divisions, tirées de simples différences dans la constitution géologique, dans la culture du sol et dans la production, n'ont aucun caractère ethnique ni aucun intérêt historique. » Il avait dit précédemment avec plus de vérité que « les populations du centre de la France semblent emprunter au roc sur lequel elles vivent le caractère de dureté et de résistance qui est leur trait distinctif. » Il constatait ainsi, avec une vérité parfaite, l'harmonie qui existe entre un sol et ses habitants, harmonie qui produit à la longue des variétés de race dotées de caractères propres et d'un rôle historique spécial. Quiconque a vu de près les pays qui présentent ce contraste de terrains calcaires et de terrains primitifs, sait combien y diffèrent le relief du sol, la distribution des eaux, l'aspect et la nature de la végétation, les formes du bétail, la physionomie, les allures et les habitudes de la population, l'économie

(1) Par l'addition de la chaux, les terres à seigle deviennent terres à froment.

rurale tout entière. Aucune diversité d'origine ne résiste longtemps à l'influence suprême du milieu où se puise la vie matérielle.

Je suis ainsi conduit à signaler un autre point de contact entre l'érudition et l'économie politique que je regrette de voir passer sous silence, même par un mot d'allusion, une simple note, dans l'œuvre de M. Deloche, quoique à vrai dire, il n'ait fait que suivre la tradition de ses maîtres : je veux parler des lois naturelles qui président à la distribution des habitants sur le sol, à la naissance, au développement et au progrès des villes, à la densité des populations. Si j'ouvre une carte du pays limousin ou tout autre, je trouve, à mille ans en arrière, une multitude de demeures isolées ou agrégées, échelonnées depuis le château et la ferme rurale jusqu'à la capitale de province, en série de hameaux, de villages, de bourgades, de bourgs, de villes (1). Pourquoi ces demeures sont-elles établies plutôt sur un point que sur un autre ? Pourquoi les unes sont-elles restées isolées, tandis que les autres ont formé des ruches remplies de laborieux essaims de colons, de marchands, d'artisans ? Pourquoi certaines survivent-elles au bout de dix siècles, tandis que leurs voisines ont disparu ou ne présentent que des ruines ? Est-ce le hasard de la fatalité ou le caprice des hommes qui a établi et réglé ces diverses destinées ? Non, messieurs, le sort de chacune d'elles a dépendu de

(1) Le vocabulaire latin dans le moyen âge était fort varié pour ces éléments primitifs des agrégations rurales : *mansus* (d'où le *mas* du midi) *mansiunculus*, *mansionile*, *caput-mansus*, *caput-mansionile*, *bordaria*, *baccalaria*, *villaria*, *villa*, *curtis*, *castrum*, *castellum*, *etc...*

lois naturelles qu'il est possible de constater dans le passé, et de traduire en leçons pour l'avenir. La raison d'être de ces stations humaines, et l'importance numérique de la population qui s'y est rassemblée, dérivent d'une multitude de causes : la beauté du site, la présence des matériaux de construction, la fertilité du sol, l'abondance ou la qualité des eaux, les rives navigables d'un fleuve, un port sur le littoral de la mer, l'escarpement qui préserve des inondations, la force stratégique, le voisinage protecteur de quelque puissance, résidant en un camp, un château, une abbaye, la dévotion envers un tombeau ou une église, le passage des voyageurs à protéger, servir ou dépouiller, etc. Dans un autre ordre d'idées on peut citer encore, comme causes premières des établissements humains, la proximité de centres déjà existants, les convenances de l'exploitation agricole ou industrielle, le morcellement des héritages, la facilité des transports, les foires et les marchés. Ces dernières causes, en qui domine le caractère économique, ont agi le plus puissamment sur les lignes de contact entre les régions naturelles qui diffèrent par la constitution géologique ou l'altitude. Aux nœuds d'intersection, la loi suprême des échanges s'est révélée en traits saillants, en ganglions sociaux, si j'osais emprunter cette image à la physiologie de la circulation nerveuse. Il semble que les populations, invitées au troc de leurs produits par la variété de leurs ressources et de leurs besoins, se sont avancées les unes vers les autres, et à leur point de rencontre se sont fondés des boutiques et des comptoirs qui, en grandissant, sont devenus des villages, des bourgs et des

villes. Nous trouvons la trace de cette origine à Beaulieu même, où M. Deloche nous montre, au début des annales de l'abbaye, des ouvroirs, *operatoria*, sorte de magasins, dit-il, ou entrepôts publics affectés au commerce et notamment à la vente des étoffes de France (*panni Franciæ*), c'est-à-dire des pays au nord de la Loire. Dans la convenance de ce site pour les échanges se trouve un principe de développement antérieur peut-être et même supérieur à l'influence propre de l'abbaye même (1). Constater avec soin ces faits, remonter à leurs causes multiples, assigner à chacune d'elles sa part véritable dans l'histoire des lieux habités, ce serait pour la sagacité du géographe et de l'historien, une source inépuisable d'explications curieuses et de leçons historiques que consulterait avec fruit l'art si peu avancé encore de la colonisation. Dans les pays où de jeunes sociétés fondent leurs assises, les mêmes problèmes se présentent qu'à l'origine de nos vieilles sociétés. Et quel meilleur enseignement sur la manière de peupler les mondes nouveaux que le récit du peuplement progressif de l'ancien monde! Au sein de l'admi-

(1) Je ne méconnais pas du reste l'influence des abbayes pour la formation des villages. Me trouvant en Suisse l'an dernier, un jour de grande fête, à Notre-Dame d'Einsiedeln, lieu de célèbre pélerinage, j'ai pu saisir sur le vif un tableau des temps passés. J'ai vu comment la seule affluence des pélerins multiplie les bazars, les cabarets, les auberges, les maisons destinées aux malades et aux curieux; comment les ressources de toute nature affluent au niveau des besoins, et fixent une population qui trafique à la fois de chapelets et de parures, d'images pieuses et de vivres appétissants. Le commerce, greffé sur la dévotion, a créé une ville importante qui s'accroît d'année en année.

nistration algérienne, comme moi-même au cœur de la colonisation, M. Deloche a pu constater quelle incertitude règne sur les conditions propices à l'assiette des villages et à la distribution des fermes, et combien de fois de mauvais emplacements ont entraîné des échecs. Que la mémoire de l'administrateur vienne donc désormais en aide aux recherches de l'écrivain !

Dans le cadre plus restreint où il s'est volontairement tenu, M. Deloche a fait preuve d'éminentes aptitudes pour les recherches d'érudition. Connaissance familière des sources originales et des grands auteurs, méthode lumineuse d'exposition et de discussion, sobriété de digressions et d'hypothèses, indépendance d'esprit alliée à la reconnaissance envers ses maîtres, et la bienveillance envers ses émules : on trouve en lui ces mérites divers qui préparent les solides renommées parmi les savants que charment de telles études, groupe peu nombreux peut-être, mais où la qualité supplée avec tant d'éclat au nombre. Quant à la sûreté magistrale de la critique érudite, ce talent suprême qui met le sceau à tous les autres, ma propre incompétence m'ôte le droit d'émettre une opinion, mais j'incline fort à croire à l'exactitude des résultats affirmés par notre confrère, connaissant sa manière de travailler à la fois consciencieuse et passionnée. Les dissertations qui font une partie essentielle du *Cartulaire de Beaulieu* attestent au surplus avec quels soins scrupuleux ont été interrogés et contrôlés les textes.

Aussi votre rapporteur croit-il pouvoir dire que cette œuvre, fruit de neuf années de laborieuses recherches, ajoutera un nouveau titre, et des plus importants, à

ceux qui ont marqué, avec honneur, en peu d'années, la carrière scientifique de M. Deloche (1), et lui ont valu, par deux fois, les suffrages de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (2).

Il aura accru, dans une proportion notable, la somme des connaissances que nous possédions sur une des principales provinces de la France centrale, dont l'état géographique au moyen âge, les institutions, les offices, les mesures étaient presque entièrement ignorés (3); il aura éclairé de quelques rayons nouveaux les origines de la société moderne : c'est assez pour valoir à ses travaux la haute estime de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la géographie et de l'histoire, la vôtre particulièrement.

(1) Voir note B sur les *Travaux historiques et géographiques de M. Deloche.*

(2) Depuis la lecture de notre rapport, la même Académie a décerné à M. Deloche le second prix Gobert pour le *Cartulaire de Beaulieu;* confirmation éclatante de nos propres appréciations.

(3) Voir note C sur la *Bibliographie du Limousin.*

---

## Note A.

*Cartulaires d'Abbayes récemment publiés.*

Cartulaire de Saint-Père de Chartres, par Guérard; 2 vol. in-4, 1840.

Cartulaire de Saint-Bertin, par Guérard; in-4, 1840.

Polyptique de l'abbé Irminon (abbaye de Saint-Germain-des-Prés), par Guérard; 2 vol. in-4, 1844.

Cartulaire de Notre-Dame de Paris, par Guérard; 4 vol. in-4, 1850.

Cartulaires de Savigny et d'Ainay, par Aug. Bernard; 2 vol. in-4, 1853.

Cartulaire de Saint-Victor de Marseille, commencé par Guérard, et terminé par Natalis de Wailly, avec le concours de Léopold Delisle et Jules Marion; 2 vol. in-4, 1857.

Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu en Limousin, par Max. Deloche; in-4, 1859.

Archives de Reims, par Varin; 10 vol. in-4.

Ces volumes font partie de la collection des Documents inédits de l'histoire de France. En dehors de cette collection ont été publiés :

Cartulaire de l'Yonne, par Quantin; in-4, 1854. Auxerre.

Cartulaire de l'ancien diocèse et de l'arrondissement de Carcassonne, par Mahul; 2 vol. in-4, 1857.

Cartulaire de Notre-Dame-des-Vaux de Cernay, par Merlet; in-4, 1858. (Sous les auspices et aux frais de M. le duc de Luynes.)

Si l'on se rend compte de la situation géographique des divers

établissements religieux dont les Chartes ont été ainsi publiées et commentées, on reconnaît que

Six appartiennent à la région septentrionale de la France :

Saint-Bertin, à Saint-Omer dans l'Artois ;
Saint-Père de Chartres, dans le Chartrais ;
Reims, en Champagne ;
Notre-Dame de Paris, en l'Ile-de-France ;
Saint-Germain-des-Prés, *ibidem*.
Notre-Dame-de-Vaux de Cernay, *ibidem*.

Deux à la région orientale :

Diocèse d'Auxerre, Savigny, et Ainay dans le diocèse de Lyon.

Un à la région centrale :

Beaulieu, dans le Limousin.

Deux à la région méridionale :

Saint-Victor de Marseille ;
Diocèse de Carcassonne.

On voit quels vides restent à combler. M. Deloche fait connaître que le cartulaire de l'abbaye de Cluny a été l'objet d'études préparatoires qui en permettent la prochaine publication. Nous aimerions à apprendre une pareille bonne nouvelle à propos du monastère de Conques, dans le Rouergue, un des plus anciens et des plus célèbres de la Gaule chrétienne. La Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron possède l'original de la charte que délivra à l'abbaye de Conques le roi Louis le Débonnaire, en 820, ainsi que plusieurs autres titres précieux. A l'aide des archives du département, et surtout de la collection Doat à la Bibliothèque impériale, il serait possible à un savant en ces matières, de reconstituer les annales d'un couvent dont les abbés, assimilés aux évêques, ne relevaient que du pape, portaient la mitre et l'anneau, nommaient à 117 bénéfices, dont 44 seulement en Rouergue et

les autres disséminés en 17 diocèses de France, 3 diocèses d'Italie, 1 d'Espagne, 1 d'Angleterre.

La Domerie ou maison hospitalière d'Aubrac, sur les confins de l'Auvergne, des Cévennes et du Rouergue, dans un pays couvert de neiges pendant huit mois de l'année, fournirait aussi le sujet d'une importante publication.

## Note B.

*Ecrits historiques et géographiques de M.* Deloche.

*Etienne Baluze*, sa vie et ses œuvres ; in-8, 1856, Paris.

— *Questions de géographie antique concernant les* Lemovices, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1856, et comprenant une préface et deux mémoires dont les titres suivent :

1° *Les Lemovices de l'Armorique* mentionnés par César (publiés dans le tome XXIII des Mémoires de la Société des antiquaires de France). In-8, avec carte, 1857.

2° *De l'emplacement du quartier d'hiver assigné par César à deux de ses légions, chez les Lemovices de l'intérieur. — De la ville romaine de Tintignac.* (Ce travail est destiné à être publié dans le Recueil des mémoires de l'Académie consacré aux savants étrangers.)

— *De la forêt royale de Ligurium*, mentionnée dans le capitulaire de Kierski (an 877), (publié dans le tome XXIV des Mémoires de la Société des antiquaires de France). In-8, avec carte, 1859.

— *Etudes sur la géographie historique de la Gaule dans le moyen age.* Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1857. (En cours de publication dans le Recueil des savants étrangers.)

— *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu en Limousin.* In-4,

avec carte, 1859. — (Fait partie de la collection des Documents inédits de l'histoire de France; a reçu le second prix Gobert.)

— *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, suivie de *Considérations générales sur le monnoyage mérovingien* (en cours de publication dans la *Revue numismatique*, 1857-1860), in-8 avec sept planches.

## Note C.

*Documents et écrits relatifs à l'histoire et à la géographie du Limousin* (1).

### § I. — Sources.

*Gaufredi Vosiensis* (de Vigeois) prioris Chronicon, apud Ph. Labbeum, Biblioth. nova manusc., t. II, p. 281.

*Ademari Cabanensis commemoratio abbatum Lemovicensium* basilicæ S. Martialis apostoli, ap. Ph. Labbeum, in Nova bibliotheca manuscriptorum, tome II.

—*Radulphus Diceto*, continuatio Chronicæ Ademari Cabanensis.

*Archives* de Limoges — (mairie, département, évêché, cour impériale), — de Beaulieu (manusc. de la Bibl. imp., inv. manusc.).

*Les Coutumes de Limoges* (publiées, une partie dans le *Limousin historique*, l'autre partie dans l'*Histoire du Limousin* (*la Bourgeoisie*), deux ouvrages de M. Leymarie, où se trouvent reproduites beaucoup d'autres pièces originales.

*Pouillé du diocèse de Limoges*, dans les manuscrits de l'abbé Nadaud, déposés au séminaire de Limoges.

(1) Il est sans doute inutile de dire que nous ne donnons que la bibliographie spéciale du Limousin, et que l'on trouve des faits relatifs à cette province, épars dans les histoires des provinces limitrophes, et dans les livres généraux d'histoire et de géographie.

*Cartulaire de Beaulieu*, manuscrit original appartenant à M. de Costa. — 2 copies à la Bibliothèque impériale.

Jean Maurat. Cahier manuscrit classé dans la collection manuscrite de la Bibliothèque impériale, dite *Résidu de Saint-Germain*.

## § II. — Imprimés.

Collin. Table chronologique et historique des événements arrivés en Limousin, 1666, 2 feuilles in-fol.; Limoges.

— Lemovici multiplici eruditione illustres, etc. In-8, 1660. Limoges.

— Beatorum Amandi et Juniani anachoretarum vitæ, 1657, in-4; Limoges.

— Histoire des saints principaux du diocèse de Limoges. In-18, 1672. Limoges.

Maldamnat (pseudonyme de Beaufort). Remarques sur lez faussetez de la *Table historique et chronologique* de Collin. In-8, 1668.

Justel (Christ.). Histoire généalogique de la maison de Turenne. In-folio (xvii^e siècle).

Bonaventure Saint-Amable. Histoire de la vie et de l'apostolat de Saint-Martial, 3 vol. in-fol., 1676, 1683 et 1685.

Baluze. *Historia Tutelensis*. In-4, 1714. Parisiis.

— *Miscellanea*, 4 vol. in-fol. Lucques, Mansi.

— Dissertatio de sanctis Claro, Laudo, Ulfardo et Baumerdo. In-8, 1656. Tutelæ.

— Vitæ paparum Avenionensium, 2 vol. in-4. Parisiis, 1693.

— Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, 2 vol. in-fol., 1708. Paris. Ouvrage contenant des notices historiques sur la généalogie des papes et cardinaux du Limousin.

Calendrier civil et ecclésiastique du Limousin. In-24, 1762-1793. Un volume par an. Limoges.

Indicateur du diocèse de Limoges ; 1 vol. in-12, publié pour la première fois en 1771, et réédité en 1788 par l'abbé Legros.

Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges, 1775-1795.

Baraillon. Recherches sur les *Cambiovicenses* (Chambon et Combraille). In-8, 1800.

Legros (l'abbé). Recherches historiques sur l'église de Saint-Michel-des-Lions, à Limoges, publié en 1811. In-12. Limoges.

Béronie et Vialle. Dictionnaire du patois du bas Limousin, in-4. Tulle (sans date, mais dédié au baron Finot, préfet de la Corrèze sous le premier empire).

J.-J. Juge. Description pittoresque d'une métairie dans le département de la Haute-Vienne. In-12, 1806. Limoges.

— Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges après une cinquantaine d'années (1re édition ?) ; 2e édition, in-8, mai 1817. Limoges.

Rougier-Chatenet. Statistique de la Haute-Vienne. In-4, 1808. Paris (1).

Duroux. Essai historique sur la sénatorerie de Limoges. In-8, 1814. Limoges.

Allou. Description des monuments de la Haute-Vienne. In-4, 1821. Paris.

Barny de Romanet. Histoire de Limoges et du haut et bas Limousin, mise en harmonie avec les points les plus curieux de l'histoire de France sous le rapport des mœurs et des coutumes. In.8, 1821. Limoges.

Jouillieton. Histoire de la Marche (Limousin) ; 2 vol. in-8, 1814.

(1) Ouvrage cité quelquefois sous le nom d'Olivier Texier, préfet de la Haute-Vienne à l'époque de la publication.

Gaujal (baron de). Mémoire sur un tombeau et un bas-relief qu'on voyait dans l'église démolie de Saint-Martial de Limoges. In-8, 1833. Limoges. (Reproduit dans le 3e volume de ses *Etudes historiques sur le Rouergue*, Paris 1859.)

Tripon. Historique monumental de l'ancienne province du Limousin. Grand in-4, 1837. Limoges.

Leymarie. Le Limousin historique ; 1 vol. in-8, 1837, 1839, Limoges.

— Histoire du Limousin. La Bourgeoisie. 2 vol. in-8, 1846. Limoges. (Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

Texier (l'abbé). Vie de saint Israël et de saint Théobald. In-18, 1841. Limoges.

— Essai historique sur les émailleurs et les argentiers de Limoges, in-8, 1843. Poitiers.

— Histoire de la peinture sur verre en Limousin. In-8, 1847. Limoges.

— Manuel d'épigraphie, suivi du Recueil des inscriptions limousines. In-8, 1851. Poitiers.

Borie (Victor). Application du système métrique décimal dans le département de la Corrèze. In-8, 1840. Tulle.

Marvaud. Histoire du bas Limousin, 2 vol. in-8, 1842. Tulle.

Ardant (Maurice). Essai historique sur les émaux, les émailleurs de Limoges et les procédés de fabrication en usage à Limoges. In-8, 1842. Limoges.

— L'Indicateur limousin, ou Guide de l'étranger à Limoges. In-8, 1848. Limoges.

— Émailleurs et émaillerie de Limoges. In-12, 1855. Limoges.

— Emailleurs limousins. In-8, 1857. Limoges.

Arbellot (l'abbé). Chronique de Maleu, chanoine de Saint-Junien au xive siècle. In-8, 1847. Saint-Junien.

— Histoire de la cathédrale de Limoges. In-8, 1852. Paris.

— Revue archéologique et historique de la Haute-Vienne, ou Guide du voyageur en Limousin. In-18, 1852-1855. Limoges.

— et Du Boys. La biographie des hommes illustres de l'ancien Limousin. In-8, 1854. Limoges.

— Dissertation sur l'apostolat de saint Martial. In-8, 1855. Limoges.

Bonnélye. Essai sur l'histoire de Tulle. In-18. Tulle.

Dulery (l'abbé). Rochechouart. Histoires, légendes, archéologie. In-8, 1855. Limoges.

Deloche. Écrits divers. Voir note B, ci-dessus.

Ruben (Émile). Catalogue de la bibliothèque communale de Limoges, 2 vol. in-8. Limoges. 1859 et 1860.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, 9 vol. in-8, 1846 à 1859. Limoges.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse; 2 vol. in-8, 1847-1857. Guéret.

Bulletin de la Société historique et littéraire du bas Limousin; (2 livraisons seulement ont paru en 1857). Tulle.

Revue du Limousin. Nouvelle publication périodique éditée à Tulle; grand in-8. (Les trois premières livraisons ont paru en janvier, février et mars 1860.).

## § III. — Manuscrits modernes.

Nadaud, curé de Teyjac au XVIIIe siècle. — Déposés au séminaire de Limoges.

Legros (l'abbé). — Mélanges déposés au séminaire de Limoges.

Robert (père et fils), du Dorat. — Déposés à la Bibliothèque de Poitiers.

*Supplément à la Bibliographie historique et géographique du Limousin.*

N. B. — Notre mémoire était terminé et composé en épreuves, lorsque nous avons eu connaissance d'un Catalogue manuscrit de la Bibliothèque de l'abbé Texier, un savant Limousin : nous en profitons pour insérer les indications supplémentaires suivantes :

— Album historique et pittoresque de la Creuse, illustré d'un grand nombre de dessins; in-fol., 1843. Aubusson.

Alluand. Essai historique sur M. Juge de Saint-Martin. Limoges, 1827; in-8.

— Annales de la Haute-Vienne; 1810 à 1827.

— Annales de la Société d'agriculture, des arts et du commerce du département de la Corrèze.

— Annuaire de la Haute-Vienne, 68 vol.

Arbellot. Fragments du poëme de S. Martial. Paris, br. in-8.

— Notice sur le tombeau de saint Junien. Limoges, 1847, in-8.

— Voir aussi Dumont.

Ardant (Maurice). Saint-Pierre du Queyroix, de Limoges, in-8, 1851. Limoges.

Bertrand de Latour. Histoire de l'église de Tulle et de Notre-Dame de Rocamadour, traduite par Bonnélye. Tulle, in-8.

Berteaud (Albert). Extrait de la galerie des portraits des hommes célèbres de l'ancienne province du Limousin, broch. in-folio.

Besvieux. Brief discours de la deffaicte des Huguenots advenue le 10 juin 1588 au pays et comté de la Haute-Marche. Guéret, avril, 1855, in-8.

Cancalon. Essai sur les monuments celtiques du département de la Creuse.

Combet. Histoire de la ville et du canton d'Uzerche. In-8.

Cornuau. L'Indicateur du diocèse et de la généralité de Limoges. In-12, 1788. Limoges, Barbou.

Couturier (de Fournoux). Coutumes de la province et comté-pairie de la Marche; 2 vol. in-8. Clermont-Ferrand, Pierre Viallamé.

Des Moulins (Ch.). Rapport sur les églises de Saint-Eutrope et de Saint-Junien; in-8, 1848. Paris.

Dictionnaire complet du département de la Creuse. In-8, 1844, Aubusson, Langlade.

Dumont (Jh.). Annuaire du département de la Haute-Vienne, par l'abbé Arbellot; in-12, 1857. Limoges.

— Description historique des ci-devant provinces du Poitou, du Limousin et de la Marche; in-12. Paris.

Dutreix (J.-B.). Notice sur les mesures agraires du département de la Haute-Vienne, br. in-8. Limoges.

Fresneau. Notice historique sur l'église de la Souterraine. Broch. Limoges.

Fressinaux Saint-Romain. La question des communaux discutée devant le conseil général de la Creuse à sa session de 1854. Limoges, br. in-8.

Histoire de Brives-la-Gaillarde et de ses environs, recueillie successivement par quatre citoyens de cette ville. In-8, 1810, Brives.

Histoire de l'antique ville d'Ahun en la province de Marche. In-8, 1857. Clermont.

Inscriptions trouvées en plusieurs lieux du Limousin; broch.

Journal officiel du département de la Haute-Vienne. In-8, 1802, 1803.

Le Limousin historique, 1857-58. Limoges.

Meillet. Une excursion minéralogique en Limousin; in-8. Poitiers. 1858.

Notice sur le pélerinage d'Arliquet, paroisse d'Aix-sur-Vienne; in-8. Limoges. Barbou.

Notice historique sur N.-D. de Delpuech. Tulle, in-8.

Ravenet. Aperçu statistique de l'exposition de Limoges, en 1855. In-8, 1855. Limoges.

Recueil de poésies limousines de divers auteurs; in-8.

Richard. Recueil de poésies patoises et françaises, 2 vol. 1/2 in-12; Limoges, Chapoulard.

Roy-Pierrefitte. Histoire de la ville de Bellac; in-8. Limoges.

Société d'agriculture des sciences et arts de la Haute-Vienne, 31 vol. in 8.

Société des sciences naturelles et d'antiquités de la Creuse. In-8, 1838. Guéret.

Texier (l'abbé). Variétés limousines, avec tables; 2 vol. in-8.

Tripon et Ayma. Album historique du Limousin; dessins et illustrations par Tripon, texte par Louis Ayma; in-8. Limoges.

Variétés judiciaires de Limoges; in-4.

## OBSERVATIONS GÉOGRAPHIQUES

## SUR LE CARTULAIRE DE BEAULIEU.

---

A la suite du rapport de M. Duval sur le *Cartulaire de Beaulieu* par M. Deloche, M. Alfred Jacobs demande à présenter quelques observations relatives à la carte qui accompagne l'ouvrage, et au § III intitulé *Pagi minores*, dans le 1er chapitre du titre VI de l'introduction.

Dix-huit *pagi minores* figurent sur cette carte, et l'emplacement du chef-lieu de chacun d'eux est désigné par un signe particulier. La carte indique « *les limites du pagus Lemovicinus dans les temps antérieurs à la période carlovingienne et ses divisions territoriales aux* IXe Xe et XIe *siècles.* » Faut-il donc considérer ces dix-huit *pagi* comme des divisions du Limousin durant les IXe, Xe et XIe siècles, ainsi que le titre de la carte semble l'indiquer?

Quel est le caractère de ces divisions géographiques; est-il administratif? L'auteur paraît se prononcer dans ce sens (page CLX de l'introd.) puisqu'il dit : « La vicairie, après avoir formé dans le principe une circonscription territoriale où s'exerçait la juridiction d'un officier inférieur au comte et plus tard au vicomte, devint une division géographique subordonnée au *pagus* ou au *comitatus*, et dont la mention était très usitée dès les premières années du IXe siècle. » Quels sont les textes mentionnant cette subordination de la vicairie

au *pagus*, par conséquent ce caractère administratif du *pagus* au IXe siècle? Et si le *pagus* avait un caractère administratif, quels sont les fonctionnaires qui l'administraient?

Les dix-huit *pagi* réunis dans une même liste s'appliquent à des périodes très diverses de l'histoire du Limousin : le 1er (*Andecamulenses*), n'est mentionné que par une inscription publiée dans Gruter et reproduite par D. Bouquet (tome I, p. 130); le 6e figure seulement sur la Table de Peutinger : ils ne doivent donc prendre place que sur des cartes gallo-romaines. De même 8 et 10, *pagus Exandonensis* et *Leuci* ou *Legora*, mentionnés par le recueil des bollandistes, représentent peut-être des divisions contemporaines des vies de saints où ils sont cités ou des auteurs de ces vies; mais à quel titre figurent-ils sur une carte indiquant « *les divisions territoriales du Limousin aux* IXe, Xe *et* XIe *siècles?*

*Asnacensis*, *Brivensis*, *Nigermontensis*, *Torinensis*, *Usercensis* représentent à la fois, sur la carte, des *pagi minores* et des vicairies. Faut-il faire une différence entre ces *pagi* et ces vicairies du même nom? Ont-ils les mêmes limites, y a-t-il entre eux subordination?

Quant aux limites des vicairies si diverses d'étendue sur la carte, d'après quels documents ont-elles été déterminées? Par exemple, un espace de 3 kilomètres seulement sépare deux chefs-lieux, *Castelli* et *Cosaticum;* la vicairie *de Cosatico* a 10 kilomètres de long et 4 de large; la vicairie *de Pardaniaco* en a 45 de long et 24 de large; la première ne contient que 2 localités, la seconde 22; pourquoi cette différence? Puisque l'existence de cette vicairie *de Pardaniaco*, qui ne

se trouve en effet pas dans le Limousin, mais dans le diocèse de Bourges, a semblé douteuse à l'auteur, pourquoi lui avoir assigné ces limites et d'après quels textes lui attribue-t-on ces nombreuses localités? Même question pour les 42 autres vicairies ; sur quelles indications leurs limites et leur étendue ont-elles été fixées ?

Parmi les dix-huit *pagi minores*, il y en a plusieurs dont l'existence n'est pas justifiée : le triens BIAENATE PAGO et au revers LEMO, doit être lu *Biaenate* dans le pays limousin, et ne saurait suffire, pour attester l'existence d'un pays particulier auquel la petite localité de Beynat aurait donné son nom. — *Betrivus* est une lecture inexacte de *Betricus*, territoire de Bourges, d'autant mieux que le mot *urbs* y est joint : *ecclesia quæ vocatur capella, in urbe Betrico, in vicaria Pardaniaco*. L'auteur a fait lui-même cette observation (p. CLXIX, note). Pourquoi donc faire figurer cette vague mention parmi les pays du Limousin ; pourquoi constituer et marquer sur la carte avec des limites, sur l'appui de ce seul texte une *Vicaria de Pardaniaco* comprenant 22 localités, et quels témoignages donnent à supposer que Bort (arrond. de Boussac, Creuze) a pu en être le chef-lieu de ce prétendu *pagus Betrivus?*

Les indications sur lesquelles s'appuient plusieurs noms, *Cambolivensis*, *Jocunciacus pagus*, ne sont pas suffisantes pour pouvoir être vérifiées ; les voici : « *Mss. biblioth. impér. ancien fonds latin. — Mss. biblioth. imper. Dépôt des Chartes.* » Il eût été nécessaire de désigner les registres, cartons ou layettes où se trouvent ces actes, ainsi que leur numéro.

Pourquoi faire figurer dans une liste de *pagi minores*

*Solemniacensis ager* et *Vallariensis terminus?* *Ager*, *terminus*, *pagus*, sont des mots différents exprimant des idées différentes.

Que représentent donc ces dix-huit noms de *pagi minores*, qu'ont-ils de commun entre eux, quel lien les rattache, pourquoi les avoir réunis sur une même carte? Si M. Jacobs adresse ces questions à l'auteur du *Cartulaire de Beaulieu*, ouvrage d'ailleurs utile et remarquable, c'est que lui-même, dans de précédentes publications, a contesté l'opportunité de ces expressions *pagus major*, *pagi minores*, qui semblent attribuer au mot *pagus* une précision qu'au moyen âge il n'avait plus. On sait que ce mot, après avoir représenté une idée très définie dans les temps celtiques et à l'époque gallo-romaine, a pris dans la confusion du moyen âge le sens incertain et vague qui est resté au mot *pays*. N'est-il donc pas à craindre en appelant à cette époque *pagus major* la cité et le diocèse, grandes divisions de l'administration ecclésiastique et civile, et en lui subordonnant des listes d'autres *pagi*, qu'on ne fasse croire à une régularité et à une ordonnance qui n'existaient pas? Le mot *pagus* a été attribué dans les textes du moyen âge à toute espèce de territoires; parfois il nous restitue des divisions antérieures dont le souvenir était conservé par la tradition et qui souvent ont servi de base à des divisions nouvelles, vicairies, archidiaconés, comtés même; mais comme division, le *pagus* n'existait plus, et prétendre donner des listes de *pagi*, établir entre ces mentions confuses de la régularité, ce serait donner une idée fausse de notre Gaule du v^e^ au xii^e^ siècle. — Tel est le fait sur lequel M. Jacobs croit

devoir attirer l'attention de son savant collègue. — De plus est-il exact de dire que les *Fines* des itinéraires et de la *Table de Peutinger* donnent « avec une exactitude mathématique les bornes des peuples? » On sait que l'emplacement de plusieurs des stations appelées *fines*, parce qu'en effet elles étaient situées aux confins de plusieurs peuplades, n'a pas pu être retrouvé avec certitude. De plus, ces indications sont très peu nombreuses, car il y en a seize en tout, sur la Table et dans les Itinéraires, pour les cent quinze diocèses primitifs de la Gaule ; et dans ce nombre, deux seulement appartiennent au Limousin. Malgré leur rareté et l'incertitude de leur traduction, ces mentions offrent, quand elles se présentent, un véritable intérêt ; mais peut-on dire qu'elles forment un élément important de la reconstitution des limites qui séparaient les anciennes peuplades de la Gaule?

---

## RÉPONSE DE M. DELOCHE

### AUX OBSERVATIONS GÉOGRAPHIQUES

### SUR LE CARTULAIRE DE BEAULIEU.

---

Avant de discuter les observations ci-dessus, j'exprimerai ma reconnaissance et à la Société de géographie qui, sur la proposition de l'un de ses membres les plus éminents, a décidé qu'il lui serait rendu compte de l'*Introduction au Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, et à M. Jules Duval, notre savant confrère, qui a apporté,

dans la rédaction du rapport dont il s'était chargé spontanément, cette remarquable méthode d'exposition, ce talent d'écrivain qui lui ont valu un rang distingué dans les lettres, et enfin, cet esprit de fraternité bienveillante dont il convient, ce me semble, de ne jamais se départir dans l'appréciation des travaux de ses collègues.

J'aurais désiré répondre brièvement à M. Jacobs, mais l'on sait que souvent telle question ou telle objection qui s'est produite en peu de mots, nécessite des explications détaillées. Or, les questions et les objections sont ici en grand nombre, et comme plusieurs d'entre elles touchent aux principes même de la géographie historique au moyen âge, j'ai dû donner à ma réplique un certain développement. Ce développement, la Société me le pardonnera, je l'espère, en considérant que c'était le moyen le plus sûr de faire sortir du débat engagé quelque profit pour la science à laquelle s'appliquent spécialement nos études.

Pour mettre de l'ordre dans cette discussion, je divise les critiques de mon contradicteur en quatre catégories, concernant : la première, la délimitation des cités et l'usage des mentions de *Fines* existantes sur les Itinéraires ; la deuxième, les *pagi* et les vicairies en général ; la troisième, l'ensemble des *pagi* du Limousin ; la quatrième, certains *pagi* en particulier.

### 1° *De la délimitation des cités et de l'usage des mentions de* FINES.

Ce serait, il faut l'avouer, une étrange prétention que celle de délimiter les 115 diocèses de la Gaule por-

tées sur la Notice des provinces, au moyen des marques de limites inscrites sous le nom de *Fines*, dans les Itinéraires et la *Table de Peutinger*. Non-seulement ces *Fines*, stations placées sur la frontière de deux peuples, sont en petit nombre relativement aux cités, mais ils n'en désignent les limites que sur un seul point du périmètre, et ne peuvent dès lors déterminer leur configuration. Aussi, loin d'émettre la prétention qu'on m'attribue, j'ai dit que les pouillés des diocèses doivent continuer à servir de base à la délimitation des cités, (p. CXXXI et CXXXIV). J'ai seulement cherché à démontrer (et c'est là un point essentiel de la doctrine exposée dans cette partie de l'ouvrage) que, les pouillés étant de date assez récente (XIVe et XVe siècle, les plus anciens sont du XIIIe), il faut admettre à l'avance la possibilité de modifications survenues depuis le IVe siècle jusqu'à la rédaction des pouillés ; et que par suite, il importe de contrôler ces derniers à l'aide de documents plus anciens, savoir : les Itinéraires, la *Table de Peutinger*, les monnaies mérovingiennes et les monuments écrits des deux premières races. Il est bien évident que, là où les Itinéraires ne présentent pas de *Fines*, il n'y a point à s'en servir. Mais là où il en existe (et c'est le cas pour le Limousin qui en a deux, et le Quercy qui en a un), il faut, à mon sens, préférer ces indications à celles des pouillés, alors surtout qu'elles sont, comme dans mon travail, confirmées par des documents de divers genres. Or, c'est par le *Fines* situé entre *Augstoritum* (Limoges) et *Vesunna* (Périgueux), que j'ai été conduit à rattacher à la cité lémovique un territoire étendu, pris au diocèse de Péri-

gueux, et à prouver ainsi une exception remarquable au principe de la conformité des cités et des diocèses d'avant 1789. J'ai donc d'excellentes raisons pour voir dans les *Fines* un élément important pour la délimitation des cités.

La position des *Fines* est, dit-on, parfois incertaine : la seule chose à conclure de là, c'est que le premier soin du géographe doit être de fixer cette position, de s'entourer ensuite, comme je l'ai fait, des renseignements que les monuments numismatiques et autres peuvent fournir, afin d'arriver à un résultat aussi précis que celui que j'ai obtenu dans la description d'un vaste territoire représentant l'étendue de près de quatre départements.

### 2° *Des* PAGI *et des vicairies en général.*

Notre confrère demande quel est le caractère des *pagi;* en dehors du paragraphe de l'*Introduction au Cartulaire* relatif aux *pagi*, dans le paragraphe concernant les vicairies, il croit avoir découvert l'indice de cette opinion que les *pagi* avaient un caractère administratif; et, partant de là, il m'interroge sur les textes qui pourraient justifier mon opinion, et sur les officiers qui auraient administré ces *pagi.*

J'aurai d'abord l'honneur de rappeler à M. Jacobs que lui-même a reconnu son observation sur ce point mal fondée, mon Introduction ne contenant nulle part l'énoncé de l'opinion qu'il me prête aujourd'hui. Il était alors dans la vérité.

Je ferai connaître à la Société que j'ai eu l'occasion de traiter les questions générales concernant la géographie historique au moyen âge, et en particulier le

caractère des *pagi* aux diverses époques de notre histoire, dans un ouvrage étendu que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a honoré, en 1857, de la première médaille d'or au concours des Antiquités de la France, et dont l'impression a lieu dans la collection des *Mémoires des savants étrangers*, sous la surveillance de notre savant et vénéré président, M. Jomard. C'est pourquoi, en rédigeant cette partie de l'*Introduction au Cartulaire de Beaulieu*, pour laquelle des bornes assez étroites m'avaient été assignées, j'ai dû m'abstenir d'exposer un avis personnel touchant ces questions, et me référer au travail précité.

Il n'est pas une phrase, pas un mot du paragraphe des *pagi*, d'où l'on soit autorisé à induire que j'ai considéré ces divisions comme étant de l'ordre administratif.

Quant au passage du paragraphe des vicairies, où l'on a cru apercevoir l'expression de mon sentiment sur ce sujet, je n'ai rien dit non plus qui s'en rapproche. Après avoir, dans le paragraphe premier du 1er chapitre, délimité le Limousin, je me suis occupé, dans le paragraphe 2e, du *comté du Limousin*, circonscription du comte de la cité, « le seul comte, ai-je » dit, dont les monuments signalent l'existence dans » notre *pagus*. Sous les rois de la première race, LE LI- » MOUSIN, de même que la plupart, sinon la totalité DES » GRANDS PAYS OU DIOCÈSES de la Gaule, fut soumis au » gouvernement D'UN COMTE, COMES. » Enfin, dans le paragraphe 4e (*des Vicairies*, etc.), il est dit : « La vicairie, » après avoir formé, dans le principe, une circonscrip- » tion territoriale où s'exerçait la juridiction d'un offi-

» cier inférieur au COMTE et plus tard au vicomte, devint » une division géographique subordonnée au *pagus* ou » au COMITATUS et dont la mention était très usitée dès » les premières années du IXe siècle » (p. CLX). Il est clair, et toute personne exempte de préoccupation verra tout de suite, qu'il s'agit ici du vicaire, officier inférieur AU COMTE DE LA CITÉ ; que sa circonscription, la vicairie, était aussi inférieure au COMITATUS, c'est-à-dire à la cité lémovique. Cela n'a aucun rapport avec les *pagi* existant à l'intérieur du Limousin, du *comitatus Lemovicinus.*

Je suis ainsi dispensé de répondre aux questions de M. Jacobs qui sont la conséquence de suppositions erronées à l'égard du caractère des *pagi.*

« Faut-il, demande mon contradicteur, faire une différence entre les *pagi* et les vicairies du même nom ? ont-ils les mêmes limites ? »

Ces questions sont de celles sur lesquelles il est tellement facile de s'expliquer, que je m'étonne qu'elles me soient adressées. La différence entre les *pagi* et les vicairies de même nom est profonde : tandis que les *pagi* ont le caractère essentiellement *régional*, les vicairies font partie d'un ordre essentiellement *administratif.* *Pagi* et vicairies portent souvent la même dénomination, mais cela n'a rien qui doive étonner : on s'explique aisément que le *castrum* ou *vicus* principal de la contrée ait fréquemment communiqué son nom et à la division *régionale* et à la circonscription *administrative*, sans que cela préjuge en rien leur étendue et leur caractère respectifs.

En ce qui concerne les limites des *pagi* et des vicai-

ries, les *pagi* occupaient généralement une surface plus considérable que les vicairies, et s'étendaient même assez souvent sur plusieurs de ces dernières circonscriptions. On peut s'en faire une idée par cette circonstance que nous connaissons en Limousin 47 vicairies ou centaines, tandis que nous n'y trouvons que 18 *pagi*.

Il n'est pas exact de dire, comme M. Jacobs, que « *Asnacensis*, *Brivensis*, *Nigermontensis*, etc., représentent à la fois, sur ma carte, des *pagi minores* et des » vicairies. » La carte porte expressément en gros caractères les indications suivantes : VICARIA *Asnacensis*, VICARIA *Brivensis*, VICARIA *de Nigromonte*, etc. Le chiffre romain qui désigne le *pagus*, se trouve placé auprès d'*Asnacum*, de *Briva* et de *Nigermons*, etc., parce que ces bourgs et châteaux ont été en même temps les chefs-lieux des *pagi* et des vicairies. Mais la carte ne contient aucune indication de limites des *pagi*.

On me conteste la convenance des termes de *pagus major* et *minor*.

Nous devons d'abord faire observer que les adjectifs *major* (*pagus*) et *minores* (*pagi*) employé par nos géographes et historiens, sont des termes purement conventionnels, et ont pour but de distinguer le grand *pagus*, qui correspond à la cité, d'avec les *pagi* inférieurs, subdivisions de la cité. Si les érudits ont adopté le mot *pagus* de préférence à *civitas*, pour désigner la cité, cela tient à ce que ce dernier terme n'a été employé que pendant les premiers siècles qui ont suivi la conquête, pour désigner le territoire d'un peuple gaulois, ou plus exactement *ce peuple même* (car, en réa-

lité, il a servi principalement à ce dernier usage, sous le haut empire). Dans tous les cas, il prit d'assez bonne heure la signification de ville principale du diocèse, de *cité épiscopale* avec le sens moderne du mot, et n'a été, depuis le IVe siècle, employé qu'exceptionnellement dans son acception primitive. A partir de ce moment, *pagus* devint une expression habituelle pour indiquer le territoire de la cité, et comme on l'appliqua aussi à des divisions inférieures, les savants durent distinguer ces dernières comme ils l'ont fait.

A l'égard des conséquences que l'on redoute de l'emploi des mots *pagus major*, *pagi minores*, notre confrère nous semble en avoir grossi sans raison l'importance : ce n'est pas de là, en effet, qu'est venue l'idée que les *pagi minores* correspondissent aux archidiaconés comme le grand *pagus* au diocèse : cette idée a été suggérée par un passage du traité *De rebus ecclesiasticis* de Walafrid Strabon, auteur du IXe siècle, où les offices laïques sont comparés aux offices ecclésiastiques qu'il juge être du même degré. De cette correspondance des offices on a conclu à la concordance des circonscriptions des officiers, et c'est ainsi qu'est née une théorie qui manque d'exactitude, du moins en beaucoup d'endroits. Il n'est donc pas besoin d'en chercher l'origine dans des expressions qui en sont fort innocentes.

### 3° *Observations sur l'ensemble des* PAGI *et sur l'étendue des vicairies du Limousin.*

On me demande s'il faut considérer les 18 *pagi* réunis dans notre liste, comme des divisions du Limousin, constatées durant les IXe Xe et XIe siècles.

La réponse est écrite à l'avance dans le passage suivant de l'Introduction, qui précède immédiatement la liste : « Nous allons maintenant faire connaître les noms » et la situation des *pagi* qui nous sont signalés par » les documents contemporains des divisions en vicai- » ries et centaines, *c'est-à-dire, du* IX^e^, *du* X^e^ *et du* XI^e^ *siè- » cle*, OU ANTÉRIEURS A CETTE PÉRIODE : ils sont au » nombre de dix-huit » (p. CLVII). La liste vient après, et, dans les notes placées au bas des pages, nous avons fait connaître, avec indication des sources, que les *Andecamulenses* sont mentionnés dans une inscription ROMAINE ; le *pagus Biaenas* dans un triens MÉROVINGIEN ; les *Cambiovicenses* sur la *Table de Peutinger*.

Mais la carte jointe au Cartulaire, objecte encore mon contradicteur, semble indiquer, d'après son titre, qu'elle présente les divisions en *pagi*, comme en vicairies, aux IX^e^, X^e^ et XI^e^ siècles. A cette objection, le passage cité de l'Introduction répondrait suffisamment. Mais de plus, les titres de la carte même ne peuvent laisser aucun doute : car, d'une part, la légende ne contient aucune désignation des limites de *pagi;* et, d'autre part, la liste des *pagi*, inscrite en marge de la carte même, est divisée ainsi : 1° *pagi mentionnés* AVANT LA FIN DU XI^e^ SIÈCLE (ce qui comprend toutes les périodes qui ont précédé le XI^e^ siècle, et correspond exactement au texte de l'Introduction) ; 2° *pays mentionnés* POSTÉRIEUREMENT AU XI^e^ SIÈCLE.

M. Jacobs doit commencer à soupçonner que j'ai voulu donner une liste des *pagi* nommés à toutes les époques jusqu'au XI^e^ siècle.

On objecte que les *Andecamulenses* et les *Cambio-*

*vicenses* (ou *Combralia*) n'étant nommés que sur des monuments romains, ne doivent figurer que sur une carte romaine ; que les *Leuci* et le *pagus Exandonensis* n'étant mentionnés que sur des documents mérovingiens, ne devraient figurer que sur une carte mérovingienne. C'est encore là une erreur : en effet, dans les temps modernes, on connaît les pays de Rançon, de Combraille, de Ligoure et l'Yssandonnais, qui correspondent, sinon quant à l'étendue, au moins quant à l'existence et à la position, aux *Andecamulenses*, *Cambiovicenses*, *Leuci* ou *Legora*, et *Exandonensis* (*pagus*). Ce n'est pas tout ; entre les premières mentions (les seules que nous ayons rapportées), et la période moderne, dans les titres du moyen âge, nous avons des renseignements en ce qui les concerne. Pour l'Yssandonnais en particulier, *j'ai cité dans les notes du Cartulaire* (p. CLVIII) des chartes de Beaulieu et d'Uzerche, des IXe et Xe siècles. Si donc M. Jacobs avait lu attentivement cette partie de mon Introduction, sur laquelle portent cependant ses critiques, il n'aurait pas élevé l'objection à laquelle je viens de répondre.

« Prétendre donner des listes de *pagi*, *établir entre* » *ces mentions confuses de la régularité*, c'est, suivant » mon contradicteur, donner une idée fausse de la » Gaule du Ve au XIIe siècle. »

Depuis quand une liste *alphabétique* implique-t-elle une *ordonnance* entre les mentions qu'elle renferme? A quel endroit ai-je prétendu *établir de la régularité* entre ces mentions ?

« Que représentent donc ces 18 noms de *pagi* ? quel lien les rattache ? » — Je réponds catégoriquement : le

caractère *régional* qui est commun entre eux, et les différencie d'avec les circonscriptions *administratives*, nommées vicairies et centaines.

On me demande d'après quels documents j'ai indiqué les limites des vicairies.

Je réponds : D'après un très grand nombre de chartes, la plupart inédites, désignées au bas des pages CLXV à CLXXVIII : les textes de ces chartes sont reproduits, par extraits, dans la description détaillée des vicairies et centaines du Limousin, que contient l'ouvrage en voie de publication, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres.*

« Pourquoi existe-t-il des inégalités entre les vicairies quant à leur étendue ? »

Parmi les vicairies sur lesquelles nous possédons le plus de renseignements, il en est deux, celle d'Espagnac (*Spaniacensis*) et celle de Puy-d'Arnac (*Asnacensis*) dont nous connaissons avec une très grande précision les limites : la première a une surface double de celle de la seconde. Les inégalités étaient donc réellement et de toute certitude très considérables : il n'y a aucun motif, dès lors, de s'étonner des dimensions relativement étroites des *vicariæ Castelli* et *de Cosatico.*

Du reste, ainsi que nous l'avons annoncé dans la Note explicative sur la carte, « au nord-ouest, au nord » et au nord-est, où les monuments écrits de la deuxième » race sont beaucoup plus rares, les limites sont appro- » ximatives, et nous avons dû avoir égard, plus d'une » fois, en ce qui les concerne, aux séparations formées » par les cours d'eau profonds, les chaînes de monta-

» gnes ou de hautes collines, ainsi qu'aux régions natu-
» relles et aux traditions historiques » (p. 387-388).

### 4° *Observations relatives à certains* PAGI *et vicairies en particulier.*

Notre confrère objecte, quant au *pagus Biaenas*, marqué en légende circulaire sur un triens mérovingien (BIAENATE PAGO), que le mot de *pagus* doit s'ajouter au terme dont les deux premières syllabes (LEMO) sont au revers de la pièce, et non pas à *Biaenate*.

Je réponds :

1° Que la légende circulaire étant complète par elle-même, je n'ai pas à y rattacher des initiales inscrites dans d'autres parties de la pièce ;

2° Que l'on connaît un grand nombre de triens où la légende circulaire ne porte qu'un nom de lieu (sans l'inscription *pago*), et où la croix du revers présente pourtant dans ses cantons (comme dans l'espèce), les initiales *Le* ou *Lemo* en Limousin, *Ar* en Auvergne ; que nul n'a songé à relier ces initiales à la légende circulaire ; et que l'on n'est conséquemment pas autorisé à le faire dans l'espèce ;

3° Qu'il existe en tout, dans la numismatique mérovingienne, sept pièces (la nôtre comprise) où on lit le mot *pagus* comme dans VELIOCASSINO PAGO — ALBIVIENSE PAGO ; qu'on n'a point cherché dans le champ du revers un appendice à cette inscription, et qu'on n'est pas non plus en droit de commander ce rapprochement pour la monnaie qui nous occupe.

4° A l'égard du *pagus Biaenas* en particulier, qu'il y

a eu dans les IXe et Xe siècles, une circonscription administrative appelée vicairie de Beynat, ce qui prouve l'importance de ce lieu, et rend encore plus vraisemblable l'existence d'un *pagus* qui en portait le nom sous la première race;

5° Que M. Adrien de Longpérier, dont nul ne contestera la compétence et la grande autorité dans la question, interprète dans le même sens la légende du triens dont il s'agit.

On m'objecte que le mot *Betrivus* s'applique plutôt au Berry qu'à un *pagus* du Limousin. Je prendrai la liberté de réclamer la priorité de cette attribution, en m'appuyant sur le passage suivant de l'Introduction : « D'après une note inscrite au bas du titre » dont il s'agit, cette vicairie aurait eu pour chef-lieu » Pradeaux, et le pays où elle était contenue aurait eu » pour localité principale Bort, situé au sud-est de Pra- » deaux... Le lieu dit *Capella* qui en dépendait, serait » le village de la Chapelle, situé au sud-est de Pra- » deaux. Ces attributions nous paraissent d'autant plus » douteuses, qu'à notre connaissance, les mots *in urbe* » n'ont jamais été employés pour désigner un *pagus* » *minor*, et se rapportent toujours au *pagus major;* » C'EST POURQUOI NOUS AVONS CRU DEVOIR ACCOMPAGNER » DU SIGNE DU DOUTE LA MENTION DE CETTE VICAIRIE ET » DU PAGUS PARMI LES DIVISIONS TERRITORIALES DU LI- » MOUSIN. » Ce n'est pas tout, j'ai dit en note : « Je » serais porté à croire que *Betrivus* est ici une corru- » ption de *Bituricus* (*orbis*), pays du Berri, et que c'est » dans le territoire de ce dernier qu'il faut chercher la » *vicaria Pardaniacum* » (p. CLXVIII et CLXIX). J'ajou-

terai que la note manuscrite dont il est parlé ci-dessus est de D. Col, savant bénédictin, l'un des hommes qui, au XVIII^e siècle, ont le mieux connu l'histoire du Limousin ; et que c'est par un respect qu'on jugera peut-être exagéré, mais excusable, pour l'opinion de cet érudit, que j'ai reproduit les mentions ci-dessus rappelées. On voit d'ailleurs que je ne me suis pas contenté de formuler des réserves, et que j'avais moi-même, bien avant M. Jacobs, indiqué l'attribution au Berri.

Mon contradicteur se plaint de ce que les annotations sur lesquelles s'appuient plusieurs noms (*Jocunciacus* et *Cambolivensis pagus*), ne sont pas suffisantes pour être vérifiées.

Les mots : *Mss. Bibliothèque impériale, Dépôt des chartes*, que j'ai employés, sont ceux dont M. Guérard s'est servi en maint endroit pour désigner les chartes manuscrites de l'ancienne collection Moreau à la Bibliothèque impériale ; et j'ai cru moi-même pouvoir les adopter. Toutefois, pour compléter ma désignation quant au *pagus Jocunciacus*, je dirai que la charte citée est *sous l'année* 864. Au moyen de cette indication, l'on peut aisément consulter le titre dans la collection, qui est rangée par ordre de dates. Je compléterai également la note concernant la source du *pagus Cambolivensis*, par un détail que je n'avais pas apparemment sous la main lorsque j'ai corrigé la dernière épreuve de cette partie de mon travail : c'est le n° 5453. Toutes les sources auxquelles j'ai puisé, sont du reste citées *in extenso* dans l'ouvrage sus-mentionné et qui est dans ce moment en cours de publication.

On me demande enfin pourquoi je fais figurer

dans ma liste, concurremment avec des *pagi*, le TERMINUS *Vallariensis*, et l'AGER *Solemniacensis*; « *pagus*, » *terminus* et *ager* sont, dit-on, des mots différents, » exprimant des idées différentes. »

Des *mots différents*; — il suffit de les lire pour le reconnaître.

*Exprimant des idées différentes*; — si, comme je le crois, M. Jacobs a voulu dire qu'ils exprimaient toujours des idées différentes, je le nie formellement.

Nous voyons dans les monuments les termes de *pagus*, *terminus*, *fundus*, *patria*, *solum*, *parochia*, *provincia*, *territorium*, employés, alternativement et indifféremment l'un pour l'autre, avec le sens de territoire d'un diocèse. Les exemples en sont très nombreux : je n'en citerai que deux relatifs à *terminus*, parce que M. Jacobs en conteste la signification et lui attribue le sens de *limite* ou frontière : « Infra *Treverici* TERMINI » territorium.—*Turonicum* TERMINUM ingrederentur.— » Ad TERMINUM *Bituricum venit*. — In *Parisiaco* TER- » MINO, etc. » (Gregor. Turon. *Hist. eccles. Franc.* III, 15; VI, 12, 14, 31). In PAGO *Bitorico*. — In PAGO *Parisiaco* ou *Parisiacensi*. (Diplômes des années 632, 636, 638, 695 ; dans dom Bouquet, t. IV, p. 629, 630, 632 et 643.)

Il est clair qu'il est arrivé pour *terminus* ce qui avait eu lieu pour *fines*, qui, après avoir signifié *limites*, exprima un *périmètre défini*, une région, et, comme *pagus*, désigna un grand pays, un diocèse.

Mais *pagus*, nous le savons, servit indistinctement aux mêmes époques, dans les mêmes actes et dans la même phrase, à marquer le territoire d'un diocèse, un

grand pays, et un pays inférieur. Ainsi, pour prendre quelques exemples entre mille, *pagus Suessonicus*, le Soissonnais, désigne le territoire d'un diocèse dans Grégoire de Tours (*Histor. eccles. Francor.* IV, 34). Quelques chapitres plus haut, le même auteur indique par le même mot un petit pays d'Yzeures dans la Touraine, *pagus Isiodorensis* (VI, 12). Un même diplôme du roi Dagobert de 630, porte donation de biens dans le *pagus Aurelianensis*, diocèse d'Orléans, et dans le *pagus Stampinsis*, petit pays d'Étampes. (Dom Bouquet, t. IV, p. 628.)

Ce fait de l'emploi alternatif et indifférent du même terme (*pagus*) dans le sens de grand pays et de petit pays, nous allons le voir se reproduire pour le mot de *terminus*.

Comme *pagus*, en effet, *terminus* a désigné tantôt le diocèse, tantôt une division inférieure au diocèse. On trouve dans un diplôme de l'an 710 la mention d'un petit territoire appelé *terminus Verninsis*, de Vern, dans le pays de Senlis, lequel comprenait notamment une localité nommée alors *Cadolaïcus*, le Chailly moderne (D. Bouq. *Hist. de France*, t. IV, p. 685); il est en outre fait mention, dans un diplôme de l'an 644, d'un *terminus Elairacensis* (leçon vicieuse suivant nous de *Clairacensis*) dans le Dijonnais. (D. Bouq. *loc. cit.*, p. 649) : et pour ne laisser aucun doute sur le sens de ce *terminus*, le rédacteur du diplôme, quelques lignes plus bas, nomme le *pagus Elairacensis* (*ibid.*).

Nous avons ainsi la preuve certaine de l'emploi, avec une signification identique, de *terminus* et de *pagus*, pour désigner soit un grand *pagus* soit un *pagus*

inférieur. C'est donc une erreur de prétendre que ces deux mots expriment toujours des idées différentes.

Quant au *Vallariensis terminus*, il me suffira de faire remarquer, par surabondance de preuve, que *Vallaria* fut un atelier monétaire aux VIIe et VIIIe siècles, et qu'au IXe siècle, nous trouvons la *vicaria Vallariensis* (de Vallières), ce qui explique très bien la mention d'un *terminus Vallariensis* dans le sens de petit territoire.

Il en est de même du mot *ager*. On sait qu'il est fréquemment employé par César, Tite-Live et Pline, et, plusieurs siècles après César, par le rhéteur Eumène, pour désigner le territoire d'un peuple gaulois : on sait aussi que, dans toute la vallée du Rhône et de la Saône, dans les pays d'Arles, d'Avignon, de Grenoble, de Vienne, dans le Lyonnais, le Maconnais et le Forez, le mot *ager* a servi à indiquer de petites circonscriptions qui perdirent de leur étendue en se multipliant, du IXe au XIe siècle.

Les documents mérovingiens nous en offrent des exemples. Ainsi, l'une des formules de l'*Appendice au Formulaire de Marculfe* porte institution d'hérédité en faveur d'une fille d'esclave que son père a affranchie par le jet du denier, suivant la loi salique ; le testateur ordonne qu'elle succède à tous ses biens, « terris, mansis, domi» bus..., in quibuscumque *pagis aut territoriis seu agris.* » (Cap. XLVII. D. Bouquet, IV, p. 519.) L'identité de *pagus* et de *territorium* n'a pas besoin de se démontrer : elle est incontestable (1) : il est donc évident que *ager*

(1) S'il était besoin de citations, je renverrais à deux diplômes datés l'un de 496, l'autre de 713, où il est dit : In quibuslibet *pagis vel*

qui vient à la suite avec la conjonction *vel*, exprime aussi un objet identique.

Ce n'est pas tout ; j'ai rapporté plus haut un titre qui démontre que *terminus* et *pagus* ont été employés dans un sens identique. Le même document nous montre *ager*, *terminus* et *pagus* usités pour désigner indifféremment un petit territoire. En effet, après avoir mentionné le *terminus Elairacensis*, le rédacteur du diplôme cité a écrit une phrase où se trouvent ces mots : *In ipso* AGRO *Elairacense*, et quatre lignes plus bas : *Infra ipso* PAGO *Elairacense* (D. Bouquet, t. IV, p. 619). Ces trois termes ont donc ici la même signification, et c'est une erreur de prétendre, comme l'a fait M. Jacobs, qu'ils expriment des idées différentes.

A l'égard de l'*ager Solemniacensis* en particulier, je ferai observer qu'il constituait, avant la création du monastère de Solignac, si célèbre depuis, un fisc royal, et comprenait dès lors très probablement un territoire d'assez grande étendue, qui put s'accroître dans la suite.

Telles sont les réponses que j'avais à faire aux observations de notre savant collègue : elles sont, si je ne me trompe, de nature à le satisfaire complétement, ainsi que la Société de géographie.

Je ne terminerai pas cette notice sans me justifier d'un reproche que mon excellent confrère, M. Jules Duval, m'a adressé dans son remarquable rapport. Il fait appel

*territoriis*. (Bouq. IV, p. 615 et 688); et à cette formule mérovingienne : « Omnes res meas in quibuscumque *pagis aut territoriis*, etc. » (*Append. Formular. Marculf.* XLIX, Bouq. IV, p. 519); enfin à de nombreux passages de Grégoire de Tours.

aux souvenirs de l'ancien fonctionnaire algérien, et s'étonne que je n'aie pas cherché à tirer de l'étude de la géographie et des divisions agraires au moyen âge, des enseignements touchant la loi qui régit la formation des centres de population, et les procédés les plus efficaces pour le peuplement et la mise en culture de nos possessions coloniales.

Je me justifierai par deux raisons.

Les questions de critique diplomatique, et les aperçus concernant l'histoire, les institutions, les offices, les mesures, la géographie, m'ont, à la vérité, exclusivement occupé dans ce long et difficile travail du *Cartulaire de Beaulieu*. Mais, cette tâche déjà bien lourde, devais-je l'aggraver? Fallait-il quitter, pour le terrain de l'économie politique qui m'est peu connu, celui de la géographie et de l'histoire que j'ai spécialement étudié, et sur lequel je marche d'un pas plus assuré? Je ne l'ai pas pensé.

Toutefois, puisque je suis provoqué à exprimer mon sentiment sur le principe fondamental de la colonisation, je dirai que ce principe ne réside, à mes yeux, ni dans des rapprochements historiques ni dans des combinaisons économiques ou administratives. Je n'ai, je l'avoue, aucune foi dans la colonisation officielle, dans les créations de villages improvisés. Quand un peuple comme la France possède des terres et sollicite des colons, il doit faire appel à l'énergie humaine. Or, en échange du confortable et du luxe dont le colon reste à jamais ou du moins longtemps privé, pour prix de son rude et périlleux labeur, n'importe-t-il pas, avant tout, qu'on lui laisse sa libre initiative; qu'au lieu de déterminer mi-

nutieusement, comme on l'a fait pendant tant d'années en Algérie, la surface à ensemencer, le nombre d'arbres à planter, la dimension de la maison à construire en un temps prescrit et sous peine de retrait de la concession, on lui rende *la liberté de faire ou de ne pas faire*, l'indépendance individuelle, ce ressort puissant du pionnier, qui défriche les forêts et les savanes, peuple les solitudes, et enfante de grandes nations?

---

ITINÉRAIRE DE L'ILE DE SARDAIGNE,

PAR LE COMTE ALBERT DE LA MARMORA.

2 vol. in-8. Turin, 1860.

---

On sait que l'auteur a publié en 1826 et en 1839, un ouvrage en deux volumes, intitulé : *Voyage en Sardaigne*, dont la première partie est consacrée presque entière à la statistique et la seconde à l'archéologie, et qui est accompagnée d'un grand atlas où sont figurés les monuments et les costumes du pays. Dans son nouvel ouvrage, publié sous un titre beaucoup trop modeste, comme dans le livre précédent, l'auteur laisse bien en arrière, pour l'abondance des détails, les ouvrages de M. Mimaut, de M. Azuni et les dissertations de MM. Peyron, Micali, Petit-Radel, Inghirami, etc. Il ajoute encore beaucoup cette fois, à ce que l'on savait sur cette intéressante région, si remarquable surtout par les Nouraghes, monuments dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, et même jusqu'aux époques

de la fable, sujet continuel de débats entre les savants. Des Nouraghes, dont il n'avait pas été fait mention dans le premier ouvrage, figurent dans l'*Itinéraire*. Les uns regardent les Nouraghes comme des tombeaux (M. Peyron), les autres comme des monuments destinés au culte du feu (l'abbé Arri), d'autres comme des édifices funéraires (le P. Inghirami); d'autres enfin vont jusqu'à prétendre que ce sont les plus anciens ouvrages de l'architecture.

L'auteur a suppléé, cette fois, à un atlas, par de nombreuses vignettes et par une description détaillée. Il a rencontré, en Sardaigne, d'assez nombreux vestiges de l'antiquité égyptienne, notamment des cippes dans l'ancienne *Tharros;* on a trouvé, dans les tombes, quantités de scarabées égyptiens; les ouvrages de l'époque phénicienne y abondent également.

Le tome II renferme un récit curieux de l'aventure arrivée à Sextus Maronius à Olbia, où se trouvait alors le poëte Tigellius. En général, l'auteur ne laisse échapper aucune occasion de rappeler les souvenirs de l'antiquité.

Les bronzes et les autres antiquités sardes avaient été décrits dans le *voyage* publié en 1839 (seconde édition). On sait que ces restes forment, à Turin, un musée spécial des plus curieux; de nouveaux objets sont décrits dans l'*Itinéraire*.

Nous ne parlons pas des remarques géologiques dont M. de la Marmora a parsemé son livre, ni de la partie statistique traitée avec certains développements.

L'ouvrage renferme deux cartes, une petite carte de géographie ancienne, et une carte moderne, extraite

de sa grande carte qui a paru il y a quelques années.

La critique a aussi sa place dans l'ouvrage ; par exemple, l'auteur signale les inscriptions fausses qui se trouvent dans le Musée de Cagliari. En même temps, il publie un certain nombre de nouvelles inscriptions.

En somme, on peut dire que l'ensemble des deux ouvrages forme un livre presque complet sur l'île de Sardaigne, également utile au public lettré, aux érudits proprement dits et aux voyageurs, et fait connaître parfaitement une région célèbre à beaucoup de titres.

JOMARD.

---

# Nouvelles et communications.

## NOUVELLES DE M. G. LEJEAN.

(Extrait des lettres par lui adressées à MM. Jomard et Malte-Brun.)

*Extrait de la lettre adressée à M. Malte-Brun, en date de Khartoum, 7 mai 1860.*

Mon cher collègue,

Je suis depuis huit jours à Khartoum, après avoir mis plus de six semaines à traverser obliquement toute la haute Nubie. Du moins ce n'est pas du temps perdu, car j'ai relevé avec soin les routes que j'ai suivies et qui sont peu connues. J'ai quitté Souakin le 13 mars, et le 27, après 105 heures de marche, j'arrivais à Kassala, capitale de la province de Taka. Voici les traits généraux de cette route : 8 heures de plaine couvertes de fourrés, direction sud; puis on tourne au sud-sud-ouest et l'on suit une plaine aride, alternativement sablonneuse et pierreuse, entre deux chaînes de montagnes qu'on m'a nommées *Ourreba* et *Chaba;* la première reste à droite, la seconde à gauche. La plaine se rétrécit peu à peu et on arrive à deux *ouadi* ou cirques d'un effet assez pittoresque, mais d'une aridité effroyable; ils reçoivent, lors du *kharif* (saison des pluies) les eaux d'une plaine supérieure coupée par de

beaux ravins, qui se dirigent tous vers un ravin principal venant du sud-sud-ouest. Quand on arrive à ce ravin, on est tout engagé dans la grande famille des monts Langay, et le ravin lui-même se nomme alors *ouady Langay*, c'est une admirable vallée bordée d'épaisses forêts de cocotiers, mais à sec presque toute l'année. De ce ouadi on passe dans un autre petit cirque appelé ouadi Alorda en inclinant sud-sud-est, et l'on reprend, après avoir franchi un col aride, la direction générale sud-sud-ouest à travers une plaine ininterrompue jusqu'à Kassala. Le seul village qu'on y rencontre est *Filik*, 9 heures avant la ville. On laisse *Mitkenab* (5 à 6 heures de Kassala) sur la gauche.

Kassala est une ville de quelque importance, avec une citadelle, des remparts, des maisons en terre, et de vastes faubourgs qui forment une marqueterie ethnographique (faubourg des Hallenga, des Takrousi, des Djaalin, des Bidja, des Danakil, etc.); je comptais trouver de l'eau dans le Gache (ou Mareb) qui longe la ville et fertilise la province, mais j'ai été cruellement trompé. Le Gache est un beau fleuve de 4 ou 500 mètres de large et qui doit être imposant dans le kharif. Les cartes se trompent en le déversant dans l'Atbara où il finit, à 6 heures au nord de Kassala, dans des terrains cultivés sur lesquels les indigènes le déversent au moyen de barrages. La petite carte de M. de Courval (1) est ce qu'il y a de plus exact sur tout ce pays.

De Kassala j'ai gagné en 57 heures *Guedaref* ou *Gadaref*, à travers une plaine couverte de hautes her-

1) Voir au *Bulletin* de novembre 1858.

bes sèches et de l'affreux accacia appelé *haoud*. J'ai passé l'Atbara à quelques lieues au-dessous de Soufi. Ce magnifique fleuve n'avait pas en certains endroits un pied d'eau ; j'ai rarement vu quelque chose de plus doux et de plus imposant que les sites qui se succèdent sur son parcours quand on se rapproche de Soufi. Cette dernière ville doit disparaître des cartes ; elle a été transportée à 15 lieues au moins de son premier site dans l'oasis de Guedaref. Ses habitants, de race arabe djaalin, servaient d'espions à un chef de bandits qui désole cette partie de la frontière ; c'est le fils du fameux Nimr qui brûla Ismaïl-Pacha en 1822. Le gouvernement égyptien a la faiblesse de le laisser faire, mais il a interné les gens de Soufi à une heure ouest de Guedaref, où ils ont bâti un gros village qui porte le nom de la ville abandonnée. Les cartes sont aussi dans l'erreur pour le cours de l'Atbara, la rivière la plus sinueuse qu'on puisse imaginer. Je ne parle pas de la province de Taka, couverte, dans les meilleures cartes, de villages, de rivières et de montagnes de fantaisie. J'aurais bien des choses à rectifier sur ce point, et pour ce que je n'ai pas vu moi-même, je dois des notes précieuses à M. Werner Munzinger que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer à Kassala. Il m'a appris notamment que le Mareb ne reçoit aucun affluent du nom de Lidda, que la Barkat va se rendre à la mer Rouge et *non au Gache* (ce que j'ai vérifié moi-même).

Guedaref, comme ville, n'est qu'une bourgade médiocre, mais elle a deux marchés importants, et est la capitale d'une oasis couverte de villages. On m'a parlé de plus de quarante ; j'en ai moi-même vu une quin-

zaine, et j'ai relevé avec soin une portion notable de l'oasis. De là au Nil, peu de chose à noter : plaine et désert, et à 30 heures de Guedaref, une fort belle chaîne de montagnes pleine d'eaux et de villages, le Djebel Gala oublié, je crois, sur les cartes. Il va rejoindre au sud-sud-ouest les bords du Rahad. En somme, un séjour de deux mois dans les pays de Guedaref, Taka, Gallabat et l'île de Meroé (el-Djezireh, comme les indigènes la nomment encore) permettrait à un topographe d'enrichir la géographie de la Nubie de 200 à 250 noms inédits. Je dois renoncer à cette tâche, mais j'en apporterai bien une centaine. Ce pays est très peuplé, partout du moins où l'on peut trouver de l'eau.

Me voici à Khartoum, où j'ai été fort bien accueilli par la colonie européenne, et par M. le docteur Peney et M. Castel Bolognesi en particulier. La colonie est fort inquiète : il y a de mauvaises nouvelles du fleuve Blanc. Les riverains, si confiants et si hospitaliers lors des premières expéditions des *fils du ciel* en 1840, et au bon accueil desquels on a répondu par le vol, l'incendie des villages, les razzias de femmes et d'enfants, ont prouvé que s'ils étaient naïfs, ils n'étaient pas lâches. Les expéditions de troque ne marchent plus aujourd'hui qu'avec des escortes de 50 à 80 hommes armés de carabines Minié, car il faut batailler à chaque pas, et la lance a le plus souvent le dernier mot. Tout dernièrement, une troupe de 155 hommes environ, partie pour punir une trahison des noirs, a brûlé quelques villages et a essuyé au retour une défaite terrible : 96 hommes ont péri. J'ai entendu évaluer à 3 ou 400 le chiffre supposé des morts de cette année. Tout cela

modifiera probablement mon premier projet de voyage par le fleuve Blanc.

Je devais m'attendre à trouver la colonie européenne en possession de notions beaucoup plus étendues sur le bassin du Nil-Blanc que celles que nous avons en Europe. En effet, tandis que nous en sommes encore réduits, scientifiquement, à la carte de Werne (celle de d'Arnaud étant inédite) et aux renseignements partiels de Brun-Rollet et de Malzac, les marchands d'ivoire sont arrivés sur le Saubat, au 8e degré au moins, en constatant que le fleuve reçoit ses eaux, en partie du pays des Gallas, en partie de l'ouest par un canal très peu profond, qui semble lui apporter le trop-plein du Nil-Blanc.

Sur le Keilak, au delà du Fertit et de la limite de la race noire, et jusqu'au territoire des tribus rouges, probablement au delà du 24e degré, M. Angelo C. Bolognesi a fait, en 1856, un voyage au Keilak : en partant du lac Nu il a navigué d'abord au sud-ouest, puis au sud-sud-ouest, en suivant un chapelet de vastes lacs déjà vus et bien décrits par Brun-Rollet ; il n'a pu reconnaître le fleuve proprement dit qu'en un endroit où le terrain s'élève un peu et le resserre ; le courant était très fort et les eaux profondes. Après 8 jours de navigation, il a marché par terre 12 jours à travers un pays très peuplé, appartenant à cinq tribus : les Rek, les Aouan, les Adjak, les Djour et les Dor.

Un peu plus loin, ses hommes, envoyés à la découverte lui ont rapporté avoir rencontré trois rivières coulant du sud au nord. J'enverrai à Paris, sous peu, la relation détaillée de M. C. Bolognesi. D'autres tra-

fiquants ont découvert à la droite du Keilak un fort bel affluent déjà indiqué par Brun-Rollet sous le 25e degré. C'est évidemment le Kouan ou Apabou de MM. Vayssière et d'Escayrac.

Sur le fleuve Blanc, Latif-Effendi a atteint la cataracte de Makedo, qui serait, d'après les renseignements qu'il m'a donnés, à 40 lieues environ de Belenia. De là il a interrogé les noirs sur les sources du fleuve, et elles lui ont été indiquées à 7 journées au midi. Les notes de Latif-Effendi sont très précieuses, et je les joindrai à cet envoi ou au prochain.

Je voulais aller au Kordofan pour visiter, sur les traces de d'Arnaud, le Djebel Cheiboun et le *grand fleuve* que ce voyageur a vu à un jour et demi du Cheiboun, et qu'on lui a dit être le Keilak. Mais j'apprends que le Cheiboun est abandonné par les Turcs, et qu'un blanc ne peut y pénétrer. Je ne le verrai sans doute pas, mais je n'en irai pas moins au Kordofan si les événements me font vingt jours de loisir.

Je songe beaucoup en ce moment à un projet qui m'aurait semblé absurde à Paris, mais qui se trouve encore le plus pratique en face des circonstances actuelles ; c'est de partir par terre pour l'Abyssinie par le Guedaref, le Galabat, Gondar, le Gouderou, ou est à présent Mgr Masaya ; d'y séjourner un mois pour préparer ma grande excursion, puis me diriger vers le Nil-Blanc que j'atteindrais à la hauteur de Gondokoro ou de Makedo. Je passerais par le haut de la vallée de la Didôsa, par le Ouallaga (laissant le Kaffa sur ma gauche), je couperais le Saubat vers le pays des Bery, et je suivrais autant que possible la direction sud-sud-

ouest. Règle générale, dans la vallée du haut Nil, toutes les populations qui ont été en rapport avec les trafiquants d'ivoire sont aguerries et ne laissent passer aucun blanc s'il n'a pas une armée de 80 hommes bien armés ; les autres sont timides et assez bienveillantes. Tenez donc pour certain, si dans huit jours je ne vous ai pas écrit dans un sens différent, que je me serai lancé, vers le 15 mai, en plein pays des noirs. Si je trouve la route barrée quelque part, j'en serai quitte pour revenir à Khartoum attendre l'automne, saison de la navigation sur le Nil-Blanc et ses affluents. J'ai cherché le moyen de pousser en ce moment une excursion sur le Keilak, qui m'a paru dans des conditions plus favorables, mais sans succès.

---

*Extrait de la lettre adressée à M. Jomard, en date de Khartoum* 10 *mai* 1860.

---

Je tenais à ne vous écrire que quand je serais à même de vous annoncer quelques résultats certains sur l'un des objets de mon voyage. Je suis en ce moment à Khartoum où je me prépare à monter très prochainement au 3e degré, et je recueille avec soin tous les renseignements que me donnent les traitants d'ivoire. Parmi ces renseignements, je signale à votre attention toute particulière celui que j'analyse dans cette lettre : c'est le voyage exécuté en 1853 par M. Debono, Maltais, connu à Khartoum sous le nom de Latif-Effendi, et qui est arrivé à une demi-journée au delà des *cata-*

*tactes de Makedo;* il a eu, des noirs, des renseignements très précis sur l'origine du fleuve Blanc; il est à regretter qu'il en ait égaré la partie la plus curieuse, notamment les divers noms du grand lac et les noms des sept tribus qui habitent depuis le lac jusqu'aux Makedo.

M. Latif-Effendi se trouvait, au commencement du mois arabe de Redjab, à Belenia, retenu par quelques difficultés avec le roi du lieu qui voulait empêcher ses sujets de lui vendre de l'ivoire. Le 9, il part de Belenia : la barque est tirée à la cordelle jusqu'au soir; on s'arrête au village de *Chelechi-Lopey*, dont le roi, nommé Lugluko-Lopey, est un chef courtois et hospitalier : il vient à la barque et demande des verroteries. Il dit à M. Latif que sa barque est la première qui soit remontée si haut.

Trois jours de repos : départ le 12, à trois heures après midi on arrive à la montagne Logwek. Urda, roi de cet endroit, vient à la barque, on lui donne des verroteries et du café. On continue à marcher à la cordelle jusqu'au coucher du soleil, et on s'arrête au village de Lakoniori sur une portion du fleuve nommée *Latcho* ou *Lako* où se trouve une petite cataracte.

On ne repart de ce lieu que le 16, par un vent favorable, et à quatre heures du soir on arrive au commencement des cataractes de *Tubiri*. La première est aisément franchie, la seconde est formée par une chaîne de rochers qui barre le fleuve dans toute sa largeur. Malgré quelques petites avaries, ce second rapide est également franchi par un portage et on atteint la troisième. Là, la barque fait de nouvelles avaries, mais, vu la fai-

blesse du courant, elle fait peu d'eau. Pendant une demi-heure, on navigue dans des eaux calmes et profondes : puis on prend terre à une petite île rocheuse, nommée *Bonga*, remarquable par quatre arbres qui peuvent servir de signal. M. Latif descend à terre et parvient à graver sur ces rochers ses initiales, A. D. (Andrea Debono).

A côté de Bonga sont cinq autres îles, une à droite, quatre à gauche (en remontant le fleuve). La première est entourée de rochers et d'un bas-fond : il y a aussi un bas-fond près de Bonga. Des îles de gauche, deux sont arides. Il y a deux autres cataractes dans ce groupe, mais aux hautes eaux, le passage est possible. Quand on a franchi ces îles et un autre grand rapide, on remonte des passages rendus dangereux par des roches en partie invisibles. Cela dure une grande journée, au rapport des noirs : après cela le fleuve est étroit, profond, avec peu de pierres.

Ces rapides s'appellent *Makedo*, du nom de la tribu qui occupe cette partie des rives du fleuve ; c'est une population plus douce que celles qu'on a rencontrées jusque-là. M. Latif les dépeint comme de grands enfants, qui passent toutes les nuits à danser en chantant au son du *Nougara*, en buvant de la *merisa*, hommes, femmes, enfants. C'est à cette danse très violente, appelée *Core*, que notre voyageur attribue, un peu au hasard, une sorte de hernie qui est extrêmement commune parmi eux.

Les Makedo ont une sorte de charrue à main, emmanchée à un long morceau de bois, avec laquelle ils remuent la surface du sol où ils ont commencé à semer

leur grain : voilà toute leur agriculture. Ils cultivent le dourrah, le haricot, le sésame et un peu la canne à sucre. Irritables comme les enfants, ils se querellent pour une bagatelle avec les trafiquants; le plus souvent quelques verroteries, jetées à propos parmi eux, suffisent pour les apaiser; parfois aussi, aux injures succèdent des flèches empoisonnées. Si l'on répond à la première flèche par un coup de feu tiré en l'air, ils disparaissent en un instant en poussant le cri de *kou-kou!* qu'ils jettent du reste en toute occasion et qui suffit à exprimer toutes leurs sensations de joie, d'admiration, de terreur ou de colère.

Le 17, M. Latif atteignit la quatrième cataracte, et fit par terre une courte reconnaissance de six heures pour voir si la barque pourrait passer plus haut. Les indigènes interrogés par lui, lui apprirent qu'à deux journées plus loin il y avait non plus un rapide, mais une chute d'eau à pic d'environ neuf pieds : *que le fleuve, à quatre ou cinq journées au sud de la cascade, sortait d'un lac immense, et qu'à l'extrémité opposée de ce lac, un autre fleuve venait s'y jeter.* Du reste, ils n'avaient pas eux-mêmes visité ce lac, dont ils étaient séparés par des tribus hostiles. Le 18, notre voyageur ne pouvant aller plus loin quitta Bonga pour descendre le fleuve.

S'il est à regretter que M. Latif n'ait noté qu'approximativement les directions et les distances qu'il a parcourues, je ne crois pas qu'à partir de Logwek il ait fait plus d'*un* degré, ce qui le porterait toujours à 25 lieues plus haut que M. le duc d'Aumont, dont j'ai parlé dans une lettre précédente. Le premier il parle

*de visu* des Makédo, nommés une fois avant lui par Brun-Rollet qui les plaçait un peu trop au sud. Le nom de Toubiri ou Tubiri est donné par lui au groupe des rapides, et non au fleuve ; mais en revanche, il nous apprend que le fleuve s'appelle *Latcho*, au nord de ces rapides, et *Keuper* ou *Tchuper* au sud. Je suis persuadé que de Bonga au lac, il change six ou huit fois de nom, à peu près, un nom par tribu, selon l'habitude des noirs et surtout des Soudaniens. Les Makédo, au rapport de Latif, parlent la langue des Bary, mais ils sont ennemis de ce peuple.

J'oubliais un détail : au point extrême atteint par Latif, le fleuve, sondé avec une corde de 25 brasses, du haut d'un des rochers qui le barrent, n'a pas donné de fond. Quant au lac, les noirs ont dit qu'il reçoit par le sud une très grande rivière qui porte de grands bateaux de commerce. « J'ai vu entre leurs mains, m'a dit » M. Latif, des effets (*roba*) qui étaient venus d'Europe, » mais certainement pas par nous autres trafiquants de » Khartoum. » Speke, qui a abordé le Nyanza par le sud, n'y a trouvé aucune eau navigable, mais on sait que par le sud-ouest ou l'ouest, il reçoit de grandes rivières ; et d'autre part, les caravanes arabes de Zanzibar y apportent à l'ouest, jusqu'à Kibuga, des marchandises européennes. Puis il y a le grand fleuve Liba, Deba ou Riba, coulant à peu près sous l'équateur et se jetant à l'est dans le vaste lac du même nom, dont beaucoup de noirs ont parlé au révérend Kœlle à Sierra-Leone. Si le Nyanza reçoit réellement un grand fleuve par l'ouest, ce serait pour moi, une fois arrivé au lac, une bonne fortune inouïe.

Les noirs ont ajouté que les montagnes du Redjef au lac étaient basses, mais que le lac avait une ceinture de très hauts sommets. « Le lac Bôô, dit M. des Avan-» chers (*Bulletin* de mars 1859), est entouré par de » très hautes montagnes coniques, dont les hauts pics » sont couverts par des neiges. Elles portent les noms » d'Anko, Souk, Abaio-Dertou, Fertito-Merélé, Meron-» dadi et Soukou. »

Les habitants du pays affirment, dit plus haut M. des Avanchers, que du lac on peut aller en bateau jusqu'à *Masser* (le Caire).

Agréez, etc.

*Signé :* LEJEAN.

---

## NOUVELLES DE M. HENRY DUVEYRIER.

Dans une lettre écrite de Zeribet-el-Ouâd, à la date du 30 mai 1860, et adressée à M. Malte-Brun, M. Henry Duveyrier lui fait ainsi connaître le résumé de ses travaux pendant le dernier hiver écoulé de 1859 :

Avant d'aller chez les Touâregs, je crois vous l'avoir communiqué autrefois, je voulais compléter mon exploration du Sahara algérien par une tournée dans le sud de la régence de Tunis. Je partis dans cette intention le 1er février dernier, et me rendis de Biskra à Merhaier (Ouâd-Righ) par la route que je connaissais déjà ; puis, de cette oasis, je plongeai droit sur le Soûf pour combler une petite lacune dans les relevés géographiques de cette partie du Sahara. Les routes qui conduisent

du Soûf au Djérid, et tout le Sahara tunisien forment une région qui est bien mal famée sous le rapport de la sécurité des voyageurs, et les voyageurs algériens sont peut-être plus exposés encore que les autres. Ceci est tellement vrai, que le khalifa du Soûf ne voulut pas prendre sur lui la responsabilité de mon départ, et me refusa le passage jusqu'à meilleur avis. Bien désappointé de cet échec, j'écrivis une lettre pressante à mon ami le colonel Séroka, qui était à cette époque commandant supérieur de Biskra, et pour ne point perdre mon temps je partis pour Ouarglâ que j'atteignis en huit jours par une route toute nouvelle; mais qui n'avait d'autres attraits que sa nouveauté. Je revins ensuite dans l'Ouad-Rîgh, où je trouvai la permission expresse d'aller au Djérid ainsi que des ordres nombreux émanant du bey Sidy Saddok pour tous les points que je devais toucher. De retour au Soûf, on me donna comme escorte une caravane de 175 à 180 fusils; et, après un voyage de quatre jours remplis d'émotions, j'arrivai à Nafta.

Permettez-moi de me borner à vous citer les points principaux par lesquels je passai à partir de Nafta. De Nafta j'allai à Tôzer, dans le Taguioûs, à Sédâda; de là je traversai le grand Chott (*Palus Tritonis*) et j'arrivai dans le Nefzâoua, pays très curieux dont je vis toute la partie septentrionale. Du Nefzâoua je me rendis à Gâbès, où je vis le magnifique spectacle, nouveau pour moi, d'une oasis de palmiers sur le rivage de la mer.

Je revins ensuite par le pays des Hamamma à Gafsa, où je trouvai l'armée du bey occupée à recueillir les

impôts. Je retournai à Tôzer, et, après un court séjour dans cette capitale du Djérid, je songeai à rentrer en Algérie, et effectuai mon retour par une partie de la frontière encore presque inconnue ; je visitai les petites villes des montagnards, Chébîka et Midâs en Tunisie et Negrin en Algérie. J'arrivai enfin ici à Zériba dans la première partie du mois dernier, et j'ai été prendre depuis quelque repos à Biskra.

A Tôzer, à mon retour, j'eus le plaisir de rencontrer un compatriote, membre de la Société de géographie, M. Guérin, qui exécutait une exploration archéologique de la Tunisie. J'espère qu'il n'oubliera pas à son retour de vous serrer bien cordialement la main de ma part.

J'ai fait, durant ce voyage, dix-huit observations de latitude et deux de longitude à Gafsa et à Tôzer. Le résultat le plus intéressant de ces observations (de latitude) est que le Djérid (Nafta, Tôzer, Sédâda) se trouve en erreur de près d'un quart de degré, sur la grande carte de la Tunisie de M. Pricot de Sainte-Marie. Vous pourrez vous en rendre compte vous-même, si, comme je le suppose, on publie dans la *Revue Algérienne et Coloniale* des extraits d'un rapport que j'adressai à mon retour à M. le général de Martimprey. J'y ai inséré quelques latitudes que je calculai en route.

Outre ces observations astronomiques et mes relevés à la boussole, j'ai fait, je l'espère, quelques bonnes observations d'histoire naturelle et d'hypsométrie ; ces dernières, malheureusement, avec un anéroïde, car j'avais cassé mon dernier baromètre Fortin à El-Ouâd. J'ai relevé aussi vingt-sept inscriptions latines ; mais pour

ce qui concerne les antiquités romaines, je n'ai pas besoin de vous dire que M. Guérin est une meilleure autorité que votre jeune ami.....

---

*Note relative aux positions des lieux de la carte de* M. Henry Duveyrier ayant pour titre : *Esquisse d'une partie du Sahara.*

---

La carte dont il s'agit a été donnée au *Bulletin* d'octobre 1859, pour accompagner l'article : *Coup d'œil sur le pays des Beni-Mezāb et sur celui des Chaanbā occidentaux* (lettre à M. le président de la Société, en date de Laghouât, 27 octobre 1859). Elle contient cette mention : De nouvelles observations, envoyées dernièrement par M. Duveyrier, paraissent donner à El-Golēă une position différente de celle qui est indiquée sur cette carte ; ces observations seront données dans le *Bulletin* avec les résultats qui en auront été déduits, on devra y avoir égard avant d'employer la présente carte.

M. Henry Duveyrier adresse à la Rédaction du *Bulletin* ces rectifications ; elles portent sur les sept points suivants :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. Ghardāya..... | 32° 28′ 36″ | lat. N. | 1° 33′ 54″ | long. E. de Paris. |
| 2. Metlīli. ..... | 32 14 30 | » | 1 31 30 | » |
| 3. Hassi Djedīd.... | 32 12 8 | » | 1 25 12 | » |
| 3. Hassi Dhomrān.. | 31 51 48 | » | 1 14 48 | » |
| 5. Hassi Berghāwi . | 31 32 47 | » | 1 21 0 | » |
| 6. Hassi Zirāra.... | 31 15 18 | » | 1 9 48 | » |
| 7. El-Golēă. ..... | 30 32 12 | » | 0 47 31 | » |

Les sept latitudes et les longitudes des deux points extrêmes sont les résultats de calculs minutieux de mes observations astronomiques. Les longitudes 2, 3, 4, 5, 6, ont été interpolées.

L'échelle de cette carte ne m'a pas permis d'y faire entrer tout le détail de mes routes.

HENRY DUVEYRIER.

Biskra, 17 avril 1860.

---

## NOUVELLE RECHERCHE ARCTIQUE

*Pour trouver les journaux, documents* (records) *et autres traces de l'expédition perdue de Franklin* (1).

---

C'est sous ce titre que M. Parker Snow, second du capitaine Forsyth, commandant du navire le *Prince-Albert*, envoyé en 1850 par lady Franklin à la recherche de sir John Franklin, connu par la relation de cette expédition (2), et par plusieurs autres ouvrages relatifs aux affaires arctiques, et surtout par son zèle courageux et ardent en faveur de la recherche de Franklin, vient de publier une note de huit pages d'impression, dans laquelle il propose et justifie une nouvelle explo-

(1) *Renewed Arctic Search for Journals, Records, or other Traces of the lost Franklin Expedition* (1860).

(2) *Voyage of the « Prince Albert » in Search of sir John Franklin; a Narrative of Every-day Life in the Arctic Seas.* With Charts and Illustrations, one vol., post-8vo, cloth, 12s. b. d. Longman and Co.

ration. La direction a été confiée à un comité composé de :

Sir Walter Calverly Trevelyan, B^et membre de la Société Royale Géographique;

D^r Norton Schaw, secrétaire, dito;

John Barrow, membre de la Société royale, dito;

D^r Thomas Hodgkin, M. D., ancien secrétaire, dito.

L'exploration proposée devrait se faire pendant l'été, lorsque la neige a disparu, condition essentielle qui n'existait pas pour l'expédition de M. M^c Clintock, auquel M. Parker Snow rend toute justice, quoiqu'il pense que sa recherche n'a pas complété l'œuvre, quelque importants résultats qu'elle ait produits, parce qu'elle a eu lieu lorsque la terre et la mer étaient couvertes de glaces et de neige. Cet officier n'a trouvé qu'un seul document (*one solitary record*), quoiqu'on ne puisse douter que plusieurs autres n'aient été renfermés dans des dépôts (*cairns*), conformément aux instructions positives données à sir John Franklin. Il a fait connaître le sort de sir John et d'un petit nombre de ses officiers et de personnes de ses équipages; mais celui des capitaines Crozier et Fitzjames et des 102 hommes qui les accompagnaient, reste encore incertain. Quelques-uns peuvent avoir péri, mais d'autres ont pu suivre une route différente que celle de la côte (peut-être par un canal direct non encore découvert par nous); et finalement il est possible que, n'ayant pu réussir dans leur route à l'ouest, ils soient retournés à l'est par la rivière du Poisson (*Fish river*), et qu'un petit nombre d'entre eux se soient dirigés vers le détroit de Lancastre ou les canaux conduisant dans la baie de

Baffin; vers quelque localité enfin où ils ont pu espérer du secours et une bonne chasse.

Cette hypothèse expliquerait le laps de temps qui s'est écoulé, et pourquoi quarante individus seulement ont été vus par les naturels en 1850. Ceci est en outre fortifié par d'autres circonstances fondées sur des faits négatifs.

Ils n'ont touché à aucune des provisions de la plage de la Fury, quoiqu'ils sussent bien qu'elles existaient à une distance seulement d'environ 200 milles; ils n'ont envoyé aucune information sur leur état de détresse, par l'intermédiaire des Esquimaux ou Indiens, comme on sait qu'ils auraient pu le faire, d'où on peut inférer qu'au mois d'avril 1848, ils n'étaient pas dans un aussi mauvais état qu'on l'a supposé. Un autre fait qu on ne doit pas négliger de citer, c'est qu'il résulte de la relation même du capitaine M' Clintock, que les indigènes lui avaient dit que les hommes blancs s'étaient dirigés vers un endroit où on trouvait le saumon en grande abondance, et nous savons que les lacs de la Boothia abondent en saumons.

Les Esquimaux ont indiqué plusieurs localités, telles, par exemple, que *Amitoke*, *Neitchillee* et *Akkollee*, qui n'ont point été visitées par les derniers explorateurs, peut-être parce qu'ils ignoraient où elles se trouvaient. Mais la lecture attentive des voyages arctiques de Parry, de Ross, de Simpson, de Back, aurait montré que les endroits nommés existaient tous vers la partie méridionale de l'isthme de Boothia, et c'est là et dans les localités voisines ue nous trouvons toutes les pièces

d'argenterie et autres articles en possession des naturels.

On pourrait produire encore plusieurs arguments, mais il suffit d'appeler l'attention sur un autre fait important, à savoir que Ross et son peu nombreux équipage, après être restés pendant trois ans au milieu des glaces, manœuvrèrent pour échapper à une position presque identique avec celle des navires de Franklin, par la voie du détroit de Lancastre..... Lorsque Ross parvint à s'ouvrir un chemin pour rentrer dans son pays, il emporta avec lui-même des échantillons de minéraux ; mais ces objets et d'autres qu'il dut laisser, il les déposa dans un lieu sûr, et ils furent rapportés plus tard en Angleterre par un navire baleinier envoyé expressément pour les prendre dans la localité. Peut-on supposer que les officiers et les équipages d'une expédition nationale, comme celle de Franklin, qui était en même temps une expédition scientifique, n'aurait pas pris autant de soin pour la conservation des documents où leurs travaux étaient exposés? Cette question n'a pas besoin de réponse..... M. Snow pense qu'une recherche faite pendant un été favorable suffira pour connaître la vérité ; son désir est de quitter l'Angleterre le plus tôt possible, de manière à atteindre le détroit de Beering (après s'être ravitaillé à l'île Vancouver) au printemps de 1861, à l'époque de la première rupture des glaces.

La dépense totale pour deux années est évaluée, après des calculs faits avec un soin extrême, à 3,500 liv. st. (87,500 fr.). Une souscription a été ouverte à cet effet à Londres.

Nous croyons devoir faire remarquer que, parmi les lettres jointes à la brochure de M. Parker Snow, il en est une de M. le capitaine R. Collinson, qui fait connaître que le conseil de la Société royale géographique de Londres a refusé de patroner son entreprise. Nous ajouterons que M. Parker Snow a répondu aux observations que nous lui avons adressées à ce sujet, que si le conseil de la Société a jugé prudent de ne pas prendre d'engagement, en ce qui concerne son plan original, la généralité des membres l'approuvent entièrement, ainsi que plusieurs lui en ont exprimé l'assurance (1).

DE LA ROQUETTE.

---

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE GÉOGRAPHIQUE DE LONDRES

Du 29 mai 1860.

PAR M. DE LA ROQUETTE.

---

*Médailles d'or décernées à lady Franklin et au capitaine sir Leopold M^c^ Clintock.*

Chaque année la Société royale géographique de Londres se réunit en assemblée générale, pour entendre le rapport de son président sur les pertes que la Société a éprouvées, sur les travaux de ses membres, ainsi

(1) Un américain, M. Hall, est parti le 26 du mois de mai pour tenter de mettre à exécution, par la voie de la baie d'Hudson, un projet semblable à celui de M. Parker Snow.

que sur les progrès que la science, dont ils sont les dignes interprètes, a faits pendant le cours de l'année précédente. C'est ce rapport, attendu toujours avec une vive impatience, qui occupe surtout l'attention des auditeurs, et même, on peut le dire, de tous les hommes éclairés du monde entier.

Quelque intéressant qu'ait été cette année le rapport du président, lord de Grey et Ripon, rapport que nous ne possédons pas encore, on doit reconnaître que l'objet capital de la réunion anniversaire du 29 mai 1860 a été la présentation des médailles d'or décernées à l'unanimité par le conseil à lady Franklin, et au capitaine Mc Clintock, sur la proposition de sir Roderick Murchison.

Dans une allocution chaleureuse, dont presque tous les passages ont été couverts d'applaudissements, lord de Grey et Ripon expose en quelques mots les principaux faits qui ont honoré la carrière de sir John Franklin, ses explorations dans les régions arctiques de 1818 à 1822, et de 1825 à 1827, qui lui ont acquis une renommée presque égale à celle de l'illustre Parry. L'objet suprême de l'ambition de Franklin, ajoute lord de Grey, était la découverte du passage nord-ouest qui devait unir les deux Océans. Ce fut dans l'espoir d'accomplir cette grande mission qu'en 1845, bien que parvenu déjà à un âge avancé, il avait près de 60 ans, Franklin quitta de nouveau les rivages de l'Angleterre avec deux navires l'*Erebus* et la *Terror*. On sait les inquiétudes qu'inspira sa longue absence, et combien d'expéditions furent envoyées, quoique

vainement, à sa recherche, tant par le gouvernement anglais que par un généreux Américain, M. Grinnell, et par lady Franklin. On sait aussi que la dernière, entreprise par cette noble épouse, et à ses frais comme toutes les autres, lorsque le gouvernement même n'avait pas cru devoir en envoyer de nouvelles, fut confiée par elle au capitaine Mᵗ Clintock, déjà connu par différents voyages dans les mers arctiques.

Avec un petit yacht de 177 tonneaux, grâce au dévouement et à l'habileté de cet intrépide officier, il est démontré maintenant que l'*Erebus* et la *Terror* ont remonté le canal Wellington jusqu'au 77ᵉ degré de latitude nord; que ces deux navires ont navigué autour de l'île de Cornwallis, qu'on croyait avant lui une terre unie au continent; que, gouvernant de l'île Beechey au nord-ouest le 12 septembre 1846, ces navires furent entourés par les glaces au milieu desquelles ils hivernèrent par le 75° 5′ de latitude nord, et le 98° 28′ de longitude ouest du méridien de Greenwich (100° 48′ du méridien de Paris), après avoir atteint une position à laquelle aucun autre navire n'était parvenu avant eux ou n'a atteint depuis.

En donnant de justes éloges au sang-froid et au calme avec lesquels le capitaine Mᵗ Clintock, repoussé par les glaces à plus de 1200 milles en arrière, et entraîné dans l'Atlantique, est retourné pour combattre les obstacles que lui opposaient les mers glacées, et, sans se laisser décourager, a dirigé son petit yacht dans la baie de Baffin; en remarquant le jugement et la sagacité qu'il a montrés dans tout le cours d'une expédi-

tion qui se termina en faisant connaître non-seulement l'étendue des découvertes de Franklin, le lieu et l'époque de sa mort, mais la route que l'*Erebus* et la *Terror* ont dû suivre jusqu'au nord-ouest de l'île du Roi Guillaume, où il est presque certain que ces bâtiments se sont perdus, et que leurs officiers et équipages qui avaient survécu à Franklin ont trouvé la mort ; lord de Grey pense que ce n'est pas seulement à avoir accompli le principal but de sa mission que se bornent les mérites du capitaine Mc Clintock. Cet officier si distingué a, en effet, suivant le président de la Société, ajouté grandement à nos connaissances géographiques, par des découvertes dont lord de Grey énumère les principales. Il rend en même temps justice aux travaux du second de Mc Clintock, le lieutenant aujourd'hui Commodore Hobson auquel on doit l'exploration des portions non encore visitées avant lui de l'île du Roi Guillaume, et les documents précieux constatant la mort de Franklin, etc.; et à ceux du capitaine Allen Young qui a déterminé les contours d'une grande portion de l'île du Prince de Galles que personne n'avait encore visitée, et a reconnu le canal encombré de glaces auquel le nom de Mc Clintock a été donné.

Après cet exposé, lord de Grey annonce que le conseil a décerné à l'unanimité à lady Franklin la médaille d'or de fondateur (*founder's medal*), non-seulement en souvenir des travaux et des découvertes de son mari qui a résolu le premier, avec l'aide de ses compagnons, et par le sacrifice de leurs vies, le problème géogra-

phique si longtemps cherché du passage nord-ouest; mais comme un témoignage de l'admiration qu'elle a inspirée aux géographes anglais comme au monde entier, par son noble et touchant dévouement et sa constance sans bornes, en consacrant les dernières années de sa vie à l'objet glorieux pour l'accomplissement duquel elle a sacrifié la majeure partie de sa fortune.

Lord de Grey remet ensuite la médaille d'or destinée à lady Franklin, à sir Roderick Murchison, qui communique une lettre que cette illustre veuve lui a adressée, et dans laquelle elle témoigne sa reconnaissance et rappelle la proposition qu'elle a faite et qui a été appuyée devant la Chambre des communes par sir Francis Baring, par le premier ministre et par les plus éloquents orateurs des deux côtés de la chambre, d'accorder une récompense aux officiers et équipage du *Fox*, et d'ériger un monument à la mémoire de son mari et de ses compagnons dans une place publique de Londres, monument sur lequel on rappellera qu'ils sont morts en découvrant les premiers le passage nord-ouest.

En présentant la médaille d'or (*Patron's medal*) au capitaine Mc Clintock présent à la séance, le président lui dit que c'est avec une sincère satisfaction qu'il lui remet la plus haute récompense que la Société géographique puisse conférer, en reconnaissant les grands services qu'il a rendus à la science géographique, services appréciés dans tout le monde civilisé. Dans sa réponse, empreinte de la plus rare modestie, le capitaine Mc Clintock adresse ses remerciements tant

en son nom qu'en celui de ses compagnons dont l'assistance lui a été si utile. Tout ce qu'il désire maintenant, c'est d'obtenir la faveur d'être employé pour explorer de nouvelles régions et étendre les limites des régions arctiques (1).

---

## EXTRAIT

### D'UNE LETTRE DE M. KŒNIG-BEY A M. JOMARD.

---

Alexandrie, le 11 juin 1860.

Monsieur le Bey,

Je crois vous avoir informé précédemment des démarches que, sur votre demande, Son Altesse le vice-roi a bien voulu faire pour parvenir à connaître le sort du célèbre voyageur Vogel. Je reçois à l'instant une lettre de son Exc. le ministre de la guerre qui me fait savoir que, d'après une lettre adressée par le sultan de Darfour au Moudir du Kordofan et communiquée à

(1) Ce vœu vient d'être exaucé, le gouvernement anglais ayant confié au capitaine M' Clintock le commandement d'un navire de la marine royale avec la mission de faire des sondages dans les mers arctiques, pour l'établissement d'un cable électrique par la voie des îles Fœröe et de l'Islande à travers le Grönland jusqu'au Labrador. Le capitaine Allen Young qui a accompagné M' Clintock dans la dernière expédition à la recherche de Franklin, a été dépêché en même temps avec le *Fox* pour faire le levé des côtes et des ports qui vont être visités. Ces deux officiers ont dû mettre à la voile dans le courant de ce mois (juin).

Son Altesse, le bruit s'est répandu au Darfour que l'infortuné voyageur a été tué par le sultan du Ouadây, qui s'est emparé de tout ce qu'il possédait ; que ce sultan étant mort et son fils lui ayant succédé, le sultan de Darfour a écrit à ce dernier pour réclamer les papiers et autres objets qui ont appartenu à feu Vogel, que si ces objets sont restitués, il s'empressera de les expédier au vice-roi..... Tels sont, monsieur le Bey, les renseignements que le vice-roi a pu obtenir et qu'il me charge de vous communiquer.

*Le secrétaire des commandements de Son Altesse le vice-roi.*

*Signé* : KŒNIG-BEY.

---

## EXTRAIT

### D'UNE LETTRE DE M. LE DOCTEUR PENEY

### A M. JOMARD

**Membre de l'Institut, vice-président de la Commission centrale.**

---

MONSIEUR,

J'ai reçu le mois dernier, par l'entremise du consul général de santé d'Alexandrie, une quarantaine d'exemplaires du *Bulletin de la Société de géographie* des mois de mai et juin de l'année passée. Ces exemplaires reproduisent la première partie d'un mémoire sur l'ethnographie, etc., du Soudan, mémoire que j'ai eu l'honneur d'adresser, par votre intermédiaire, à l'Académie des sciences, et auquel, monsieur, vous avez bien voulu

accorder l'hospitalité dans les colonnes de vos *Bulletins*.....

En attendant que je puisse vous envoyer la fin de mes *Études*, dont la seconde partie a rapport principalement aux maladies de l'Afrique centrale (et que je vous prierai de transmettre comme la précédente à l'Académie des sciences) ; en attendant aussi que je vous adresse spécialement pour la Société de géographie le résultat de quelques observations topographiques et météorologiques, faites dans des contrées que j'habite depuis longues années, je vous donnerai, monsieur, des nouvelles de la dernière expédition aux sources du Nil, dont le chef est M. Miani. Comme vous l'aurez peut-être appris par lui-même, M. Miani est arrivé à Khartoum dans le mois de juin de l'année dernière, avec quatre compagnons de voyage, parmi lesquels un capitaine de la marine marchande, chargé spécialement des études et observations astronomiques ; un ingénieur préposé à la levée des plans et à la confection des cartes, ainsi qu'un dessinateur photographe, devaient faire également partie de l'expédition ; enfin une quatrième personne avait la direction de la force armée. Tel est le personnel dont était entouré Miani avant son départ d'Égypte.

Malheureusement M. Miani, avant d'arriver à Khartoum, avait déjà perdu deux membres de son expédition. De nouvelles complications sont survenues au Soudan..... M. Miani s'est trouvé isolé, réduit à ses ressources personnelles. Décidé à continuer son voyage, il a été assez heureux de trouver à Khartoum un Européen pour venir à son aide, et lui fournir les barques

et les hommes nécessaires à la poursuite de son entreprise. C'est avec cet aide qu'il a quitté Khartoum dans le courant du mois de septembre, et qu'il a fait voile pour les hautes régions du fleuve Blanc.

Le mois prochain, nous pensons avoir des nouvelles du voyageur; il a dû atteindre, depuis plusieurs semaines, la partie du fleuve où s'arrêtent ordinairement les barques. C'est au-dessus de Gondokoro, vers le 3e degré 1/2 de latitude nord, endroit où le Nil est barré par des rochers. C'est le dernier point visité par les voyageurs et les négociants du Soudan : au delà commence l'inconnu. On peut prévoir dès aujourd'hui que, indépendamment des obstacles qui se présenteront souvent pour entraver sa marche, M. Miani ne fera pas une longue excursion au delà de l'endroit où la navigation s'arrête, car il va avoir affaire à un terrible ennemi ; je veux parler des pluies équatoriales, qui commencent à tomber en février, sous la latitude où doit se trouver le voyageur. Celui-ci sera donc obligé de revenir au plus vite sur ses pas, pour trouver, en pays connu et plus ou moins ami, un abri contre les cataractes du ciel; car, pendant la saison des pluies, il ne faut pas songer à tenir la campagne.

Il est donc à présumer que cette première expédition de M. Miani augmentera de bien peu le rayon des connaissances acquises jusqu'à présent, je veux dire les connaissances des contrées non encore visitées. Cependant s'il vient à bout de pénétrer à quelques journées dans l'intérieur, ce sera un jalon planté pour la suite, et des renseignements nouveaux à ajouter à ceux qu'on possède. M. Miani déterminera difficilement

les différentes étapes qu'il aura parcourues ; il n'a aucun compagnon de voyage capable de l'aider dans un travail scientifique.

Pour mon compte, monsieur, j'eusse désiré de grand cœur pouvoir m'associer à l'entreprise de M. Miani ; je serais parti volontiers à sa suite, et sans ambitionner le titre de chef d'expédition. Malheureusement je suis lié à une rude chaîne ; je ne puis faire un pas *extra muros*, c'est-à-dire hors des limites, sans l'autorisation du gouvernement du vice-roi.

Malgré tant d'entraves, je suis toujours au guet, les yeux tournés vers Son Altesse, et attendant d'elle une simple autorisation pour prendre mon essor à mon tour. J'ai trouvé ici un compagnon de voyage qui mettrait volontiers, dans une association de bon aloi, sa connaissance du pays, le résultat de ses nombreux voyages au fleuve Blanc par terre et par eau, enfin l'expérience qu'il a acquise par plusieurs années d'études et de pérégrinations. Ce compagnon futur de dangers et de travaux est M. de Malzac, un de nos compatriotes. Espérons, monsieur, que mes vœux se réaliseront quelque jour, et que M. de Malzac et moi nous compléterons l'œuvre commencée.

En attendant, monsieur, je me permettrai de vous communiquer une observation qui doit intéresser la Société de géographie, et plus encore les voyageurs qui cherchent à déterminer certains cours d'eau de l'Afrique centrale. Cette observation, la voici : Khartoum, situé à l'embouchure des fleuves Bleu et Blanc par le 15° 31′ de latitude N., est élevé de 355 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'embouchure du

Bahr-el-Ghazal, appelé encore Keïlat, et Misselad par Brown, et qui s'ouvre dans le fleuve Blanc vers le 13° latitude N., est, par conséquent, plus élevé encore que ne l'est le fleuve Blanc à Khartoum. Cette rivière, le Bahr-el-Ghazal, ne provient donc point du lac Tschad, comme l'ont prétendu quelques-uns, puisque le lac Tschad, d'après les calculs de Barth, n'a que 260 mètres d'élévation. ALF. PENEY.

---

## L'ABBÉ HUC.

---

Ce n'est pas la balle qui tue, c'est la destinée, disent les Arabes; ne serait-on pas tenté de prononcer cette parole de fataliste sur la tombe de l'abbé Huc, ce lazariste hardi qui pendant plusieurs années affronta les périls du martyre et qui, de retour, paisiblement installé dans sa patrie, est mort, alors qu'il pouvait aspirer encore à de longs jours !

Le célèbre missionnaire naquit à Toulouse le 1er août 1813 ; élève distingué du séminaire de cette ville, Huc y devint maître à son tour. Cependant le paisible professorat convenait peu à cette âme ardente, à cette imagination fiévreuse où fermentait le brûlant désir d'aller au loin prêcher la vérité aux nations.

Les dangers qui se dressent sous les pas des frères de Saint-François-Xavier, il les regardait en face, d'un esprit ferme et d'une âme inébranlable. Il entre

encore jeune dans la congrégation des PP. lazaristes, et rêve à l'extrême Orient, cette terre promise des missions évangéliques, ou plutôt cette immense sépulture où furent ensevelis un si grand nombre de fervents apôtres. Au mois de février 1839, le jeune missionnaire partit du Havre pour la Chine. Le brick *Adhémar*, qui emportait Huc et ses compagnons dans les lointains parages du Grand Océan, sillonna les mers pendant cinq mois et demi, et toucha définitivement Macao dans des circonstances peu favorables. Les Anglais commençaient, dit-il, à faire gronder le canon européen sur les côtes du Céleste-Empire, et le vénérable Perboyne, lazariste français, allait mourir glorieusement pour le Christ. La guerre de l'opium fut longue et opiniâtre ; la puissance britannique promena son pavillon sur le fleuve Bléu, saccagea plus d'une grande cité sur son passage, et mouilla ses steamers et ses vaisseaux de ligne jusque sous les murs de Nan-king ; l'orgueil chinois fut profondément humilié.

Alors la question de Chine était, à peu de chose près, le pendant de celle d'aujourd'hui ; les Chinois se soumettaient en apparence devant la supériorité des Européens, mais n'en méditaient pas moins sourdement l'expulsion des audacieux Occidentaux. Cette haine implacable, enracinée, cachée parfois sous le voile de l'astuce et d'une basse obséquiosité, a pu échapper à la perspicacité des diplomates, mais aux yeux des pauvres missionnaires, elle se révèle tout entière, elle éclate sans ménagements, sans scrupule.

Après avoir été détenu dans les prisons de Ou-tchang-fou, le missionnaire Perboyne avait payé de la vie sa sainte intrépidité ; ce fut alors que Huc eut le courage

de revêtir les habits teints de sang de son glorieux confrère, et marcha résolûment dans une voie qui pouvait le conduire à la même fin :

**La vie est un combat dont la palme est aux cieux.**

On peut à peine concevoir les souffrances, les privations que subirent Huc et son compagnon le père Gabet, dans cette entreprise, au premier abord surhumaine. — Franchir le centre de l'empire chinois, habiter au milieu de ces peuples essentiellement méfiants ; vivre, pour ainsi dire, côte à côte avec les prêtres d'une religion à juste titre soupçonneuse et inquiète ; endurer tantôt un froid intense, tantôt une chaleur tropicale, tantôt la faim, tantôt la soif ; annoncer en tous lieux, en dépit des ordres cruels des potentats barbares et des menaces des fanatiques, la parole du vrai Dieu, telle est l'œuvre des PP. lazaristes Huc et Gabet ; telle est, en quelques mots, l'histoire de ces deux hommes de vertu, de courage si exceptionnels !

Peu de relations ont été accueillies avec plus d'empressement que celles de ce pauvre lazariste qui conduisait avec une franche bonhomie, un laisser-aller plein de charme, ses lecteurs au milieu des territoires inhospitaliers du Tibet, dans le sanctuaire presque fantastique des lamas, dans les grottes de religieux qui ne mangent qu'une fois par semaine, dans les gorges majestueuses de montagnes deux fois plus hautes que le mont Blanc, dans les villes populeuses de la Chine, à Pé-kin, etc... Les savants, les sinologues surtout, élevaient bien de temps en temps une voix accusatrice et mettaient en garde le public contre les descriptions parfois exagérées de l'excellent M. Huc ; on se

défiait de la véracité de quelques peintures, et l'on soupçonnait le missionnaire d'avoir un penchant trop marqué pour le merveilleux ; l'arbre des dix mille images, dont il fit le surprenant tableau, laissa fort incrédules les savants européens ; on sait que cet arbre singulier étend de nombreux rameaux dont chaque feuille porte, gravé sur son disque, un caractère en langue sacrée tibétaine.

« Nous avions entendu parler trop souvent de cet arbre durant notre voyage, pour que nous ne fussions pas, dit Huc, quelque peu impatients d'aller le visiter... Nos regards se portèrent d'abord avec une avide curiosité sur les feuilles, et nous fûmes consternés d'étonnement en voyant en effet sur chacune d'elles des caractères tibétains très bien formés... Notre première pensée fut de soupçonner la supercherie des lamas ; mais, après avoir tout examiné avec l'attention la plus minutieuse, il nous fut impossible de découvrir la moindre fraude. Les caractères nous parurent faire partie de la feuille, comme les veines et les nervures... ; les feuilles les plus tendres représentent le caractère en rudiment et à peine formé... Nous cherchâmes partout, mais toujours vainement, quelque trace de supercherie : *la sueur nous montait au front.....*»

L'abbé Huc est, on le voit, sur le point de tomber en extase devant cet arbre, sorte de symbole d'une religion qu'il est envoyé précisément pour combattre ; ici, sa naïveté l'emporte trop loin ; là, il oublie qu'il est prêtre catholique et s'expose lui-même à la censure en disant avec une légère nuance d'impiété que Rome et Lassa, le pape et le dalaïlama, peuvent fournir des rapprochements pleins d'intérêt. Ce n'est pas le seul en-

droit où le missionnaire montre son extrême tolérance, et on ne lit pas sans un véritable étonnement cette phrase à l'adresse de la polygamie pratiquée par les Tartares : « C'est, prétend-il, une barrière opposée au libertinage et à la corruption des mœurs. Le célibat étant imposé aux lamas, si les filles ne trouvaient pas à se placer dans les familles en qualité d'épouses secondaires, il est facile de concevoir les désordres qui naîtraient de cette multiplicité de jeunes personnes sans soutien et abandonnées à elles-mêmes. »

Les puristes lui ont reproché des locutions peu académiques ; car, pour tout avouer, le lazariste, en parlant plusieurs années le mongol et le tibétain, avait perdu l'usage correct du français : des expressions qu'il répétait à plaisir ont, nous le savons, courroucé plus d'un lecteur classique et grammairien ; pourtant les livres de M. Huc ont fait leur entrée dans toutes les bibliothèques, et quoique, depuis l'époque de leur impression, il se soit écoulé plusieurs années, on les relit encore avec plaisir et profit : on s'attache à ces deux missionnaires qui parcourent bravement les déserts tibétains, montés, l'un sur une chamelle, l'autre, sur un modeste cheval, ayant le plus souvent des racines pour nourriture, pour toit la couverture de leur tente, pour oreiller les rochers, et pour feu celui des *argols*, c'est-à-dire des excréments desséchés d'animaux.

A Lassa, les missionnaires paraissent suspects et sont jetés en prison : leur fermeté les tire de ce mauvais pas. Les Tibétains ne peuvent s'empêcher d'admirer leur grand caractère, mais le gouvernement a résolu de les éloigner, et ils partent pour Macao : « C'est là, dit Huc, que nous rassemblâmes les quel-

ques notes recueillies le long de la route et que nous essayâmes de rédiger nos souvenirs pour nos frères d'Europe dont la charité veut bien s'intéresser aux épreuves et aux fatigues des missionnaires..... Alors, nous reprîmes la route de Pé-king, et pour la troisième fois, nous traversâmes les provinces du Céleste-Empire. Après un assez court séjour dans la capitale, nous comprîmes que le terrible climat du Nord ne pouvait plus nous convenir. Les infirmités que nous avions contractées au milieu des neiges du Tibet, nous forcèrent de redescendre dans nos missions du Sud. Le mal empira, et comme notre état, souvent voisin de la paralysie, était désormais incompatible avec les fatigues et l'activité de notre saint ministère, il nous fut permis de venir chercher en France des remèdes que nous eussions vainement demandés à la médecine empirique des Chinois. »

En 1852, l'abbé Huc revoyait la France, après avoir traversé l'Inde, visité l'Égypte et parcouru la Terre-Sainte ; il demeura quelque temps à Toulouse, rétablit ses forces aux eaux d'Ax et s'installa définitivement à Paris. Le père Gabet fit un court séjour en France, partit en mission pour l'Amérique où il devait finir sa vie de souffrances.

Pour l'abbé Huc, la vie du missionnaire était accomplie, celle de l'écrivain et de l'homme satisfait d'une noble tâche achevée allait s'ouvrir ; — il fit éditer ses *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Tibet et la Chine*, et l'*Empire chinois*, ouvrage qui fut traduit en plusieurs langues et auquel l'Académie française décerna une première médaille (Monthyon) en 1855.

Dans ces dernières années, Huc passait une partie

de ses loisirs à la campagne et quelques mois à Paris, où il se mêlait au monde savant, qui avait pour lui tant d'attraits.

Il jouissait d'une santé qui devenait presque proverbiale parmi ses amis, et son embonpoint faisait supposer, avec quelque lueur de raison, qu'il ne se soumettait pas, dans sa patrie, à toutes les privations qu'il s'était forcément imposées dans le Céleste-Empire ; quoi qu'il en soit, on aimait l'enjouement, les vives saillies, les récits du gai et original conteur.

L'abbé Huc a été presque subitement enlevé par une congestion cérébrale ; la mort ne l'a pas surpris inactif, il s'occupait d'un ouvrage religieux dont les fragments pourront être un jour publiés. En résumé, son mérite comme savant et homme de lettres demeure contestable ; ses titres uniques à la réputation, ce sont ses voyages.

Richard CORTAMBERT.

---

## SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DU NORD.

La Société royale des Antiquaires du Nord, à Copenhague, a tenu, le 13 mai 1860, sa séance annuelle au palais de Christiansborg, sous la présidence de Sa Majesté le roi Frédéric VII, de Danemark.

Le secrétaire, M. C.-C. Rafn, communique à l'assemblée un aperçu des travaux de la Société et de son état pendant l'année de 1859. Il dépose ensuite sur le bureau les ouvrages publiés pendant ladite année, savoir : les *Annales de l'archéologie et de l'histoire du*

*Nord*, pour l'année 1858, un volume avec quatre planches, dont voici le contenu : Observations sur Beowulf et explication du nom de Lodbrog chez les Anglo-Saxons, par F. Schiern ; — Sur la racine sanscrite du verbe « vera », par L. Warming ; — Sur l'antiquité de Savolaxons, par A. J. Europaeus ; — L'Elucidarius islandais, édité par Conrad Gislason ; — Trouvaille de l'âge de fer en Scanie, décrite par N.-G. Bruzelius ; — Tombeaux datant de l'âge de pierre et de l'âge de bronze en Sélande, examinés par V. Boye ; — Dépêches de la légation polonaise à Copenhague, de la bibliothèque ossolinskienne, à Lemberg, communiquées par Edvin M. Thorson ; — Description de l'île Islandia, rédigée en 1614 par Daniel Streyc (Vetterus), et traduite du polonais, avec une introduction par Edvin M. Thorson, accompagnée de notes explicatives dues à Sigurd Jonasson ; — Remarques historiques sur l'évêque Liuderich de Brême et l'archevêque Unne de Brême et de Hambourg, communiquées à l'égard d'un rapport dû à M. Adami, sénateur de Brême, par J. Kœnigsfeldt ; — Sur une descente projetée en Angleterre, par le roi de Danemark Valdemar, surnommé Atterdag, de réunion avec les Français, par F. Schiern, sur des documents publiés par M. A. Germain de Montpellier. De plus, deux années de la *Revue archéologique*, « Antiquarisk Tidsskrift », contenant les rapports annuels, et en outre des analyses et des annonces critiques d'un nombre d'ouvrages adressés à la Société, sur des matières historiques, archéologiques et linguistiques.

Le secrétaire met ensuite sous les yeux de l'assemblée des échantillons de la littérature esquimauïque

commencée dans le Groënland, et dont le docteur H. Rink, inspecteur du Groënland méridional, a fait part à la Société; c'est par suite des soins de ce savant aussi actif qu'intelligent, qu'une imprimerie a été fondée à Godthaab (Noungme), et qu'une presse lithographique y a été acquise. Il présente le premier volume de « Kaladlit Okalluktualliait », traditions populaires des Groënlandais, rassemblées et écrites par des natifs du pays; ensuite deux cartes spéciales lithographiées, et huit vues dessinées de lieux remarquables, entre autres un dessin des ruines de Kaksiársuk, qui étaient l'ancien évêché de Gardar.

Sa Majesté le Roi fait connaître à la Société plusieurs antiquités nordiques très remarquables, dont son cabinet particulier a récemment été augmenté, entre autres une collection datant de l'âge de pierre, et trouvée apparemment dans le lieu même de la fabrication, près de Jyderup en Sélande; savoir, une grande meule et 39 armes et outils, plusieurs objets en bronze, parmi lesquels un crochet à ornements en spirale sur la face ronde, trouvé près de Sio, de la paroisse de Gamtofte en Fionie, et une grande bague à ornements particuliers, d'un travail romain, trouvé en Slesvig; de plus deux bracelets en or et plusieurs objets, dont la *Revue archéologique* et les *Mémoires des Antiquaires du Nord* nous offriront les dessins dans le rapport annuel.

Sa Majesté communique en outre des renseignements sur la trouvaille d'une pierre runique fort remarquable dans la péninsule de Helgenes en Fionie, dont M. Rafn donne l'interprétation. Le Roi fait voir encore une collection de monnaies trouvées récemment près de Hilleröd en Sélande, et contenant 88 pièces en argent,

datant du roi Éric de Poméranie, et battues dans des villes sur la mer Baltique, entre autres à Stralsund et à Reval.

M. le général de Fibiger, chef de la brigade de l'artillerie, présente à l'assemblée une collection de dessins autographiés d'anciens canons en fer, forgés ou fondus depuis le XIVe jusqu'au XVIe siècle, déposés pour la plupart dans la collection d'armes historiques de l'artillerie à l'arsenal de Copenhague, quelques-uns dans le musée au château de Tsarskoïe-Selo, près de Saint-Pétersbourg. Le général accompagne l'exhibition de ces pièces dessinées de remarques explicatives.

L'inspecteur du musée des antiquités nordiques, M. C.-J. Thomsen, communique des observations sur la conservation d'objets d'antiquité en bois trouvés dans des tourbières.

Une collection de pointes de flèche en caillou, appartenant à la collection d'antiquités nordiques de M. E. Schmidt, est encore mise sous les yeux de l'assemblée.

Le gouvernement royal de Norvége a adressé à la Société l'hommage du grand ouvrage publié par ses soins de la cathédrale de Throndheim, l'explication due à M. P.-A. Munch et les dessins exécutés par M. H.-E. Schirmer.

M. Axel Wœtter, de l'Université d'Upsala, dépose le dessin d'une pierre runique très remarquable, concernant la Russie et trouvée dans la paroisse de Skokloster en Upland.

---

# Actes de la Société

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

*Séance du* 15 *juin* 1860.

M. le Dr Pruner Bey remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre au nombre de ses membres, et lui offre deux de ses ouvrages intitulés : l'un, *L'Homme dans l'espace et le temps* (en langue allemande) ; l'autre, *Topographie médicale du Caire.*

M. le Dr Jean Gistel fait hommage à la Société de plusieurs ouvrages allemands dont il est l'auteur. (Voir aux *Ouvrages offerts.*)

M. de la Roquette communique une lettre que lui a adressée M. Parker Snow qui a été le second du capitaine Forsyth, commandant le *Prince Albert*, envoyé en 1850 dans les régions arctiques par lady Franklin. Dans cette lettre datée de Londres, 6 juin courant, M. P. Snow annonce qu'un Américain, M. Hall, est parti des États-Unis le 26 du mois précédent, afin de se rendre par la voie de la baie d'Hudson dans la Boothia. L'intention manifestée par M. Hall est de tenter le même projet conçu par M. Parker Snow, dont il a été rendu compte à la séance de la Commission centrale du 1er juin, c'est-à-dire d'obtenir des informations positives sur le sort du reste des équipages de sir John Franklin resté encore douteux, ainsi que sur ses journaux, etc. (Voir aux *Nouvelles*, p. 102.)

M. le secrétaire général donne lecture d'une lettre de M. Francis Lavallée au sujet d'un article publié dans plusieurs journaux, relativement au commerce de l'Afrique centrale, et sur l'avantage qu'il y aurait à établir des relations commerciales entre l'Algérie et la ville de Kano, de préférence à Tombouctou.

A cette occasion, M. le président rend compte des communications écrites qui ont eu lieu sur cette question, au nom de la Société, avec le département de l'Algérie et des Colonies.

M. Malte-Brun donne communication d'une lettre qu'il a reçue de M. H. Duveyrier, dans laquelle ce voyageur lui rend compte de son excursion dans le sud de la régence de Tunis. Un extrait de cette lettre sera inséré dans le *Bulletin*.

M. Jomard rappelle la rencontre faite dans le désert de Tagant par M. Mage, enseigne de vaisseau, d'un cheykh de la tribu des Souéidi, qui lui a raconté qu'un Européen était dans le moment même à Tombouctou. On sait que le gouverneur du Sénégal, M. le colonel Faidherbe, avait envoyé ce jeune officier dans le désert, pour recommander le ou les voyageurs qui auraient tenté de se rendre de l'Algérie au Sénégal. Ensuite, le même membre donne connaissance d'une lettre récente du colonel Faidherbe, annonçant que, d'après son informateur de Tichit, un Français est venu à Tombouctou une première fois, qu'il en est parti pour le Maroc, et qu'il est revenu du Maroc à Tombouctou, où il était encore il y a six mois environ.

Le même donne lecture d'une lettre du Dr Henri Barth en date du 13 juin dernier; le savant voyageur

approuve beaucoup le prix offert au voyageur qui se sera rendu de l'Algérie au Sénégal; il contribuera pour cinq cents francs à la récompense promise, dans le cas où ce voyageur aura fait de bonnes observations astronomiques, *surtout à Tombouctou* (observations qui manquent, dit-il, à ses propres travaux); il saluera, ajoute-t-il, ce voyageur de tout son cœur. Il espère toutefois que l'erreur qui se trouvera sans doute dans ses données, ne sera pas très grande. M. Barth finit en faisant l'éloge du voyageur français, M. Henry Duveyrier. A la suite de cette communication, M. Jomard fait remarquer la modestie avec laquelle s'exprime le docteur Henri Barth, et les généreux sentiments dont il est animé.

M. le secrétaire général donne lecture de la liste des ouvrages offerts.

M. de la Roquette lit une note dans laquelle il fait connaître les résultats de la séance générale de la Société géographique de Londres, du 29 mai 1860, dont l'objet capital a été la présentation de deux médailles d'or décernées par le conseil à lady Franklin et au capitaine, aujourd'hui sir Léopold, Mc Clintock,

Après la lecture du rapport du conseil, le président, lord de Grey et Ripon, rappelle succinctement, dans une allocution chaleureuse qu'un nombreux auditoire a couverte d'applaudissements, les principaux faits de la carrière brillante et si orageuse de sir John Franklin, auquel il affirme, au nom de la Société géographique, qu'on ne peut hésiter à attribuer la gloire d'avoir *découvert le premier le Passage nord-ouest.* C'est en souvenir des éminents services de Franklin, ainsi que du

touchant et si persévérant dévouement et du désintéressement exemplaire de sa noble épouse, qui a sacrifié la majeure partie de sa fortune pour obtenir des informations positives sur le sort de l'illustre navigateur et des braves marins qui l'accompagnaient, que la médaille d'or de fondateur (*founder's medal*) a été accordée à lady Franklin. Pour motiver la décision qui a donné la médaille d'or (*patron's medal*) au capitaine sir Léopold M' Clintock, lord de Grey et Ripon présente un intéressant aperçu de l'exploration faite par cet habile et intrépide officier, en faisant remarquer que c'est avec un petit yacht de 177 tonneaux qu'il a recueilli des renseignements certains et malheureusement fort tristes sur le sort de Franklin et de ses compagnons; qu'il a pu tracer la route suivie par ce grand navigateur, et reculer en même temps les limites de la science géographique dans les régions arctiques. — (Voir la note aux *Nouvelles* page 106.)

Le même membre ajoute qu'il a appris, par des lettres de Londres, que le colonel américain Shaffner avait communiqué un plan pour porter un câble électrique en Amérique, par la voie des îles Fœroë et de l'Islande à travers le Groënland jusqu'au Labrador, plan dont le principe doit être de raccourcir, autant que possible, le câble submergé, par l'interposition d'une sorte de marchepied en pierres (*stepping stones*). Une compagnie ayant été formée pour mettre ce projet à exécution, le gouvernement anglais a confié au capitaine sir Léopold M' Clintock le commandement d'un bâtiment de la marine royale pour faire les sondages des mers profondes par lesquelles le câble doit

passer, tandis que le *Fox*, dépêché, sous les ordres du capitaine Allen Young, ce brave et si zélé compagnon de M' Clintock, fera la levée des côtes et des ports. Ces deux officiers, heureux de rentrer de nouveau au milieu des glaces arctiques, espèrent mettre à la voile dans le courant de ce mois (juin). M. de la Roquette, qui avait déjà annoncé que le capitaine M' Clintock avait été créé chevalier par son gouvernement, informe aujourd'hui la Société que la cité de Londres venait de lui accorder le droit de cité.

M. Victor de Rochas communique une notice sur l'île Rossel, archipel des Louisiades. — Renvoi au *Bulletin*.

M. Martin de Moussy annonce que l'herbier de M. Bonpland est à Corrientes à la disposition du gouvernement français.

M. Jomard donne lecture d'un article inséré dans le *Moniteur de la Flotte*, du 7 du courant, à propos du voyage de M. Mage, enseigne de vaisseau de la marine impériale, dans le Tagant.

---

*Séance du* 6 *juillet* 1860.

---

S. Exc. M. le ministre de l'Algérie et des colonies, par une lettre du 22 juin, remercie la Société de l'attention qu'elle a donnée aux observations de M. le commandant supérieur des forces de terre et de mer en Algérie, au sujet des relations à ouvrir avec l'Afrique centrale, et il annonce qu'il vient d'envoyer copie de cette communication à M. le général de Martimprey.

Par une seconde lettre du 6 juillet, Son Exc. transmet à la Société la carte de la route d'El-Ouād à Ouārgla, relevée par M. Henry Duveyrier. M. le ministre y joint quelques observations de latitude et de longitude que ce voyageur lui a adressées au sujet de sa première carte d'une partie du Sahara, publiée récemment dans le *Bulletin* d'octobre 1859, et à Gotha dans les *Mittheilungen* de M. A. Petermann. — Renvoi de ces observations au *Bulletin*.

M. Versteeg, rédacteur, et MM. Van Haren Noman et Koff, éditeurs du *Grand Atlas des Indes néerlandaises*, commencé par M. le baron Melvill de Carnbée, font hommage à la Société des trente-sept premières feuilles de cette importante publication. Cet atlas, dressé d'après les documents officiels qui existent aux archives de la Colonie, donne une idée exacte des progrès de la géographie de cet archipel. M. Versteeg et les éditeurs promettent à la Société de lui adresser les feuilles suivantes au fur et à mesure de leur publication.

M. Braouézec écrit à la Société pour lui offrir, de la part de son frère, lieutenant de vaisseau attaché au gouvernement du Sénégal, plusieurs cartes et documents géographiques relatifs à cette colonie. La Société accueille cette offre avec empressement, et elle priera M. Braouézec de lui faire l'envoi de ces documents pour son *Bulletin*.

M. Jomard annonce que, sur sa demande, S. A. le vice-roi d'Égypte a chargé Mahmoud-Bey, astronome, ancien élève de la mission égyptienne, d'aller à Dongola observer l'éclipse totale du soleil, qui aura lieu le 18 juillet prochain, muni de tous les in-

struments nécessaires, et qu'Ismaïl effendi, autre élève de la mission, a été autorisé à aller en Espagne observer le même phénomène. Ce dernier est associé, comme assistant, aux astronomes français qui vont observer l'éclipse dans ce pays.

Le même membre donne lecture d'une lettre de la mère du capitaine Speke, par laquelle elle le prie de faire remettre la médaille d'or destinée à son fils, à M. Kirk Patrick, présent à Paris. Ce dernier a été informé que la médaille venait d'être confiée aux soins de M. Boisselier, chancelier du consulat général de France à Londres.

Le même membre annonce que la réponse du gouvernement égyptien au sujet des recherches faites au Darfour et au Ouadây sur le sort du Dr Ed. Vogel, confirme malheureusement la nouvelle de sa mort. Il aurait été tué en arrivant au Ouadây.

Enfin M. Jomard donne lecture d'une lettre de M. Lejean, datée de Khartoum, mai 1860. Ce voyageur se disposait à monter au 2e degré de latitude. Cette lettre est accompagnée d'une petite carte tracée par M. Lejean, et principalement destinée à faire connaître l'excursion sur le haut Nil Blanc d'un voyageur maltais, appelé Andrea Debono, connu sous le nom de Latif effendi. Ce dernier aurait atteint le 2e degré 30′, après avoir franchi plusieurs rapides et chutes assez considérables. Un extrait de cette lettre sera inséré au *Bulletin*.

MM. Malte-Brun et Charton annoncent également qu'ils ont reçu des lettres de M. Lejean, et M. Malte-Brun donne lecture de celle qui lui est adressée per-

sonnellement. Il se propose d'en donner un extrait au *Bulletin*.

M. Rafn, secrétaire de la Société royale des Antiquaires du Nord, adresse le compte rendu de la séance annuelle de cette Société, du 13 mai 1860, tenue au palais de Christiansborg, sous la présidence de S. M. le roi Frédéric VII de Danemark. M. le président appelle l'attention de la commission centrale sur les nombreuses et intéressantes communications qui ont été faites à cette réunion par divers membres et par le roi lui-même. (Voir aux *Nouvelles*, p. 122.)

M. Vattemare, directeur du système d'échange international, adresse à la Société trois nouvelles publications américaines, et il la prie de disposer, en faveur de ces échanges, de plusieurs exemplaires de son *Bulletin*. — Renvoi à la section de comptabilité.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau, et il y inscrit d'autres ouvrages offerts pendant la séance par plusieurs membres de la part des auteurs.

M. Jules Pautet, et M. E. Noël, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sont présentés comme candidats : le premier par MM. d'Avezac et Jomard, et le second, par MM. Deloche et Jomard.

M. le président annonce la présence de M. le contre-amiral russe Manganary, et lui adresse les félicitations de la Société sur ses beaux travaux hydrographiques.

MM. Alfred Jacobs et Deloche déposent sur le bureau, le premier ses *Observations*, et le second ses *Réponses* au sujet du *Cartulaire de Beaulieu*, publié par M. Deloche dans la collection des *Mémoires inédits sur l'histoire de France*. — Renvoi au *Bulletin*.

M. Victor de Rochas continue la lecture de ses *Notices sur la nouvelle Calédonie et sur les archipels voisins.* — Renvoi au *Bulletin.*

---

*Séance du* 20 *juillet* 1860.

---

M. d'Avezac communique une lettre de M. Faidherbe, gouverneur du Sénégal, où il est rendu un compte sommaire des résultats d'une mission dans le Sahara occidental au nord du cap Blanc, confiée au capitaine d'état-major Vincent, aide de camp du gouverneur, et d'une autre mission, dans le Fouta-Dialon, remplie par le lieutenant Lambert de l'infanterie de marine. Un extrait de cette lettre sera imprimé au *Bulletin.*

A l'occasion de l'exploration du capitaine Vincent dans le Sahara, M. d'Avezac fait ressortir l'utilité des reconnaissances de ce genre pour diminuer les difficultés d'une route à frayer entre l'Algérie et le Sénégal, conformément au programme du prix proposé à ce sujet par la Société de géographie. M. le président ajoute que les obstacles qui avaient été signalés comme s'opposant à l'ouverture et au développement des relations commerciales entre l'Algérie et les populations africaines du sud, ont été récemment levés par un décret impérial, qui a fait disparaître la barrière de douanes dont les réclamations de l'administration locale et les vœux de la Société de géographie appelaient en dernier lieu l'abolition.

M. Malte-Brun communique une lettre de M. Henry

Duveyrier à M. E. Renou dans laquelle ce jeune voyageur rend compte des diverses observations qu'il a faites pour déterminer la position des lieux qu'il a visités dans sa dernière excursion vers le sud. M. Henry Duveyrier se propose d'en faire de nouvelles à Touggourt où il pense résider quelque temps avant de se diriger vers le Djebel Hoggar.

La Société royale des Antiquaires du Nord adresse le complément et la suite de ses diverses publications; une lettre de remerciement sera adressée à son secrétaire.

M. Jules Pautet, et M. Noël, ingénieur en chef des ponts et chaussées, présentés à la dernière séance, sont admis dans la Société.

M. le secrétaire général communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau.

M. Jomard fait hommage d'une notice intitulée : *Coup d'œil sur l'Amérique centrale et ses monuments.* Il est fait mention dans cette notice du projet de communication par eau entre les deux océans, soumis au roi d'Espagne par Martin de La Bastide en 1788. Le ministère de Charles IV ne prit pas ce projet en considération. La communication devait avoir lieu par la rivière Saint-Jean et le lac de Nicaragua. Le plan de cette communication est consigné dans une carte de cette époque qui se trouve au département des cartes géographiques de la Bibliothèque impériale.

MM. de La Roquette et Thomassy ajoutent, à cette occasion, quelques observations sur les divers projets de cette nature présentés dans le cours des dernières années.

M. Malte-Brun offre ensuite sa *Carte du bassin de l'Amoûr et d'une partie de l'Asie orientale*, et M. Lourmand son *Rapport sur les échelles rigoureuses de réduction décimale* de M. Michaut-Delacroix.

M. Albert-Montémont se charge de rendre compte de l'*Itinéraire descriptif et historique de la Savoie*, présenté par l'auteur, M. A. Joanne.

M. de La Roquette annonce que M. de Khanikoff lui a remis pour la gravure sa carte du Khorassan, et qu'il recevra bientôt le mémoire que ce voyageur a promis à la Société. — Ces deux pièces sont destinées au *Bulletin*.

M. Alfred Jacobs annonce qu'il présentera à la prochaine séance une note sur la communication de M. le colonel Gleizes, relative à une découverte archéologique près de Cazères.

M. Thomassy communique une note verbale sur l'hydrologie maritime, sur les lignes d'équisalures et sur un mouvement initial des courants océaniques par la formation des glaces polaires.

---

# OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

## SÉANCES DE JUILLET ET AOUT 1860.

---

### EUROPE.

Itinéraire descriptif et historique de la Savoie, par Adolphe Joanne. Paris, 1860, 1 vol. in-8. M. Adolphe JOANNE.

Voyage dans les steppes de la mer Caspienne et dans la Russie méridionale par madame Adèle Hommaire de Hell. Paris, 1860, 1 vol. in-8. Mme ADÈLE HOMMAIRE DE HELL.

L'émancipation de la Russie considérée au point de vue de l'économie politique, par Jules Pautet, ancien sous-préfet. (Extrait du *Journal des économistes*). Paris 1859, 1 feuille in-8. M. Jules PAUTET.

### AMÉRIQUE.

Coup d'œil sur l'Amérique centrale et ses monuments, par M. Jomard, (Extrait de la *Revue américaine et orientale*). Paris, 1859, 1 broch. in-8. M. JOMARD.

Ouverture de l'isthme américain par le canal de Nicaragua, ses conséquences économiques, par Jules Pautet (Extrait du *journal des économistes*). Paris, 1859, 1 feuille in-8. M. Jules PAUTET.

Materials for the future history of Minnesota; being a report of the Minnesota historical Society to the legislative assembly, in accordance with a joint resolution. Saint-Paul, 1856, broch. in-8.
ÉTAT DE MINNESOTA.

Report of the commissioner of patents for the year 1857. Agriculture. Washington, 1858, 1 vol. in-8.
LE DIRECTEUR DU BUREAU DES PATENTES.

Madison, the capital of Wisconsin : its growth, progress, condition, wants and capabilities. Compiled by Lyman C. Draper, Madison, 1857, broch. in-8, avec une carte. M. LYMAN C. DRAPER.

## OCÉANIE.

Notice historique, ethnographique et physique sur la Nouvelle-Calédonie, par le Père X. Montrouzier, missionnaire apostolique. (Extrait de la *Revue algérienne et coloniale*, avril et mai 1860.) 1 br. in-8. Paris, 1860. Le Père X. MONTROUZIER.

Werken van het Koninklijk Institut voor Taal-land-en Volkenkunde van Nederlandsch Indië. Tweede Afdeeling. De Nederlanders te Jakatra. Uit de Bronnen zoo uitgegevene als niet uitgegevene, Bewerkt door M. J. A. van der Chijs. 1 vol. in-8. Amsterdam, 1860. INSTITUT ORIENTAL DES PAYS-BAS.

## MÉLANGES.

Excursion aux carrières de Saint-Acheul, par Georges Pouchet. (Extrait des *Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen*), 1860, 1 feuille in-8. M. GEORGES POUCHET.

Statistique méthodique des Sociétés savantes, artistiques et autres, de leurs publications et journaux de tous genres; par M. Ami Boué. (Extrait du *Bulletin de la Société géologique de France*), 1860. 1/2 feuille in-8. M. AMI BOUÉ.

Rapport sur les échelles rigoureuses de réduction décimale de M. Michaut-Delacroix et sur tout son système d'enseignement et de pratique de l'arpentage et de la levée des plans, par M. A.-D. Lourmand. (Extrait du *Journal d'éducation populaire*). Paris, 1860, 1 feuille in-8. M. A.-D. LOURMAND.

Liste des ouvrages présentés à la Société des Antiquaires du Nord en 1855-57. 1 vol. in-8. — The Northmen in Iceland (séance annuelle du 14 mai 1859 de la Société des Antiquaires du Nord), broch. in-8. — Pok et Angakordlo appartenant à la littérature esquimauique de l'imprimerie de Noungme (Godthaab) au Groenland. Noungme, 1857, 1 broch. in-8. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU NORD.

## ATLAS ET CARTES.

Algemeene atlas van Nederlandsch Indie, Par P. Baron Melvill van Carnbée, continué par M. Versteeg et publié à Batavia. In-fol.

M. Versteeg.

Carte du bassin de l'Amoûr et d'une partie de l'Asie orientale pour suivre les récentes explorations des Russes dans ces contrées, par V.-A. Malte-Brun, 1860. 1 feuille. M. V.-A. Malte-Brun.

## MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, RECUEILS PÉRIODIQUES.

*Mittheilungen* de Petermann, n° 6.

*Bunge.* L'expédition russe au Khoraçân, 1858-59. — Notice sur les pays de Molouva, Moropou et Lobal, par M. Ladislaus Magyar (avec une carte). — Les nouveaux ports ouverts aux Européens en Chine, au Japon et aux Philippines (avec des plans). — Le commerce d'Aden. — Voyage de sir Richard Mac Donnell dans l'intérieur de l'Australie méridionale.— Le beurre de l'arbre Chéa, dans l'Afrique tropicale. — La quantité de pluie tombée dans le sud de l'Australie de 1839 à 1859. — Voyage de M. Tchudi dans les Andes de l'Amérique du Sud. — Déterminations de longitudes au moyen du télégraphe électrique dans l'Amérique du Nord.— Trajet remarquable d'une bouteille à la mer. — Publications récentes.

*Notizblatt des Vereins für Erdkunde zu Dasmstadt;* herausgegeben von L. Ewald. 2e année, nos 21 à 40. janvier 1859 à février 1860.

N° 28. Lettre de M. Becker de Melbourn, janvier 1859.— Australie méridionale (avec 3 cartes).

N° 36. *Ewald.* Notes pour servir à la statistique du grand duché de Hesse.

Notes et correspondances géologiques et statistiques, etc., etc.

*Bijdragen tot Taal-Land-en Volkenkunde van Nederlandsch Indië.* (Nouvelle série, tome III). Amsterdam, 1859, in-8.

De Bandjermasinsch Afschuwelidjkheid. — De beide mohammedaansche Feesten. — *Van Beest Holle,* de Kultuur en bereiding van indigo in de rasidentie Djokjokarta· — *T Roorda,* Verhaal van

de oorsprong en het begin van de opstand van Dipa-Negara, volgens een javaansch handschrift.

*Werken van het koninklijk Instituut voor Taal-Land-en Volkenkunde vanNederlandsch Indië.* Tweede afdeeling. Afzonderlijke werken.— De Nederlanders te Jakatra, door A. van der Chijs. Amst. 1860, in-8,

*Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, tome XIV, cahier 1-2.

*H. Brugsch.* Aperçu sommaire de mon second voyage scientifique en Égypte, dans l'hiver de 1857-58. — Le Dhammapadam, le plus ancien livre de morale bouddhique, traduit par M. *Albr. Weber.*—Prof. *Volkmar.* Études pour l'éclaircissement du livre d'Enoch, d'après le texte éthiopien. — *R. Gosche.* Revue scientifique des années 1857 et 1858. — *N. Pischon.* L'esclavage en Turquie, esquisse tracée en 1858. — NOTICES, CORRESPONDANCES ET MÉLANGES. *A. Weber.* Notes pour l'éclaircissement du drame intitulé Mâlavikâ. — *J. Levy.* Notes pour servir à la révision des Thargoums. — Notes diverses par le rabbin Dr *Geiger.* Assaf. — *Rückert.* Une narration persane, texte et traduction. — *A. Sprenger.* Ibn Ishâq n'est pas un historien intègre. — *Kosegarten.* Rectification d'un passage du IIIe volume des *Annales de Tabari.* — Dr *Bollensen.* Sur une règle de la métrique indienne. — Extrait d'une lettre du Dr *Sprenger* au professeur *Brockhaus.* — Lettre du professeur *Haug* au même. — NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES. M. Steinschneider, *Bibliographische Handbuch über die Literatur für hebräische Sprachkunde.* Leipz., 1859, in-8. (Art. de M. Gildemeister). — *Hiouen-thsang*, trad. du chinois, par M. Stan. Julien, etc, Paris, 1857-58, 2 vol. in-8, (Art. de M. Lassen). — *Imre Binah*, par H. Chajes. Zolkiew, 1849, in-4. (Art. de M. Geiger). — *Additamenta zu Nathan ben Lechiel's Lexicon Aruch*, von R. Jes. Berlin. Leipz., 1859, in-8. (Art. du même). — *Alex. von Humboldt. Eine biographische Skizze*, von S. Slonimski. Berlin, 1858, in-8. (Art. du même). — Titus Tobler's, *Dritte Wanderung nach Palästina*, 1857. Gotha, 1859, in-8. (Art. de M. Wolff). — *Pantschatantram, edidit* J.-G.-L. Kosegarten. Gryphilvaldiae, 1859. — *Hodegetica in Mischnam. Auct.* Z. Frankel. Lips., 1859, in-8. (Art. du Dr Beer). — *Essai de grammaire*

*kabyle*, par A. Hanoteau. Paris, 1858, in-8. (Art. de M. Rödiger). — *Dissertatio de Syrorum fide et disciplinâ in re eucharisticâ*. Scripsit T. G. Lamy. Lovanii, 1859, in-8. (Art. du même). — *Chalef elahmar's Qasside. Arab. text., Uebers. und comment.*, von W. Ahlwardt. Greifswald, 1859, in-8. (Art. du même.)

*Proceedings of the Royal Geographical Society of London*, vol. IV, n° 2.

*J. Petherick*. Journey up the White Nile to the Equator, and Travels in the interior of Africa, 1857-58. — *Wheelwright*. Proposed railway across the Andes from Caldera to Rosario, viâ Cordova. — *G. Buist*. The Curia Muria islands. — *Mickie*. China; Notes of a Cruise in the gulf of Pe-che-li and Leo-tung, in 1859. — *J. Andersson*. On south Africa, march 1859. — *B. Bedingfeld*. On the Congo. — *J. Palliser*. On the Rocky Mountains.

*Société impériale géographique de Russie*. Assemblée du 4 mai 1860, 1 feuillet in-4.

*New-York colonisation journal*, may, n° 113. 1 feuille in-fol.

*Journal of the Franklin Institute of the State of Pennsylvania, for the promotion of the mechanic arts*. Juin.

*Nouvelles Annales des voyages*, rédigées par M. V.-A. Malte-Brun.

*Juin*. —Sur le château de Fraxinetumm en Provence, occupé par les Sarrasins au moyen âge, par M. *Reinaud*, membre de l'Institut. — Les nouvelles acquisitions des Russes dans l'Asie orientale, le fleuve Amoûr, d'après les documents originaux et les notes publiées par la Société impériale géographique de Russie, par M. *V.-A. Malte-Brun*. — Premier extrait de l'ouvrage du cosmographe Schms'-ed-din — Mohamed-Dimasqui, traduit pour la première fois d'après des manuscrits arabes de Paris et de Copenhague, par M. *A.-F. Mehren*, professeur de langues orientales à l'Université de Copenhague. — Feuilles détachées d'un journal de voyages, récit sommaire du voyage de M. le Dr Alfred Demersay, chargé d'une mission scientifique en 1844-45-46 dans l'Amérique méridionale. — Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale, par le Dr H. Barth; tome Ier de la traduction française de M. Paul Ithier, par M. *V.-A. Malte-Brun*. — Description de Balbek, par

M. le Dr *E. Isambert*. — Lettre de M. *Henry Duveyrier* au Rédacteur. — Lettre de M. *G. Lejean* au Rédacteur. — Carte du bassin de l'Amoûr et d'une partie de l'Asie orientale pour suivre les progrès des Russes dans ces contrées, par M. *V.-A. Malte-Brun*.

*Juillet*. — Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent, par M. le lieutenant-colonel *L. de Colomb*. — Voyage de Du Chaillou dans l'Afrique équatoriale, par M. l'abbé *Dinomé*. — Les îles Pomotou, archipel Dangereux ou des îles Basses, par M.V. de *Rochas*. — Voyages en Perse dans l'Afghanistan, le Béloutchistan et le Turkestan, par M. J.-P. Ferrier, par M. *V.-A. Malte-Brun*.— Statistique politique et administrative du Sénégal en 1860. Positions géographiques. — Extrait d'une lettre de M. *Henry Duveyrier*. — Retour en France de M. le capitaine Peghoux, voyageur au haut Nil Blanc. — Éruption du volcan Rotlugia en Islande. — Retour de M. le lieutenant de vaisseau Pascal, d'un voyage dans le Bambouk.— SOCIÉTÉS SAVANTES. — NOTES BIBLIOGRAPHIQUES. — Carte des oasis du Sahara, par M. le lieutenant-colonel *L. de Colomb*.

*Le Tour du Monde*, nos 23 à 29.

N° 23. Voyage de M. Mœlhausen du Mississipi aux côtes de l'océan Pacifique, 1853-54.

N° 24. Voyage de M. Mœlhausen (fin).

Nos 25 et 26. Voyages en Palestine, 1856-59. Inédits.

N° 27. Un mois en Sicile (1843), par M. *F. Bourquelot*. Inédit.

Nos 28 et 29. Voyage en Perse. Fragments par M. le comte *de Gobineau*.

*Revue algérienne et coloniale*. Mai.

*Ville*. Résumé des études géologiques faites en 1857, dans la subdivision de Dellys (avec une carte). — Sources thermales de la province d'Oran. — *Montrouzier*. Nouvelle Calédonie. — Population du Sénégal et de ses dépendances. — Madagascar. — *Duveyrier*. Excursion dans le sud de la Tunisie. — Notes sur le commerce de l'Afrique centrale.

*Revue de l'Orient*. Juin, juillet.

N° de *juin*. — *Pauthier*. Mémoire secret adressé à l'empereur Hien-foung actuellement régnant, par un lettré chinois, sur la con-

duite à suivre avec les puissances européennes. Traduit du chinois. — *B. Poujoulat.* M. de Hammer et son histoire de l'empire ottoman.—*E. Dulaurier.* Du calendrier chez les Javanais et les Malays. — *V. Langlois.* Le musée impérial de Tzarskoé-Sélo.

*Juillet.* — *Ch. Dupin.* Coup d'œil sur la situation actuelle de l'empire chinois. — *E. Dulaurier.* Guerre de la Russie dans le Caucase, trad. du russe. — *Poyet.* La Bulgarie, dans le présent et l'avenir. — *Valette.* La région saharienne.

*Annales de la propagation de la foi*, n° 191. Juillet.

Extrait d'une lettre de Mgr *Canoz.* Goa (déc. 1859).—*P. Durieu,* Lettre des Montagnes Rocheuses. L'Orégon (1er juillet 1859). — Lettre du R. P. *Smet*, montagnes Rocheuses (1er nov. 1859). — Lettre de M. *Anot*, juillet 1859 (Chine).

*Journal des missions évangéliques.* Juin et juillet.

*Revue orientale et américaine.* Nos 21 et 22, juin, juillet.

*Juin.* — Les grandes chasses d'Afrique. — *R. Cortambert.* La chevelure chez les différents peuples. — L'abbé *Domenech.* L'Amérique avant sa découverte (suite). — *De Charencey.* Appel à la Hongrie. — Bibliographie. — Chroniques.

*Juillet.* — Les Kéballes de Djerdjéra, par le capit. *Devaux* (compte rendu par M. Texier). — Le P. *Prémare.* Essai sur le monothéisme des Chinois (fin). — *Aubin.* Mémoire sur la 21e peinture didactique et l'écriture figurative des anciens Mexicains. (3e art.)

*Journal d'éducation populaire.* Mai.

*Bulletin de la Société de géologie*, t. XVII, feuilles 21-28.

*De Verneuil, Colomb* et *Triger.* Note sur une partie du pays basque espagnol (carte). — *Benoît.* Note sur les terrains tertiaires entre le Jura et les Alpes. — *Cornuel.* Lettre sur l'étage néocomien du département de la Haute-Marne. — *A. Boué.* Note sur la symétrie de la surface du globe et sur l'épaisseur de la croûte terrestre à différentes époques géologiques.

*Annuaire de la Société météorologique de France.* Mai.

*Martin de Moussy.* Histoire météorologique d'un voyage de Buénos-Ayres au Havre, du 1er avril au 20 juin 1859. — *De Chandon.* Lettre sur le déboisement du sol de la France. — *Baudin.* Sur un

instrument nouveau destiné à remplacer le baromètre pour la mesure des hauteurs.

*Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation*. Mai, juin.

*J. Michon*. Rapport sur les études et recherches à faire en Chine et au Japon, dans l'ordre des travaux de la Société d'acclimatation, (suite et fin). — *S. Berthelot*. De l'acclimatation en Algérie des principales essences forestières des îles Canaries.

*L'Algérie agricole, commerciale et industrielle*, publiée sous la direction de M. A. Noirot. Juillet.

*E. Cardon*. Manuel d'agriculture pratique algérienne, etc.

*Annales du commerce extérieur*. Mai.

*L'Isthme de Suez*, journal de l'union des deux mers, n^os^ 96, 97 et 98, 15 juin, 1^er^ et 15 juillet.

N° 97. Lettres sur le Hedjaz.

N° 98. État actuel des travaux de l'isthme.

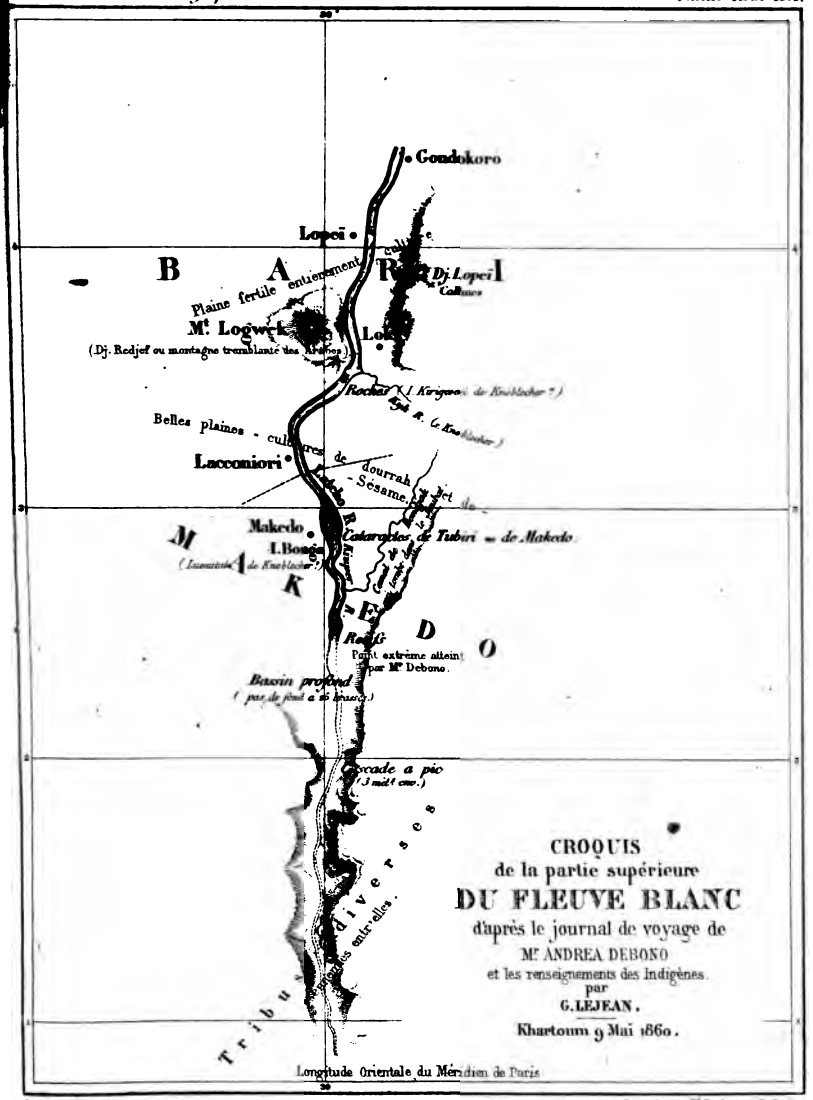


Gravé chez Erhard. Imp. Hedin, 8 R. Antoine Dubois.

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

SEPTEMBRE 1860.

## Mémoires, Notices, etc.

### VOYAGE A R'AT,

PAR I. BOUDERBA, INTERPRÈTE AU BUREAU ARABE DE LAGHOUAT.

(Du 1er août au 1er décembre 1858.)

M. I. Bouderba, Arabe algérien, interprète militaire, a accompli, en 1858, une intéressante excursion de Laghouat à R'at. Il a heureusement franchi en quatre mois les 1395 kilomètres qui séparent ces deux points, et a recueilli sur sa route des observations ethnologiques et météorologiques d'un véritable intérêt.

Le récit de ce hardi voyage a été inséré en entier dans la *Revue algérienne et coloniale*, où nous avons puisé les extraits plus spécialement géographiques reproduits ici :

Je quittai Laghouat le 1er août 1858. Un domestique, quelques sokrars et 25 chameaux chargés de vivres et

d'eau, constituaient ma petite caravane, à la composition de laquelle j'avais du reste apporté le plus grand soin. Sauf les quelques ennuis inséparables de tout départ, j'arrivai sans encombre le 6 à Guerara (Mzab), où j'avais donné rendez-vous à Cheikh-Othman, qui devait me servir de guide.

Le 14 au matin je fis charger mes chameaux et j'allais partir lorsque arrive Si-Othman. Sur sa demande, je retardai mon voyage jusqu'à onze heures.

Deux habitants de Guerara, appelés à R'at pour affaires de commerce, vinrent se joindre à ma caravane.

16 *août*. — Le 16 nous atteignîmes Negouça dont le chef, El-Cheikh-Bouhasse, vint au-devant de nous avec sa suite composée de trois chaouchs. Ces derniers, vêtus de haillons, pieds nus, et la tête couverte d'un mauvais cachia dont la couleur est passée du rouge au noir, paraissaient fort préoccupés de se donner un air important.

Après le salamalek d'usage, nous allâmes camper au sud du Ksar. Une copieuse diffa nous fut apportée. J'ai gardé le souvenir d'excellentes pastèques que nous envoya le cheikh Bouhasse. Elles nous parurent d'autant meilleures que la chaleur était excessive, et que l'eau de Negouça passe pour ne pas être fort agréable à boire.

Vers les sept heures du soir, j'entendis comme le bruit de coups répétés sur un vieux chaudron. C'est la Nouba (musique), me dit-on, que tu entends en ce moment, on en joue matin et soir devant la porte du sultan.

Ce sont là les derniers vestiges de l'ancienne splendeur de Ben-Babia. Je dis splendeur, car cette famille a longtemps régné sur Negouça, Ouargla et tout le pays environnant.

Je cherchai les causes de la prépondérance de Negouça, qui, beaucoup plus petite que Ouargla, avait cependant fini par subjuguer sa rivale. Je ne pus recueillir que des renseignements assez vagues sur la fondation de cette ville et l'origine de la famille de Ben-Babia.

Avant la formation de Negouça, il existait deux petits ksours, l'un nommé Ferane, à l'est de l'emplacement où est bâtie la ville actuelle, et l'autre, Bouadjeur, à l'ouest. La mésintelligence s'éleva entre ces deux ksours au sujet d'une femme et fut cause de leur ruine.

Aujourd'hui, la ville de Negouça présente un aspect misérable. Sauf quelques maisons habitées par une centaine de familles, le reste n'est qu'un amas de ruines. On compte 33 puits artésiens dont les plus anciens sont ceux de Termounet et Aïn-el-Zerga, situés à l'ouest de la ville. Outre les sources artésiennes, on aperçoit dans la partie sud un grand nombre de puits dont la profondeur moyenne est de 5 mètres. Les habitants tirent l'eau à l'aide d'un système à bascule. On trouve également dans les jardins quelques arbres fruitiers. Les cultures principales consistent en navets, carottes, oignons, tomates, pastèques, melons; enfin, pour compléter cette nomenclature, en orge, blé, tabac et quelque peu de coton.

17 *août*. — *Arrivée à Rouissat*. — Le 17 nous quittâmes Negouça à cinq heures et demie du matin, et,

passant à l'ouest de Ouargla, nous campâmes vers les onze heures et demie à Rouissat, petit village situé à deux lieues environ au sud de cette ville. Entre ces deux points on ne trouve aucun puits artésien, les jardins sont arrosés à l'aide de puits de 6 à 7 mètres de profondeur. On en tire l'eau par le même procédé que celui employé dans les parties sud de Negouça.

Le même jour le caïd du Ksar, nommé Ibrahim, vint m'offrir ses services, et le soir, vers les dix heures, m'envoya la diffa pour mes sokrars.

18 *août.* — *Séjour.* — Si-Othman m'ayant fait entendre que nous ne pouvions partir avant deux ou trois jours, que ce délai lui était indispensable pour régler quelques affaires avec les gens de Ouargla, je dus me soumettre à son désir, et, pour passer le temps, je fis quelques promenades dans les environs.

*Visite de Si-Zoubir.* — Le 19 au matin, je reçus la visite de l'agha Si-Zoubir, frère de Si-Hamza. Il se montra fort gracieux à mon égard, et, dans une longue conversation que nous eûmes ensemble sur les affaires du Sud, il me confirma toutes les nouvelles que j'avais apprises à Guerara. Si-Othman commençait à douter de la possibilité de continuer notre voyage. Néanmoins, la route que nous devions suivre étant assez éloignée des lieux où se passaient les événements, je calculai que toutes les chances favorables étaient pour nous, et me décidai à passer outre.

20 *août.* — *Composition de ma caravane.* — *Départ de Rouissat.* — Une partie de la journée fut employée à faire nos préparatifs de départ. Malgré un violent sirocco, notre caravane se mit en route vers les quatre

heures du soir. Elle se composait de Ramdan, mon garçon, de deux habitants de Guerara, de quatre chameliers et deux khebir, Si-Othman et un nommé Mohammed. En ajoutant à ce personnel le nègre de Si-Othman et quatre Touaregs, de la fraction des Foias, qui, sous prétexte de se rendre à R'at pour leurs affaires, vécurent à mes dépens durant toute la route, j'eus ainsi douze personnes à nourrir pendant mon voyage. Comme bêtes de somme, j'avais vingt-cinq chameaux portant les vivres, l'eau, quelques cadeaux et mes effets. Un grand Méhari blanc me servait de monture.

Nous suivions un grand plateau nommé El-Hadeb. A notre droite s'élevait une colline du nom de Kerimat. Vue de loin, elle a la forme d'une tente de campement. Je remarquai sur le sommet quelques mauvaises ruines restant d'un village bâti par les Mozabites avant qu'ils ne vinssent s'établir dans le pays qu'ils occupent actuellement. Dans le lointain et sur notre gauche nous apercevions plusieurs petites collines, connues dans le pays sous le nom de Bekrat (jeunes chamelles); ce sont des ramifications d'une chaîne de montagnes que nous traversâmes plus tard.

A sept heures et demie du soir nous dressâmes nos tentes. Depuis Rouissat nous avions marché dans la direction S.-S.-E.

21 *août.* — A deux heures du matin nous fûmes réveillés par notre guide. A trois heures un quart nous étions en route. Vers les sept heures je demandai à quel endroit se trouvait le puits de Tarfaia qui sert habituellement de gîte d'étape aux caravanes venant d'Ouargla. On me le montra vers notre gauche, près de

deux mamelons qui se rattachent à la chaîne principale du Bekrat. A cet endroit le plateau que nous avions suivi depuis la veille prend le même nom que le puits. Notre direction est toujours S.-S.-E.

A dix heures quarante-cinq minutes la chaleur nous força à planter nos tentes.

A six heures et demie du soir nous nous remîmes en route. Après une heure de marche environ, et avant d'avoir traversé la chaîne des collines, dites Bekrat et Tarfaia, les gens du pays m'indiquèrent sur notre droite un puits nommé Hassi-Bourouba.

Vingt minutes nous suffirent pour traverser cette petite chaîne. Sa direction générale est du N.-E. au S.-O. ; les crêtes sont horizontales et presque toutes au même niveau. Le terrain est formé de sable durci et recouvert par emplacements d'une mince couche de calcaire grossier, ressemblant au travertin. A trois quarts d'heure de là, la route est coupée par une deuxième chaîne de collines parallèle à la première.

Vers les neuf heures notre caravane s'engagea dans un bas-fond couvert de tamaris, de zeita (*limoniastrum guyonianium*), de hade, de nessi (*arthratherum plumosum*), d'alenda (*ephedra alata*), de drine (*arthratherum pungens*), de damran (*traganum dunatum*) et de Smehri (*helianthemum*).

Cette dernière plante a donné son nom au bas-fond.

22 *août*. — *Djeribeï* (*puits*). — Quittant Smehri que nous eûmes traversé en une heure, nous suivîmes encore la direction S.-S.-E. ; nous marchions sur un terrain tantôt uni, tantôt accidenté, jusqu'à ce qu'enfin nous arrivâmes au puits de Djeribeï. Il était huit heures

et demie du matin; un énorme mamelon de sable qui s'aperçoit de fort loin sert de point de repère aux voyageurs pour arriver près du puits.

J'ai omis de dire que, pendant la nuit, vers les trois heures, nous avions laissé sur notre gauche, un peu à l'est, un puits nommé Medjïr. Il est habituellement le deuxième gîte d'étape des caravanes venant d'Ouargla. Les eaux de ce puits sont très abondantes et le pays environnant est riche en pâturages propres aux chameaux. Si-Othman, jugeant que nous avions une provision d'eau suffisante, nous avait fait prendre la route la plus directe de Rouissat à Djeribeï.

L'eau de ce même puits est très bonne. Il est situé dans un bas-fond entouré de dunes de sables couvertes de damran (*Truganum dunatum*) et de hade, plante très recherchée par les chameaux. Les Arabes l'appellent la datte du chameau.

Le thermomètre plongé dans un seau plein d'eau, sortant à l'instant même du puits, a marqué 24°.

La température de l'air était de 36°.

La profondeur du puits est de $14^{m},50$.

Nos bagages aussitôt déposés, nous nous occupâmes d'abreuver nos chameaux. L'eau est tirée à bras au moyen d'un seau de la capacité de 12 litres. Les gens du pays le nomment Djenba. Il est fait de cuir mince et souple attaché par de petites lanières à un cercle de fer. Ce dernier est lui-même retenu par de petites chaînes qui se réunissent à un anneau fixé au bout de la corde. Ce seau est une partie indispensable de l'équipement de tout Targin. Il le porte suspendu à l'arçon de la selle.

Il est à regretter qu'on n'ait pas fait creuser d'autres puits dans ce bas-fond. Celui qui existe est insuffisant pour les besoins d'une caravane un peu nombreuse. Nous avons mis deux heures pour faire boire quarante chameaux.

23 *août.* — Séjour à Djeribeï.

24 *août.* — *Départ de Djeribeï.* — A trois heures et demie du matin, notre caravane se mit en route. Notre véritable direction pour aller à R'at eût été S.-E. ; cependant deux heures et demie après notre départ nous nous dirigions vers le sud. Deux raisons motivèrent ce changement : l'eau se trouve sur cette seule ligne, et nous traversions la grande zone des dunes dans sa plus petite épaisseur.

Le pays que nous venions de parcourir est bien aride ; cependant, à de longs intervalles, la présence de quelques plateaux couverts de Bagnel (*anabasis articulata*), de nessi (*arthratherum plumosum*), de drine, de belbel, vient égayer le voyageur. Il est fertile, comparé à celui dans lequel nous allions nous engager : un horizon complétement nu, bordé au loin par une immense zone de dunes, un terrain dont la surface passe du rouge couleur de brique à la teinte jaunâtre, des débris de calcaire ou d'argile noire, quelques arbustes de remts (*caroxylum articulatum*) et quelques bagnels, voilà tout ce que mon œil put saisir.

A voir ces arbustes rabougris à moitié nus, à de grandes distances les uns des autres, on croirait des voyageurs égarés dans le désert, tombés exténués de fatigue et mourant de soif, attendant dans un état de prostration complète la mort, seul remède de leur lente

agonie. Enfin j'avais devant moi le vrai désert. Je dois l'avouer, après toutes les courses que j'avais faites dans le sud à la suite de nos colonnes expéditionnaires, à Mitlili, Ouargla, Tougurt et Souf, trouvant toujours sur ma route des peuplades nomades et de nombreux troupeaux, rencontrant tous les deux ou trois jours de riches oasis, j'avais commencé à douter que le désert existât tel que nous l'entendons dans la véritable acception du mot.

Suffoqué par la chaleur que rendait encore plus forte un terrible vent du sud (el guebli), presque aveuglé par le sable fin que soulève ce même vent, entouré d'une atmosphère brûlante, un moment je crus que j'avais entrepris un voyage au-dessus de mes forces. Mais tout à coup je fus distrait par la voix de Si-Othman : Nous voilà dans le pays de la peur (blad-el-khouf). Ces mots donnèrent une autre direction à mes idées, et j'oubliai mes souffrances physiques pour ne plus songer qu'à la mission que j'avais à remplir, et à justifier la confiance dont on avait bien voulu m'honorer. Le courage et la patience pouvaient seuls m'aider à atteindre ce but.

*Slossel-Dzanoun.* — A dix heures du matin, nous dressâmes nos tentes au pied d'une petite chaîne de dunes, connue sous le nom de Slossel-Dzanoun. Elle appartient au système de la grande zone qui commence à Nefta et se continue jusqu'à Gueléa. Elle s'en détache au S.-E. et se dirige vers le N.-O.

La présence de quelques bagnels et damrans pour nos chameaux, ainsi que le désir de nous mettre un moment à l'abri de la chaleur qui à chaque instant devenait plus intense, nous ont fait choisir cet endroit.

Nous étouffions sous nos tentes. Notre souffrance était encore augmentée par ce sable que soulève le guebli. Il pénètre entre les vêtements et la peau ; les yeux, le nez, la bouche en sont remplis ; les quelques dattes qui composent notre déjeuner en sont saupoudrées.

25 *août.* — *Slossel-Azâl.* — A minuit quarante-cinq minutes, nous quittâmes Slossel-Dzanoun et, suivant toujours la direction sud à travers des plateaux sablonneux, nous atteignîmes un autre contre-fort de dunes (Slossel-Azal).

Ma montre marquait dix heures quarante minutes ; les rayons du soleil devenant insupportables, nous nous décidâmes à camper au milieu des dunes. Aussitôt débarrassés de leurs charges, nos chameaux se précipitèrent sur l'alenda (*Ephedra alata*) et le hade qui, avec l'azal (espèce de genêt) forment la seule végétation du pays.

26 *août.* — *El-Oudje* (*grande zone des dunes*). — Le 26, après une marche de sept heures, nous atteignîmes une vaste zone de dunes que les gens du pays nomment El-Oudje. Deux heures auparavant, nous avions traversé les Coumiet ; ce sont deux mamelons de sable qui servent de point de repère aux guides. Ils font une petite chaîne de dunes qui dépend elle-même de la grande.

Cette immense zone, dite El-Oudje, s'étend depuis Nefza (Tunis) jusqu'à l'ouest de Guiléa (Chambâ). Sa largeur varie de 55 à 80 lieues. La série de dunes qui la composent atteint parfois la hauteur de 50 à 100 mètres et forme une succession de chaînes parallèles qui sont alliées par d'autres transversales. Dans la partie sud elles se transforment en vallées qui atteignent

jusqu'à 7 à 8 kilomètres de largeur. On les nomme El-Gassi.

Deux grandes vallées coupent cette zone dans toute son épaisseur, l'une à l'ouest, l'Oued-Elmia qui prend sa source près du Touat et va se jeter dans le bas-fond de Ouargla ; l'autre à l'est. Cette dernière a reçu des Arabes le nom d'oued Essoued (*rivière noire*) à cause de la teinte des cailloux dont elle est recouverte.

L'oued Essoued n'est autre chose que la continuation d'Ir'er'er. Ce dernier prend sa source dans le Djebel Hoggar, reçoit les eaux du versant ouest du plateau d'Azeguer, celles du versant est du plateau El-Moindyr et va se perdre dans un grand bas-fond près de Metmata, au sud de Temassinine.

*Provenance des eaux de l'oued R'ir.* — Ma conviction est que la nappe souterraine de l'oued R'ir est alimentée par les eaux venant des plateaux nord et des plateaux sud. Il existe deux pentes bien marquées dont l'oued R'ir forme la ligne de jonction. L'une remonte vers le nord et l'autre vers le sud. Cette dernière ne s'arrête qu'aux montagnes qui se trouvent au sud de R'at. Les eaux descendant de cette montagne, versant S.-E., vont se jeter dans l'oued Taffessaso.

De Laghouat à Rouissat le baromètre a constamment haussé, de Rouissat à R'at il a baissé graduellement.

*Rencontre d'un homme mort de soif.* — Nous n'étions pas engagés dans les dunes depuis une demi-heure, lorsque nous aperçûmes au pied d'un azal, un homme couché, son fusil à ses côtés. Dans le premier moment, nous le prîmes pour un chasseur de mehas, qui, fatigué, était venu prendre un instant de repos à l'ombre

de cet arbuste. Bientôt nous vîmes que nous avions devant nous un cadavre. C'était un nègre qu'à son costume nous pensâmes appartenir à la tribu des Châmba. Sa mort datait au plus d'un jour ou deux. Le malheureux était mort de soif, sa main pressait encore sur sa bouche une petite peau de bouc percée sur le côté.

*Dunes barrant le chemin. — Sentier à frayer pour les chameaux.* — Six heures de marche nous menèrent à Aïn-el-Teiba (*la bonne source*). Nos hommes et nos chameaux étaient exténués par les montées et les descentes successives à travers les dunes. Nous en rencontrâmes de si hautes qu'elles barraient entièrement le chemin, et comme le vent du sud régnait depuis longtemps, nous en trouvâmes qui, du côté opposé, étaient presque à pic et qu'il devenait impossible aux chameaux de franchir.

27 *août. — Arrivée et séjour. — Aïn-el-Teiba.* — Aïn-el-Teiba dont la situation est au sud de Djeribeï, à 112 kilomètres environ, est très difficile à trouver. Ce n'est qu'à l'aide d'une parfaite connaissance des lieux qu'on peut y arriver. Elle a l'aspect d'une cuvette creusée dans un roc composé de conglomérats, de sable à éléments très gros et de cailloux de sulfate de chaux. Cette roche forme généralement le sol sur lequel reposent toutes les dunes. Les bords de la cuvette sont formés de sable mouvant ; une mare d'eau de 300 mètres de circonférence en remplit le fond. Elle est entourée d'une ceinture de roseaux et de diss (*variété de jonc*) dont l'épaisseur est de 8 mètres environ. L'eau qu'on y trouve n'est pas potable. Elle a une teinte verdâtre et sent l'œuf pourri. Au dire des Touaregs, elle a une

propriété caustique très prononcée. J'en ai vu d'entre eux employer en guise d'amadou des chiffons qu'ils avaient fait sécher, après les avoir au préalable trempés dans cette eau.

Les Touaregs ne connaissent Aïn-el-Teiba que depuis une quinzaine d'années ; les Chambas seuls en savaient l'existence ; ils en profitèrent longtemps pour razzier les Touaregs, qui, craignant le manque d'eau, n'osaient s'aventurer dans le pays pour leur rendre la pareille.

Quelques allouettes habitent les roseaux qui entourent Aïn-el-Teiba. Un vautour est venu ce matin planer quelque temps au-dessus de la mare. Ce sont les premiers oiseaux que je vois depuis mon départ de Rouissat.

28 *août.* — Quoique nous eussions déjà fait séjour dans cet endroit, notre khebir nous engagea à y passer encore la journée afin de laisser à nos chameaux le temps de se refaire avant de s'engager dans le pays aride que nous avions à traverser. Il nous fallait franchir 51 lieues de pays sans trouver ni eau ni pâturages.

29 *août.* — *Départ d'Aïn-Teiba.* — Le 29, nous quittâmes Aïn-Teiba pour aller camper à 5 lieues plus loin dans les dunes.

Le 30 août, au lieu de partir à deux heures du matin comme nous en avions l'intention, afin de profiter de la fraîcheur de la nuit, nous fûmes obligés d'attendre nos chameaux jusqu'à six heures et demie. Plusieurs d'entre eux s'étaient égarés, et nos sokrars, au lieu de venir immédiatement nous en informer, avaient trouvé

plus commode de dormir, sauf à les chercher le matin. Ce ne fut qu'à l'aide des Touaregs et après plus de deux heures de recherches que nous pûmes les retrouver.

Après une heure de route et toujours en nous dirigeant vers le sud, nous atteignîmes El-Gassi (le solide), si redouté des gens du pays à cause de son aridité et du manque d'eau. C'est une vallée formée par deux chaînes de dunes qui se détachent en contre-fort du grand massif que nous venions de parcourir et se dirigent vers le sud. En coupant directement à l'est et à l'ouest on trouve plusieurs gassi et par conséquent plusieurs chaînes de dunes parallèles qui s'étendent du nord au sud.

Je pense que les gassi sont simplement les parties laissées à nu de l'immense plateau sur lequel s'appuient les zones des dunes; du reste la nature géologique de ces vallées est toujours la même : une couche de sable étendue sur un lit de roches calcaires, blanc-jaunâtre, ressemblant assez à ce que les géologues appellent dolomée. A la couche de sable sont mêlés, dans une proportion assez considérable, des débris d'un calcaire plus grossier d'une couleur bien foncée et d'argile de diverses couleurs.

31 *août.* — Nous continuâmes à voyager dans El-Gassi. Rien de plus triste que ces vallées plates sur lesquelles le rouleau du nivellement semble avoir passé et dans lesquelles on n'aperçoit pas la plus petite trace de végétation.

A droite et à gauche des dunes, devant nous un horizon sans fin, feraient volontiers croire que l'on a devant

les yeux, sinon le cadavre, du moins le squelette décharné du globe.

1er *septembre.*—Le vent du nord qui soufflait depuis la veille, nous avait fait espérer un peu de fraîcheur. Malheureusement vers midi il nous arriva aussi chaud que le guebli. Le thermomètre est monté à l'ombre jusqu'à 44°.

Afin d'atteindre le lendemain matin, à l'aide d'une marche forcée, El-Biod où nous devions trouver de l'eau, nous levâmes le camp au coucher du soleil, et nous marchâmes toute la nuit.

2 *septembre.* — A sept heures dix minutes, nous quittâmes la direction sud pour appuyer légèrement à l'est, afin de couper obliquement les chaînes de dunes que nous avions à notre gauche et aller descendre dans un autre gassi. Ce mouvement fut effectué sur les neuf heures, et, continuant notre marche oblique, nous arrivâmes à onze heures et demie à El-Biod, qui occupe la partie est de la vallée.

La couche de sable mélangée de débris de calcaire qui couvre entièrement la surface de ces vallées, semble perdre de sa régularité à mesure qu'on avance vers le sud, et laisse à nu, en plusieurs endroits, la surface solide de l'immense plateau sur lequel repose la zone des dunes. Cette surface, ou pour mieux dire cette croûte, est composée d'un calcaire plus ou moins compacte d'un blanc jaunâtre. Ce lit de calcaire est peu épais, et repose lui-même sur une argile de couleur jaune. Nous retrouvons cette conformation de terrain jusqu'au sud de Temassinine, ou des poudingues excessivement durs séparent les calcaires des grès. Une fois

ces poudingues dépassés, les calcaires disparaissent tout à fait pour faire place aux grès qui forment la croûte supérieure de tout le plateau d'Azeguer.

La source d'El-Biod est située dans un bas-fond de sable qui se trouve au pied de la chaîne des dunes formant le côté est de la vallée. Tout le pays environnant, à cause de l'aspect blanchâtre qu'il doit à la couleur du calcaire qui en constitue le sol, prend le nom d'El-Biod. On y voit une cinquantaine de palmiers qui ont été plantés par Si-Othman, mon khebir ; ils commencent à donner d'assez bonnes dattes. Il suffit pour avoir de l'eau de creuser dans le sable un trou de 50 à 60 centimètres. Malheureusement à un goût salin très prononcé elle joint l'amertume. Celle de l'oued R'ir est de beaucoup préférable.

Nous arrivâmes à El-Biod exténués de fatigue après une marche de dix-huit heures sans un seul moment de repos. La nuit avait été très chaude, le soleil de même ; à neuf heures le thermomètre marquait 40° à l'ombre, au moment de notre arrivée il monta à 43°. Le sable était brûlant, et, pour nous désaltérer, nous n'avions qu'une eau chaude et salée. Mes hommes étaient abrutis ; les lèvres blanches et les yeux hagards, ils semblaient se mouvoir comme de vrais machines et sans avoir conscience de ce qu'ils faisaient. A peine eurent-ils aperçu l'eau que, se jetant à plat ventre, ils écartèrent des deux mains les crottins de chameaux qui la couvraient et en absorbèrent une quantité incroyable. Les chameaux eux-mêmes un moment abandonnés par leurs conducteurs s'y précipitèrent avec une telle fureur, qu'un d'eux renversa dans le trou un des hommes.

Nous eûmes grand'peine à les empêcher de se jeter dans le puisard avec leurs charges.

3 *septembre.* — *Séjour à El-Biod.* — Malgré la mauvaise qualité de l'eau, qui à son goût de sel et d'amertume joint des propriétés laxatives, dont les animaux même éprouvent les effets, le besoin de nous reposer nous fit passer une journée à El-Biod.

Les environs sont assez riches en pâturages, on y trouve, en fait de plantes : le belbel (qui ressemble à l'*anabasis articulata*, l'alenda (*ephedra alata*), el-adjaren (*salsola lignosa*), l'arta, qui a beaucoup d'analogie avec l'*ephedra alata*, le damran (*traganum dunatum*), le drine (*arthratherum pungens*) et le hade (*anabasis alopecuroide*).

Au dire des Touaregs, El-Biod serait la ligne de séparation entre leur pays et celui des Chamba.

4 *septembre.* — *Départ d'El-Biod.* — A 2 lieues environ d'El-Biod nous atteignîmes par la direction S.-S.-E. un bas-fond couvert de tarfa (*tamarins*). Cet heicha sablonneux s'étend du N.-E. au S.-E. et semble limiter la zone des dunes dont nous commençons à sortir. Une heure et demie suffit pour la traverser et nous mener sur un grand plateau dont le terrain, dans la partie solide, ressemble à celui des gassi, avec cette différence que les cailloux, au lieu de se composer de débris de calcaire, sont presque exclusivement composés de silex noir. Ce dernier est même si abondant qu'il donne au sol sa couleur.

Vers les dix heures du matin, nous apercûmes sur notre gauche une ligne de collines. Comme leurs crêtes sont horizontales et toutes au même niveau, j'ai con-

clu qu'elles forment l'extrémité d'un plateau plus élevé que celui sur lequel nous marchons.

*Chabet-el-Biod.* — A midi nous appuyâmes vers l'est et allâmes camper dans un grand ravin connu sous le nom de Chabet-el-Biod. Sa pente est du S.-E. au N.-O. Ses eaux; lors des pluies, vont se jeter dans l'heicha que nous avons traversé ce matin.

Ce dernier doit très probablement aller lui-même rejoindre l'oued Ir'er'er. Nos chameaux profitent d'un moment de repos pour aller brouter quelques arbustes de damran, hade, drine et alenda qui poussent dans le fond du ravin. Le plateau est entièrement nu.

5 *septembre.* — *L'oued Ir'er'er.* — A dix heures du soir nous quittâmes Chabet-el-Biod, et vers les quatre heures du matin nous gagnâmes l'oued Ir'er'er. Nous avions toujours suivi la direction S.-S.-E. à travers des plateaux tantôt unis et tantôt accidentés. Une grande vallée unie venant du S.-O. et se dirigeant vers le N.-E. forme à l'endroit où nous les coupâmes le lit de la rivière.

Quelques Tolh (*acacia virek* qui donne de la gomme) se montrent en amont de l'oued ; de gros cailloux roulés, en pierre ponce, semblent indiquer l'origine de cet oued.

Les Touaregs, en me montrant cette pierre, me dirent qu'elle est tout à fait semblable à celle dont est formé le pâté des montagnes du Hoggar. Elle est très légère, celluleuse, d'une couleur noirâtre, et affecte l'apparence d'une éponge ; c'est la même qu'on a citée à M. le colonel de Neveu comme ayant la propriété de brûler quand on l'a trempée dans l'huile. Effectivement alors

elle prend feu ; toutefois ce n'est pas la roche elle-même qui brûle, mais bien l'huile renfermée dans les pores.

Le lit de la rivière étant complétement nu, nous appuyâmes vers l'est et allâmes camper dans un ravin situé sur la rive droite. Nous y trouvâmes quelques arbustes et particulièrement du drine pour nos chameaux.

La vipère à cornes que nous avons souvent rencontrée depuis notre départ semble pulluler à cet endroit. Elle se tient plus particulièrement dans les touffes de drine.

6 *septembre.* — *Nouvelle zone de dunes.* — A 4 lieues environ du ravin dans lequel nous avions campé la veille, nous rencontrâmes le premier contre-fort d'une nouvelle zone de dunes qui s'étend vers l'E. jusque près de Fezzan et s'avance vers le S. à deux journées N. de R'at. Elle est bornée à l'O. par une vallée nommée Ir'er'aren qui la sépare du plateau de Azeguer. Ce même contre-fort, en appuyant à l'O. et revenant ensuite vers l'E. pour rejoindre la zone, forme un coude assez prononcé dans le rentrant duquel se trouve Temassinine.

Une heure après nous descendîmes dans un bas-fond nommé El-Djoua (*le fourreau*) qui se dirige de l'E. à l'O. et est limité : au N. par un plateau nommé Tinadaouda par les Touaregs (ce dernier appartient au même système que ceux à travers lesquels nous venons de passer); au S. par la zone des dunes, et à l'O. par le coude dont je viens de parler.

*Temassinine.* — A sept heures et demie du matin nous arrivions à la zaouïa de Temassinine. On y voit une

vieille maison bâtie en mottes de terre, non crépie, qui commence à tomber en ruines, cinq ou six jardins dans lesquels cent cinquante palmiers environ et quelques figuiers, enfin une kouba en assez mauvais état, qui recouvre le tombeau d'un marabout, Sidi-Mousa.

L'eau qui arrose les jardins est très bonne; elle sort d'une source artésienne de la profondeur de 12 mètres. Le puits est maçonné en pierres. Au dire de Si-Othman il a été creusé dans l'argile.

C'est la seule eau que nous ayons trouvée depuis El-Biod.

La température de l'eau est de 26° et celle de l'air de 32°.

Il est à regretter que les Touaregs n'aient pas creusé à différents endroits dans le lit d'El-Djoua, je crois qu'ils y auraient rencontré une nappe d'eau.

L'état délabré de la zaouïa semble indiquer chez les Touaregs peu de vénération pour leurs marabouts.

Elle a été construite par un nommé El-hadj-ben-Feskrehi, originaire du Touat. Si-Othman est un de ses descendants, et même le marabout en mémoire duquel la kouba a été construite est son oncle.

7 *septembre*. — *Séjour à Temassinine*. — Je profitai de mon séjour à Temassinine pour visiter les environs. Les dunes n'offrant aucun intérêt, je me dirigeai du côté de Tinadaouda. La partie de ce plateau qui regarde El-Djoua est coupée à pic sur une hauteur de 15 mètres, ce qui permet d'en étudier la structure géologique.

Je notai plusieurs couches superposées d'argile verte et rouge, mêlées parfois d'un calcaire jaune très tendre. Une mince couche de gypse les sépare, et des veines de

sulfate de chaux les sillonnent en tous sens. Un lit de calcaire compacte couvre ces argiles et forme la croûte supérieure.

La *melania inquinata*, la *cyrena trigonata*, coquilles d'eau douce, se rencontrent en grande quantité sur ce plateau.

J'ai omis de dire qu'avant d'arriver à Temassinine, j'ai rencontré dans un ravin situé entre l'oued Ir'er'er et El-Djoua, plusieurs coquilles fossiles provenant d'un dépôt marin. De leur examen j'ai conclu que ce terrain appartenait à l'époque tertiaire.

Dans le calcaire compacte qui constitue la partie supérieure, j'ai constaté la présence d'une *dia imbricata*, et dans le calcaire de couleur jaune qui constitue la partie inférieure, celle de deux *diadema seriale* parfaitement conservés, plus deux *spantagus retusus* et plusieurs autres coquillages que je ne peux définir.

8 *septembre*. — *Taïr*. — A six heures du matin nous nous engageâmes dans le chemin des dunes qui est au S. de Temassinine et allâmes planter notre tente dans un endroit dit Taïr où nous trouvâmes du drine, de l'alenda et du hade pour nos chameaux.

Craignant que quelques-uns d'entre eux ne vinssent à nous laisser en route, je me décidai à diminuer leur charge, et, faisant creuser un trou dans le sable, j'y déposai deux tellys remplis de farine et de couscouss, une charge de dattes et une peau de bouc pleine de beurre ; puis je recouvris le tout en ayant soin de bien niveler le terrain pour ne laisser aucune trace apparente de ce dépôt.

Les trois pierres qui nous servirent de fourneau et

les cendres restant de la cuisine que nous installâmes immédiatement sur l'emplacement même, nous servirent plus tard à retrouver ce silos improvisé.

9 *septembre.* — *Khenfoussa.* — Après dix heures de marche dans les dunes, nous campâmes au pied du versant sud et près d'un plateau que les Arabes ont nommé Khenfoussa, et les Touaregs Idjélè, noms qui dans les deux langues signifient scarabée, à cause de sa teinte noire. Ce plateau est entouré de dunes. Du drine sec et quelques tolhs sont les seules ressources qu'offrent les environs pour nos chameaux. Ces animaux sont très friands des feuilles et surtout des graines du tolh.

10 *septembre.* — A deux heures et demie du matin, nous quittâmes notre bivouac et après avoir longé Khenfoussa pendant une heure, nous nous engageâmes dans les dunes. Sur le sommet d'un mamelon que le sable n'a pas recouvert, se trouvent d'énormes blocs de poudings tellement durs, qu'on ne peut les casser qu'en brisant les éléments qui les composent.

*Vallée d'Ir'er'aren.* — A sept heures, nous vîmes du haut des dunes une grande vallée se dérouler à nos pieds ; les Touaregs la nomment Ir'er'aren (*les rivières*). Elle s'étend jusque près de R'at; sa pente est du S.-E. au N.-O.

Ir'er'aren, dont le nom indique assez bien les fonctions, reçoit par plusieurs rivières que nous traversâmes plus tard, les eaux du versant est du plateau de Azeguer.

L'aspect des dunes est très monotone, celui du pays que nous avions sous les yeux est encore plus triste. Tout l'ensemble du plateau prend une teinte sombre

qu'il doit à la couleur des grès noirs et calcinés par le soleil qui jonchent la surface. Les rares arbustes qui croissent çà et là et les quelques taches blanches formées par de petits dépôts de sable feraient volontiers croire que l'on a devant les yeux les restes d'un vaste incendie.

*Touskirine.* — Une heure et demie nous avait suffi pour descendre au fond de la vallée, qui en cet endroit prend le nom de Issaoui ; devant nous s'étendait la petite chaîne de montagnes dont j'ai parlé plus haut et qui, sous le nom de Touskirine, forme l'extrémité du grand plateau des Azeguer.

Au pied de cette chaîne se trouve une petite source de $1^{m},50$ de profondeur. L'eau qu'elle fournit est peu abondante et arrive à 50 centimètres en contre-bas du sol. Au-dessus apparaît un filon de carbonate de fer dont l'épaisseur varie de 5 à 10 mètres, à une inclinaison de 35° S.-E. Il est encaissé dans des grès auxquels il communique sa teinte noire.

Sur le bord de la source, je remarquai une petite plante sans tige dont les feuilles affectent la forme d'un fer de lance. J'allai la saisir lorsque Si-Othman me prévint de la prendre avec précaution parce qu'elle était vénéneuse. Je m'empressai naturellement de l'enlever tout entière pour la faire figurer dans mon herbier. La sécheresse qui règne depuis six ans dans le pays a tellement brûlé le terrain, que c'est la première plante qui m'ait encore paru mériter une attention particulière.

Notre direction a toujours été sud jusqu'à Touskirine. Rendus à ce dernier point, nous obliquons légèrement

à l'est afin de gagner Aïn-Tabelbalet, où nous arrivons sur les onze heures et demie du matin.

*Aïn-Tabelbalet.*—Un palmier, une maison non achevée et des murs en mottes destinés à servir d'enclos à quelques jardins, sont les seuls restes d'un essai de culture tentée dans la vallée par un homme du Touat, que les tracasseries continuelles des Touaregs ont obligé à quitter les lieux. La source est maçonnée en pierre à une profondeur de 6 mètres : l'eau en est douce et abondante; elle arrive à 50 centimètres du sol. Sa température est de 23° et celle de l'air de 30°.

Le tolh commence à devenir plus abondant; la vallée fournit du drine et du guetaf.

11 *septembre.* — Vers huit heures et demie du matin, à 4 lieues environ d'Aïn-Tabelbalet, nous apercûmes au loin des hommes et des chameaux; craignant une attaque et voulant être prêt à tout événement, je fis charger les armes et donnai l'ordre à mes hommes de continuer à marcher en avant; nos craintes furent du reste de peu de durée et nous reconnûmes dans les nouveaux arrivants de paisibles marchands du Souf, qui venaient de R'at et se rendaient à Ouargla.

12 *septembre.* — A dix heures et demie nous nous arrêtâmes un moment pour prendre quelque nourriture auprès d'une source connue dans le pays sous le nom de Kinaouïn, et le même soir, suivant toujours la direction S.-S-E., nous allâmes camper entre deux ruisseaux nommés Tanefokh. Le lendemain, à 3 lieues environ de ce point, nous laissâmes à notre gauche, en avant des dunes, deux mamelons noirs que les Touaregs ont surnommés Ticbaben (*les signaux*).

Quatre tombeaux que nous rencontrâmes un peu en avant de Ticbaben indiquent l'endroit où des marchands de R'adamès furent assassinés par les Chambas.

*Aïn-el-Adjadje.* — Trois heures nous suffirent pour nous rendre de Ticbaben à l'oued Lemenou, qui prend sa source dans le S.-O. du plateau et vient, en suivant la direction N.-E. se jeter dans Ir'er'aren. A son embouchure se trouve Aïn-el-Hadjadje auprès de laquelle nous campâmes. L'eau sort par un puisard en maçonnerie d'une profondeur de 3 mètres; elle est assez abondante et de bonne qualité. Sa température est de 24°; celle de l'air de 25°.

Aïd-el-Hadjadje, ainsi que l'indique son nom, sert de station aux caravanes qui viennent de Tombouctou et du Touat pour se rendre à la Mecque. Ces passages ont lieu chaque année ; au dire des Azeguers, les Touaregs-Hoggar dont le caractère pillard est bien connu, ne se sont pas fait scrupule de piller plus d'une fois ces voyageurs, que leur saint caractère aurait cependant dû protéger.

13 *septembre.* — *Oued Tadjeran.* — Après douze heures et demie de marche dans Ir'er'aren et toujours dans la direction S.-E. nous traversâmes successivement trois ouad : Aitzoniten, Samen, Inalal, et vînmes camper dans un quatrième nommé Tadjeran.

14 *septembre.* — *Oued Ihan.* — A six heures du matin nous quittâmes ce dernier, et allâmes camper à neuf heures dans l'embouchure de l'oued Ihan où nous avions espéré trouver de l'eau. Malheureusement le puits est à sec à cause de la sécheresse qui règne depuis six ans dans le pays. Aussi tous les habitants ont-

ils émigré, les uns pour se rendre à Fezane et les autres à Ahir. Il n'est resté dans les environs que quelques malheureux qui n'ont pu se procurer aucun moyen de transport. Le lit de la rivière cependant est couvert de tarfa et d'athal (tamaris) qui atteint presque la taille d'arbres de haute futaie : le pays paraît même assez giboyeux ; j'y ai vu quelques gazelles et des traces nombreuses de meha, de fehad (*once*), de chacal et de lièvre.

15 *septembre.* — *Oued Tidjoujelt.* — De Ihan nous allâmes coucher dans l'oued Tidjoujelt, à un endroit appelé Interga, où nous ne trouvâmes pas d'eau.

16 *septembre.* — *Oued Ilizi.* — A partir de Tidjoujelt la vallée d'Ir'er'aren semble faire un coude assez marqué vers l'est ; nous fûmes donc obligés de la quitter pour continuer ; nous suivîmes alors des plateaux qui mènent à une grande daia où nous prîmes quelques moments de repos. Le soir, à huit heures et demie, nous arrivâmes à Aglet-Sidi-Aly-Elnahoui, situé dans le Talweg de l'oued Ilizi. Pour y trouver de l'eau, il suffit de creuser à 2 mètres dans le sable, et immédiatement on la voit suinter à travers les parois de ce puisard ; malheureusement de fréquents éboulements rendent cette opération longue et difficile ; nous restâmes jusqu'à minuit pour abreuver nos chameaux.

17 *septembre.* — La matinée fut consacrée au repos ; j'en profitai pour faire un tour dans les environs de notre camp, ce qui me permit de voir l'arbre, dit kerouka, dont les Touaregs se servent avec l'acacia, qui n'est utilisé que pour le pommeau dans la confection des selles des chameaux. Son bois est blanc et exces-

sivement léger, sa hauteur dépasse rarement 3 mètres; sa feuille, quoique plus grande, ressemble à celle du noyer; les branches, en les cassant, donnent en assez grande abondance un suc blanc qui paraît être un caustique violent.

18 *septembre.* — *Oued Takhmalet.* — A six heures et demie du matin nous montâmes, en quittant le lit de l'oued Ilizi, sur le plateau qui le sépare de l'oued Takhmalet. Dans ce dernier nous trouvâmes une source nommée Tadjenout, près de laquelle nous établîmes notre camp. Elle est bordée de roseaux à tige triangulaire qui atteignent 4 mètres de hauteur. Les Touaregs sont très friands de la racine de cette plante, qu'ils désignent sous le nom d'Aberdi; ils en emploient la tige pour confectionner le toit et les côtés de leurs gourbis. Cette plante se trouve en grande quantité dans les jardins de R'at. Je crois que c'est la même qui est connue sous le nom de papyrus d'Égypte. L'Irak pousse également sur les bords de l'oued Takhmalet et semble choisir de préférence les endroits sablonneux. Sa feuille est très recherchée pour les chameaux; le bois mâché a la réputation de blanchir les dents et de fortifier les gencives.

Ces parages sont habités par des onagres; le sol était couvert de leurs traces. Je les chassai longtemps sans parvenir à en joindre un seul, la sécheresse les ayant probablement fait remonter vers le haut de la rivière.

19 *septembre.* — *Tihinkelt.* — La journée fut consacrée à nous transporter, en suivant la direction est de Takhmalet, à un ravin nommé Tihinkelt.

Le seul oued remarquable que nous ayons rencontré sur notre route est celui de Izekerak, où se trouvent deux puits connus sous le nom de Inhemoult. Leur profondeur est de $2^m,50$, l'eau en est bonne ; elle monte à $1^m,50$ en contre-bas du sol. Sa température est de 23° et celle de l'air de 30°.

20 *septembre*. — *Oued Tarat*. — Une heure après avoir quitté le bivouac, nous nous engageâmes dans une petite rivière très encaissée, à laquelle son lit couvert d'un sable blanc a fait donner le nom d'Ighar-Hamelen (*rivière blanche*). En descendant son courant nous arrivâmes à Tarat, un des plus grands ouads du plateau d'Azeguer. Ses berges qui ont de 40 à 50 mètres de hauteur, se composent à la partie inférieure de puissantes couches d'argile, qu'un lit de grès schisteux de peu d'épaisseur sépare de la partie supérieure formée de grès foncés. L'inclinaison de ces grès donne un angle de 20° en plongeant vers le sud, leur direction est de l'est à l'ouest.

A quatre heures et demie du soir nous campâmes dans le lit de l'oued Tarat que nous avions remonté en suivant la direction S.-S.-O.

21 *septembre*. — *Tanit-Melet* (*puits*). — Le 21 au matin nous quittâmes l'oued Tarat pour prendre la direction S.-E. et traverser une large plaine, à fond argileux, complétement nue. Nous arrivâmes près de deux puits nommés Tanit-Melet, situés au pied d'une petite chaîne de dunes. Ils sont creusés dans un sol argileux et donnent une eau d'un goût saumâtre. Leur profondeur est de 3 mètres, et l'eau qu'ils donnent arrive à 1 mètre 50 centimètres en contre-bas du sol. Sa température est de 23° et celle de l'air de 29°.

22 *septembre.* — *Terourit.* — En quittant le versant sud de la chaîne auprès de laquelle se trouvent les puits de Tanit-Melet, nous suivîmes un ravin qui, par un chemin assez difficile, nous conduisit sur le plateau aride de Terourit, que nous mîmes deux jours à traverser. Ce plateau est fort accidenté, et, par suite, très pénible à parcourir.

La route est parsemée de gros blocs de grès isolés, de formes plus ou moins fantastiques. Ce sont les restants de mamelons qui, à la suite d'une désagrégation continue, ont disparu et sont allés former des dunes plus loin dans la plaine. La grande quantité de sable qui couvre le Sahara provient généralement des roches friables qui constituent les plateaux et les montagnes du désert. La friabilité de ces roches, augmentée par suite de leur nudité, en facilite la désagrégation, sous l'influence de la sécheresse et de la violence des vents.

*Idarit Itedjeren.* — A dix heures et demie nous nous arrêtâmes pour déjeuner près d'un de ces blocs dont la forme représente assez une tour carrée. Ce rocher a près de 15 mètres de haut. Une foule de noms écrits en targin, quelques-uns même en arabe, en couvre la base. Son nom Idarit Itedjeren (*le difficile à dépasser*), ainsi que les tas de cailloux qui sont au pied, semblent indiquer l'exercice auquel, par tradition, se livrent presque tous ceux qui passent auprès. Il faut, en lançant une pierre par-dessus la tour, qu'elle retombe de l'autre côté ; et chaque individu qui réussit dans ce jeu a pour récompense de voir son nom inscrit sur le rocher. Le grès assez tendre qui forme ce bloc se laisse graver avec la plus grande facilité. L'instrument le plus habi-

tuellement employé est un des cailloux (oxyde de fer) dont le sol est couvert.

Quittant ces lieux, nous allâmes camper vers les six heures du soir dans un ravin où il fut impossible de trouver le moindre morceau de bois; je dus pour faire la cuisine employer les débris d'une de mes caisses.

23 *septembre.* — *Oued Titkessin.* — Après avoir voyagé toute la journée sur le plateau de Ṭerourit, nous descendîmes dans un ravin qui nous mena à l'oued Titekhessin où nous dressâmes nos tentes vers six heures et demie du soir.

24 *septembre.* — *Tihoubar.* — *Source dans l'oued Tikhessin.* – Comme l'endroit où nous nous trouvions manquait d'eau, nous résolûmes d'aller camper à 4 lieues et demie plus loin dans le lit de l'oued Titakhessine auprès d'une source nommée Tihoubar.

25 *septembre.* — *Ihenaren* (*source*). — Notre caravane, quittant alors le lit de la rivière, suivit un plateau et, après deux heures et demie de marche, laissa sur sa droite le mamelon Tilonine, qui depuis deux jours nous servait de point de direction; en face de nous se dressait le Ksar-el-Djenoun. A midi et demi, nous trouvâmes sur la rive gauche de Mesika, petit oued, une faible source qui coule à la surface du sol, on la nomme Ihenaren. La température de l'eau est de 26°, celle de l'air de 34°; cette eau laisse dans la bouche un goût très prononcé de sulfate de fer. Des cuirs que j'ai trempés dans la vase de la source ont pris en dix minutes une teinte noire qu'ils conservaient encore à mon retour au Mzab. J'eus également l'occasion de voir à cet endroit un rat à grosse tête, ressemblant assez à

celle d'un petit lièvre. Les Touaregs le nomment l'Akoundar ; il est très commun dans le pays et vit dans les rochers. Les Arabes le nomment Goundi; on le trouve à Guerara ou à Ksar-el-Airan et à Messad.

A partir de Msika, nous quittâmes la direction S.-E. pour marcher droit vers le sud, et le soir à six heures et demie nous campâmes dans la vallée d'Ouariret, à 700 mètres environ du Ksar-el-Djenoun. Cette vallée sépare le plateau nord du plateau sud de Azeguer ; elle décrit une courbe qui de l'est plonge légèrement vers le sud pour remonter vers l'ouest.

*Ksar-el-Djenoun.* — Ksar-el-Djenoun fait partie d'une suite de rochers courant parallèlement à la chaîne de montagnes qui passe au sud de R'at. Cette ville termine pour ainsi dire la petite chaîne du château des Génies.

La crête de cette masse de rochers se détache brusquement de la base en se redressant perpendiculairement et simule de loin les tours et les pans de mur d'une forteresse en ruine. Les plus hautes de ces tours peuvent avoir 50 à 60 mètres. Ces lieux inspirent une profonde terreur aux gens du pays; ils les croient habités par les esprits malins.

Ce point a été visité par le docteur Barth qui a failli y périr.

26 *septembre.* — *R'at.* — Le lendemain matin, après que, suivant l'usage, chacun eut fait sa toilette d'apparat, nous quittâmes notre bivouac et cinq heures après nous nous trouvâmes devant R'at. Cette petite ville est dominée au N.-O. par un mamelon qui termine la petite chaîne de rochers dont fait partie le Ksar-el-

Djenoun. Ses jardins, peu nombreux, contiennent au plus trois mille palmiers; ils forment deux ailes venant aboutir à une certaine distance aux deux angles de la face ouest de la ville. L'intervalle qui les sépare est occupé par les habitations des Touaregs, composées de quelques chambres bâties en pierres et reliées par de la boue en guise de ciment. Les autres sont de simples tentes de cuir de buffle, ou même des gourbis faits de branches de palmiers et de tiges de papyrus.

A 400 mètres à l'ouest de la ville, se trouve un petit ksar d'une quinzaine de maisons habité par le chef de R'at, El-hadj-Ahmed-Ouled-Sedikre. Cette habitation s'appuie à l'ouest contre les jardins.

Dans l'ignorance où nous étions des dispositions de la population à notre égard, puisque jusqu'à présent nous n'avions encore rencontré que des Touaregs de la fraction de Si-Othman dont les rapports ne paraissent pas fort rassurants, je jugeai plus convenable de camper au nord de la demeure d'El-hadj-Ahmed, au milieu des gourbis des Touaregs.

*Aristocratie indigène.* — La population touareg se compose de deux races bien différentes; l'une conquérante, celle des *Ihoggar* (nobles), et l'autre conquise, celle des *Imr'ad* (origine commune). Ceux-ci sont, pour ainsi dire, les serfs des premiers; l'imr'ad paye à son seigneur une redevance annuelle et lui donne un dixième des denrées qu'il peut rapporter des autres pays. En revanche, le noble lui doit protection et doit le secourir s'il vient à se ruiner; en cas de refus, l'imr'ad a droit de le quitter.

Le type de ces deux races diffère complétement. Les

*Ihoggar* appartiennent à la race caucasique et sont généralement de beaux hommes; les *Imr'ad* au contraire paraissent avoir du sang nègre; ils ont beaucoup de rapport avec les Rouar'a (Tougurt, Ouargla, les habitants du Touat, du Dra et Tafilet (Maroc).

*Nomenclature de diverses tribus d'origine noble et commune, formant la population des Djebel-Hoggar et Azeguer.*

**Les nobles d'Azeguer se subdivisent en 11 tribus.**

Or'ar'en,
I Damaren' (1),
I M'rassaten,
Kel Ouzban (2),
Okeran,
For'as,
I Chaouen,
I Metrilen,
Deug-Arah (3),
For'as Inonotobel,
I Lemteni.

**Leurs Imr'ad se divisent en 17 tribus.**

Kel Hebda,
I Ouarouaren,
I Ferakanen,
I Filalen,
Batanaten,
I Djera Djerrôuen,
Kel Harir,
Kel Tonen,
I Meker'arsen,
I Zgadjadzaten,
Kel Tabi,
Kel Arâs,
Kel Entoumi,
Sokana,
Deug-Abakar,
I Berberen,
Kourkouman.

(1) *I*, représente l'article les.
(2) *Kel*, signifie gens.
(3) *Deug*, signifie fils.

**La même distinction existe chez les Touaregs-Hoggar.**

**15 tribus nobles.**

Keler'la,
Taitok,
Tadj-Himeled (1),
Kel-Hamela,
Boglan,
I Mereba,
Tadj-Kennibilen,
Tadj-Ienonnidi,
Ennitra,
I Gerechoumen,
I Kredir,
I Bourmaten.
Tadj-Ensakeur,
Tadj-Ennegali,
I Keremoui.

**21 tribus composent les Imr'ad.**

Sokmaren,
Deug-el-Mesk,
I Ehaouen,
Kel Touka,
I Batanaten,
Aït-Louen (2),
I Msaliten,
Tadj-Ennefès,
I Clan,
Adjourtaline,
I Sandeten,
Kel Tefades,
Kel Amadjid,
Kel Ougan,
Kel Ouas.
I Ferakanen,
Kel Tazoulet,
Tadj-Ensalama.
Khelaïdine,
Kel Hanet,
Ir'aan.

Les gens de ces trois dernières tribus ont une mauvaise réputation ; ce sont des coupeurs de route.

En outre de ces tribus il en existe une de *Cherfa* appelée *I Mmamen*, qui semble n'appartenir ni aux Hoggar ni aux Azeguer. C'est une tribu religieuse qui

(1) *Tadj*, signifie confédération.

(2) *Ait*, signifie fils.

a longtemps fourni des sultans aux Touaregs. Anciennement le Djebel-Hoggar et celui d'Azeguer obéissaient à un seul chef qui portait le titre de sultan et avait droit de vie et de mort. Par suite d'exactions et d'abus de pouvoir, les sultans se firent chasser et les Hoggar et les Azeguer jurèrent de ne plus avoir d'autres chefs que leurs cheikhs.

Les cheikhs actuels d'Azeguer sont : Mohammed-ben-Hatita et Ikhenoukhen, tous deux de la tribu d'Or'ar'en ; ceux des Hoggar sont : Guemama et El-Hadj-Ahmed, de la tribu des Taitok.

Chacune des tribus que nous venons de nommer peut compter en moyenne 200 tentes, au dire des gens du pays. D'après ce que j'ai vu, ce chiffre est trop fort, et je pense que sans risquer de se tromper, on pourrait le diminuer d'un quart.

Il existe près du Soudan deux autres groupes de population touareg ; ce sont : à l'est, les Keloin qui occupent Ahir, et à l'ouest, les Hodiar, appelés Sergon par les nègres. Ces derniers parcourent tout le pays qui entoure Tombouctou.

Il y a chez les Hoggar deux catégories d'héritiers : d'une part les enfants du défunt, de l'autre, l'aîné des enfants mâles de sa sœur. Les premiers héritent de tous les biens du défunt ; aux seconds reviennent les droits au commandement dans lesquels sont comprises l'autorité sur les serfs et la redevance à payer par les voyageurs. Ainsi, à la mort d'un noble les serfs, au lieu de revenir à ses enfants passent au fils aîné de la sœur ; faute de ce dernier, le frère hérite de ces droits ; il en est de même pour le successeur au pouvoir.

Au printemps les Hoggar vont camper chez leurs Im'rad. Ils passent la journée, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, vivant tous aux dépens de leurs serfs, et le soir se réunissent dans la plaine. Les vieillards réunis discutent les intérêts de la tribu, et pendant ce temps les jeunes gens des deux sexes forment un groupe plus animé. Les filles jouent du rebab, chantent et dansent; les garçons se livrent à divers exercices de corps; les uns lancent le javelot, les autres s'essayent à manier le sabre et le bouclier; quelques-uns font sur leur mehara une fantasia semblable à celle des Arabes sur leurs chevaux.

Les Touaregs n'épousent généralement qu'une seule femme; le divorce est permis chez eux. Sauf la grande liberté dont jouit la femme, ils suivent généralement les mœurs et coutumes des autres musulmans.

Je crois inutile de parler ici de leur costume, dont la description exacte a été faite par d'autres voyageurs. Je dois cependant mentionner un vêtement particulier aux Imr'ad, qui consiste en une tunique en cuir avec de grandes manches à la paresseuse terminées par de petites lanières en cuir, tandis que d'autres garnissent les épaules. Ils se rasent la tête, en ménageant une bande de cheveux en guise de crinière, partant du front jusqu'à la nuque. Quelques-uns, outre la bande du milieu, laissent une touffe du côté droit.

Les jeunes gens portent le plus souvent un grand anneau à l'oreille droite ; tous se rasent la moustache.

*Composition des gens de R'at.* — La population de R'at (je parle ici de la population stable et non de la population flottante) peut être évaluée à 600 âmes,

tout au plus. Elle semble formée d'un amalgame de tous les pays. On y retrouve le type des R'adamsia et des Touatia mélangé à celui des nègres. Du reste la majeure partie des R'atia est composée de hartenès, enfants de négresses qui, une fois enceintes, ont été abandonnées par leurs maîtres retournés dans leur pays ; en un mot, c'est une triste population qui, à l'exception de quelques individus adonnés au commerce, vit dans l'état de misère le plus complet et mourrait de faim sans le marché annuel qui dure pendant les trois mois d'octobre, novembre et décembre, et qui attire un grand nombre d'étrangers auxquels on loue les maisons. Cependant si les R'atia voulaient secouer leur paresse, ils pourraient facilement subvenir à leurs besoins en se créant des jardins. L'eau est bonne et abondante. Il suffit, pour la rencontrer de creuser à 5 ou 6 mètres de profondeur ; dans plusieurs endroits elle remonte jusqu'à la surface du sol. Sa température est de 26° ; et celle de l'air de 32°.

*Population flottante.* — La population flottante est presque entièrement composée de marchands venus pour la plupart de R'adamès ; quelques-uns même y font un séjour de deux ou trois ans. Quelques forgerons et cordonniers sont les seuls industriels que l'on rencontre dans le pays.

La masse des individus ne mange de la viande qu'une fois par an, à l'époque de El-Aïd-el-Khebir (le grand Beiram) ; la nourriture ordinaire est l'*assida* faite avec de la farine de sorgho et de la graisse. Leur moulin, de même que celui des Touaregs, se compose simplement de deux pierres entre lesquelles on écrase le

grain. Celle de dessous est assez large, tandis que celle de dessus est plus légère et reçoit l'impulsion de la main.

Les maisons, ainsi que je l'ai déjà dit, ressemblent à celles de tous nos ksours du sud. Les mottes, la pierre, la boue en guise de mortier et le bois de palmier sont les matériaux le plus fréquemment employés. Quelques nattes, des tapis et des coussins en cuir constituent l'ameublement des gens riches.

En fin de compte, tous ceux avec qui j'avais eu l'occasion de causer m'avaient quitté avec des idées toutes différentes de celles qu'ils avaient en venant; il en résulta une sorte de réaction, et même le parti de El-Hadj-el-Amin défendit à ses partisans d'avoir aucune relation avec moi, attendu que j'ensorcelais tous ceux qui m'approchaient.

Cette défense n'eut cependant pas grand effet, car tous étaient poussés par la curiosité et venaient sous le prétexte de me vendre quoi que ce soit et même de me demander un remède.

*Commerce.* — Chaque jour il arrivait de R'adamès, de Fezzan et d'Égypte, des caravanes pour attendre l'arrivée de celles qui étaient annoncées du Soudan pour un mois après. On disait qu'elles tardaient ainsi parce que les marchands avaient voulu profiter de l'herbe poussée à la suite des pluies qui venaient de tomber pendant le mois d'août à Bornou et Haoussa, et laisser leurs chameaux se refaire avant de s'engager dans le pays aride au milieu duquel est situé R'at.

D'après les renseignements que j'ai pu prendre, il se trouvait déjà en ville plus de 6000 charges de mar-

chandises de toute espèce : soieries (gros de Naples, taffetas, velours, étoffes en soie et or), soie et bourre de soie de couleurs variées, draps de qualité commune, cotonnades (mousselines, calicots, etc.), verroterie, papier, quincaillerie, ambre jaune, corail long (le court ne se vend guère), cuivre laminé, musc, essence de rose et géranium, burnous, haïks, cachias de grande dimension, armes de tous genres (larges épées à deux tranchants, fusils, pistolets, tromblons), acier, sucre, café, tapis, troma (carbonate de soude), ceintures en laine et en soie, enfin une foule de petits objets qu'il serait trop long d'énumérer.

La plupart de ces marchandises sont des produits anglais. Les caravanes mettent huit jours pour se rendre de Fezzan à R'at.

Les Touaregs-Azeguer appellent Fezzan leur Tell : en effet c'est de là qu'ils tirent les grains et les dattes. De même que Fezzan est le Tell des Azeguer, de même le Touat est celui des Touaregs du Djebel-Hoggar. Il faut trente jours aux caravanes pour aller du R'at au Touat. Le Touat envoie à R'at des tissus en laine, du henné, du tabac, de l'alun, de la poudre d'or qu'il reçoit de Tombouctou, des poignards et de la poudre.

Les caravanes du Souf et du Châmba apportent des burnous haïks, gandouras, tabac du Souf, en outre du beurre, de la graisse et des pièces de cinq francs très recherchées dans le pays.

Un marchand du Souf, que j'ai rencontré à R'at, a eu la bonne idée de s'écarter de la routine en portant divers objets de fabrique française, sur lesquels il a gagné énormément. Ainsi il a vendu de 45 à 50 francs,

des haïks de fabrique teints en rouge (leur prix à Alger est de 20 francs) deux descentes de lit cousues ensemble, 75 francs (à Alger 15 francs), des margen (tasses en fer battu employées par les Arabes, 5 francs (à Alger 1 franc), des mouchoirs de soie très ordinaire avec quelques fils dorés, 5 francs (à Alger 1 franc).

Les monnaies d'Égypte, de Turquie, de Tunis, la pièce de cinq francs et le douro d'Espagne ont cours à R'at.

On compte par réal de Tunis, qui porte ici le nom de sbili. Ce dernier vaut 90 centimes, la pièce de cinq francs, appelée cinquo, vaut sept sbili 1/2, environ 6 fr. 75 c.

Voici l'énumération des produits venant du Soudan : ivoire ; dépouilles d'autruches ; poudre d'or et débris de bijoux en or ; peaux de buffle ; peaux de panthère ; bandes étroites d'étoffes de coton nommées saï ; sandales, selles et bâts de chameaux ; buffles nommés calabons ; chameaux ; moutons à poils ras (*badman*) ; cuirs jaunes et rouges ; peaux de bouc pour l'eau, très renommées ; plats, cuillers et ustensiles de bois ; millet, sorgho, maïs, riz, bekhour (résine odorante ressemblant au benjoin) ; armes, lances, javelots, poignards et boucliers faits avec la peau d'une variété d'antilope : nila (indigo) ; petits singes à longue queue ; perroquets ; nègres et nègresses.

D'après le dire de plusieurs marchands de R'at, il y vient annuellement de trois à quatre mille esclaves. Leur prix a augmenté cette année ; ils valaient sur le marché de 250 à 300 francs, tandis qu'auparavant, pour 100 ou 150 francs, on avait un nègre ou une négresse.

Un marchand de Tombouctou, qui était de passage dans ce pays, m'a assuré qu'au sud du Niger, dans une ville nommée Noussi (probablement Nussi indiquée sur la carte), on achète en ce moment une grande quantité de nègres pour les embarquer sur les côtes de la Guinée.

Les nègres sont encore aujourd'hui la base du commerce de l'Afrique centrale, où l'on peut dire que d'ici à longtemps il en sera de même.

Outre celles qui passent par R'at, les caravanes de Morzouk suivent une autre route qui va directement de cette ville à Bornou. Cette route a été longtemps interceptée par les courses d'une tribu nommée Oulad-Sliman.

Cette tribu de la régence de Tripoli, obligée à la suite d'une révolte de fuir la vengeance des Turcs, vint s'établir entre Bornou et Ahir et faire le métier de coupeurs de route. Les caravanes qui de Fezzan se rendent à Bornou, et de Ahir portent le sel dans le Soudan, avaient particulièrement à souffrir ces brigandages. Les Touaregs de Ahir dont le commerce du sel est la principale source de richesse (ils en transportent plus de quinze mille charges par an) résolurent de détruire ce nid de brigands, et, dans une attaque qu'ils dirigèrent contre cette tribu, il y a quelques années, ils tuèrent beaucoup de monde, entre autres son chef Abdel-Djelil. Deux ans après, un des fils de ce dernier, Sifel-necer, réunissant les débris épars de la tribu, recommença à courir sus aux caravanes. Une seconde attaque fut dirigée cette année par les Touaregs d'Ahir, dans laquelle la tribu des Oulad-Sliman a été presque entiè-

rement détruite ; les quelques individus qui ont échappé au carnage se sont retirés dans Bornou.

Ce succès des Touaregs a eu pour conséquence de rendre une sécurité complète au commerce direct entre Mourzouck et Bournou.

R'at a peu de relations commerciales avec Tombouctou, dont presque tous les produits s'écoulent par Tafilet vers le Maroc, qui, en échange, lui envoie des produits anglais. Celles de Touat avec la même ville sont plus étendues, par suite du passage dans le Touat de la caravane venant chaque année du S.-O. pour se rendre à la Mecque.

Malgré le désir que j'aurais eu d'assister à l'arrivée des caravanes du Soudan et de revenir ensuite par le Touat, je dus modifier mon itinéraire pour plusieurs raisons péremptoires : le retard des caravanes du Soudan, qui ne devaient arriver que dans un mois ; le mauvais état de mes chameaux et le manque de pâturages pour les refaire, par suite la chance de les perdre, enfin les machinations que, dans l'état d'exaltation fanatique où se trouvait le pays, j'avais à craindre de la part de Ben-Snoussi et de Mohammed-ben-Abdallah. De plus, Ikhenoukhen avait retardé à cause de moi son départ pour Insalah, où il devait se rendre avec plusieurs des principaux d'Azeguer, pour cimenter la paix un moment troublée entre eux et les Hoggar.

J'acceptai avec empressement la proposition que me fit Ikhenoukhen de m'accompagner jusqu'à Tabelbalet, et fixai mon départ au 4 octobre.

*4 octobre. — Retour.* — Le lendemain, 4 octobre, à trois heures du soir, je quittai R'at pour reprendre la

même route que j'avais suivie en venant. Les deux marchands de Guerara avaient terminé leurs affaires et se joignirent cette fois encore à ma caravane.

Le mauvais état de nos chameaux nous obligea à mettre vingt-deux jours pour arriver à Aïn-el-Hadjadje. Ikhenoukhen, un de ses fils Amer ou El-Hadj et trois des principaux d'Azeguer vinrent nous rejoindre à Tihoubar.

A Takhmalet, nous rencontrâmes une caravane de cent chameaux qui attendait Ikhenoukhen pour le conduire au Touat. Des marchandises de toute espèce, envoyées par les négociants de R'at, composaient le chargement. Les convoyeurs appartenaient à la tribu des Sokmaren. Une heure avant l'arrivée à Aïn-el-Hadjadje, nous aperçûmes quinze cavaliers armés (Targuis) montés sur des mehara. A l'exception de six auxquels il manquait des fusils, ces quinze cavaliers avaient l'équipement complet d'un targui, qui se compose en outre d'une lance, un sabre, un poignard et un bouclier. Arrivés à 100 mètres de notre caravane, ils mirent pied à terre, attachèrent leurs chameaux, et, prenant leur bouclier en main ainsi que les armes offensives, se tinrent debout à côté de leurs chameaux. Nous nous arrêtâmes également et fîmes les mêmes préparatifs.

« A quelle tribu appartenez-vous? » leur demanda Ikhenoukhen, après un moment de silence employé à s'examiner de part et d'autre? « Nous sommes des Sokmaren (Imr'ad d'Hoggar), répondirent-ils, nous allons raser les Izgajaddjaten (Imr'ad d'Azeguer) avec lesquels nous sommes en guerre. »

Ikhenoukhen s'étant fait connaître, ils vinrent le saluer. Depuis plus d'un mois, ils étaient embusqués

aux environs d'Aïn-el-Hadjadje, attendant le moment opportun de tomber sur leurs ennemis. Leurs vivres s'étaient épuisés, et depuis quinze jours, ils se nourrissaient de graines de tolh et de la viande d'un de leurs chameaux qu'ils avaient abattu.

Ikhenoukhen leur dit le motif de son voyage au Touat et les engagea à retourner chez eux, leur promettant de leur faire rendre par les Izgajaddjaten tout ce qu'ils leur avaient enlevé. Après un moment de résistance, ils se rendirent à ses conseils, et comme la route pour aller rejoindre leur tribu campée près d'Insalah, était la même que la nôtre, ils se joignirent à nous. Un d'eux nous accompagna jusqu'à Ouargla.

1er *décembre.* — Le 1er décembre j'entrai à Laghouat, où la bonne et cordiale réception des officiers de la garnison me fit complétement oublier mes tribulations.

## CONCLUSION.

Le grand désert, malgré sa monotonie et son aridité, est loin d'être aussi terrible qu'on le pense; presque partout il suffit de creuser à une petite profondeur pour trouver de l'eau. Je crois même que dans El-Gassi on atteindrait à 15 ou 20 mètres la nappe d'eau que j'ai retrouvée sur toute ma route. Au dire des Touaregs une année pluvieuse suffit pour couvrir d'une végétation puissante pendant trois ans ces contrées ordinairement si nues.

Les Touaregs, quoique cupides, paresseux et mendiants, ne sont ni traîtres, ni voleurs, et ne sont certainement pas aussi féroces que les Arabes nous les avaient représentés, et sans les événements du Touat, suite de l'arrivée de Mohammed-ben-Abdallah, nos

caravanes pourraient parcourir en toute sûreté les routes qui mènent de Ouargla au Touat et à R'at.

Je parle ici des Azeguer dont j'ai traversé le pays dans un moment d'anarchie et d'exaltation fanatique, sans avoir jamais eu à me plaindre du moindre vol. Les Kiloui d'Ahir jouissent d'une meilleure réputation que les Azeguer.

Quant aux Hoggar et Soigou, je ne les connais que d'après le récits des Azeguer, qui ne les aiment pas.

Le commerce du centre de l'Afrique, loin d'être une utopie, existe, et les Anglais, qui en ont en ce moment le monopole, le savent bien. Leurs produits y pénètrent par la Guinée, la Sénégambie, le Maroc, Tripoli et l'Égypte. Pour arriver à ce but ils ont mis du temps et de la persévérance, et n'ont pas reculé devant les obstacles que leur caractère entreprenant a su vaincre. Ainsi leur premier soin, avant de chercher à donner un écoulement à leurs marchandises par Tripoli, a été de savoir quels pourraient être, sur cette route, leurs colporteurs dans le centre de l'Afrique, et immédiatement ils ont choisi pour cet office les marchands de R'adamès qui, depuis des siècles, font le commerce dans ce pays.

Des négociants anglais vinrent s'établir à Tripoli, et sans calculer les mauvaises chances que pourraient courir leurs capitaux dans ces pays éloignés de tous moyens de répression, ils engagèrent les R'adamsia à prendre chez eux à crédit toute espèce de marchandises, convaincus que l'intérêt ramènerait toujours leurs débiteurs près d'eux. Aussi est-il arrivé que plusieurs d'entre eux aujourd'hui ont des associés dans cette ville.

L'Angleterre a non-seulement trouvé un débouché pour ses produits; mais encore des partisans qui la re-

présentent aux yeux des peuples de l'Afrique comme la nation la plus puissante et la seule amie des musulmans.

Rien n'empêche notre commerce de suivre cette voie ; nous avons sous la main deux tribus intelligentes, connaissant parfaitement le pays, les Chamba et les gens du Souf, qui ne demandent pas mieux que de remplir le même rôle que les R'adamsia. Eux supporteraient les fatigues et les ennuis de ce long voyage, les négociants français fourniraient les capitaux, et les bénéfices seraient partagés par moitié. Des bénéfices de 30 à 40 pour 100, comme ceux sur lesquels on peut compter, ne doivent pas être dédaignés à une époque où une maison de commerce fait de brillantes affaires lorsque ses marchandises lui rapportent au plus, en moyenne, 10 pour 100.

Une fois nos produits connus dans ces pays, les R'adamsia, Touatia et autres viendraient les chercher jusque chez nous ; alors notre commerce, pour faciliter nos relations et abréger la longueur de la route, devra avoir ses représentants à Laghouat, dans le Mzab et même à Ouargla. Une fois lancés sur cette partie du pays, nos relations commerciales prendront un rapide développement.

Pour nous assurer définitivement ces avantages que nous avons sous la main, il faut du temps et de la persévérance. Il faut s'attendre à rencontrer des obstacles, des déceptions même ; mais, au lieu de se rebuter à la première difficulté, s'attacher à les vaincre, et, je le répète, pour atteindre ce but il suffit de le vouloir réellement.

I. Bouderba,
Interprète militaire.

---

# L'AMÉRIQUE DU NORD

## ET SES ROUTES INTEROCÉANIQUES.

PAR M. E. DE FROIDEFONDS DES FARGES.

---

Au moment où les nations maritimes de l'Europe s'étudient à abréger les distances qui les séparent de leurs colonies et de l'extrême Orient, les États-Unis recherchent également avec persévérance les moyens d'établir une ligne directe de communication entre l'océan Atlantique et le Pacifique, et de mettre le commerce en possession des immenses régions du continent nord américain. L'activité commerciale et industrielle, l'un des traits caractéristiques du XIXe siècle, qui cherche à faire entrer dans son cercle toute partie du globe que la nature de son sol, sa configuration et ses productions recommandent à l'industrie humaine, ne pouvait manquer d'être tentée par la richesse et la grandeur que savent seules offrir à l'homme les belles contrées du Nouveau-Monde. Néanmoins, sans se laisser entraîner à des éloges exagérées aussi bien qu'à des critiques peu flatteuses sur le pays qui est connu aux États-Unis sous le nom de *Far-West*, éloges et critiques qui tour à tour ont été produits par les rapports de différents voyageurs, il est préférable de montrer par l'histoire le passé de ces contrées, et d'étudier à l'aide de leur topographie ce qu'elles sont appelées à devenir.

L'histoire de ces régions lointaines, bien que dénuée

de grands événements, ne manque pas d'un certain intérêt pour quiconque étudie avec soin le but et les moyens dont se sont servis les découvreurs anciens et modernes. Aussi, sans refuser à la science une large part dans les explorations, on ne peut se dissimuler que la plupart du temps un assez puissant mobile y tient également son rang, je veux parler du commerce, dont on retrouve même la trace à l'origine des découvertes arctiques. Or, pour pénétrer dans un pays, la voie la plus commode est celle des fleuves, c'est donc à cette partie de la géographie que se sont spécialement attachés tous les voyageurs. Un pilote de Boston découvre la rivière de Columbia et le hâvre de Gray ; un navigateur espagnol signal sa présence par le nom de Fuca donné au détroit qu'il découvre ; Quadra et Vancouver laissent les traces de leur passage à l'île qui porte encore leurs noms. Vers la même époque, les compagnies Nord-Ouest et de la baie d'Hudson poussent leurs explorations d'un côté jusqu'à l'océan Glacial et de l'autre vers l'océan Pacifique, établissant des stations commerciales sur toute l'étendue des nouveaux territoires. Deux siècles s'étaient écoulés depuis que les jésuites habitant la Nouvelle-France avaient pénétré jusqu'aux lacs Supérieurs et au Mississipi.

Les premières années du XIXe siècle sont marquées par les voyages de Lewis et de Clarke qui remontent à travers le continent, le Missouri et la Columbia, et font connaître le régime de leurs eaux et le caractère de leurs bassins. Peu après, les trappeurs américains viennent planter leurs tentes sur les rives de ces fleuves et sur le versant occidental des Montagnes-Rocheuses. Les efforts du négociant américain, John Jacob Astor,

pour fonder un grand centre commercial sur le Columbia, et assujettir toute la côte ouest par un système de postes, sont restés infructueux après avoir éprouvé des malheurs de toute sorte; aussi les pays qui furent le théâtre de ses essais ainsi que les territoires situés au nord de la baie d'Hudson et s'étendant depuis le Pacifique jusqu'aux Grands-Lacs, tombèrent sous l'administration directe de cette puissante compagnie anglaise.

Vient ensuite le traité de 1846 qui traça la ligne de démarcation entre les États-Unis et l'Amérique britannique, ligne fixée au 49e degré lat. N., et qui mit fin aux discussions qu'occasionnait l'incertitude des frontières anglo-américaines. Enfin les derniers grands événements qui ont achevé d'attirer l'attention universelle sur cette partie des États-Unis sont la découverte de l'or, en 1848, dans les vastes solitudes de la Californie, et en 1853, dans l'État de l'Orégon dont la portion septentrionale, par suite de l'accroissement de la population des mines, a été érigée en nouvel État de l'Union sous le nom de Washington.

Tel est, en résumé, l'historique de ces contrées qui, pendant de longues années, n'ont été visitées que par de rares Européens attirés les uns par la chasse, et les autres par la curiosité scientifique; il n'a pas fallu moins que la passion de l'or, cette fièvre qui déplace des populations entières, pour révéler à l'Europe de nouveaux territoires propres à recevoir le trop-plein de ses habitants et à l'Amérique une source de richesses à ajouter à celles qu'elle possède déjà.

En examinant avec attention une carte de l'Amérique

du Nord, la première chose qui frappe, est cette grande chaîne de montagnes traversant le continent Nord et Sud entre le Mississipi et l'océan Pacifique, et qui donne naissance à de nombreux cours d'eau débouchant dans l'un ou l'autre des deux Océans, ainsi que dans le golfe du Mexique et la baie d'Hudson.

Les deux principaux tributaires, le Missouri et le Columbia, naissent au cœur même des Montagnes-Rocheuses. La section navigable du premier commence au fort Benton situé à 2415 milles (3864 kil.) au-dessus de Saint-Louis, ses eaux peuvent porter des steamers de 150 tonneaux ; quant au Columbia, son cours navigable commence au confluent du Palouse et n'a qu'une longueur de 450 milles (720 kil.).

Après le Missouri, vient le Saskatchawan dont les deux branches prennent également naissance dans les Montagnes-Rocheuses et se dirigent à l'Est pour se jeter après leur réunion dans le lac Winnipeg. Avec le Columbia, il forme pendant plusieurs mois de l'année une ligne de transit pour les voyageurs et les marchandises, et qui fut dès le principe la voie employée par les agents de la compagnie de la baie d'Hudson.

Le troisième grand fleuve qui prend sa source dans ces régions est le Mississipi dont les eaux, y compris celles de ses affluents, forment une des plus longues lignes de navigation pour les steamers, qui se relie étroitement avec le lac Supérieur et la Rivière-Rouge du Nord. Cette dernière, par sa direction septentrionale opposée au Mississipi, peut, pendant l'espace de plusieurs centaines de milles, être accessible aux navires et former au moyen des rivières qui se jettent dans la baie d'Hudson et le lac Winnipeg, une immense ligne

de communication avec le golfe de Mexique d'un côté, et l'océan Pacifique d'un autre.

Comme dernier trait caractéristique de cette partie du continent Nord-Américain, signalons l'étendue d'eaux qu'offrent les Grands-Lacs, lesquels occupent plus de moitié de l'espace qui sépare les deux Océans. L'existence de cette ligne directe de communication qui ne peut manquer de frapper l'observateur, a en elle-même une haute signification quand on réfléchit que des navires peuvent, sans rompre charge, aller de l'Atlantique rejoindre le Pacifique, soit par les canaux du Canada et le Saint-Laurent, soit par les canaux de New-York et de l'Hudson. Pour résumer en dernier lieu l'état des communications naturelles existant dans l'Ouest des États-Unis, disons que les Grands-Lacs, le Mississipi, la Rivière-Rouge, le Missouri, le Saskatchawan et le Columbia forment du nord au sud comme de l'est à l'ouest une des plus belles lignes de navigation fluviale. Ce réseau contraste singulièrement avec les territoires méridionaux qui manquent entièrement de cours d'eau navigables; en effet, l'absence de rivières se fait sentir depuis le Missouri jusqu'à la vallée du Sacramento située au delà de la Sierra-Nevada. Après avoir exposé l'état des voies navigables et du parti que le commerce et l'industrie pourraient en tirer, une question qui découle naturellement de l'état du pays, est celle de constater l'aptitude à la colonisation de ces régions si admirablement sillonnées par des fleuves; car on ne peut méconnaître la liaison intime qui existe entre le commerce et l'agriculture, quoique notre Europe ait depuis quelques années le spectacle d'une agriculture amoindrie de jour en jour en pré-

sence de l'immense accroissement des relations commerciales et industrielles; néanmoins sans vouloir toucher ce problème ardu d'économie politique, on peut, par des considérations géographiques, démontrer que les États-Unis sont un exemple de la connexion qui existe entre les intérêts agricoles et les intérêts commerciaux.

Trois chaînes de montagnes se partagent les immenses plaines du Far-West : la Sierra-Nevada de Californie, les monts Cascade de l'Orégon et de Washington dans la direction nord, et les Montagnes-Rocheuses qui, s'étendant parallèlement aux villes de San-Francisco et de Washington, diminuent de largeur jusqu'au point traversé par le 49e parallèle à partir duquel plusieurs chaînes d'une moindre importance viennent occuper une position intermédiaire.

Les pays arrosés par le Missouri et le Columbia et bordés par les Montagnes-Rocheuses ne sont que de vastes prairies désertes; à l'ouest de la chaîne du Bitter-Root, entre les 46e et 48e parallèles s'étendent de vastes territoires couverts d'une végétation sauvage et possédant une excellente terre arable.

Sur la côte du Pacifique, deux ports donnent accès aux régions que nous venons de décrire, San-Francisco et Puget's Sound. Le premier regardé comme le grand port de la Californie, et l'un des entrepôts du commerce américain, se voit de beaucoup préférer et comme point commercial et comme point stratégique Puget's-Sound qui offre l'avantage d'une excellente rade sur l'Océan, avec un développement de côtes de 1600 milles (2,560 kil.) très découpées, présentant des criques fort abordables et faciles à défendre. Les navires y peuvent entrer par tous les vents, et enfin il

est le point de la côte occidentale d'Amérique le plus rapproché des grands ports de l'Asie.

Pendant vingt années on s'était accoutumé à regarder le pays environnant Puget's-Sound comme étant froid, stérile et fréquenté seulement par des Indiens, des bêtes sauvages et des chasseurs. Des observations faites dans ces derniers temps, il résulte que le climat est loin d'être inhospitalier, car il est même avéré qu'il est plus doux que celui de New-York ; la glace ne s'y rencontre point, quant à la neige, elle ne tombe que pendant quelques jours.

Les ressources matérielles que renferment les territoires de Puget's-Sound, ainsi que ceux arrosés par le Columbia et la Willamette, sont inépuisables. Tout le pays situé à l'ouest des monts Cascades a un sol fertile, une température si douce que pendant l'hiver même les troupeaux n'ont pas besoin d'être abrités, et que les semailles peuvent se faire de septembre à mars. Les forêts sont fort salubres, elles fournissent des bois de construction, non-seulement à l'Asie et à l'Australie, mais encore aux marines de France et d'Angleterre, tandis que d'immenses quantités de bois scié sont expédiées dans tous les ports de l'étranger pour être employées aux usages domestiques.

En continuant l'examen de la côte depuis le Columbia jusqu'à l'île de Vancouver, on rencontre d'importantes pêcheries de morue et de baleines ; sur la partie orientale du détroit de Puget ainsi que dans celui de Fuca se trouvent des gisements de houille d'excellente qualité propre à être employée pour les bateaux à vapeur ; des usines pourraient utiliser dans le voisinage des rivières navigables les forces hydrauliques

qui y abondent. Entre les monts Cascades et les Montagnes-Rocheuses, le pays est une immense plaine merveilleusement disposée pour l'élève des troupeaux et l'agriculture. Au nord du Columbia il existe un territoire d'une même étendue de 52 000 kilomètres carrés de sol arable. Pour terminer l'énumération des avantages que présentent ces diverses contrées, notons en passant, celles qui sont arrosées par le Snake-River, pouvant nourrir plus de 100,000 âmes, celles situées au nord du Spokane, couvertes de bois et offrant un vaste espace de terrain propre à l'agriculture, espace qui, dans les régions placées au versant oriental des Montagnes-Rocheuses habitées par les Têtes-Plates peut être estimé à 304,000 kilomètres carrés. En un mot, les territoires qui, des Montagnes-Rocheuses s'étendent jusqu'aux fleuves tributaires, soit du golfe du Mexique, soit de la baie d'Hudson, semblent avoir été créés tout exprès pour des établissements agricoles et commerciaux. En présence des résultats obtenus par suite des explorations faites dans ces dernières années, le gouvernement américain a entamé des négociations avec les tribus indiennes pour la cession d'une partie de ces territoires qu'il a commencé à concéder à des familles de pionniers. Au milieu des progrès accomplis depuis quelque temps par cette activité inhérente à la race anglo-saxonne, une question d'une grande importance est venue augmenter l'intérêt que présentaient déjà ces lointaines régions ; la découverte de l'or dans la Colombie britannique, tout en favorisant un mouvement d'émigration entre San-Francisco et les bords de la rivière Fraser, avait soustrait cette portion du territoire britannique à la tutelle inquiète et jalouse de la

compagnie de la baie d'Hudson qui s'était vue forcée, non sans une vive résistance, de voir la Colombie britannique élevée au rang de colonie, et jouir de toute l'indépendance que l'Angleterre seule sait accorder à ses possessions transatlantiques. Il était facile de voir par cette détermination du gouvernement anglais, quel intérêt il attachait à la création d'une nouvelle colonie sur l'océan Pacifique, laquelle, dans un avenir peu éloigné, pouvait servir de station ou entrepôt intermédiaire, s'il parvenait à établir une ligne de communication entre Québec, Montréal et l'embouchure de Frasers' River. Les États-Unis, comprenant l'initiative qu'allait prendre sa rivale commerciale, mirent en avant la question des voies ferrées qui, partant de New-York ou d'un autre point de la côte orientale, venaient invariablement aboutir à San-Francisco sur un parcours de près de 3200 kilomètres. A côté de ce projet qui laissait le champ libre à la communication interocéanique par le Canada, vint prendre place un nouveau plan qui tendait à combiner les facilités que présentent les différentes voies navigables et les Grands Lacs qui, reliés par des tronçons de chemins de fer, offriraient au commerce de l'Europe et de l'extrême Asie une économie de temps et une sûreté pour les voyageurs et les marchandises, économie qu'on ne peut obtenir par le long et dangereux passage du cap Horn. La difficulté qu'éprouverait cette ligne de fer existe dans le passage des Montagnes-Rocheuses dont le nombre des passes est fort restreint et l'altitude assez élevée. Naturellement les adversaires de ce plan n'ont pas manqué d'accumuler allégations sur allégations pour démontrer non-seulement la difficulté, mais même l'impossibilité

d'entendre jamais le sifflet de la locomotive retentir dans les gorges sauvages des Montagnes-Rocheuses. Les arguments principaux reposaient sur l'excessive rigueur de la température et l'abondance des neiges qui atteignaient en hiver une assez forte élévation ; toutes ces raisons plus ou moins habilement exposées dans des relations particulières de voyages aussi bien que dans des rapports officiels, ont trouvé leur réplique au moyen de faits qui parlent d'eux-mêmes. Pendant une sérieuse exploration qui fut faite en 1853, 1854 et 1855, les passes des Montagnes-Rocheuses nommées : Hell-Gate, Northern Little Blackfoot et Cadot furent franchies dans les mois de décembre, janvier, février et mars 1853-1854 sans que l'on ait jamais trouvé plus de 15 pouces de neige. Le même hiver, l'expédition qui avait traversé ces montagnes dans le courant de janvier, descendit sur le Clark's-Fork en février n'ayant trouvé en fait d'avalanche qu'une légère couche de neige à peine suffisante pour couvrir l'herbe, encore le maximum d'épaisseur qui n'atteignait que 30 pouces se trouvait-il seulement dans les portions boisées de ces passes. En descendant de nouveau dans la région des prairies, l'expédition ne rencontra qu'un pied de neige.

Le seul point qui pourrait prêter matière à difficulté, c'est la ligne des monts Cascades que le railway serait obligé de franchir pour atteindre Puget's-Sound, ligne qui, dans l'opinion de M. Stevens, gouverneur du territoire de Washington, n'offre pas de sérieux obstacles.

Après avoir décrit la topographie des diverses régions du Far-West, ainsi que les communications fluviales, il nous reste à résumer les distances comparatives en-

tre les lignes de chemins de fer proposées pour la jonction de l'Atlantique au Pacifique.

Du point le plus occidental du lac Supérieur aux rivages de Puget's-Sound, on compte 2880 kilomètres, la plus courte ligne ferrée que l'on puisse établir à travers le continent, soit qu'elle parte de la frontière occidentale des États-Unis ou du Mississipi ou du lac Supérieur, et nous pouvons ajouter que c'est de beaucoup la plus courte de toutes les voies de communication qui aient été explorées, si toutefois l'on excepte celles de San-Diego et de San-Pedro sous le 32e parallèle. Les avantages que présente la ligne proposée du lac Supérieur, c'est qu'au moyen d'un raccordement opéré soit avec celle des Grands-Lacs, soit avec les rail-ways américains et canadiens, elle établit des communications directes pour les marchandises et les voyageurs entre l'Asie et l'Europe, ainsi qu'entre les différents ports de l'extrême orient, et l'est, l'ouest, le nord-ouest, le centre et les grandes places commerciales des États-Unis.

En terminant, qu'il nous soit permis de dire que cette matière qui intéresse au plus haut point la science et le commerce, a déjà été longuement discutée pour ce qui concerne le Canada, dans le sein de la Société Géographique de Londres, et que la jeune Société de New-York qui ne compte encore que deux années d'existence, n'a pas voulu rester en arrière en approfondissant cette question qui, bien que d'une utilité particulière au point de vue anglo-américain, ne laisse pas que d'avoir une grande influence sur le commerce du monde entier.

---

| ROUTES. | DISTANCES A VOL D'OISEAU. — en kilomètres. | HAUTEURS pour LES DESCENTES ET MONTÉES. (1) | DISTANCES PAR LA LIGNE PROJETÉE. — en kilomètres. | PRIX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. — en francs. | DISTANCE PARCOURUE dans les terres arables. — en kilomètres. | DISTANCE PARCOURUE dans les régions incultes. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PAR LES 47e ET 49e PARALLÈLES. | | | | | | |
| De Breckenridge à Seattle. . . | 1,995 | 21,787 | 2,471 | 513,000,000 | 1,958 | 512 |
| — à Vancouver. | 1,940 | 17,587 | 2,443 | 506,600,000 | 1,931 | 512 |
| PAR LES 41e ET 42e PARALLÈLES. | | | | | | |
| Council Bluffs via South Pass to Benicia. . . . . | 2,256 | 29,120 | 3,251 | 626,400,000 | 1,011 | 2,240 |
| PAR LE 35e PARALLÈLE. | | | | | | |
| De Fort Smith à San-Francisco. | 2,480 | 48,521 | 3,353 | 572,400,000 | 1,034 | 2,320 |
| — à San-Pedro. . . | 2,176 | 48,862 | 2,912 | 496,800,000 | 672 | 1,904 |
| PAR LE 32e PARALLÈLE. | | | | | | |
| Fulton à San-Francisco. . . . . | 2,608 | 38,200 | 3,238 | 486,000,000 | 1,334 | 2,240 |
| — à San-Pedro. . . . . | 2,240 | 30,181 | 2,557 | 367,200,000 | 652 | 1 904 |
| — à San-Diego. . . . . | 2,176 | 33,454 | 2,453 | 367,200,000 | 598 | 1,856 |

(1) Les hauteurs ici indiquées sont en pieds anglais.

# Analyses, Rapports, etc.

---

GOVERNMENT MAP OF CANADA, FROM RED-RIVER TO THE GULF OF ST-LAWRENCE, compiled by *Thomas Devine*, P. L. S. Head of surveys Upper-Canada Branch Crown Lands Department. Novembre 1859.

MAP OF THE NORTH-WEST PART OF CANADA, INDIAN TERRITORIES AND HUDSON'S BAY, compiled and Drawn by *Thomas Devine*, provincial land surveyor and Draftsman, by order of the hon. *Joseph Cauchon*, commissioner of Crown Lands—Crown Lands Department. Toronto, March 1857.

---

Messieurs,

Les deux cartes dont M. Thomas Devine a bien voulu enrichir la bibliothèque de votre Société, viennent heureusement combler un vide qui existait dans nos collections et sont dignes de votre intérêt. La première dont je vous entretiendrai : *la Carte officielle du Canada depuis la rivière Rouge jusqu'au golfe Saint-Laurent*, se compose de trois feuilles grand aigle ; elles offrent à l'intérieur du cadre un développement de $1^m,66$ de largeur sur $0^m,74$ de hauteur ; elle s'étend du 60° au 98° degré du méridien de Greenwich et du 39° au 50° parallèle nord. La projection adoptée est la projection clamydoïde de Ptolémée, et l'échelle de la carte est d'environ 1/1,500,000°. Elle a été gravée sur pierre à New-York.

L'auteur s'est entouré des meilleurs travaux déjà publiés sur le Canada, tels sont la carte de Bouchette, celle de T. C. Keefer, les cartes du *Geological Survey*, les cartes de Bayfields, les cartes manuscrites du Bas-Canada de G. Dunlevie, du territoire de l'Ottawa de Al. Russell, les cartes des postes de H.-F. Hayward et W. Sheppard ; enfin les cartes des dernières explorations spéciales, notamment celles de la Rivière-Rouge par MM. Hind et Dawnson.

La Carte du gouvernement du Canada offre les divisions de cette province en comtés; et les subdivisions en paroisses, pour le Bas-Canada, et en communes pour le Haut-Canada ; le tracé du réseau des chemins de fer y est indiqué et permet de saisir d'un coup d'œil l'ensemble des grandes voies de communication qui relient les villes entre elles. Mais pour arriver à condenser dans le cadre de la carte tant d'indications, il a fallu sacrifier la topographie et négliger les reliefs du terrain, aussi la carte ne présente-t-elle que le tracé des rivières, des routes, des chemins de fer et des canaux. A la seule inspection de la carte de M. Devine, on peut suivre la marche progressive de la colonisation sur les bords du Saint-Laurent et des Grands-Lacs dont il est le déversoir naturel. Les villes, les villages, les hameaux se pressent plus nombreux à l'embouchure du fleuve et sur les rives septentrionales des lacs Érié et Ontario.

La plupart empruntent leur nom soit au pieux souvenir des premiers colons pour leur première patrie, soit à celui de quelque homme illustre de notre continent ; de là cette multitude de noms connus de tous, que nous retrouvons sur la carte qui nous occupe. Au

fur et à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur, les centres de population paraissent plus rares, plus espacés ; ils disparaissent même bientôt pour faire place à des divisions purement cadastrales dont la régularité fatigue l'œil ; telles sont celles que nous remarquons au nord de la baie de Georgie, sur le lac Huron ; sur le lac Nipissing ; dans les comtés situés au nord de la rivière d'Ottawa, jusqu'au lac Saint-John, le point le plus septentrional atteint par le cadastre gouvernemental.

Des notes marginales font connaître l'état politique et administratif actuel du pays, sa population, évaluée pour 1859 à environ 3 millions d'habitants, ses productions minérales métalliques ou non métalliques ; la liste alphabétique des comtés du Haut-Canada et des communes (*townships*) qui les composent ; celle des comtés du Bas-Canada et de leurs paroisses ; enfin le tableau des différents chemins de fer, les stations de chaque province et leur distance respective.

Le Canada exporte principalement ses métaux et ses bois ; l'exportation des métaux a presque doublé de 1856 à 1858 ; à la première de ces dates, elle était de 165,648 livres sterling, à la fin de 1858 elle atteignait 314,823 livres sterling ; le fer y occupe la première place. Les bois, dont nous avons pu apprécier les riches essences à l'Exposition universelle de 1855, proviennent principalement des bords de l'Ottawa et de ses tributaires, des rives de la Saint-Maurice, du Saguenay, de la Madawaska ; les territoires situés au nord et à l'est du lac Huron sont aussi couverts d'admirables forêts de cèdres, de sapins rouges et blancs, de bouleaux, etc., etc.

Tels sont les principaux renseignements que l'on peut tirer de l'inspection de la carte du gouvernement du Canada de M. Devine ; c'est une carte pratique qui est destinée à nous guider dans le dédale des divisions administratives de cette belle possession britannique.

La *Carte de la partie nord-ouest du Canada des Territoires Indiens et de la Baie d'Hudson* est en 4 feuilles grand-aigle. Elle offre à l'intérieur du cadre un développement de 1m,40 de largeur sur 1m,56 de hauteur ; et s'étend du 80e au 140e degré de longitude occidentale du méridien de Greenwich, et du 45e au 76e degré de latitude ; elle comprend les possessions britanniques situées entre la baie d'Hudson et l'océan Pacifique d'une part et entre les États-Unis et l'archipel Perry. La projection adoptée est, comme dans la première, la projection clamydoïde de Ptolémée, et l'échelle est d'environ au 1/3,000,000e, elle a été gravée sur pierre à Toronto, et cette fois la topographie y est complète, c'est-à-dire que l'on y voit représenté le tracé de la montagne qui, comme nous l'avons dit, avait été omis dans la carte précédente. Les Montagnes-Rocheuses, les Montagnes-Bleues, les monts Cascades qui courent parallèlement les uns aux autres dans une direction générale nord-sud, n'y forment pas, comme dans la plupart des cartes à petite échelle que nous avons sous les yeux, une ligne continue, mais bien une série de pics séparés les uns des autres par des espaces plus ou moins considérables ; ce qui explique comment les expéditions de recherche anglaise et américaine d'une voie praticable de l'Atlantique au Pacifique ont pu trouver les passes nécessaires à l'établissement des railways projetés.

La Carte de la partie nord-ouest du Canada et des Territoires Indiens a été dressée par M. Devine à l'aide des meilleurs matériaux, c'est-à-dire des cartes d'Arrowsmith, de Thompson, de Mackenzie, des cartes de l'Amirauté britannique et du Bureau topographique de l'Union. Elle renferme de précieuses indications relatives à la géographie physique, à la météorologie et à la géologie des parties septentrionales du continent américain. Les lignes isothermales et de température moyenne de l'hiver y sont marquées, et de nombreuses légendes font connaître la nature géologique des différents districts, leur aspect général et leur appropriation plus ou moins grande à la nourriture de l'homme et à la colonisation. Le tracé du chemin de fer interocéanique projeté par les Américains de Chicago au golfe de Géorgie (canal Vancouver) ou au *Puget's-Sound*; l'île de Vancouver, la région aurifère du Frazer, le territoire visité par les dernières explorations anglaises, les régions arctiques (1), fixent tout d'abord les regards et donnent à cette carte un grand intérêt d'actualité, car son échelle permet de suivre jusque dans leurs moindres détails les relations qui ont eu le privilége de captiver l'attention publique dans ces dernières années. Des différents postes situés à l'est des Montagnes-Rocheuses ressortissent, au point de vue commercial, environ 34,036 Indiens, Pieds-Noirs, Assiniboines, Creeks, Ojibewas, etc., etc. Dans les bassins des lacs Huron et Supérieur vivent encore 2524 Indiens, restes des an-

(1) Moins toutefois les résultats récemment obtenus par le capitaine M' Clintock.

ciennes tribus des Creeks, des Algonquins, des Chippewas, des Sauteurs, des Têtes de Boule. On peut encore en compter environ 3065 dans le Haut-Canada et 4058 dans le Bas-Canada. C'est à l'ouest des Montagnes-Rocheuses que les Indiens sont encore le plus nombreux, la légende de la carte de M. Devine en porte le nombre à 63,340.

La Carte de la partie nord-ouest du Canada et des Territoires Indiens est le complément nécessaire de la belle carte du gouvernement du Canada; toutes deux sont appelées à rendre de grands services sous les rapports géographique et physique, sous ceux de la colonisation et de l'industrie. Exécutées avec toutes les garanties que peuvent présenter actuellement les sciences géographiques, elles font honneur à leur auteur, et je me félicite d'avoir eu l'occasion de vous les signaler.

V.-A. Malte-Brun.

---

# Nouvelles et communications.

## LETTRE

ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
PAR M. HENRY DUVEYRIER.

Tougourt, le 7 juillet 1860.

Monsieur le président,

Il s'est écoulé huit mois depuis que j'ai eu l'honneur de rendre compte directement à la Société de Géographie des progrès de mon voyage d'exploration dans le Sahara. Aussi, les résultats nombreux, obtenus depuis ce temps, inégalement distribués sur un espace de sept degrés en longitude sur trois degrés en latitude, m'obligent-ils à me borner aujourd'hui à une simple énumération des points principaux que j'ai visités et des routes que j'ai suivies.

Parti de Laghouât vers le commencement du mois de novembre 1859, je me rendis à Guerāra (Beni Mezāb) et de là à Tougourt. Après un court séjour dans cette ville, je pris la route de Biskra, où j'arrivai au milieu du mois de décembre, traversant ainsi la plus grande partie de l'Ouād Rīgh.

Je pensais à cette époque partir presque sans délai pour le pays des Touâregs, mais, ainsi qu'il advient souvent des projets du voyageur en Afrique, les circonstances devaient reculer encore de plusieurs mois le moment de l'exécution de ce voyage.

Après une courte excursion à Constantine, je quittai

de nouveau Biskra le 1er février 1860, dans le but de faire un voyage rapide dans l'Ouād Soūf et à Nafta, en attendant des instruments indispensables, entre autres mon chronomètre, qui devaient venir de Paris.

Je suivis de Merhayyer (Ouād Rīgh) à Gŏmār (Ouād Soūf) une route en partie inexplorée. Au Soūf, la situation politique du pays fut cause que le khalifa Si'Ali-Ben-Amar crut devoir me refuser la sortie du territoire français. Sans abandonner mon projet de toucher au moins au Djérīd, je profitai de ce délai forcé, pour me rendre à Warglā, par la route directe (8 journées de marche), qui n'était même pas connue par renseignements. — De Warglā j'allai à Tougourt, où je trouvai non-seulement l'autorisation de passer la frontière, mais encore des lettres du Bey Sidi Saddok pour les différents gouverneurs de provinces de la Régence. Je retournai au Soūf muni de ces firmans, et je me rendis avec une nombreuse caravane à Nafta, la ville du Djérīd la plus proche de l'Algérie.

Une fois arrivé à Nafta, je résolus de visiter successivement les pays si intéressants qui entourent le grand chott du Djérīd, ce chott, dont la surface, recouverte d'une épaisse croûte de sel, révèle une immense lagune, qui fut à plusieurs reprises en communication avec la mer, et de nouveau isolée; c'est-à-dire qu'elle fut soumise à un régime analogue à celui de plusieurs lacs salés des côtes de la Provence.

Je m'arrêtai à la riche oasis de Tōzer, puis à Degāch et à Sedāda, dernier village de cette partie du Djérīd. De là je traversai le chott, et j'entrai dans le Nefzāwa. Ce pays renferme les oasis les plus méridio-

nales de la Tunisie sous ce méridien. Il présente quantité de sujets d'études plus intéressants les uns que les autres, au nombre desquels je me contenterai de citer les vestiges de l'occupation romaine, et, dans un autre ordre de choses, une population sub-éthiopienne, analogue à la race des Rouāgha de Tougourt et de Témassin. — Je regrette de n'avoir pas eu le loisir de consacrer quelque temps à explorer le Nefzāwa, et, n'ayant pu le faire, il est de mon devoir de signaler à la Société de Géographie ce curieux pays comme présentant un vaste champ à des études scientifiques utiles.

Du Nefzāwa je me rendis à Gābès, longeant le bord sud du grand chott à une certaine distance, et relevant en même temps la chaîne accidentée de Tabāga, qui manque en grande partie sur les meilleures cartes.

L'un des principaux motifs qui m'avaient fait entreprendre un voyage de Tougourt à Gābès, était le manque absolu de données hypsométriques dans cette région, à partir du Soūf. Malheureusement, déjà à El-Wād un accident arrivé à mon dernier baromètre de Fortin me priva de cet instrument, et je fus réduit à me servir d'un anéroïde le reste de ma route. J'espère cependant que les observations faites avec ce dernier instrument, qui fut soigneusement comparé à Biskra, au départ et au retour, ne seront pas tout à fait sans intérêt, et qu'elles donneront, quoique d'une manière générale, les altitudes des points que j'ai touchés.

En quittant Gābès, je me dirigeai sur Gafsa, passant par l'oasis de Hamma, et traversant le pays de Sāgui qui appartient à la grande et redoutable tribu des Hammāma, et où je trouvai des inscriptions romaines qui

m'indiquèrent que je suivais l'ancienne voie directe de Tacape (Gābès) à Capsa (Gafsa). J'arrivai d'abord à la petite ville d'El-Guettār et puis à Gafsa où S. A. Hamoūda-Bey tenait alors son camp.

Gafsa est, comme on le sait, sur la frontière naturelle du Sahara, au pied du versant sud de ce même système de montagnes, qui comprend en Algérie l'Aurās et le Djebel' Amour. J'employai le peu de temps de mon séjour dans cette ville à relever des inscriptions latines et à faire des observations astronomiques. Je pus me persuader ainsi que la latitude de Gafsa telle que la donne la nouvelle carte de la Tunisie du Dépôt de la Guerre, n'aura à subir qu'une très petite correction, tandis que dans le Bas-Djérīd, Tōzer, Nafta, etc., se trouvent placées d'environ 1/4 de degré trop au nord, et cette erreur notable doit aussi influer sur la position du Nefzâwa.

A la fin de février j'étais de retour à Tōzer, et j'eus l'agréable surprise de m'y rencontrer avec un membre de la Société de Géographie, M. V. Guérin, chargé d'une mission archéologique en Tunisie.

Je quittai Tōzer le 3 avril, et je pus relever entre cette ville et Négrīn, une partie de la région frontière de l'Aurās qui ne figure pas sur les cartes, et qui comprend les petites villes de Ghebīka, de Tāmerhza et de Midās, perchées comme des nids d'aigle sur le faîte de rochers arides.

Je rentrai à Biskra le 10 avril.

En terminant ces indications d'itinéraires, j'ajouterai que depuis le mois de novembre 1859 jusqu'à ce jour, j'ai fait des observations de latitude sur 27 points, dont

9 sont en Tunisie ; des observations de longitude sur 4 points seulement, et des observations de la déclinaison de l'aiguille aimantée sur 2 points.

Ayant reçu au mois de mai une mission du gouvernement, qui consiste à continuer l'exploration que j'avais commencée, je suis parti vers la fin du même mois pour tenter un voyage chez les Touâregs. Le triste état dans lequel se trouvent en ce moment les tribus du Sahara central, livrées à des guerres compliquées, m'oblige à ne garder que peu d'espérances de succès. — Je partirai d'El-Wād vers le 19 ou le 20 de ce mois pour Ghadāmès, et je ferai probablement un long séjour dans cette oasis.

J'ai l'honneur, etc. HENRY DUVEYRIER.

---

## EXTRAIT

### D'UNE LETTRE DE M. LE COLONEL FAIDHERBE,

Gouverneur du Sénégal,

EN DATE DE SAINT-LOUIS LE 16 JUIN 1860,

ADRESSÉE A M. D'AVEZAC,

Président de la Commission centrale.

---

« Je suis heureux de vous apprendre que M. le capitaine d'état-major Vincent, mon aide de camp, est rentré à Saint-Louis le 14 juin après un voyage de trois mois et demi dans le Sahara occidental. Il était accompagné de Bou-el-Moghdad, assesseur du cadi de Saint-Louis et rédacteur d'arabe à l'imprimerie de la colonie, du brigadier de spahis Gangel, et d'un spahi noir nommé Daoud.

» Il a pénétré jusqu'à moitié chemin entre le Sénégal et le Maroc, et parcouru le pays des Trarza, l'Adrar, et le Tiris, au nord du cap Blanc. Il a rapporté beaucoup de documents précieux qu'il va s'occuper de mettre en ordre.

» La guerre du Maroc, dont la nouvelle arrivait alors dans cette partie du Sahara par les caravanes, a influé un peu sur la réception qui lui a été faite; ainsi, on ne l'a pas laissé pénétrer dans l'intérieur des villes de l'Adrar. Malgré cela, à part des privations bien grandes, mais auxquelles on doit s'attendre quand on parcourt ces contrées désolées, son voyage a été heureux. Il a pu constater que la puissance de la France est très redoutée par ces populations depuis nos guerres du Sénégal; il les a rassurées au sujet de certains projets de conquête qu'elles nous prêtent, et leur a fait comprendre que la seule chose que nous désirons, c'est qu'elles dirigent leurs caravanes vers nos établissements du Soudan.

» J'ai aussi reçu de bonnes nouvelles de M. Lambert, lieutenant d'infanterie de marine, envoyé par moi à l'Almany du Fouta-Dialon, à Timbo. L'heureuse influence de cette mission s'est déjà fait sentir dans nos comptoirs de la côte, où l'Almany a envoyé l'ordre de protéger nos commerçants contre les caprices et les violences des populations presque sauvages du littoral. »

---

*Nouvelles de M. G. Lejean, voyageur en Afrique.*

M. Guillaume Lejean écrit de Khartoum à la date du 2 août, que par suite des déplorables relations d'hos-

tilité qui existent entre les blancs et les riverains du fleuve Blanc, il lui sera impossible de traverser leur pays, ainsi qu'il l'avait d'abord cru, en se joignant à l'une des caravanes armées.

« Je pars, dit-il, lundi (le 6 août) pour le Kordofan ; j'y puis faire des études intéressantes sur le Darfour, et si je puis par quelque voie gagner le sud-ouest et le Fertit, je continuerai ma marche au sud-sud-est; de manière à tomber sur le fleuve Blanc vers le 2e degré de latitude nord. Les populations qui n'ont pas été décimées par les négriers sont abordables et même hospitalières. Longtemps les malheureux noirs ont eu une peur exagérée des armes à feu ; mais depuis qu'ils savent que la balle s'égare le plus souvent et qu'il faut un temps d'arrêt pour charger l'arme, ils osent se défendre, et avec succès. Deux peuples du fleuve Blanc se sont préservés jusqu'ici du fléau des expéditions : les Bhor et les Nouers, en refusant toute relation avec les blancs et en corrigeant de main de maître les négriers qui les molestaient.

---

## *Mort de M. Pierre Daussy,*

**De l'Académie des sciences.**

**Vice-président de la Commission centrale de la Société de Géographie.**

La Société de Géographie a perdu, le 5 septembre, un de ses membres les plus distingués et les plus zélés, M. Pierre Daussy, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, qui avait plusieurs fois occupé le fauteuil de la présidence de la Commission centrale et qui en dernier lieu avait été réélu l'un de ses vice-présidents.

Cette perte sera vivement sentie par tous ceux des membres de la Société qui ont été à portée d'apprécier l'aménité de caractère et les qualités précieuses que M. Daussy savait allier à un profond savoir.

En outre de ses nombreux travaux hydrographiques, qui le placent avec Beautemps-Beaupré au premier rang, en France, parmi les promoteurs de cette science, on lui doit de nombreux travaux, mémoires et articles sur la géographie physique et astronomique dont plusieurs enrichissent le *Bulletin* de notre Société.

Une notice particulière sera ultérieurement consacrée dans le *Bulletin*, à ce savant regrettable à tous égards.

---

*Mort du Dr Roscher, voyageur en Afrique.*

Le Dr Roscher, qui s'était rendu au prix de mille fatigues et des plus grandes privations, de Quiloa au lac N'yassa, a été tué, à l'aide de flèches empoisonnées, avec un de ses domestiques, au village de Kisonguny, par son hôte, un noir nommé Mokokota, comme il se dirigeait vers la rivière Ruwuma.

Son second serviteur, Rachid, auquel on doit cette triste nouvelle, à pu échapper à la mort par la fuite. Tous les effets du voyageur, y compris son journal et ses dessins, ont été volés. Peut-être pourra-t-on recouvrer quelques-uns de ses papiers en profitant des bonnes dispositions du chef du village d'Uséva (situé sur les bords du N'yassa), nommé Makoka qui, pour venger le meurtre du blanc son ami, s'est emparé de quatre des assassins et les a envoyés à Zanzibar, pour y être mis en jugement.

---

# OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

## SÉANCES DE SEPTEMBRE 1860.

---

### MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES. RECUEILS PÉRIODIQUES.

*Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, (nouvelle série), t. I, nos 4 à 8, 1859-60.

N° 5. *Abich*, Rapport à la classe des sciences physiques et mathématiques (sur ses travaux géologiques dans le Caucase), daté de Tiflis, 23 septembre 1859. — *Lenz*, Sur les variations horaires de la température de l'air et de la mer dans la zone tropicale. — *L. Stephani*, Parerga archæologica. — *Kœppen*, Superficie et population de l'empire de Russie.

N° 6. *Baer*, Notice sur les récentes acquisitions de la collection crâniologique. — *O. Bœhtlingk*, Quelques mots sur la question de l'antiquité de l'écriture dans l'Inde. — *Brandt*, Le Nabus de Pline est-il identique avec son Camelopardalis ? — *Dorn*, Sur la collection Dolgorouki de manuscrits orientaux, appartenant actuellement à la Bibliothèque impériale. — *Abich*, Rapport à l'Académie (daté de Tiflis, 20 novembre 1859). — *P. Bruun*, L'ancienne Hylée et ses diverses dénominations. — Du même : le littoral de la mer Noire entre le Dniepr et le Dniestr, d'après les cartes hydrographiques du XIVe et du XVe siècle. — *G. Destounis*, Les annales byzantines confirment-elles le contenu de l'inscription runique gravée sur le lion du Pirée, conservé à l'arsenal de Venise ? — *Brosset*, De quelques inscriptions arméniennes remarquables au point de vue chronologique.

N° 7. *Schiefner*, Sur un volume tibétain d'origine indienne traitant des pronostics fournis par la corneille. — *Abich*, Sur ses recherches géologiques en Transcaucasie. — *Véliaminof-Zernof*, Description de deux monnaies inédites appartenant à la dynastie des

Nasrides d'Espagne. — *Dorn*, Études de numismatique pehlvie. — *P. Lerch*, Sur une ballade kourde publiée dans le Journal asiatique. — Compte rendu des travaux de l'Académie pour l'année 1858, par le secrétaire perpétuel.

N° 8. *J. Hamel*, L'expédition de sir John Franklin au N.-O., de 1845 à 1848, et la navigation de Ch. Jackman au N.-E., de 1580 et 1581 (carte).

*Société de géographie de Genève*. Mémoires et Bulletin, t. Ier, 1re livr., Genève, juin 1860.

*P. Chaix*, Étude sur l'éthnographie de l'Afrique (avec 3 cartes). — *F. Chappuis*, Lignes de commerce. Alexandrie, Suez, et côtes de la mer Rouge (avec une carte). — *H. Beaumont*, Essais d'agriculture dans le Kamtchatka. — *Chaix*, Explorations arctiques. Le Dr Kane. Mac Clintock — Bulletin et Comptes rendus.

*Proceedings of the Royal geographical Society of London*, vol. IV, n° 3.

*J. Macdougall Stuart*, South Australia, exploring expedition into the interior of the continent. — Discovery of a new harbour on the N-E. coast of Australia (by Capt. *Sinclair*). — Dr *Livingstone*, On lakes Nyinyesi, or Nyassa, and Shirwa, in eastern Africa. — *De Bode*, Sketches of the hilly Dagistan, with Lesghi tribes of the eastern chain of the Caucasus. — Expedition into the interior of South Australia, by the Governor sir *R. Macdonnell*. — Voyage up the Darling and Barwan rivers, By *W. R. Randell*. — *W. Spottiswoode*, On typical mountain Ranges. — *Thos. Hopkins*, on a possible passage to the North Pole. — Col. *T. P. Shaffner*, Communication with America viâ the Faröes, Iceland and Groenland.

*Report of the XXIXth Meeting of the British Association for the advancement of Science*; held at Aberdeen in september 1859. London, 1860, in-8.

Report on a series of skulls of various tribes of Mankind inhabiting Nepal, collected, and presented to the British Museum by Bryan H. Hodgson; by Profr Owen. — *W. H. Baily*, On tertiary fossils of India. — *J. Dingle*, On the Constitution of the Earth. — *G. D. Gibb*, On Canadian Caverns. — *Ameuney* (a Syrian), On the arabic-speaking population of the world. — *J. B. Davis*, Remarks

on the inhabitants of the Tarai, at the foot of the Himalayas. — *J. Forbes*, On the ethnology and hieroglyphics of the Caledonians. — *J. Hogg*, On Gebel Haurân. — *J. Hogg*, Notice of the Karaïte Jews. — *H. James*, On the Roman Camp at Ardoch. — *J. Lyons*, *Mc Leod*, The resources of Eastern Africa. — *L. Oliphant*, Notes on Japon. — *Sher. Osborne*, On the Yang-tse-Kiang and its future commerce. — *J. Stuart*, On the sculptured stones of Scotland.

*Annaes do Conselho ultramarino*, déc. 1858, in-fol.

Notes de géographie botanique sur la flore de la province d'Angola, recueillies pendant une exploration botanique de cette province, faite par ordre de S. M. par le Dr Fr. Welwitsch (datées de S. Paulo de Loanda, juin 1858).

*Mittheilungen der k. Geographischen Gesellschaft*, 3e année, 1859, 3e cah. Wien.

Matériaux imprimés et manuscrits du Dr *G. W. Helfer*, sur les provinces de Ténassérîm, l'archipel Merghi et les îles Andaman. — *L. H. Jeitteles*, Observations de la température des sources chaudes des monts Sudètes et des Karpathes. — *K. Scherzer*, La seconde année de la circumnavigation de la frégate de S. M. *la Novara*. — Du même, La troisième et dernière année du voyage de la *Novara*.

*Mittheilungen* de Petermann, nos 7 et 8.

No 7. Mesures hypsométriques dans le sud-est de l'Espagne. — *Ch. Heusser* et *G. Claraz*, Faune de la province de Rio de Janeiro. — *G. Raddé*, Lectures publiques à Saint-Pétersbourg sur la Sibérie et les territoires de l'Amoûr. — Explorations récentes et mesures d'altitudes dans la chaîne des monts Alleghanis. = Phénomènes magnétiques dans le golfe de Finlande. — Changements survenus à l'embouchure de la Mersey, de 1689 à 1847. — Quelques publications géographiques de l'Italie. — Voyages asiatiques et collections de G. Raddé. — Nouvel ouvrage du professeur Robinson sur la géographie biblique. — Voyage du professeur Abich en Arménie, dans l'automne de 1859. — Nouveaux documents sur le Kafiristan et les Siahpousch. — Situation de la plus haute montagne de la terre. — Ascension de la montagne Sainte de Lofaou en Chine. — Voyage de M. de Richthofen au Japon et aux archipels septentrio-

naux du grand Océan. — Les terres riveraines du golfe de Pe-tchi-li, et le Leaotoung. — Vocabulaire géographique malais. — Nouvelles du Dr Roscher, Afrique intérieure. = Aperçu bibliographique des publications géographiques du premier trimestre de 1860.

N° 8. *O. Zeithammer*, Sur la transcription des noms slaves dans les langues étrangères. — Le lac Torrens et le pays environnant. Résultats des explorations faites jusqu'à l'année 1859, dans l'intérieur de l'Australie méridionale, par MM. Eyre, Frome, Sturt, Goyder, Ftreeling, Babbage, Warburton Stuart, Gregory, Selwyn, Mc Donnell, et autres. — Voyages et explorations de M. P. de *Tchihatcheff* en Asie Mineure, de 1848 à 1858. — NOUVELLES et NOTICES : Expédition (projetée) de M. de *Heuglin* au Ouadâi. — Nouvelles publications italiennes. — Voyage de *R. Wallace* à Célèbes. — Les plus hautes montagnes de la Bolivie. — Moment de la plus grande chaleur du jour dans les mers tropicales. — Aperçu bibliographique des publications géographiques du deuxième trimestre de 1860.

*Journal of the Franklin Institute of the State of Pennsylvania, for the promotion of the mechanic arts*, nos 415 et 416, juillet et août.

*New-York Colonisation Journal*, n° 115, july.

*Nouvelles Annales des voyages*, août 1860.

Voyage du yacht *Fox* dans les mers arctiques, à la recherche de sir John Franklin et de ses compagnons, sous le commandement du capitaine Mc Clintock. Préface de sir *Roderick I. Murchison*, traduite par M. de La Roquette. — Le fleuve Amoûr. Journal de voyage de M. *Permikine*. — Le mont Olympe et l'Acarnanie, par M. Beulé, ancien membre de l'École française d'Athènes, compte rendu par M. *A. de Circourt*. — Voyage de M. G. Lejean au haut fleuve Blanc. — Ethnographie de la vallée du Keilak. — Le Saubat. — Voyage de MM. Ernest et Alfred Grandidier dans les deux Amériques. — Voyage du Dr Roscher au lac N'yassa. — Avénement d'un nouveau roi au Wadây. Espérance de pouvoir récupérer les papiers et les notes d'Ed. Vogel. — Départ d'une nouvelle expédition arctique anglo-américaine sous le commandement du capitaine H. Hayes. — SOCIÉTÉS SAVANTES ET BIBLIOGRAPHIE. — *Cartes*.

1. Carte générale du groupe d'Oasis du Gourara, du Touat et du Tidikelt, et des voies suivies par les caravanes pour y aboutir; dressée sur renseignements par le lieutenant-colonel *L. de Colomb*.— 2. Esquisse d'une carte de la dérive du *Fox* dans les glaces flottantes au midi de la baie de Baffin. — 3. Esquisse d'une carte des régions arctiques à l'époque de la dernière expédition de Franklin.

*Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, tome Ier, 1er fascicule. Paris, 1860, in-8.

*P. Broca*, Recherches sur l'ethnologie de la France (carte). — *A. Gubler*, Sur la coloration noirâtre des centres nerveux chez les individus de race blanche, remarquables par l'abondance du pigment extérieur. — *P. Gratiolet*, Mémoire sur la microcéphalie, considérée dans ses rapports avec la question des caractères du genre humain. —*J.-A.-N. Périer*, Essai sur les croisements ethniques.— *Boudin*, Du non-cosmopolitisme des races humaines.

*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, mai à décembre 1859, in-8.

*Revue algérienne et coloniale*. Juillet et août.

*Juillet*. — *E. Mage*. Voyage au Tagant (haut Sénégal), avec une carte. — *De Colomb*, Notice sur les oasis du Sahara et sur les routes qui y conduisent. — *Hardy*, Essais de culture de tabacs en Algérie pendant la saison 1858. — Renseignements sur l'industrie linière (en Algérie). — *E. Caventou*, De l'écorce du carapa de la Guyane française. — *Bridel*, Le cyclone de la Réunion, 25-26 février 1860 (carte). — *E. de la Primaudaie*, Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française (suite). — Statistique commerciale des colonies françaises, 1859.

*Août*. — *Pascal*, Voyage d'exploration dans le Bambouk (carte). — Organisation de la justice dans l'Inde anglaise. — *Furnari*, Recherches ophthalmiques sur l'Algérie. — *A. Villetard de Prunières*, Notice sur Sidi-bel-Abbès (prov. d'Oran). — Notes sur la Tunisie. — *Élie de la Primaudaie*, Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française (suite). — *Bourgarel*, Armes des Néo-Calédoniens. — Résumé du commerce de la France avec les côtes occidentales d'Afrique, depuis 1847 jusqu'en 1859.

*L'Algérie agricole, commerciale et industrielle*, publiée sous la direction de M. A. Noirot. Septembre.

*Journal asiatique*, avril-mai, (5e série, tome XV).

*Woepcke*, Recherches sur l'histoire des sciences mathématiques chez les Orientaux (3e art.)—*Pauthier*, Rapport sur deux médailles en cuivre jaune trouvées à Sourabaya, île de Java. — *J. Oppert*, Éléments de la grammaire assyrienne (fin). — *D'Eckstein*, Sur les sources de la cosmogonie de Sanchoniaton (fin).—NOUVELLES ET MÉLANGES. Lettre de M. *Cherbonneau* sur quelques poésies berbères de l'Algérie. — Lettre de M. *Oppert* sur l'inscription de Borsippa (avec sa traduction en regard de celle de M. Rawlinson), etc.

*Revue de l'Orient*. Août.

*Phaïm Chidiac*, Quelques mots d'un Maronite sur les événements de Syrie. — *Ch. Texier*, Art byzantin. Les substances employées dans la fabrication des émaux byzantins. — *Ed. Dulaurier*, Guerre de Russie dans le Caucase (suite). — L'abbé *Bargès*, Les racines sémitiques. — *V. Langlois*, Les ruines de *Lampron* en Cilicie.

*Revue orientale et américaine*. Septembre.

*Ch. Gay*, L'Amérique anglaise et la voie interocéanique. — *A. Castaing*, Le Cantique des cantiques (compte rendu de la traduction de M. Renan). — *R. Cortambert*, De la chevelure chez les différents peuples (suite). — *** Documents sur la théologie des Druses. — *Stan. Julien*, Apologues indiens traduits sur une ancienne version chinoise. — *L. de Rosny*, Notice d'un vocabulaire pharmaceutique hollandais-japonais. — Chroniques, etc.

*Annales de la propagation de la foi*, n° 192. Septembre.

Extrait d'un rapport adressé aux Conseils de l'Œuvre par MM. les directeurs du séminaire des Missions étrangères (sur les désastres des chrétientés annamites).—Extrait d'une lettre de M. *Sohier* (datée de la Cochinchine septentrionale, 10 janvier 1860). — Missions de Madagascar. Lettre du R. P. *Finaz* (datée de Mayotte, 15 décembre 1859). Missions du Canada. Lettre de Mgr *Guigues* (datée d'Ottawa, 9 janvier 1860). — Lettre de M. *Moreau* (datée de l'évêché de Saint-Hyacinthe, 15 mai 1860). — Missions de l'Inde. Extrait d'une lettre de M. *Gouyon* (datée de Sindeamangalam,

15 janvier 1860). — Extrait d'une lettre de M. *Dupuis* (datée de Pondichéry, 9 novembre 1858). — Extrait d'une lettre du R. P. *André de Jésus-Marie* (datée de Mangalore, 11 décembre 1859). — Missions du Levant. Extrait d'une lettre d'un P. jésuite (datée de Beyrouth, 9 juin 1860). — Extrait d'une lettre du R. P. *Chenavas* (datée de Bikfaia, 9 juin 1860.)— Lettre du R. P. *Rousseau* (datée de Saïda, 6 juin 1860).

*Journal des missions évangéliques.* Août.

Lettres de MM. *Mabille*, *Arboussel et Bisseux*, écrites du sud de l'Afrique. — Chine. La prédication de l'Évangile dans l'intérieur du pays. — Amérique du Nord. Nouvelles de la baie d'Hudson.

*Le Tour du Monde*, n^os^ 31 à 37.

N^os^ 31-32. *P. Riant*, Voyage dans les États scandinaves, 1858. Le Télémark et l'évêché de Bergen (inédit).

N° 33. Voyage de M. *G. Lejean* dans l'Afrique orientale, 1860. Inédit. — *Proust*, Voyage au mont Athos, 1858. Inédit.

N° 34. *Proust*, Voyage au mont Athos (*suite*).

N° 35. *Proust*, Voyage au mont Athos (*fin*). — *Ch. Darwin*, Voyages d'un naturaliste. L'archipel Galapagos.

N° 36. *C. Darwin*, Voyages d'un naturaliste (*fin*).

N° 37. *Ouvarovski*, Voyage au pays des Yakoutes, 1830-39.

*L'Investigateur, journal de l'Institut historique*, n^os^ 304, 305-6, 307, mars, avril-mai, juin.

N° 304. *Alix*, Comparaison entre les civilisations des nations de l'Asie au XIX^e^ siècle.

N^os^ 305-6. *E. Breton*, Quatre jours dans le Péloponèse.

*Bulletin de la Société d'acclimatation.* Juillet, août.

*Juillet.* — *C. Sainte Claire Deville*, Instructions météorologiques pour les Antilles. — *Jusuf* (le général), Rapport sur la question ovine dans la division d'Alger. — *Bartel. Lapommeraye*, Lettre sur les chèvres de Géorgie. — *Chagot*, Sur l'Autruche d'Afrique. — *Kreuter*, Sur diverses variétés de melons d'Esclavonie.—*Lemoussu*, Des avantages qui doivent résulter pour la France de l'exploitation des produits de la mer. — Mgr *Chauveau*, Sur diverses espèces de vers à soie, et sur l'ortie blanche de Chine.

*Août.* — Rapport sur la question ovine dans la division d'Alger (*suite*), par le général *Jusuf.* — *J. B. Castellani*, Rapport sur l'expédition séricicole en Chine, en 1859. — *N. Joly*, Étude sur deux espèces de vers à soie récemment acclimatées en France.— *F. Anca*, Note sur la culture du sorgho en Sicile. — *Becquerel*, Sur la culture, dans le Loiret, du cépage dit le plussard du Jura. — *Galmiche*, Note sur un lama employé à divers travaux à Rémirémond (Vosges). — *Belhomme*, Note sur la renouée de Siebold.

*Mémoires de la Société impériale des sciences de Cherbourg*, tome VII, 1859, in-8.

*H. Jouan*, Note sur les îles basses et les récifs de corail du grand Océan.

*Bulletin mensuel de la Société d'agriculture de Caen.* Janvier à juin 1860. 6 cahiers in-8.

*Annales du commerce extérieur.* Juin, n° 1253 à 1260.

N° 1260. Japon. Port de Nagasaki. Mouvement commercial pendant le 2e semestre 1859. Principaux objets d'importation et d'exportation. Port d'Aguédadez (lis. Hakodadi).

*Annuaire de la Société météorologique de France.* Juillet.

*L'Isthme de Suez*, journal de l'union des deux mers, n° 99, 1er août.

*Jomard*, Note sur l'emplacement de Péluse. — *A. Roux*, Lettres sur le Hedjaz (*suite*).

*Journal d'éducation populaire.* Juin-juillet, août, septembre.

# ITINERAIRE
## SUIVI
# DE LAGHOUAT À R'AT

par

**M. I. BOUDERBA**

Interprète Militaire

Aôut-Décembre

1858.

Échelle $\frac{1}{500\,000}$

1. 2. 3. 4 8 12 16 20 24 28 32 Kil.

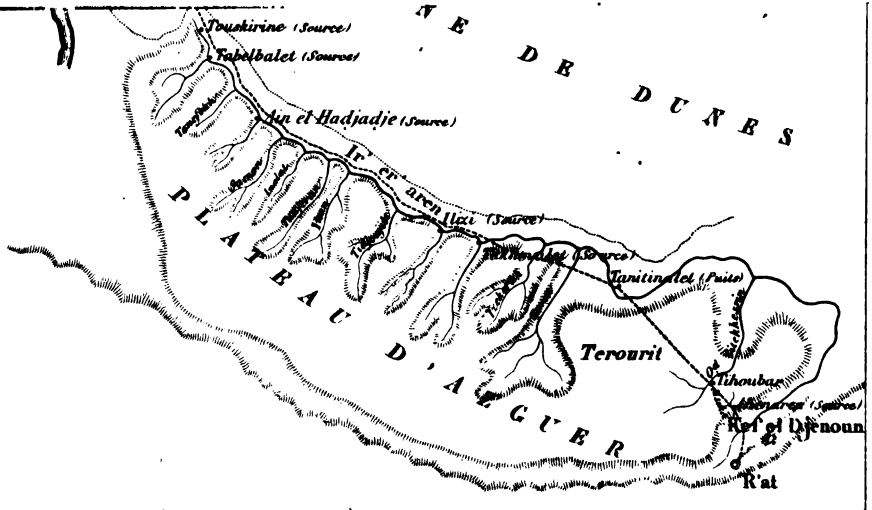


Gravée chez Erhard 42 r. Bonaparte.

Imp. Hedin, Paris

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

OCTOBRE 1860.

## Mémoires, Notices, etc.

### SUR LA CARTE DU HAUT FLEUVE BLANC

DE M. G. LEJEAN,

ET LES LETTRES QUI L'ACCOMPAGNENT.

La Carte du haut fleuve Blanc que nous donnons avec ce cahier a été dressée par notre confrère G. Lejean. C'est une réduction d'une carte faite par MM. Poncet frères, négociants à Khartoum, et neveux de l'infortuné Vandey, tombé sur les bords du fleuve Blanc victime de la perfidie des Noirs.

MM. Poncet habitent le pays depuis six ans, et leurs courses à la chasse de l'éléphant les ont conduits jusqu'au milieu des peuplades qui habitent entre les 6e et 9e degrés de latitude nord. De leurs propres observations, des informations par eux recueillies auprès de leurs agents, il est résulté le tracé dont nous donnons la réduction ; ils l'avaient dressé pour leur propre usage et pour servir de guide à leurs agents.

Quoique le canevas de cette Carte ne repose pas, que nous sachions du moins, sur des positions déterminées astronomiquement par les auteurs, et qu'elle ne résulte probablement que d'une estime de distances réciproques et de directions prises à la boussole, elle n'en est pas moins très intéressante, et, comme nous le fait remarquer M. G. Lejean, elle offre 1° une bonne topographie du bassin de la Dender, affluent du Nil Bleu ; 2° toute la région du Keilak et la division ethnographique de la région du Nil Blanc moyen ; 3° un essai de carte du pays des fameux Nyam-Nyam ; 4° enfin des notes sur le Fertit. En examinant avec soin ce travail qu'il juge digne d'être mis sous les yeux de la Société, M. Lejean reconnaît néanmoins qu'il renferme sans doute des choses douteuses, et que notamment MM. Poncet frères ont peut-être accordé trop de confiance aux informations arabes qui ont la manie de faire des *réseaux* de rivière. Nous pensons donc que cette Carte pourra être utilement consultée, au moins à titre de renseignements généraux.

Nous avons parlé des *Nyam-Nyam*, il ne faut pas les confondre avec les *Yem-Yem*, tribu nègre située au midi de l'empire Fellatah, et qui ont aussi la réputation d'être anthropophages. Les deux noms paraissent avoir une même origine, et, comme le pense M. Lejean, ils ne sont guère dans la bouche des Noirs et des Arabes qui parlent de ces tribus, qu'une onomatopée expressive rappelant l'action de dévorer gloutonnement. Qu'il y ait en Afrique des tribus noires anthropophages, le fait est certain ; il suffit pour s'en convaincre de lire la relation de Ladislas Magyar, qui

faillit se brouiller avec son beau-père pour avoir refusé de prendre part à un pareil festin et en avoir témoigné toute l'horreur ; mais il semble acquis que cette anthropophagie n'a lieu qu'à certaines occasions solennelles, ou à la suite d'une guerre, sans que la chair humaine forme réellement la base de la nourriture des Noirs.

Cette habitude d'anthropophagie est une accusation que se rejettent les unes aux autres les tribus ennemies voisines de l'équateur, dans le but de se décrier mutuellement ; de telle sorte qu'au fur et à mesure que l'on avance vers l'ouest, les tribus cannibales semblent reculer dans la même direction. M. Lejean place le pays des Nyam-Nyam à l'ouest du pays des Dôr et au sud du Fertit, entre les 4° et 8° degrés de latitude. Ils forment plusieurs tribus, et l'accusation d'anthropophagie n'existe que pour les Bindgie, toujours *fort loin dans l'ouest*.

« Les Nyam-Nyam ont un gouvernement monarchique complété par une sorte de féodalité ; car le roi est le suzerain de provinces gouvernées par des chefs féodaux ou apanagés. Malgré leur farouche réputation, ils ne sont pas inabordables. Ils sont mal armés, ne connaissent ni la flèche ni la lance, mais seulement le *trombach*, arme effroyable qui se lance à de grandes distances et vient, en décrivant une parabole, couper tête, bras et jambes. Chaque homme en a deux ou trois à la main (1). »

Ainsi donc les Nyam-Nyam ne seraient pas anthropophages ; ils n'ont pas non plus de queue. Ainsi tomberait, au grand dépit des amis du merveilleux, ce

(1) Lettre de M. Lejean au rédacteur des *Annales des voyages*.

grand échafaudage de fables dont on a amusé l'Europe dans ces dernières années. La prétendue queue des Nyam-Nyam ne serait qu'un bout de la courroie qui sert à attacher le pagne des Noirs nyam-nyam, et qui vient dépasser entre les jambes, par derrière. M. Charton a reçu de M. G. Lejean un dessin de cette étrange ceinture avec laquelle ces Noirs voilent leur nudité.

Nous trouvons la confirmation du dire de M. C. Lejean dans une notice, en langue italienne, que vient de publier M. G.-G. Miani sur son voyage au fleuve Blanc jusqu'au 2e degré.

« Plus à l'ouest se trouve le fleuve Faiscia (le Kuàr), près des Nyam-Nyam, où Ali Amouri, intrépide voyageur de Khartoum, a une station ; il n'a pas encore été mangé et n'a pas vu de queue (*che non fù ancora mangiato e che non vide mai code*) « On trouvera, en effet, dans la Carte de MM. Poncet frères, réduite par M. Lejean, la *station d'Ali Amouri* (*Et. Ali Oummouri*), un peu au nord du pays des Dôr, vers le 8e degré 50 minutes de latitude. Voici donc des informations qui se contrôlent; nul doute que dans un avenir prochain le faisceau de nos connaissances sur ces régions mystérieuses ne vienne à se grossir, mais pour cela il faudrait que l'on se préoccupât davantage de l'état actuel des populations du fleuve Blanc, voisines des possessions égyptiennes. Des lettres, parvenues en Angleterre et en Allemagne, viennent confirmer le sombre tableau que M. Lejean nous fait de ces contrées. Nous allons lui laisser la parole, en espérant que ce ne sera pas en vain que des cœurs généreux auront fait entendre de si justes réclamations.

V.-A. Malte-Brun.

« Mon cher collègue,

» Les brigandages des négriers ont soulevé depuis plus de trois ans tout le fleuve Blanc et le Keilah, et les Blancs ne peuvent plus y pénétrer qu'avec de véritables armées. Or, pour payer ces armées, il faut saccager, piller et enlever des esclaves plus que jamais : c'est une route maudite. Je m'étais arrangé avec un traitant d'ivoire, sujet anglais, qui a ses deux cents hommes, et qui devait, moyennant indemnité, me les prêter au delà du 3e degré N. ; mais une instruction a été commencée contre les négriers par le docteur Natterer, faisant fonction de consul de France et d'Autriche à Khartoum, et du premier coup mon associé est le plus compromis de tous, et se trouve sous la menace de la condamnation la plus infamante ; j'ai dû renoncer à toute combinaison de société avec cet homme. Je pouvais compter sur un naturaliste européen, fonctionnaire égyptien, avec qui je m'étais arrangé pour le même voyage, et à la disposition duquel le gouvernement mettait une *dahabié* (grande barque) et vingt-cinq soldats réguliers, valant au moins cent *barbarins* (soldats-négriers de Dongola). J'aurais payé, du reste, les frais supplémentaires; mais ce fonctionnaire m'a déclaré que cette force étant insuffisante pour passer le 3e degré (je suis convaincu qu'il le pense, mais qu'il se trompe) ; il est obligé de partir avec l'expédition du Maltais en question, qui doit mettre à la voile avant un mois, avant que la mise en accusation transmise à Alexandrie par M. le consul Natterer ait provoqué

son arrestation. Du reste, pour m'enlever tout désir de partir avec cette expédition, j'ai appris que des personnes officieuses (que je n'avais nullement autorisées) ayant voulu rappeler au traitant en question nos premiers arrangements, il a répondu que, menacé de poursuites, il ne voulait pas voyager avec quelqu'un qui pouvait, devant un tribunal, être un témoin à charge contre lui. Si cela n'indique pas l'intention de faire la chasse ou la traite des Noirs, je ne m'y connais pas, et franchement, malgré mon regret de renoncer à cette chance unique en son genre, je ne puis même accepter la pensée de m'engager à me taire à tout prix. Je ne peux pas transiger avec la probité, ce qui rend ma position fausse dans une ville où sur vingt prétendus traitants d'ivoire, dix-huit au moins sont négriers. Je les laisse à leur honnête commerce, et je pars lundi pour le Kordofan. J'y puis faire des études intéressantes sur le Darfour, et si je puis par quelque voie gagner le S. O. et le Fertit, je continuerai ma marche au S. S. E., de manière à tomber sur le Nil Blanc, vers le 2e degré N. Les populations qui n'ont pas été décimées par les nègres sont abordables et même hospitalières. Longtemps les malheureux Noirs ont eu une peur exagérée des armes à feu ; mais, depuis qu'ils savent que la balle s'égare le plus souvent, et qu'il faut un temps d'arrêt pour charger l'arme, ils osent se défendre, et avec succès, témoin l'affaire toute récente de Liria, où, d'une troupe de 155 barbarins bien armés, 96 sont restés sur le terrain. Deux peuples du fleuve Blanc se sont préservés jusqu'ici du fléau des expéditions : les Bhor et les Nouers, en refusant toute

relation avec les Blancs et en corrigeant de main de maître les négriers qui les molestaient. Le traitant Cheho, ayant volé des vaches aux Bhor, ceux-ci sont venus les reprendre à la *zeriba* de leur voleur, qui a été mis à mort avec tout son monde. Ses confrères et voisins Serkis et Chenouda ayant essayé de faire vendetta contre les Bhor, ont reçu une correction qui leur a ôté toute velléité belliqueuse. Quant aux Nouers, ce sont de robustes guerriers aux allures bravaches qui méprisent les armes de jet et ne connaissent que la lance : mais entre leurs mains cette lance devient une vraie baïonnette française, bonne à tout, et les négriers ont la faiblesse de ne pas aimer les entreprises où ils peuvent recevoir des coups.

Ce n'est pas du reste la question d'argent qui me gêne. Avec 3000 francs je puis prendre à ma solde 40 hommes pour six mois, et 40 hommes bien armés peuvent passer de Khartoum au Congo. Mais rien n'égale l'insubordination des barbarins, si ce n'est leur lâcheté. M. Miani a pénétré jusque vers le 2e degré N. chez les Madi, avec 80 hommes : arrivés là, ils n'ont plus voulu avancer. Vous me dites qu'on peut prendre ses garanties contre eux, mais il faudrait pour cela qu'il y eût une justice et une administration à Khartoum. Le dernier mudir, Araket Nubar Bey, était un Arménien, un administrateur de la fabrique de Méhémet Ali; il est mort il y a deux ans, et Khartoum ne le pleurera jamais trop....

J'ai dû plusieurs fois écrire à la Société, depuis trois mois : Je vais faire ceci, ou cela, et en somme j'avance peu. Je la prie de me pardonner et de considérer que

je suis ici à l'avant-garde de l'Égypte, dans une contrée à laquelle les barbaries de la conquête et les crimes des marchands de chair humaine ont fait une ceinture de populations exaspérées qu'un voyageur pacifique ne sait comment franchir. Aujourd'hui, dès qu'une figure blanche se montre au Nil Blanc, au Saubat, au Keilak, tout Noir qui passe dans les hautes herbes lui envoie sa flèche sans autre explication. J'en excepte les Nouers, gens chevaleresques, qui croieraient indélicat de vous tuer avant de vous avoir envoyé un homme pour faire à dix pas de vous, la danse de guerre. Je ne puis répondre que d'une chose, c'est que j'irai quelque part....

G. LEJEAN.

Khartoum, 2 août.

---

Voici la lettre que MM. Poncet frères ont adressée à M. G. Lejean en l'accompagnant de l'envoi de leur carte.

*Monsieur* LEJEAN, *membre de la Société Géographique de Paris.*

Vous nous avez demandé quelques renseignements sur les contrées du fleuve Blanc et du fleuve Bleu, que nous avons visitées et où nous avons fondé des établissements pour le commerce de l'ivoire. En réponse à cette demande, nous nous faisons un plaisir de vous donner communication d'une carte géographique que nous avons dressée avec les faibles ressources qui étaient en notre pouvoir. Nous vous prions, monsieur, de vouloir bien mettre notre croquis au net et de l'expédier de notre part à la Société de Géographie dont vous êtes

membre. Nous espérons continuer nos travaux ébauchés, et vous communiquer plus tard le résultat de nos observations.

Veuillez agréer, etc.

A.-J. PONCET frères.

Khartoum, le 28 juillet 1860.

---

## ÉTUDE

### SUR LA DOMINATION ROMAINE DANS LA HAUTE KABYLIE.

---

L'histoire de la domination romaine en Kabylie est encore des plus obscures, car nous avons peu d'éléments précis sur la politique de Rome à l'égard des confédérations Quinquegentiennes.

Les routes et les monuments, laissés par le peuple-roi, sont presque les seuls guides à consulter pour se faire une idée sérieuse et juste du passé de cette sauvage région, si énergiquement dénommée la montagne bardée de fer, *Mons Ferratus* (1).

Une étude suivie de l'ensemble du pays, des recherches locales m'ont amené à conclure que pendant une

(1) Quelques historiens ont eu le tort de voir le *Mons Ferratus*, dans les seules montagnes Djurdjuriennes : cette appellation s'appliquait également au massif du Babore, *Mons Bavarum*; c'est-à-dire à l'ensemble des contrées habitées par les peuplades berbères, et connu aujourd'hui sous le nom de K'baïlie. Cette dernière forme n'apparaît guère dans l'histoire que vers la première moitié du XVI^e siècle, et est empruntée au gouvernement démocratique (*K'bila*-ligue, alliance), de ces tribus.

période, bien courte sans aucun doute, les Romains avaient sinon entamé, du moins circonscrit de beaucoup plus près qu'on ne l'a supposé jusqu'à présent, les contreforts du Djurdjura, habités par les belliqueuses et sauvages tribus, aujourd'hui connues sous le nom d'Igaouaouen ou Zouaoua.

Jusqu'ici on savait que les Romains, n'ayant pu pénétrer dans cet abrupt et difficile massif, s'étaient bornés à le surveiller par des *limites* ou *marches militaires*, commandées par des *Præpositi* dont l'histoire nous a conservé les noms (1) :

C'étaient les *Limites Tubusubtanus*, *Ausiensis*, *Bidensis*, *Taugensis*, dont les capitales occupaient les points actuels de *Tikla't* (2) chez les Fenaïa, sur la rive droite de l'oued Sah'el,, de *sour El R'ozlân* (le Rempart des gazelles) dans le H'amza, de *Djemat'es Soh'aridj* (la Réunion du bassin) chez les Aïth Fraoucen, vallée du haut Sebaou et de *Taourga* (la Fourmilière), village kabyle chez les Oulâd Mahîddûo, à l'entrée de la même vallée (3).

(1) La vraie traduction des *Limites* serait troupes frontières : ces troupes étaient commandées par des prévots, *præpositi ;* elles étaient créées (en sus des troupes mobiles distribuées dans les forts) pour défendre les postes de la frontière, en même temps qu'elles devaient *cultiver le sol*, ce qui facilitait la colonisation..... Elles devaient sans le secours des troupes mobiles défendre avec leurs chefs les territoires où elles étaient cantonnées ; elles avaient une solde fixe... (*Afrique ancienne* de d'Avezac, p. 247, p. 238.)

(2) *Tikla't*, forme berbère de l'arabe *Kala*, citadelle.

(3) Les *limites* n'étaient pas particuliers à la Kabylie, il s'en trouvait tout le long des frontières sah'ariennes, et on en cite dans l'Ouerenseris.

En feuilletant les annales de l'histoire, on retrouve, plus tard les Turcs exerçant juste aux mêmes points, mais dans un cercle plus restreint, une politique analogue (1); nous leur avons directement succédé.

Des échelles importantes fondées ou rétablies à *Rusuccurum*, *Iomnium*, *Ruzubezer*, et *Saldæ* (2), protégeaient les navires qui suivaient la côte, contre les déprédations des pillards.

Les Romains n'avaient pas oublié non plus le grand moyen de domination qui leur avait assuré un moment l'empire du monde; ils établirent à *Auzia* et à *Syda*, des colonies dont les habitants d'origine latine ou italienne, et comme tels, jouissant de diverses immunités, avaient intérêt à soutenir, partout et quand même, le pouvoir de Rome (3).

(1) Voy. nos *Confins militaires de la grande Kabylie sous la domination turque*, in-18, p. 10 et 21, et *Étude sur le bey Moh'ammed et le gouvernement turc* (*Revue de l'Orient*, t. IX, p. 389).

(2) *Dellys*, cap *Tedelles* chez les Flicet-el-Bah'r, *Mars-el-Fahm* (le Port de charbon) chez les Zerfaoua, et *Bougie*.

(3) On sait que les Aïth-Fraoucen prétendent descendre des Français, simple analogie de nom sans doute, car M. Berbrugger rattache avec raison cette dénomination aux tribus fraxiniensiennes (*Époques militaires de la Kabylie*, p. 212).

Le Djéma-t-es-Sah'aridj est bâti avec et sur les ruines du *Syda municipium*, et il est probable que les descendants des colons latins, à la suite des révolutions qui ont si souvent agité ce pays, prirent les mœurs et les coutumes berbères, tout en conservant un vague souvenir de leur origine romaine. J'ai signalé un fait analogue pour les tribus de l'Aurès *.

J'ai relevé sur le territoire de cette tribu un grand nombre de ruines

* *Le Pays et la Société kabyle* (*Nouvelles Annales des Voyages*, septembre, p. 4 et 5).

Dans certains pays ils avaient élevé pour les chefs franchement ralliés à leur cause des *Castelli :* maisons de commandement ; l'étude des monuments nous apprend qu'il en existait à *Tuleum* (1), le hameau de Diâr Mami, chez les Iflîcen-*Isaflenses* de la période romaine et probablement à *Tubusubtus.*

Plusieurs voies romaines dont il serait utile de déterminer plus rigoureusement le tracé, reliaient entre eux les divers postes ou colonies militaires dont je viens de parler.

Les principales étaient : 1° celle du littoral qui, partant de *Rusuccurum* (Dellys), passant par *Rous Oubezer* (mar's El Djadj-Abizar ?) (2) et à *Rous-Azis* (cap Sigli), aboutissait à *Saldæ* (Bougie), voie qui se poursuivait le long de la côte jusqu'à *Igilgilis*, la moderne Djidjelly.

romaines et notamment au Djêma-t-es Sah'aridj, le bassin auquel cette importante bourgade doit son nom, les traces d'une citadelle, des amorces de voie romaine, et un bas-relief d'un assez bon style figuré dans la *Revue archéologique* de novembre 1859. J'y ai également trouvé beaucoup de médailles et un camée de la plus grande valeur artistique.

(1) *Tuleum*, forme latine du mot berber *tala* fontaine, dérivation dont l'histoire locale offre des exemples multipliés.

(2) Toute cette partie du littoral est semée de ruines nombreuses. C'est dans la grande bourgade d'Abizar, chez les Beni-Djennad, que j'ai découvert la curieuse stel. berberée figure (*Revue archéologique*, 1859, pl. 354), et un peu plus loin les vastes ruines d'un établissement romain perché sur le rocher d'Azzou Makouda, dans lequel je crois reconnaître les vestiges du *Fundus Petrensis*, d'Ammien Marcellin. (Voy. *Bulletin de la Société de Géographie*, t. XVIII, p. 254, et *Revue africaine*, t. III, p. 232.)

2° Ptolémée et l'*Itinéraire* d'Antonin indiquent à peu de différences près celle qui, passant dans la vallée du Sebaou donnait accès par le cœur même du pays dans la région de l'Oued Sah'el (*fluvium Nabar*) jusqu'à *Saldæ*. Je l'ai retrouvée au Djêma-t-es-Sah'aridj, où M. le Dr Leclèrc croit avoir reconnu plusieurs traces de voies romaines ; puis de l'autre côté de la rivière près de la bourgade d'*Ifir'a* chez les Aïth R'oubri ; et enfin, bien que je n'ose l'affirmer, on pourrait prendre pour des traces de route un large empierrement rocheux, dont j'ai observé plusieurs tronçons dans les vastes forêts (direction de Bougie O.-E.-N.) qui couvrent les hautes montagnes de l'Akfadou. La carte de Peutinger fait d'ailleurs passer cette route à *Ruha*, localité qui est le *K'sar K'bouch*, chez les Aïth-Amer, où on a retrouvé des ruines importantes. De ce point elle se bifurquait sans doute : une branche se dirigeait sur *Saldæ;* l'autre tournait brusquement à l'est vers *Tubusubtus.* Il est fort présumable que les Romains durent exploiter pour le port de *Saldæ* les riches essences forestières de l'Adrer-ez-zân, comme le tentèrent plus tard les Turcs; dès lors, plusieurs routes secondaires traversaient ces épais massifs. La position et l'utilité de quelques constructions éparses et de plusieurs fontaines seraient ainsi naturellement expliquées.

3° Enfin une troisième route partant de *Saldæ* suivait le cours de l'oued Sah'el, circonscrivait le Djurdjura, par *Tubusubtus* (Bordj Tîkla't), *Ausum* (Thablast' en face du bordj thazemalt') (1). A *Vasagada* je ne con-

(1) Il y a beaucoup de ruines sur ce point : j'y place *Auzum*, plutôt qu'à *Akbou*, piton sur lequel il n'y a qu'un très remarquable mausolée pyramidal en marbre blanc.

nais que deux localités où l'archéologie puisse placer ce dernier point : la première chez les Aïth Yalla, près des bords de l'oued El-Reâh, où se trouvent les ruines d'une construction militaire, caractérisée par de très épaisses murailles ; la seconde près des Azîbs N'aïth Ahmed chez les Aïth-Aïssi au confluent de l'oued Zaïane et de l'oued Douss sur la rive gauche. Quel que soit celui de ces points où était *Vasagada*, la route les traversait tous deux pour se diriger au sud vers *Auzia*, tandis qu'un embranchement allait directement sur le *Castellum Audiense* (le fort hexagonal d'*Aïoun Bessem*).

Trois grandes voies parallèles assuraient de cette façon les communications de la haute Kabylie : l'une commandant le littoral ; la seconde la vallée et le nœud du Djurdjura ; la troisième, suivant le cours de l'oued Sah'el, enceignait le haut pays, mettant en relations — en dehors de l'action des Berbers — les capitales d'*Auzia* et de *Saldæ*.

Le massif des Quinquegentiens se trouvait ainsi enlacé et circonscrit quant aux lignes générales : plusieurs embranchements secondaires assuraient également par les vallées l'accès de ce difficile pays. Telle était la route du Bas-Isser par l'*oppidum Isatha* (bordj Bour'ni) destinée à commander ce que nous appelons aujourd'hui la plaine de Drâ-El-Mizân (1), beaucoup moins importante, stratégiquement parlant, que celle dont je vais faire mention.

La vallée de Sebaou, artère principale et poste mili-

(1) On a trouvé à plusieurs reprises entre les Aïth-Ouâdia et les Mechtra des pans de muraille et quelques moyens bronzes romains.

taire de la haute Kabylie est naturellement partagée par le cours du fleuve. Sur la rive droite de nombreuses ruines attestent des établissements permanents de premier ordre et une colonisation sérieuse.

Le littoral de *Rusuccurum* à *Saldæ* est jonché de vestiges dont l'architecture ne présente rien de bien remarquable, mais démontre cependant une période assez longue de domination.

Y a-t-il eu deux routes au cœur du plat pays ? l'une, rive droite, passant au Tamda El Blat des Beni Djennad qui serait le *bidil* de certains itinéraires ; et l'autre sur la rive gauche au Djema-t-es Sah'aridj (le *Syda municipium*) pour se rejoindre en quelque point désert comme le Boub'hîr actuel ? Cette présomption justifiée par l'opinion de plusieurs érudits me semble aussi rationnelle que nécessaire, car cette double communication répondait à un besoin stratégique important ; elle permettait dans la saison des crues de la rivière d'assurer les transports ou la marche des colonnes sur l'une ou l'autre rive. Quelques pierres taillées, éparses çà et là sur les bords de l'oued Sebaou justifieraient cette induction qu'une comparaison attentive des anciens itinéraires démontre suffisamment (1).

(1) Carette, *Études sur la Kabylie proprement dite*, t. I, p. 441 (commission scientifique).—H. Fournel, *Richesses minérales de l'Algérie, avec éclaircissements historiques*, t. II, p. 216. — *Recueil des itinéraires anciens*, par le marquis de Fortia d'Urban, p. 296, note de M. le colonel Lapie.

A. Berbrugger, *Époques militaires de la Kabylie*, p. 311 et suiv. A la suite de cet excellent ouvrage, se trouve un appendice dans lequel M. O. Mac-Carthy commente avec autant d'érudition que de clarté les communications relatées par les anciens itinéraires. — *Afrique ancienne* de M. d'Avezac. Divers passages.

Tout ce que l'on a trouvé jusqu'à ce jour prouve donc que le Sah'el Kabyle fut longtemps occupé par les nombreuses résidences des Romains ou par les établissements qu'ils avaient créés pour les chefs ralliés à leur cause.

En était-il de même sur la rive droite ?

Excepté le *Syda municipium*, l'histoire ne mentionne aucun établissement ou tentative d'établissement dans l'âpre région des Subalènes, ancêtres directs des modernes Igaououen.

J'ai éte assez heureux pour signaler à l'attention des archéologues (1) quelques ruines découvertes sur les âpres et difficiles versants des Aïth Iraten. De nouvelles recherches m'ont mis à même de corroborer l'opinion que je n'avais pu d'abord émettre qu'avec doute, savoir que des ruines romaines, parfaitement caractérisées, existent sur les contre-forts des Irdjen (2) et prouvent qu'il y a eu *au moins des essais de domination permanente à mi-côte de ces montagnes.*

Il existe au bord de la rivière qui sépare les Aïth-Aïssi des Aït-Iraten, et proche le Souk El-A'dni de cette dernière tribu, un mamelon appelé *Taks'bet* ferme berbère et diminutive du mot arabe kasba (citadelle) ; l'explorateur est toujours certain de glaner quelque intéressant renseignement dans les nombreuses localités qui, en Kabylie, portent ce nom. C'est là que j'ai observé les vestiges du premier poste de la ligne de circonvallation destinée alternativement à bloquer ou à

(1) *Ruines romaines chez les Beni-Raten* (Kabyles). (*Revue archéologique*, n° d'avril 1859, p. 25 à 29. pl. 354 )

(2) Fraction des Aïth Iraten.

protéger les Jubalènes dont les Raten actuels sont les descendants.

J'ai décrit les vestiges du *burgus* établi sur un des premiers contre-forts de la montagne, au-dessus du village d'Irîl-G'îfri à l'intersection du chemin de Thala-Amara et du marché du Mardi ; l'assiette stratégique de ces ruines et leur construction dénotent parfaitement leur destination.

En relisant l'ouvrage si remarquable du capitaine Carette, j'ai été amené à reconnaître à environ 3 kilomètres d'Irîl-G'îfri, au centre du hameau d'Agouni ou Djilbân (1), une ruine assez remarquable. Ces débris présentent environ 20 mètres de longueur sur 7 de large ; 3 mètres d'une enceinte massive, construite en fortes pierres, s'élèvent encore au-dessus de terre et donnent une idée de ce poste militaire, composé de deux réduits contigus. La porte, comme dans nos blokhauss, devait être élevée au-dessus du sol. On est tout d'abord frappé à la vue de ces ruines par la grosseur des pierres de taille, l'épaisseur des murailles et la solidité du ciment, caractères évidents de constructions militaires.

(1) *Agouni* ou *Djilbân* (le plateau des Lentilles). Dans son beau travail : *Études sur la Kabylie proprement dite*, M. Carette mentionna des ruines sur ce point. Qu'on me permette de dire ici combien est encore exact ce livre d'une époque de guerre, où le pays nous était totalement inconnu. Cet ouvrage, fait principalement sur renseignements, renferme dans les parties politiques et historiques des notions justes et réellement vraies sur le pays et les mœurs des Kabyles. — Il est à regretter que son format ne l'ait pas rendu plus populaire, bien qu'il ait été souvent mis à contribution.

A 8 kilomètres d'Agouni ou Djilbân, sur l'emplacement du marché du Tlêta (Mardi) un peu au-dessous du village de Tacheraït, se trouvent quelques pierres taillées, coupées de mortaises, et les affleurements d'une muraille épaisse appartenant à un fortin correspondant aux précédents. Une tradition locale vient appuyer cette présomption : les Kabyles attribuent aux Djouh'ala (idolâtres) l'érection d'une fontaine sise en contrebas du marché, fontaine d'architecture toute berbère, mais dont les matériaux sont de ces pierres de grand appareil qui, en tout pays, caractérisent les édifices romains.

De plus les indigènes racontent qu'à la suite d'une grande bataille, les idolâtres furent tous exterminés et enterrés sous les ruines !..... A défaut des faits précis que recherche une saine critique, contentons-nous donc de cette légende, peut-être récit défiguré d'un dramatique épisode des luttes de l'indépendance berbère.

Ainsi quatre postes fortifiés, placés sur une même ligne à des distances à peu près égales, pouvant défendre ou faciliter l'accès des montagnes, garantissaient la sécurité de la route du *Syda municipium* qui n'est plus éloigné que de 4 kilomètres et séparé d'ailleurs du Ratin par l'Assîf-Talerlour (rivière-Assîf).

Mes recherches dernières confirment donc l'hypothèse émise dans la *Revue archéologique*, lorsque je supposais qu'un réseau de *burgi*, analogue au *burgus* dont on voit les traces sur les frontières du *Limes ausiensis*, s'étendait jusqu'à *Syda*.

Peut-être a-t-il existé au delà de *Syda* un dernier poste beaucoup plus avancé que tous les autres : je veux parler de Koukou chez les Aïth Yah'ia; cette

modeste bourgade, un moment célèbre au moyen âge, repose, au dire de quelques écrivains (1) sur des débris romains. M. le général Daumas, dans sa *Grande Kabylie*, mentionne sur ce point des ruines avec inscriptions. Il y existe effectivement des inscriptions que j'ai relevées, mais elles appartiennent soit à la période turque, soit à celle de l'indépendance nationale.

Quant à l'enceinte dont ont parlé MM. Daumas et Leclerc (2), et avant eux Haëdo, Marmol et ses copistes Davity et Dapper, j'ai pu me convaincre, lors du long séjour que j'ai fait dans ce village, qu'elle n'avait rien de romain. Seulement on trouve à l'entrée de Koukou quelques belles pierres taillées qui ont pu appartenir à un *burgus* analogue aux précédents (2). Bien qu'elles aient été remaniées par des ouvriers musulmans, ainsi que le prouve l'énorme croissant sculpté sur l'une d'elles, une citerne construite en briques et d'un excellent travail atteste davantage une occupation romaine en ce point.

Le *burgus* de Koukou, dans lequel il est fort difficile de voir le *Turaphylum*, devait avoir pour but de protéger le *Syda municipium* contre toute agression des montagnards de l'est, partie la plus élevée et la plus sauvage de toute la Kabylie. Ce poste pouvait en même temps commander la route de *Syda* à *Auzum* par le col de Thizi-Barth au-dessus de Chellâta, chez les Illoulen

(1) *L'Afrique* de Marmol Carvajalo, lib. V, chap. XLVII, p. 412, et ses copistes Davity et Dapper. — MM. Daumas et Fabar, *La Grande Kabylie*, p. 11, 17 et 75.

(2) C'est l'opinion du Dr Luc. Leclerc, le premier érudit qui, depuis Peyssonnel, soit entré à Koukou. (*Revue africaine*, p. 154, t. II.)

Ousammens, si toutefois cette route a jamais existé, ce dont je doute très fort. . . . . .

. . . Il résulte donc de ce qui précède, que le massif des Jubalènes, considéré jusqu'à présent comme resté complétement en dehors de la conquête, subit cependant, au moyen d'une sorte de ligne de circonvallation, l'action immédiate de la politique romaine.

De quelle nature fut l'ascendant exercé par la maîtresse du monde sur ces montagnards belliqueux et versatiles que Salluste dépeint en ces termes : *Erat genus Numidarum infidum, ingenio mobili, novarum rerum avidum.....* (1)?

Il est facile, relativement du moins, de s'en rendre compte : maintenus dans leurs abrupts rochers par un cordon de fortins, les Jubalènes vivaient indépendants quant à leur administration intérieure, mais ils devenaient sujets du *præpositus* quand il s'agissait de leurs intérêts dans la plaine (2) soumise à l'autorité directe du gouverneur romain. Les annales postérieures du pays, la domination turque, nous ont laissé trop d'exemples de faits analogues pour qu'il ne soit pas permis de conclure qu'il en devait être ainsi, car les pacha et les agha qui avaient bâti leurs prétoires sur les *oppidum* romains suivirent fidèlement la politique du grand peuple (3).

(1) Salluste, *Bell. jug.*, l. VI, c. x.

(2) Et ils devaient en avoir beaucoup, puisque la tradition veut que le massif des Oulâd-Aïssa ou Hlmoun, de l'autre côté de la rivière, ait fait jadis partie du territoire des Aïth-Iraten.

(3) Voy. sur les routes des Turcs dans la haute Kabylie, mon article : *Nouvelles annales des Voyages*, p. 306 et suiv., t. IV, 1859.

Des relations intimes avec les chefs Jubalènes pouvaient momentanément peser sur la politique intérieure des tribus ; le monument funéraire qui existe près du fort Napoléon (1) certifie ces alliances des chefs indépendants avec les conquérants du plat pays.

Ce qui atteste mieux que tous les monuments de pierre l'action des Romains sur les peuples quinquegentiens, ce sont quelques humbles mots latins qui sont restés mêlés au langage kabyle (2).....

Les Espagnols ont occupé Bougie à une époque récente et fait de nombreuses expéditions dans la vallée de l'oued Sah'el. Partout dans les villages de cette partie du pays on retrouve des épées écussonnées des armoiries très catholiques : pas un seul mot de leur idiome n'est resté parmi les Kabyles qui conservent encore cependant la tradition de cette période.

Il en est de même des Turcs, ils n'ont laissé d'autre trace morale de leur domination qu'un proverbe bien connu : *Quand un Turc passe quelque part, la terre devient stérile pendant cent ans.*

C'est que les Turcs, pas plus que les Espagnols,

(1) Figuré *Revue archéolog.*, pl. 354. Quelques ruines situées à Azerou N'thiri, chez les Aïth Setkas, sur les rampes du Djudjura, appartiennent également à cet ordre de constructions, élevées par les Romains à leurs alliés les grands chefs indigènes, comme celles trouvées chez les Aïth-Iraten. Elles consistent en une pyramide quadrangulaire.

(2) Ex.

| | | |
|---|---|---|
| *Ourti* | jardin, du latin | *hortus.* |
| *Taru'bia,* | la garance, | *rubia tinctorium.* |
| *Iger,* | le champ, | *ager.* |
| *Amergou,* | la grive, | *amergus.* |
| *Oulmou,* | l'orme, | *ulmus*, etc., etc. |

ne se mêlèrent au peuple qu'ils voulaient soumettre.

Rome, au contraire, par ses municipes, ses limites, ses colonies et surtout son titre de citoyen romain, conféré aux indigènes, sut s'attacher des fidèles parmi les vaincus. Les régions limitrophes de la haute Kabylie soumises aux *præpositi* romains, quelques fractions des Quinquegentiens subirent par cela même l'influence des conquérants.

Il ne faut cependant pas exagérer : cette domination des Jubalènes fut une œuvre très incomplète et de très courte durée, puisqu'au temps de Maximien les colons latins durent quitter la plaine. Le pays fut abandonné à de grands feudataires qui, comme Firmus et Gilden, séparèrent bientôt leur cause de celle de Rome.

Cette indépendance se maintint jusque dans ces dernières années.

Quelques siècles plus tard, l'arabe Abou-el-Feda, interprète fidèle des hommes et des choses de son époque, appelle la Kabylie *El-Adaoua*... la terre ennemie par excellence (1).

Le baron Henri AUCAPITAINE.

Fort Napoléon, février 1860.

(3) Il est certain que ni les Arabes, ni les Turcs n'ont soumis les Kabyles. On ne peut dire pour cela qu'ils soient restés complétement indépendants : les dynasties *berbères* des Zeïzites, des Hammadites, des H'assides, ont eu les Kabyles sous leur domination : Ben-Khaldoun dit positivement que ce fut Bologuin ou El-Mansour qui les soumit le premier; mais on ne doit considérer ces conquêtes (berbères d'ailleurs) que comme des invasions.

# ILE ROSSEL

## (ARCHIPEL DE LA LOUISIADE);

PAR M. V. DE ROCHAS,
Chirurgien de la marine impériale.

---

Cet archipel qui prolonge au sud-est la côte de la Nouvelle-Guinée est situé sous le 10e degré sud. On sait que Bougainville qui le découvrit, et depuis D'Entrecasteaux et Dumont-d'Urville en ont relevé les côtes sans aborder la terre. D'après les renseignements que nous avons eus à Sydney, les marins australiens qui sont ceux qui parcourent le plus et connaissent le mieux l'Océanie, n'ont jamais eu de commerce avec les sauvages habitants de ces îles. Je suis donc fondé à penser qu'en dehors des reconnaissances hydrographiques on ne possède aucune donnée sur elles, ce qui m'engage à présenter ici les observations que j'ai pu faire à l'île Rossel dans le court espace de trois jours, quelque minimes qu'elles soient. L'île Rossel, la plus orientale de tout l'archipel, est montagneuse, son sommet le plus élevé peut atteindre 800 ou 1000 mètres; son plus grand diamètre, qui l'emporte peu sur les autres, est d'environ 12 milles. Les montagnes s'élèvent en pente roide, ne laissant entre leur base et le rivage qu'un étroit cordon de terrain bas, en grande partie marécageux et envahi par les mangliers et les palétuviers. A en juger par les environs de notre mouillage

où plusieurs cours d'eau venaient déboucher, l'île doit être bien arrosée; c'est ce que fait préjuger du reste, de prime abord, sa conformation. L'un des cours d'eau dans lequel nous avons pénétré, et le plus considérable, étroit mais très profond, arrose une vallée couverte d'arbres gigantesques; l'embouchure seule de la rivière est envahie par les palétuviers, mais un peu plus haut ses bords en sont complétement libres. L'aspect général du pays est magnifique ; les bois couvrent jusqu'au sommet des montagnes dont les flancs portent à leur base des plantations et des cabanes. Celles-ci sont situées dans des clairières ombragées d'arbres fruitiers et garnies d'une pelouse verdoyante.

Les villages sont établis sur le littoral ou dans les vallées sur le bord des cours d'eau. L'un d'eux, que nous avons détruit et dont j'ai pu examiner à loisir les habitations était composé de six habitations seulement. Ces cases sont d'une construction fort originale et fort bien appropriée au climat. Elles se composent d'une sorte de cage en claies de jonc, munie d'une porte et d'une fenêtre à battants et soutenue par des piquets à $0^{m},60$ ou 1 mètre environ au-dessus du sol. La toiture à double plan incliné déborde de beaucoup les murailles, de façon à former une sorte de varangue tout autour de l'habitation. Elle est faite en feuilles de canne à sucre ou de cocotier, et élégamment soutenue non par les murs de la case, mais par des pieux indépendants. Ces cases ont en moyenne une dizaine de mètres de longueur sur 3 de largeur et autant de hauteur. Élevées comme elles sont au-dessus du sol, il n'est facile d'y pénétrer qu'à la faveur d'un escalier rudi-

mentaire fixé en permanence devant la porte. C'est un morceau de bois bifurqué dont la fourche sert d'échelon. Elles sont passablement aérées par la porte et la fenêtre, qui sont, à vrai dire, très exiguës. Il est facultatif de les ouvrir ou de les fermer au moyen des battants dont elles sont munies, ce qui permet de modérer, suivant le temps, l'accès de l'atmosphère extérieure. Au milieu se trouve un petit foyer circonscrit par des cailloux où l'on entretient sans doute la nuit un tison pour écarter les moustiques qui pullulent sur ces bords marécageux. Le séjour de l'habitation participe alors de ce désagrément, de cet inconvénient que j'ai eu occasion de signaler en parlant des Fidgis et qu'on trouve au suprême degré dans toutes les cases calédoniennes.

En résumé, le mode de construction de ces cabanes est fort bien approprié aux localités marécageuses ou seulement humides, puisque le plancher en est très élevé au-dessus du sol, avantage particulièrement précieux dans l'hivernage. Il est également bien entendu pour procurer aux habitants le meilleur abri possible contre l'ardeur du soleil.

Les Rosseliens sont loin d'apporter en toutes choses la même industrie que dans la construction de leurs cases, car, si j'en juge par les objets trouvés dans le village enlevé par nous à l'improviste, et d'où les fuyards n'eurent le temps de rien emporter, ils n'ont d'autre instrument d'industrie qu'une petite herminette. C'est une pierre de basalte montée sur un manche de bois articulé en coude et relié avec une suture de corde probablement, faite en fibres de noix de cocotier. La sagaie et la pierre qu'on lance sans le secours

de la fronde sont leurs seules armes de guerre. Ils sonnent de la conque marine pour se rallier. Ils fabriquent des nattes et des paniers en forme de bonnet, avec des lanières végétales dont je ne saurais dire exactement l'origine.

Les couteaux dont ils se servent sont les valves d'une espèce d'huître finement dentelée sur les bords.

Leurs pirogues, creusées dans un tronc d'arbre, sont ou simples et alors munies d'un balancier, ou doubles, c'est-à-dire composées de deux canots accouplés, dont l'un, plus petit que l'autre, joue le rôle de balancier pour maintenir l'équilibre. Elles se manœuvrent à la pagaie ou avec une ou deux voiles de natte.

Les insulaires de Rossel ont la peau d'un noir mat plus foncé que ne l'ont les Fidgicus et les Calédoniens, le nez écrasé, la bouche large, l'œil noir et injecté, les pommettes saillantes, la chevelure noire, longue et crépue, la barbe courte et frisée, leur front m'a paru un peu fuyant ; leur taille, leur développement thoracique et musculaire sont très médiocres. L'usage du bétel donne à leurs lèvres et à leurs gencives la couleur de l'écrevisse cuite, sans qu'il soit permis de dire pour cela qu'elles soient saignantes. Leurs dents sont noires et corrodées.

Les femmes sont obèses, à traits grossiers, à chevelure semblable à celle de leurs maris, à mamelles très développées et pyriformes. La laideur des deux sexes est affreuse.

Tel est le portrait que je ne puis rendre ni plus précis, ni plus complet, faute d'observations suffisantes. Je n'ai point remarqué de tatouage, mais j'ai vu

plusieurs individus à la figure barbouillée de chaux.

Le costume des hommes consiste en une poche faite avec une large feuille qui couvre complétement les organes génitaux. Ils passent à travers la sous-cloison du nez une tige d'os ou de bois, longue de 5 à 6 centimètres et de la grosseur d'une plume d'oie qu'ils portent, non en permanence, mais seulement en grande toilette. Les femmes ont pour tout vêtement une ceinture à franges tombant jusqu'à mi-cuisses.

Ces sauvages m'ont paru faire un très fréquent usage du bétel. A chaque instant on les voit mordre un morceau de noix d'arec et de feuille de piper bétel et porter sur les gencives, au moyen d'une spathule de bois, de la chaux qu'ils puisent dans une calebasse (1). Le bétel n'est donc pas une préparation toute faite avant d'en user, elle se fait dans la bouche même.

Les Rosseliens sont en proie à la barbarie la plus complète. Ils ne font aucun cas des objets dont les Océaniens sont si friands : étoffes, tabac, pipes, etc., et paraissent en ignorer complétement l'usage. Anthropophages, ils sont d'une cruauté inimaginable. Les ruses au moyen desquelles ils sont parvenus à se rendre maîtres des trois cents naufragés du *Saint-Paul* et à en faire leur proie, prouvent qu'ils ont l'esprit artificieux et subtil. Nous avons pu en juger quelque peu par nous-mêmes. — Les femmes sont aussi cruelles que les hommes. Dans le petit combat qu'ils ont essayé de nous livrer, ou plutôt dans leur projet d'attaque et de

(1) J'ai apporté en France ces différents objets ainsi que la tige qui se porte transversalement sous le nez.

massacre, les femmes mêlées aux guerriers les excitaient, hurlaient, nous menaçaient en agitant avec frénésie de longues gaules.

A en croire les renseignements fournis par le malheureux naufragé que nous leur avons arraché et qui a été leur prisonnier pendant trois mois, ils ont des plantations dans le fond des vallées. Je ne leur ai vu autour des habitations que des bananiers, des cocotiers, des arbres à pain, des cannes à sucre. Il paraîtrait que l'île serait complétement dépourvue de mammifères terrestres, en sorte que la seule nourriture animale dont les habitants puissent user consiste en poissons et en mollusques, car ils n'ont pas d'armes pour tuer les oiseaux. Le climat de l'île Rossel est sans doute très chaud, car pendant notre séjour le thermomètre marquait 35 et même 36 degrés dans l'après-midi, 30 degrés à neuf heures du soir, et dès neuf heures du matin il marquait de 30 à 31 degrés. Les nuits étaient très chaudes ; ayant examiné une fois le thermomètre à trois heures du matin, je l'ai trouvé à 27 degrés.

L'hivernage n'avait pas encore commencé à cette époque (premiers jours de janvier), mais il était très voisin. Eu égard au deuxième passage du soleil au zénith de Rossel, qui marque le début des pluies périodiques (1), elles doivent y commencer dans les premiers jours de la deuxième quinzaine de février. Toujours est-il que pendant notre séjour dans l'île et

(1) C'est le 19 février que le soleil passe au zénith de Rossel dans sa marche vers le solstice d'été.

dans les régions voisines il n'a pas plu une seule fois.

Tout ce que je puis dire sur la constitution géologique de l'île, c'est que la roche qu'on trouve près du rivage est du *schiste argileux*. Les pierres qui nous ont été lancées par les indigènes et celles qui servent à faire leurs herminettes me donnent à penser qu'on trouve le basalte dans les montagnes.

Le sol arable dans la petite vallée où nous avons pénétré est une terre forte qui semble très fertile.

Si tout le littoral est peuplé comme les 3 milles de côte que nous avons visités, il doit y avoir plusieurs milliers d'habitants dans l'île.

Rossel est entourée d'un récif de corail. Des pâtés madréporiques s'étendent jusqu'à terre et contribuent à rendre le littoral marécageux et malsain, parce qu'ils découvrent à chaque marée.

C'est dans une petite anse formée par les coraux, à l'embouchure d'une rivière, que le capitaine du *Styx*, M. Grimoult, l'un des plus habiles officiers de notre marine, découvrit un mouillage, le seul qui soit connu jusqu'à ce jour. Il avait sans doute précédemment remarqué un phénomène si général en Océanie qu'il pourrait presque être établi en loi, c'est qu'à l'embouchure de tout cours d'eau douce important, il y a scission dans le rescif de corail, rescif-barrière ou autre. Le mélange des eaux douces et salées semble antipathique aux polypes coralliens.

---

# DES CURIOSOLITES DE CÉSAR

ET DES

CORISOPITES DE LA NOTICE DES PROVINCES;

PAR M. AURÉLIEN DE COURSON.

---

Un homme célèbre a dit : « L'histoire est d'abord toute géographie. » Le mot, sans doute, ne doit pas être pris au pied de la lettre; mais il est très vrai que le rôle de la géographie est beaucoup plus important qu'on ne le suppose, en général, et qu'avant de raconter les annales d'un peuple, il faudrait connaître à fond la topographie des lieux qu'il habite, les noms antiques des cités, des diocèses, des villes, des églises. Malheureusement, même dans l'état actuel de la science, ces notions ne sont pas toujours faciles à acquérir. Que de discussions, naguère, sur la véritable situation d'Alise! et, malgré tant de savants mémoires, la question, pour un grand nombre, n'est-elle pas encore incertaine?

Le point de géographie que je me propose de traiter aujourd'hui, a donné naissance à une polémique qui dure depuis plusieurs siècles, et qui, longtemps, m'a paru sans issue possible. A-t-il existé, comme semble l'indiquer la *Notice des Provinces*, deux cités sur le territoire des anciens *Osismii*, ou bien *Corisopitum*, dont il est fait mention, pour la première fois, dans cette notice, serait-il, tout simplement, une corruption du mot

*Coriosolitum* qu'on trouve dans plusieurs manuscrits (1), et qui devait désigner l'antique cité des *Curiosolites?* En second lieu, cette conjecture admise, faut-il croire que les *Corisopites* n'étaient que des *Curiosolites* sous un nom mal écrit? — Tel est le problème dont je crois avoir trouvé la solution. J'ai besoin de la bienveillante attention du lecteur; mais je puis lui promettre de n'en point abuser.

## I.

Le territoire qui s'est appelé Bretagne, au VI^e siècle de notre ère, était habité, lorsque César entreprit la conquête de la Gaule, par cinq peuplades ainsi désignées dans les *Commentaires* : *Osismii*, *Veneti*, *Curiosolites*, *Redones*, *Nannetes* (2). Il est à croire que ce partage du territoire de la Péninsule se perpétua, sans modifications essentielles, sous la domination romaine,

(1) Metropolis civitas Turonum;
Civitas Cenomannorum;
Civitas Redonum;
Civitas Andicavorum;
Civitas Namnetum;
Civitas Coriosopitum;
Civitas Osismiorum;
Civitas Diablintum.

M. Guérard a examiné avec soin 25 manuscrits de la *Notice des Provinces* à la Bibliothèque impériale, et ils lui ont fourni les variantes suivantes : *Corisopitum*, *Consulitum*, *Conisolitum*, *Corosopitum*, *Consolitum*, *Coriosolitum*. Deux très anciens manuscrits de la bibliothèque de Thou portent : *Corisolitum*, *Corisuletum*. Toutes ces variantes indiquent que l'orthographe du mot *Curiosolitum* a subi de nombreux changements sous la plume des copistes.

(2) Cæs. *De bell. Gall.*, II, 34; III, 9.

car des neuf cités de la troisième Lyonnaise, la *Notice* en place cinq, comme par le passé, dans la presqu'île armoricaine. Seulement, parmi ces cités, il en est une dont le nom nouveau (*Corisopitum*) semble avoir été substitué au nom antique de *Curiosolitum*.

Or, comment expliquer cette étrange substitution ? Faut-il n'y voir qu'une simple erreur de copiste? Mais tout aussitôt se présente une grave difficulté : des documents d'une incontestable valeur attestent que, dès une époque très reculée, les évêques de Kemper portaient le titre de *Corisopitenses episcopi*. Pourquoi ce titre, si *Corisopitum* n'avait pas existé ? Un tel problème ne pouvait manquer d'attirer l'attention des érudits. Aussi, depuis le XVI^e siècle, géographes et historiens viennent-ils, à tour de rôle, dire leur mot sur *Corisopitum* et *Curiosolitum*. D'après notre vieux Bertrand d'Argentré, *Corisopitum* c'est « le pays *Curiosolitæ* de » César, *Cariosolitæ* de Pline, dont le terroir se nomme » Cornouailles, la ville Kemper, portant le surnom de » son premier évesque qui fut Corentin, à cause duquel » est dicte Kemper-Corentin (1). » Sanson n'a pas d'autre opinion : — « Curiosolites, dit-il, sont ceulx-la » mesme que Pline appelle Curiosolites et que la Notice » des provinces et citez de Gaule appelle *Corisopiti*... » Le diocèse de Kemper-Corentin que nous appelons » Cornouailles respond à l'ancien peuple *Curiosolites* » ou *Curiosoliti*. »

Adrien de Valois ne s'éloigne pas non plus de cette

(1) *Hist. de Bretagne*, Bertrand d'Argentré, Paris, Jacques du Puys, 1588, p. 58, verso.

manière de voir (1), qu'avaient adoptée, du reste, la plupart des savants du XVII^e siècle et de la première moitié du XVIII^e. On a prétendu, néanmoins, que Breuzen de la Martinière, *mis à l'écart par d'Anville qui ne le cite pas*, avait fait preuve d'une tout autre sagacité (2). C'est une erreur. Il est très vrai qu'au début de son article *Curiosolites* (3), la Martinière proclame que la ville de Coriosolitum n'est ni Cornouaille, ni Kemper, comme l'ont avancé, « *en se copiant aveuglément, les Commentateurs de César* (4) ; » il est vrai encore que le

(1) Corrupto haud dubie nomine *Coriosopitum* et *Corisopitum* pro *Coriosolitum* et *Corosolitum* .... Agrum *Curiosolitum* totamque diœcesim aut paræciam Eginhardus Coriosolitarum regionem Robertus de monte S. Michaelis recenti nomine Cornubiam appellat. Quidam a situ Cornu-Galliæ aut *l'évesché de Cornouaille*, de quo R. Martianus, Josephus Scaliger et Massonus et Samson ac plerique alii vel potius omnes fere geographi nunc inter se *consentiunt*. (Ad. Vales. *Not. Galliar.* col. 166.) Cependant un peu plus loin, A. de Valois place à Kemper la cité des Curiosolites : Urbs ipsa caput *Curiosolitum* ac episcopatus sedes Britannicè nunc dicitur Kemper aut Kemper-Corentin, hoc est *civitas Corentini*, propterea quod B. Corentini episcopi quondam sui titulo ac patrocinio gloriatur.

(2) « Je n'ai été ni le premier ni le seul à restituer à l'antique cité de Corseul la *civitas Corisopitum*. Un géographe d'un mérite distingué, B. de la Martinière, dans son grand *Dictionnaire* à l'article *Curiosolites* a développé ce sentiment avec beaucoup de sagacité et de critique, il y a déjà plus d'un siècle, c'est-à-dire bien antérieurement à d'Anville qui n'a pas été sans connaître un *ouvrage aussi important* et qui *aurait dû rappeler l'opinion de la Martinière*, laquelle *valait la peine qu'on la discutât*. » (M. Bizeul, *Bull. archéol. de l'Assoc. bret.* année 1853, IV^e vol., IV^e livr., p. 140, 141.)

(3) La Martinière, *Dict. géog.* art. *Curiosolites*, p. 856.

(4) *Ibid.*, p. 858.

même géographe place à Corseult, la capitale des Curiosolites (1); mais, ce point établi, l'intelligence de l'écrivain semble lui faire tout à coup défaut, et le voilà qui émet l'opinion la plus étrange sur la *Ville* et l'*Évêché* des Curiosolites : la ville, c'est Corseul ; l'évêché, c'est Cornouaille ou Kemper-Corentin ; de telle sorte que la capitale des Curiosolites aurait été située à Corseult, aux portes de la ville actuelle de Dinan, dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, tandis que leur évêché aurait été placé à Kemper-Corentin, en Cornouaille, c'est-à-dire à l'autre extrémité de la péninsule armoricaine !

On peut juger, d'après de telles énormités, si le docte et sagace d'Anville était obligé de mettre en lumière l'opinion de la Martinière ! A d'Anville, qu'on critique parfois comme on vante la Martinière, sans l'avoir lu avec attention, à d'Anville l'honneur d'avoir, le premier, établi catégoriquement l'opinion que *Corisopitum* n'était pas plus à Corseul que Corseul n'était à *Corisopitum*. « Il est hors de doute, dit ce savant écri-

(1) « La conformité du nom et les débris d'édifices et de chemins portent à croire que le village de Corseult occupe le même lieu où était la ville des Curiosolites. Elle était le siége d'un évêché et le nom en a été diversement défiguré dans les notices ecclésiastiques et autres monuments du moyen âge. On l'y trouve écrit *Curiosulitum*. *Coriosopitum*, *Corisopitum* civitas. Il faut donc distinguer la ville et le siége épiscopal ; la ville n'est plus que le village de Corseult, l'évêché a ensuite été appelé évêché de Cornouaille du nom du canton. On l'appelle présentement Quimper ou Kemper et on y joint le nom de Corentin qui est celui de son premier évêque » (*Ibid.*, p. 858). Assurément M. Bizeul n'avait pas lu les dernières lignes de cet article !

vain, que Kemper est le siége épiscopal désigné dans les Actes du moyen âge par le nom de *Corisopitensis*; et, puisque les *Curiosolites* ont un autre emplacement, c'est mal à propos qu'on n'a pas distingué d'eux les *Corisopiti* (1). »

Cette distinction, on le verra plus loin, est fondamentale dans la question qui nous occupe. Mais d'Anville, dont *la seule erreur* est d'avoir fait de *Corisopitum* un *pagus* de l'antique cité des *Osismii*, n'en a pas moins été très mal mené, dans l'un des derniers congrès de l'Association bretonne. L'opinion du savant géographe sur la non-identité des *Corisopites* et des *Curiosolites* a été déclarée *dépourvue de toute critique et de toute justesse* (2); et, partant de là, l'on s'est ingénié, autant qu'on l'a pu, à remettre en honneur le vieux système qui identifie les deux peuples : « Que l'évêché de Kemper, dit M. Bizeul, avec cette verve gauloise qu'il porte dans les questions les plus arides, que l'évêché de Kemper se soit appelé *Cornogallensis*, *Cornubiensis*, *Cornu-Galliæ*, il n'y a rien là que de très naturel; mais que de *Cornogallensis*, *Cornubiensis* on soit allé jusqu'à *Corisopitensis* (3), ce trait d'érudition ne serait-il pas sorti de ces mêmes cloîtres où se *fabriquaient*, aux XI^e^ et XII^e^ siècles, les nombreuses légendes dans lesquelles

(1) D'Anville, *Notice de la Gaule*, art. *Corisopit*. Paris, in-4. Desaint, 1760, p. 248.

(2) *Bulletin de l'Association bretonne*, ann. 1853, IV^e^ vol., IV^e^ livr.

(3) Il y a ici une distraction évidente de la part de M. Bizeul : *on n'est point allé*, en effet, *de Cornogallensis*, *Cornubiæ*, *Cornu-Galliæ* à *Corisopitum*, car *Cornubiæ*, *Cornu-Galliæ* désignent toujours un pays, un diocèse, et *Corisopitum* une ville, un siége épiscopal.

des hommes d'un grand savoir *ont cru découvrir un fond de vérité*, mais qui, par l'*application des nouvelles méthodes historiques*, *perdent de jour en jour ce prestige trompeur qui a égaré les meilleurs esprits* (1) ? »

Après avoir ainsi caractérisé l'*érudition monacale*, et fait appel aux *nouvelles méthodes historiques* qui doivent nous délivrer des *prestiges trompeurs de la légende*, M. Bizeul conclut en ces termes :

« En voilà assez sur les *Corisopiti qui n'ont été autre* » *chose que des Curiosolites* sous un nom corrompu dans » le texte de la *Notice des Provinces;* qui, par suite de » cette corruption de texte, ont été abusivement placés » dans la Cornouaille vers le XI^e siècle, *au plus tôt, et* » *y ont été maintenus par un inexplicable défaut d'exa-* » *men sérieux et critique de la question;* qui, enfin, *au-* » *raient dû être reportés avec les Curiosolites à Corseul et* » *dans l'évêché de Saint-Malo*, *leur antique cité et leur* » *véritable territoire* (2). »

Ce n'est point ici le lieu, et il me paraîtrait d'ailleurs peu convenable d'entamer une polémique avec le doyen des archéologues bretons sur la valeur des NOUVELLES *méthodes historiques* qu'il invoque contre les *égarements des meilleurs esprits*. Des voix plus autorisées que la mienne ont déjà apprécié comme elles le méritent les prétentions de certaine critique contemporaine. Les *Actes des Saints* ont été recueillis et publiés, on sait avec quel succès, par les Mabillon, les d'Achery, les Ruinart, les Bolland, les Lobineau, les Bouquet. Or,

(1) Bizeul, *loc. cit.*, p. 137.
(2) *Ibid.*, p. 141.

les maîtres de la science historique de notre temps, les Guizot, les Guérard, les Leclerc, les Beugnot, les Wailly, les Laboulaye, les Wallon, les Delisle, et d'autres encore, ont toujours su, dans ces légendes qu'on affecte de dédaigner, faire la part du surnaturel, où l'imagination de l'hagiographe se donne parfois carrière, et celle des faits purement humains, naturels, dont la crédibilité se doit établir, comme dans tout autre document, d'après les règles de la critique ordinaire. Laissant donc de côté toute question qui m'éloignerait de mon sujet, je vais examiner, à mon tour, si c'est *civitas Coriosolitum* qu'on doit lire dans la *Notice des Provinces* (après les mots : *civitas Namnetum*); puis, l'erreur des copistes admise, s'il *faut reporter*, comme on le prétend, *les Corisopites à Corseul avec les Curiosolites*, sans tenir aucun compte des documents irréfragables qui établissent qu'avant le IXe siècle les évêques de Kemper portaient le titre de *Corisopitenses episcopi* (1).

(1) M. Bizeul avance que c'est *au* XIe *siècle au plus tôt* que les évêques de Kemper s'attribuèrent ou reçurent le titre de *Corisopitenses episcopi*. C'est une grave erreur, dans laquelle n'est pas tombé d'Anville (art. *Corisopiti*), quoiqu'il n'eût fait aucune étude *spéciale* de la géographie bretonne. Il est certain, en effet, que l'évêque de Kemper portait le titre de *Corisopitensis episcopus*, lorsque Nominoé accusa du crime de simonie plusieurs évêques de son royaume, en 847 : « Regionis suæ episcopos audiens contagionis lepra infestos... examinandos decrevit Romam mittere hujus reatus fautores, Susannum videlicet venetensem atque Felicem *corisopitensem*. » (V. *Act. ord. S. Bened.* sæcul. VI, 2e p., p. 191.) Nous renvoyons le lecteur aux renseignements donnés par D. Mabillon sur le biographe de Saint-Convoion, qui était disciple du vénérable fondateur de Redon, et dont l'ouvrage, selon le grand bénédictin, mérite à tous égards d'être lu : *liber lectu dignissimus*. (*Loc. cit.*, p. 184 et seq.)

## II

Il est un point, mais un seul, sur lequel je partage complétement l'opinion de M. Bizeul, ou plutôt celle d'Adrien de Valois, c'est que des deux leçons *Corioso-litum* et *Corisopitum*, que fournissent les manuscrits de la *Notice*, la première doit être préférée. En effet, puisque, sous Honorius, les *Veneti*, les *Osismii*, les *Nannetes*, les *Redones* occupaient encore leur ancien territoire, il est difficile d'admettre que les seuls Curiosolites eussent été dépossédés et chassés de la scène de l'histoire. Un tel fait n'a pas d'analogue dans les annales de la Gaule sous la domination romaine. D'ailleurs, les débris de monuments qu'on a découverts, en si grand nombre, au commencement du XVIII^e siècle (1), dans le village de Corseult, attestent que les Curiosolites avaient survécu à la perte de leur indépendance. Cela est si vrai que leur nom se retrouve, au VIII^e siècle, dans un historien carlovingien (2), et que, quatre cents ans plus tard, un poëte faisait encore de Corseult une antique cité :

> Droit à Corseul s'estoit l'ost arroté
> Cité fut riche, ville d'antiquité
> Mais gasté étoit, longtemps avoit passé (3).

(1) *Hist. de l'Académie des Inscriptions*, t. I, p. 401 et suiv.

(2) Cum ab Anglis et Saxonibus Britannia insula fuisset invasa, *magna pars incolarum ejus*, mare trajiciens, in ultimis Galliæ finibus Venetorum et Coriosolitarum regiones occupavit. (Eginhard *Vit.*, *Car.*, ann. 786.

(3) Le *Roman d'Aquin et de la conquête de l'Armorique par Charlemagne* (manusc. fr. 2233 in-4°, bibl. imp., vers 2821 et suiv.).

Il est, d'ailleurs, une nouvelle preuve à faire valoir à l'appui de l'opinion des savants qui veulent qu'on lise *Coriosolitum* et non *Coriosopitum* dans tous les manuscrits de la *Notice :* c'est que la fondation de *Coriosopitum* est d'une date *certainement postérieure* à la rédaction de cette Notice.

## III

Il y a peu d'années, dans un rapport présenté à l'Institut, au nom de la Commission des antiquités nationales, M. Charles Lenormant, qui, paraît-il, était demeuré réfractaire aux *nouvelles méthodes* destinées à régénérer l'histoire, s'exprimait en ces termes :

« Il y a un certain goût de critique *neuve et hardie* » dans les recherches de M. Bizeul sur la cité d'Alet et » sur celle des Osismiens, non que nous soyons dis- » posé à lui accorder qu'une église importante, telle que » celle de Quimper, *ait pu, tout d'un coup, en plein* » *moyen âge*, S'ATTRIBUER LE NOM DE CORISOPITES AUQUEL » ELLE N'AURAIT EU AUCUN DROIT : *on a tort de vouloir* » *protester*, SANS RAISONS SUFFISANTES, *contre les prescrip-* » *tions acquises à l'histoire* (1). »

Cette opinion du savant rapporteur sera partagée par tous ceux qui pratiquent la *vieille* et saine critique. Qu'un des diocèses les plus importants de la Bretagne, cette terre où a toujours régné le culte des anciennes traditions, ait été amené, par la fantaisie d'un moine érudit, à renoncer à son vieux nom pour en prendre

(1) V. *Bulletin de l'Association bretonne*, ann. 1852, IVe vol., Ier livr., p. 115.

un de *fabrique monacale*, c'est là une thèse des plus originales, sans doute, mais qu'aucun esprit sérieux n'acceptera. Pour moi, convaincu, *à priori*, que le nom de *Corisopitum*, comme celui de *Kemper*, devait avoir la même origine que les appellations de Bretagne, de Cornouaille, de Domnonée, de Bro-Erech, imposées à diverses régions de l'Armorique, au v^e siècle, par les émigrés de l'île de Bretagne, j'eus la pensée d'aller chercher, de l'autre côté du détroit, des preuves que ne m'offraient pas les documents armoricains. Or, en examinant l'une des cartes de la *Britannia* de Camden, je fus frappé d'y apercevoir le nom de *Corstopitum* qui se rapproche si singulièrement de notre *Corisopitum* armoricain. *Corstopitum*, aujourd'hui Corbridge, dans le comté de Northumberland, était située au sud du mur de Sévère, sur la frontière des *Brigantes* et des *Ottadini*. Évidemment j'étais sur le chemin d'une découverte. Une précieuse indication de Camden me fit faire un pas de plus. Il m'apprit que non loin de *Corstopitum* avait existé la station militaire, ou ville, de Pont-Élien, occupée, sous les Romains, par une cohorte de *Cornovii*. L'*Itinéraire d'Antonin*, auquel me renvoyait l'auteur anglais, et la *Notice des dignités de l'empire* que je me hâtai de consulter, m'offrirent, en effet, les précieux renseignements que voici :

A limite, id est, a vallo prætorio usque M.P.C.LXVI,
A Bremenio Corstopitum, M.P.XX. (1).

(1) V. l'*Itinéraire d'Antonin*, dans le recueil intitulé : *Monumenta historica britannica*, Londres, 1848, p. xx, in-fol. — V. aussi Camden. *Britannia*, edit. Gibson, de la p. 847 à la p. 855.

SUB DISPOSITIONE DUCIS SPECTABILIS BRITANNIARUM
PER LINEAM VALLI :
*Tribunus cohortis Cornoviorum, Ponte Ælii* (1).

Ainsi, avant le passage des insulaires bretons dans l'Armorique, il existait, de l'autre côté du détroit, au lieu où Newcastle s'est élevé depuis, une station ou, pour mieux dire, une colonie militaire de *Cornovii*, près de laquelle se trouvait une ville appelée *Corstopitum*, et même, selon quelques manuscrits, *Corisopito* (2), nom absolument semblable à celui du siége épiscopal de la Cornouaille armoricaine. Or, puisqu'il est certain que, fidèles aux traditions paternelles (3), les Bretons réfugiés dans l'Armorique imposèrent aux lieux où ils prirent terre les noms en usage dans la mère-patrie, n'est-il pas *plus que probable* que ce furent les *Cornovii* de *Pons-Ælii* et leurs voisins de *Coriosopito*, qui, vaincus les premiers par les Saxons réunis aux Pictes (4), forcés d'émigrer sur le continent, appelèrent Cornouaille la partie méridionale du pays des Osismiens,

(1) V. la *Notice des dignités de l'empire*, édit. Labbé, in-12. Paris, 1651, p. 117; ou bien *Monumenta historica britannica*, in-fol., p. XXIV.

(2) *Cortopilum*, *Corisopito*, *Coriosopito;* ces variantes données par Petrie (*Monum. hist. britann.*, p. XX), m'avaient échappé. C'est mon ami, M. A. de la Borderie qui me les a indiquées.

(3) Cæs. *De bell. gall.*, liv. V. . c. 12 : Incolitur [pars Britanniæ maritima] ab iis qui prædæ ac belli inferendi causa ex Belgio transierant; qui omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt.....

(4) On sait que les Saxons, appelés par les Bretons pour combattre les Pictes et les Scots, s'allièrent à ces derniers contre ceux qu'ils étaient venus défendre. Suivant une antique tradition recueillie par

et *Coriosopito* la nouvelle ville, le siége épiscopal, qu'ils établirent peu de temps après, au confluent du Steyr et de l'Odet? Quant à la substitution du mot *Coriosopitum* à celui de *Coriosolitum*, dans plusieurs des manuscrits de la *Notice*, rien de plus facile à expliquer. En effet, la plupart des copistes chargés pendant le IXe siècle de transcrire ce précieux document, ignoraient probablement que des *Curiosolites* eussent jamais existé. Ils furent donc naturellement amenés à remplacer par le nom de *Corisopitum*, qui servait à désigner un évêché, l'antique nom de *Curiosolitum* auquel avaient succédé, depuis plusieurs siècles, les dénominations bretonnes de Domnonée et de Poutrecoet (1) !

## IV

Cette dissertation, qui n'est qu'un fragment d'un travail d'ensemble, pourrait se terminer ici ; mais qu'on veuille bien me permettre de répondre à une objection qui s'est déjà produite. Quelques archéologues, tout en tenant pour *incontestable* l'existence de *Corisopitum*,

Nennius, la Northumbrie fut occupée, dès les premiers temps de l'invasion saxonne, par Ochta et Ebissa, fils et neveu d'Hengist. Les postes avoisinant le mur de Sévère durent naturellement subir le premier choc.

(1) Le *Poutrecoet*, ou pays au delà des bois (*Pou, pagus ; tre, trans ; coet, silvam*), faisait partie de la Domnonée armoricaine. C'est l'antique forêt de Brekilien, la Brocéliande des poëtes du moyen âge ; elle occupait une vaste étendue autour du *pays d'au delà des bois*, pays nommé tour à tour *pagus-trecoet*, *poutrecoet* et *pagus trans silvam* dans quelques actes du IXe siècle, qu'on lira prochainement dans notre édition du *Cartulaire de Redon*.

ont supposé que cette ville ne s'élevait pas sur le même emplacement que *Kemper*, mais à Locmaria, à un demi-kilomètre au-dessous du confluent du Steyr et de l'Odet. Les briques et les substructions romaines qui couvrent le territoire de Locmaria attestent, en effet, qu'il y a existé une ville antérieure à celle des Bretons. Mais y a-t-il, comme l'a avancé l'un de nos plus savants compatriotes, *des raisons solides* de placer à Locmaria la *vieille cité de Corisopitum* (1)? Je déclare, pour mon compte, ne pas connaître le moindre texte à l'appui de cette opinion, et j'ajoute que le nom donné par les chartes et les martyrologes à la *vieille cité*, ce n'est point *Corisopitum* (qui désigne toujours Kemper), mais bien *Civitas Aquilonia* ou *Civitas Aquilæ* (2), dénomination reproduite dans celle de *Lanniron* (terre des Aigles) (3) que porte encore un manoir du voisinage. Quant au mot *Corisopitum*, il exprimait si bien, au moyen âge, la même idée que le

(1) « On voit qu'il existe des raisons solides de placer à Locmaria la vieille cité de Corisopitum. » (*Notice sur Quimper*, nouvelle édition du *Dictionnaire géographique de la province de Bretagne*, par Ogée, t. II, p. 412.)

(2) .....Dedit Benedictus episc. et comes.. .. tertiam partem ecclesiæ Kernolizan in hæreditate perpetua *Sanctæ Mariæ in Aquilonia civitate* (D. Mor., *Pr.*, t. I, col. 399). Dans un acte d'exemption accordée au prieuré de Loc-Maria en 1172, on lit ces mots : « Ecclesiam B. Mariæ *de Aquilone* .. ipse [Henricus II, rex Anglorum] immunem prorsus et liberam esse decrevit (*ibid.*, col. 666). Enfin, Adrien de Valois (*Not. Gall.*, p. 166) rapporte que dans d'anciens martyrologes, il a lu ces mots : *Kal. maii in Britannia Corentini episcopi civitatis Aquilæ.*

(3) Lan-eiron. — *Lan*, territoire, *eiron*, pluriel de *ér*, aigle.

mot breton *Kemper* (1), c'est-à-dire, celle d'une ville située au confluent de deux rivières, que dans une *Vie de saint Viaud*, publiée par les nouveaux continuateurs de Bollandus, l'hagiographe emploie les expressions *Corisopitus Corentini*, *Corisopitus ad Ellam fluvium*, pour désigner les deux villes de Kemper-Corentin et de Kemper qui sont situées, on le sait, la première au confluent du Steyr et de l'Odet, la seconde au confluent de l'Isole et de l'Ellé (2).

## V

En voilà bien long peut-être sur la Cornouaille et sur Kemper-Corentin ; mais des documents que je viens de citer et de rapprocher se peuvent déduire, me semble-t-il, les conclusions suivantes :

1. Les noms des cinq cités de la presqu'île armori-

(1) ...Cum prædictus consul ad ecclesiam Sancti Corentini *in confluentia* venisset, etc. (D. Mor. *Pr.*, t. I, col. 377). Dans l'acte de fondation de l'abbaye de Kemperlé, en 1029, la situation au confluent de deux rivières n'est pas moins clairemeut indiquée..... « Dedit [Alanus consul Cornubiæ]..... Villam Kemper-Elegium quam antiquitus *Anaurot* quondam coloni nominaveruut, ubi *duo coeunt flumina*. (*Ibid.* col. 365.)

(2) C'est encore à M. de la Borderie que je dois l'indication du curieux passage qu'on va lire :

« Hi itaque [Normanni] detestandi prædones Britanniæ regiones quam olim cornu et finis Galliarum nuncupabatur, populantur et funditus disperdunt... Tunc metropolis Dolus, Kerahes, *Corisopitus ad Ellam fluvium*, *Corisopitus Corentini*, portus Saliocan, Diallentic et civitas Sancti Pauli (quibus olim et etiam nunc alia nomina sunt) viduatæ et exhaustæ fuerunt, etc. » (Ap. Boll. 16 octob. *Vit. sancti Vitalis eremitæ*, p. 1098.)

caine, au commencement du v^e siècle étaient les mêmes, qu'au temps de César.

II. C'est à tort que plusieurs copistes ont cru devoir corriger, dans les manuscrits de la *Notice des Provinces*, le mot *Coriosolitum* par celui de *Coriosopitum*

III. C'est à tort aussi qu'on a fait de *Corisopitum*, l'une des cinq cités de la péninsule armoricaine, au commencement du v^e siècle (1).

IV. *Corisopitum* n'a été fondé que dans la seconde moitié du même siècle par une colonie de *Cornavii* et par les habitants d'une cité qui a existé dans l'île de Bretagne, et dont le nom était *Corisopito*. Ces émigrés occupèrent la partie du territoire des anciens *Osismii* (2), limitée par les montagnes d'Arrès, les montagnes Noires, la mer et les rivières d'Ellé et d'Elorn.

V. La contrée armoricaine occupée par ces Bretons insulaires reçut le nom de Cornouaille ; le siége épiscopal qu'ils y établirent s'appela *Corisopitum* et aussi Kemper-Corentin.

VI. *Corisopitum* n'a donc rien de commun avec *Coriosolitum*, ou Corseul, l'ancienne capitale des *Curiosolites*.

(1) *Dictionn. géogr. de Bretagne*, par Ogée. — Notice citée plus haut, au mot *Quimper*.

(2) Pomponius Mela place l'île de Sein (*Sena*), vis-à-vis de la côte des *Osismii : Sena in britannico mari Osismicis adversa littoribus*. Ces mots sont importants en ce qu'ils prouvent que le pays occupé au v^e siècle, par les *Cornovii-Corisopites*, faisait partie antérieurement de la *civitas Osismiorum*, dont *Vorganium* était, comme on sait, la capitale.

VII. *Carisopitum* ne doit pas davantage être confondu avec la vieille ville romaine de *Locmaria*, à laquelle les anciens documents donnent toujours le nom de *Civitas Aquilonia* ou de *Civitas Aquilæ*, nom qu'on retrouve dans celui de *Lanniron*, la terre des Aigles.

AURÉLIEN DE COURSON,
Conservateur à la bibliothèque du Louvre.

---

# Analyses, Rapports, etc.

## VOYAGE DE M. DU CHAILLOU

### DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE.

Tandis que des explorateurs de l'Afrique orientale remplissaient le monde du bruit de leurs découvertes, un voyageur français, dont le nom était presque inconnu, parcourait les régions mystérieuses de l'Afrique occidentale situées des deux côtés de l'équateur, entre la montagne de Camerons et l'embouchure du Congo. Pendant quatre années M. du Chaillou a exploré cette partie de l'Afrique équinoxiale du 4° degré de latitude nord au 3° degré de latitude méridionale, et de la côte jusqu'à plus de 800 kilomètres à l'intérieur. Il a pu recueillir plusieurs milliers d'animaux divers, y compris des gorilles dont les squelettes, destinés à l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, sont exposés provisoirement dans un musée de New-York ; mais le voyage accompli ne sera pas moins fructueux pour la géographie que pour l'histoire naturelle, et M. du Chaillou nous promet de traiter à fond dans son ouvrage l'orographie et l'hydrographie du pays qu'il a visité; en ce moment même il en prépare une carte détaillée. Un rapport lu devant la Société géographique de New-York nous donne un aperçu de ses principales découvertes.

M. du Chaillou commença ses explorations par la partie de la côte qui fait face à l'île de Fernando-Po. Longeant la base de la Sierra de Cristal, il traversa les diverses embouchures du Muni et du Munda et les vastes forêts malsaines de palétuviers qui croissent sur leurs bords, puis il s'arrêta pendant quelque temps à l'établissement français du Gabon, situé à l'embouchure du fleuve de même nom.

« Cette large embouchure, dit M. du Chaillou, forme un estuaire profond et parfaitement abrité où peuvent mouiller sans danger les plus grands navires : c'est probablement le meilleur port de toute l'Afrique occidentale. La rive droite du Gabon est assez élevée et couverte d'une admirable végétation; la rive gauche est basse et se prolonge dans la mer par une pointe de sable; en amont de l'établissement, jusqu'à près de 130 kilomètres, les deux bords ne sont que d'immenses marécages. La marée remonte jusqu'à l'île de Nenguenengue à 90 kilomètres de la mer. Les tribus indigènes du Gabon sont les Mpongwe, les Chekianies, les Bakalai et les Tan. Les Mpongwe sont certainement l'une des plus belles races nègres de l'Afrique occidentale; ils sont grands et forts, portent fièrement la tête, se servent d'un langage doux et mélodieux; malheureusement ils décroissent rapidement en nombre, et maintenant ils ne sont plus qu'une poignée, comparés à ce qu'ils étaient autrefois. Les causes de cette disparition graduelle de la tribu sont la polygamie, les guerres, la traite et surtout la sorcellerie. Des centaines de milliers d'Africains périssent tous les ans sous l'accusation de maléfices. Rarement un homme libre meurt-

il de mort naturelle, sans que deux, trois, cinq ou dix prétendus sorciers ne soient sacrifiés pour le crime imaginaire d'envoûtement. En 1858, lorsque le roi du cap Lopez mourut, soixante nègres accusés d'avoir jeté un sort sur le monarque furent égorgés autour du tombeau royal. Sur le fleuve Gabon, il ne reste plus aujourd'hui que trois hommes de l'antique tribu des Ndina; dans quelques années elle aura complétement disparu et ne laissera plus aucune trace de son existence. »

Au delà de l'équateur, M. du Chaillou parcourut dans toutes les directions un pays accidenté et parsemé de petits lacs où abondent les hippopotames. Au sud de cette région débouchent dans la mer le Nazareth, le Mejias et le Fernand Vaz, que jusqu'à nos jours on croyait être trois fleuves distincts; il n'en est pas ainsi. Le Nazareth et le Mejias sont deux branches du delta de l'Ogobay, et le Fernand-Vaz lui-même est en partie formé par les canaux de Npoulounay et d'Ogourie qu'alimente l'Ogobay.

M. du Chaillou visita d'abord le delta marécageux de l'Ogobay, puis il remonta le cours du Fernand-Vaz appelé Rembo dans son cours moyen, et bravant des tribus d'indigènes féroces, il atteignit sans accident la ville de Goumbie, située à 170 kilomètres de la côte, à l'endroit où le Rembo sort d'une gorge de montagnes et pénètre dans la plaine. Le roi Quenguza reçut le voyageur avec joie et lui donna une petite armée de 250 hommes pour l'escorter à travers les monts d'Achankolo où les affluents du Rembo prennent leur source. C'est dans cette région, sur les bords

de l'Ovenga ou Haut-Rembo, que M. du Chaillou recueillit ses échantillons d'histoire naturelle les plus curieux et fit la chasse aux gorilles dont il a rapporté les peaux. Pendant ses explorations et ses chasses sur les bords de l'Ovenga, M. du Chaillou fit 3500 kilomètres à pied, et plus de 1200 kilomètres en canot, il souffrit plusieurs fois de la faim, et subit vingt-cinq attaques de fièvre; mais son courage le soutint, il lutta contre la mort et sut la vaincre.

Dès qu'il fut rétabli, le voyageur, se dirigeant au nord à travers les gorges de montagnes, atteignit les plateaux fertiles et bien cultivés des Achira, peuplade énergique et fière : ces indigènes, presque aussi beaux de forme que les Mpongwe, l'accueillirent comme un dieu et lui frayèrent à coups de sabre et de hache des sentiers dans toutes les forêts avoisinantes; ils osèrent même l'accompagner jusqu'aux sources du Rembo-Apingi, torrent qu'ils disent être lancé du haut des rochers par une terrible divinité. Ce Rembo-Apingi n'est autre qu'une des sources de l'Ogobay; il prend son origine dans les montagnes de Nkoumou-Naboualie.

M. du Chaillou fut reçu par la tribu des Apingi avec autant d'enthousiasme que par celle des Achira; le roi voulait tous les soirs tuer un esclave pour le repas de l'honorable étranger, et comme celui-ci déclinait obstinément cet honneur, il le supplia de vouloir bien accepter le titre de souverain et il lui remit les insignes du pouvoir. Pendant que le Français régnait sur la tribu des Apingi, à 650 kilomètres de la côte, les nègres de l'Ogobay, qui avaient entendu parler de ses

prodigieuses aventures organisèrent un service de courriers pour lui envoyer quelques lettres et des numéros de la *Tribune de New-York* qui étaient arrivés à l'établissement français du Gabon. Ces journaux tapissent encore probablement les parois de la hutte royale.

Le désir du voyageur était de traverser la ligne de faîte qui sépare les affluents de l'Ogabay de ceux du Congo; mais sa tentative ne fut pas couronnée de succès. Ces mêmes montagnes, qui, d'après lui, ont arrêté les progrès du mahométisme dans l'intérieur de l'Afrique, l'arrêtèrent aussi, et, malgré tous ses efforts, il ne put traverser l'infranchissable zone des forêts. Arrivé à plus de 800 kilomètres de la côte, il comprit enfin la nécessité du retour; pour indiquer le terme de son voyage, il planta dans le sol les deux drapeaux unis de la France, sa terre natale, et de la République américaine, sa seconde patrie.

Il revint à travers les forêts, « laissant derrière lui les traces sanglantes de ses pas. »

ÉLISÉE RECLUS.

---

**ITINÉRAIRE HISTORIQUE ET DESCRIPTIF DE LA SAVOIE,**

**PAR ADOLPHE JOANNE.**

**Un vol. in-12, Hachette, 1860.**

**ANALYSE PAR M. ALBERT-MONTÉMONT,**

**Membre de la Commission centrale.**

---

Ce volume n'est point un livre de circonstance; l'auteur s'en est occupé à loisir et l'a rendu aussi complet que possible. C'est un itinéraire varié qui donne

des renseignements précis et souvent détaillés sur les points d'excursion les plus intéressants de la Savoie, redevenue française depuis un an, et divisée en Savoie propre et Haute-Savoie, ayant pour chefs-lieux la première Chambéry et la seconde Annecy.

L'introduction mise en tête de l'ouvrage, après quelques notions techniques destinées aux touristes, a été rédigée par M. Elisée Reclus. Elle traite spécialement de la partie géographique, et rentrant à ce titre dans le cadre du *Bulletin* de la Société, nous en indiquerons ce qu'elle offrira de plus saillant.

On sait que la Savoie, située entre 45°-46° lat. nord et 3°-4° long. est, a 147 750 mètres de longueur, du lac Léman au col de la Ponsonnière en Maurienne, sur 112 500 mètres de plus grande largeur, du mont Iseran à Saint-Genix d'Aoste. Sa longueur moyenne est de 145 kilomètres, et sa moyenne largeur de 81 kilomètres, avec une superficie totale de 11 745 kilomètres carrés.

La Savoie a pour limites, au nord, le lac Léman, qui la sépare des cantons suisses de Vaud et de Genève ; à l'ouest, le Rhône, qui coule entre elle et le département de l'Ain ; au sud, la rivière de Guiers et de hautes crêtes de montagnes qui la séparent de l'ancien Dauphiné, ou des départements des Hautes-Alpes et de l'Isère ; à l'est enfin, la chaîne des Alpes qui la sépare du Piémont et du Valais. Défendue de ce dernier côté par les plus hautes montagnes d'Europe et d'un autre par une ligne de pics, par le Léman et le Rhône, elle n'est facilement accessible que du côté de la France par le lac du Bourget et la vallée du Graisivaudan. La nature l'avait donc

rendue éminemment française, si déjà elle ne l'avait toujours été par sympathie et par besoin.

La pente graduelle des Alpes savoisiennes vers les plaines de France permet de diviser le pays en trois étages distincts; savoir : 1° étage supérieur couronné par les cimes neigeuses du mont Blanc et du mont Iseran, et qui forme à peu près les deux tiers du pays; 2° l'étage intermédiaire partant du plateau des Bauges et formant les vallées de l'Isère et de l'Arly; 3° l'étage inférieur ou occidental, qui s'étend des Échelles à Thonon par Chambéry, Aix et la vallée du Rhône. C'est là que se trouvent les villes importantes et les campagnes fertiles; la superficie de ce troisième est moindre que les deux autres, mais elle acquiert plus d'importance par sa population, ses produits et son industrie.

La grande arête des Alpes savoisiennes comprend : les *Alpes pennines*, dans lesquelles se trouvent le mont Blanc, le col du Bonhomme et le petit Saint-Bernard; les *Alpes grecques*, formées par le massif du mont Iseran, entre le col du petit Saint-Bernard et le col du mont Cenis; et les *Alpes cottiennes* qui décrivent une grande courbe autour des sources de la Doire ripaire et du Cluson et se prolongent au sud jusqu'au mont Viso. On se rappelle que les Alpes pennines sont ainsi nommées du vieux mot celtique *pen*, signifiant sommité; les Alpes grecques, d'après la tradition tirée du passage d'Hercule; et les Alpes cottiennes du nom de Cottius, ancien préfet des Allobroges qui résidait à Suse.

Le mont Blanc, tel qu'un monarque solitaire dans son auguste majesté, est séparé des montagnes environnantes par des vallées profondes qui se développent

autour de lui, et par des cols élevés qu'il domine de son faîte haut de 4810 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le principal chaînon qui s'en détache au nord-est va former le Buet ; et ce roi des montagnes européennes ne donne naissance qu'à deux torrents : à l'ouest, l'Arveiron ou l'Arve, qui joint le Rhône sous Genève ; à l'est, la Doire baltée, qui passe à Aoste et traverse les plaines de Piémont pour se jeter dans le Pô, cet antique Éridan, tributaire de l'Adriatique.

Le mont Iseran, moins haut que le mont Blanc de près de 800 mètres, est à peine visible, parce qu'il est entouré de montagnes presque égales en élévation ; mais il donne l'être à un plus grand nombre de torrents : de ses glaces jaillissent quatre rivières abondantes, qui sont l'Isère au nord-ouest, l'Orco à l'est, la Stura au sud-est, et l'Arc au sud-ouest. Ainsi le mont Iseran, bien que moins important en apparence que le mont Blanc, l'est beaucoup plus au point de vue géographique.

Les cols de la grande chaîne des Alpes savoisiennes sont en général plus élevés que ceux de la Suisse. La plupart de ces cols dépassent la limite des neiges éternelles et ne peuvent être franchis que pendant un ou deux mois de la belle saison. Des vingt-sept passages au moyen desquels la Savoie communique avec l'Italie, il y en a deux seulement, le mont Cenis et le petit Saint-Bernard, qui aient des routes carossables. Huit se franchissent à pied ou même à dos de mulet pendant deux ou trois mois de l'année : ce sont les cols de la Saume, de la Roue, de Fréjus, de Pelouse, du Clapier, du petit mont Cenis, de la Seigne. Les dix autres sont le plus souvent infranchissables et toujours dangereux.

Autre remarque : tous ces passages sans exception offrent du côté de l'Italie des pentes beaucoup plus escarpées que du côté de la France, et plusieurs allées ouvertes sur le versant piémontais plongent abruptement vers la plaine comme dans un abîme. La chaîne tout entière présente aussi une pente plus roide sur le versant qui regarde l'Italie : ainsi, du côté de Cormayeur, le mont Blanc est taillé presque à pic, sur une hauteur de 3200 mètres, tandis que du côté de Chamonix sa chute est relativement peu rapide. En outre, généralement les flancs italiens des Alpes sont arides et brûlés, lorsque le versant opposé est couvert de bois et de pâturages. Si les deux pentes sont boisées, celle de Savoie a des pins et des sapins, celle du Piémont a des mélèzes.

Sous le rapport des communications, l'arête du mont Cenis sera toujours la plus fréquentée, parce qu'elle est la voie la plus courte entre Paris et la haute Italie. Quoique le petit Saint-Bernard soit aussi facile, ce n'est qu'une voie secondaire, parce qu'elle ne relie pas de villes importantes.

Quant à la ligne des neiges éternelles, la latitude plus méridionale des Alpes savoisiennes, outre les vents du sud auxquels leur versant est exposé, fait que cette ligne y est plus élevée que dans les Alpes suisses. La limite moyenne, dans l'Oberland bernois, est à 2700 mètres, tandis que sur les pentes du mont Blanc et du mont Iseran, elle est à 2900 et 3000 mètres. Par compensation et par les mêmes causes, les glaciers des Alpes savoisiennes sont moins résistants que ceux de la Suisse.

De même que la limite inférieure des neiges éternelles, les diverses zones de végétation en Savoie sont

de 200 mètres environ plus élevées que dans celle d'Helvétie. Ainsi la vigne, cultivée dans certaines vallées de la Suisse jusqu'à la hauteur de 500 mètres, donne encore de bons produits à 800 mètres sur les pentes de la Maurienne exposée au midi. Une proportion analogue existe pour les arbres : on a en Savoie des chênes à 1200 mètres et des pins à 2200 mètres, tandis qu'en Suisse ils ne se rencontrent qu'à une hauteur respectivement inférieure de 200 mètres.

Le climat de la Savoie offre à son tour, comme celui de la Suisse, des différences extraordinaires, causées par l'élévation plus ou moins grande du sol, la direction des vallées, l'altitude, l'éloignement ou le voisinage des Alpes. En général, l'hiver est en Savoie long et rigoureux; mais le passage de cette saison à l'été est brusque et rapide. Le mois de septembre est habituellement le plus agréable et le plus beau de l'année.

C'est dans les hautes vallées des Alpes, sur les versants privés de soleil pendant plusieurs mois de l'année, que l'on voit le plus grand nombre de goîtreux et de crétins. Dans certains villages de la Tarentaise ces malheureux forment le tiers de la population totale. On sait que les physiologistes diffèrent sur l'origine de cette hideuse maladie : les uns l'attribuent à l'ombre qui pèse sur les vallées, d'autres au manque d'iode ou bien au manque d'aération des eaux de source; quelques-uns disent aussi que toutes les vallées où cette maladie se produit sont fermées, et que leur atmosphère n'y est pas suffisamment renouvelée par les vents.

Je ne suivrai pas l'auteur dans l'exposé qu'il fait des glaciers alpéens : c'est un sujet qui a été souvent traité,

et sur lequel il reste peu de choses neuves à dire, de même que sur les avalanches et sur les moraines, ainsi qu'on nomme ces amas de roches, de sables et de débris que l'on remarque le long des bords des glaciers. Nous rappellerons seulement que la couleur rouge de la neige dans certains glaciers semble provenir de corps organisés microscopiques, appartenant tout à la fois au règne végétal et surtout au règne animal.

En résumé, le retour à la France de la province de Savoie ne saurait qu'être profitable à celle-ci, pour l'écoulement de ses produits et pour le développement de son industrie, en même temps que les terres y augmenteront de valeur et les villes manufacturières, de population et de richesses en tout genre.

ALBERT-MONTÉMONT.

---

# Nouvelles et communications.

## LETTRE

DE M. LE COLONEL DU GÉNIE FAIDHERBE,
Gouverneur du Sénégal,
A M. JOMARD, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CENTRALE.

Saint-Louis, 18 août 1860.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 30 juin, j'ai l'honneur de vous informer que je vous ai renvoyé par le dernier Packet le recueil de phrases zénaga avec les corrections; vous l'avez sans doute déjà reçu.

Quant au vocabulaire sarrakholé, le manuscrit que vous avez a été fait par moi, il y a sept ans, dans ma seconde année de Sénégal.

N'ayant pas cessé depuis lors d'étudier les langues du pays, il en résulte que le vocabulaire de la même langue que j'ai fait avec *un soin extrême* l'année dernière, est beaucoup plus exact. C'est à celui-là (*avec les errata*) qu'il faut s'en rapporter.

M. Lambert, lieutenant d'infanterie de marine, vient d'arriver à Saint-Louis, de retour de son voyage au Fouta-Dialon par le Rio-Nunez. Il a ramené avec lui six envoyés de l'almamy du Fouta-Dialon, désireux de lier des relations d'amitié avec nous.

J'ai encore en ce moment à voyager au nord du

Sénégal : M. Bourel, enseigne de vaisseau, qui doit relier le voyage de M. Mage dans le Tagant à celui de M. Vincent dans l'Adrar; et M. Alioun Sal, sous-lieutenant indigène de spahis, qui doit faire un très long voyage.

Quant à ce Français qui aurait été dernièrement à Tombouctou, je vais vous donner textuellement les notes que j'extrais de mon calepin.

Renseignements donnés à Saint-Louis, en mars 1860, par Sidi-Fal, chérif de Tichit :

« Un Français venu de Soueyra (Mogador) à Tom-
» bouctou, il y a près de trois ans, y est tombé malade ;
» il est retourné dans le Maroc, puis est revenu à Tom-
» bouctou, il y a environ un an. Il n'y est pas resté
» longtemps et est parti, sans qu'on sache pour quel
» pays, avec des taliba d'Oulad-Chikh-Sidi-Mokhtar des
» Kountah. »

Renseignements donnés, fin juin, à Saint-Louis, par un chérif des Kountah, parent d'Oulad-Chikh-Sidi-Mokhtar :

« Les taliba d'Oulad-Chikh-Sidi-Mokhtar ont conduit
» ce Blanc jusqu'au Touat où ils l'ont laissé et ils sont
» revenus chez eux. »

Chikh-Sidi-Mokhtar était un marabout Kountah qui a laissé une mémoire excessivement vénérée dans tout le Sahara occidental. — Bekkay, le protecteur de Barth, à Tombouctou, est son descendant.

Agréez, etc.

L. Faidherbe.

## EXTRAIT

### D'UNE LETTRE DE M. LE DOCTEUR PENEY A M. JOMARD

Khartoum, 14 août, 1860.

Monsieur,

En relisant la copie de la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 8 août et en consultant mon journal de météorologie, je me suis aperçu qu'une erreur avait été commise par moi relativement à l'altitude de Khartoum. Le chiffre de 355 mètres indiqué dans ma lettre du 16 février, et répété dans ma dernière du 8 août, est inexact, et m'explique suffisamment l'observation faite par vous, monsieur, à l'égard des calculs barométriques de Russegger, qui diffèrent des miens.

Je m'empresse de rectifier l'erreur commise par moi dans un moment de distraction inexplicable, et de vous indiquer le chiffre de l'altitude de Khartoum, tel qu'il résulte des observations consignées dans mon journal.

Ce chiffre est de 335 au lieu de 355; ce nombre résulte d'observations journalières faites dans le cours de l'année et dont le *minimum* barométrique est de 727 millim. et le *maximum* de 733 millim.

Pour plus de renseignements, je joins ici un tableau de mes observations météorologiques, pour les douze mois de l'année.

| | Baromètre (1) mm. | Therm. cent. ° | Vents dominants. | |
|---|---|---|---|---|
| Janvier..... | 700,5..... | 19,7..... | N.-E. | |
| Février..... | 730,4..... | 23,2..... | N.-E. | |
| Mars..... | 730,2..... | 25,9..... | N.-E. | |
| Avril..... | 730,0..... | 30,2..... | Var. | S.-E. |
| Mai..... | 729,9..... | 33,2..... | Var. | |
| Juin..... | 729,4..... | 33,5..... | S.-O. | |
| Juillet..... | 729,5..... | 33,0..... | S.-O. | |
| Août..... | 729,0..... | 29,1..... | S.-O. | |
| Septembre..... | 729,1..... | 29,3..... | S.-O. | |
| Octobre..... | 730,0..... | 29,2..... | Var. | |
| Novembre..... | 730,6..... | 27,5..... | N.-E. | |
| Décembre..... | 730,8..... | 23,6..... | N.-E. | |

Moyennes du mois.

L'altitude de Sennâr reste telle que je l'ai indiquée précédemment, c'est-à-dire, de 362$^{m}$,5.

Depuis ma dernière lettre datée de Khartoum du mois de février, la colonie européenne du Soudan a éprouvé une perte, que, pour mon compte, j'ai dû déplorer plus que tout autre. Je veux parler de la mort de M. A. de Malzac. Notre compatriote est décédé à Khartoum, vers la fin du mois d'avril, à la suite d'un de ces accès de fièvre, si communs et si terribles dans nos contrées, et au moment où il se préparait à entreprendre un nouveau voyage d'exploration vers les hautes régions du Nil Blanc.

Vous savez, monsieur, que j'avais projeté de m'associer avec M. de Malzac pour sa nouvelle entreprise. Cette mort dérangeait tous mes projets; mais heureusement une nouvelle société allait s'organiser, dans le

(1) Sans tenir compte de la dilatation du mercure ni de la correction, qui a été faite postérieurement.

dessein d'explorer les contrées où devait pénétrer M. de Malzac, et j'ai réussi à m'adjoindre à cette société nouvelle, avec l'agrément du gouvernement égyptien. J'aurais désiré, vous le savez, monsieur, faire une expédition dans des conditions différentes de celles auxquelles je suis soumis, mais je m'estime encore fort heureux d'avoir obtenu l'autorisation telle qu'on me l'accorde.

Me voilà donc de nouveau en partance pour les hautes régions du Nil, avec la ferme intention de remonter plus haut qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour; et, permettez-moi, monsieur, de vous le dire, avec l'espérance de parvenir au delà de l'équateur, et par conséquent aux grands lacs récemment découverts. Seulement, comme au-dessus de Gondokoro, la navigation du fleuve devient presque impossible, même pour des barques très légères, *notre* intention est de prendre la voie de terre, dès que celle du fleuve deviendra impraticable, et de remonter aussi haut que possible, en côtoyant les rives du Nil, et de façon à ne pas nous égarer en chemin, ni à confondre un cours d'eau avec un autre. En trois mois de temps, et avec une escorte d'une centaine d'hommes, dont nous pourrons disposer, nous avons calculé que nous avions le temps et toutes les probabilités de parcourir avec fruit l'espace qui s'étend entre Gondokoro et la partie septentrionale du lac Nyanza.

J'espère emporter avec moi quelques instruments d'astronomie et de météorologie, qui manquent à ma collection actuelle et dont j'ai fait la demande à König-Bey. De ce nombre sont deux chronomètres de poche achetés pour l'expédition du comte d'Escayrac et deux

trois baromètres. Malheureusement j'ignore dans quel état se trouvent ces instruments.

L'altitude de Khartoum que j'ai fixée à 335 mètres a été déterminée par moi d'après des observations barométriques, au nombre de plus de 500, faites pendant plusieurs années. Les corrections de la dilatation du mercure et de la capillarité des tubes ont été faites d'après les tables et les formules indiquées dans le *Cours complet de météorologie* de Kœmtz. Le calcul de l'altitude résulte des indications fournies par Arago, lesquelles donnent $10^m,509$ pour chaque millimètre de différence du baromètre. J'ai donc lieu de croire que ces observations sont exactes. Par les mêmes procédés et dans des conditions analogues, j'ai trouvé pour l'altitude de Sennar 364,5, c'est-à-dire un peu plus de 9 mètres de différence avec Khartoum.

M. G. Lejean, dont vous me demandez des nouvelles, et que nous avons été assez heureux de posséder à Khartoum pendant environ trois mois, vient de partir pour le Kordofan, où il doit s'occuper à recueillir des renseignements sur les provinces limitrophes, et particulièrement sur le Dâr-four.

Signé Peney.

---

# LETTRE

## DE M. LÉON DES AVANCHERS, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

### A M. ANTOINE D'ABBADIE,

**Membre de la Commission centrale.**

---

**Lag-Amahara, Jimma Galla, ce 14 septembre 1859.**

Mon cher monsieur,

J'eus le plaisir de vous écrire la dernière fois des eaux chaudes de Ouazongué (n° 3) en date du 2 avril, année courante. Depuis lors, grâce à une protection spéciale de la divine Providence, je suis arrivé sain et sauf ici à Lag-Amahara en suivant une voie toute nouvelle.

Je passai d'abord le Nil à Bardar à la sortie du lac Tzana, et, traversant le Maitscha, je le passai une deuxième fois à une demi-journée sous sa source à Goutta Abbaie. De là je traversai l'Agous-Meder; je passai à une demi-journée de Gich Abbaie (sources du Nil Bleu), et je descendis à Buré. A mon arrivée, le gouverneur de la province m'empêcha d'aller à Basso, et me fit prendre une autre route S.-O. Je descendis dans cette direction S.-O., et je vins à Gouier au sud de l'Agous-Meder. Là je descendis à Manil, pays habité par les Galla, dans le bas Damot; enfin je traversai pour la troisième fois le Nil près d'une petite rivière du nom de Gilé. J'avais au S.-O. le pays de Gamu au sud de l'Agous-Meder touchant les Schangalla, à l'est les Amoro Galla. Je passai

le Nil à gué et j'eus de l'eau jusqu'à la ceinture : sa largeur était environ de 250 pieds. De là, en allant ou montant vers le sud, je vins chez les Wasa Galla, de là chez les Wachety où je fus sur le point d'être massacré, et, montant sur un haut plateau, je vins à Gedda, où je courus le même péril. Je restai un mois dans ce pays n'ayant personne qui voulût me conduire plus loin. Le pays de Gedda a un petit roi qui gouverne depuis l'Abbaie jusqu'à Limau Gedda, et à l'ouest jusque chez les Horo. A une demi-journée de Limau est la grande rivière Dadesa, et à cinq jours à l'ouest le pays des Walaga Galla, riche en or. Au sud de Limau est le pays de Sibou, et au sud de celui-ci Gouma.

Ayant enfin reçu un domestique de Mgr Massaja, je pus continuer ma route dans la compagnie de quelques chrétiens indigènes. J'allai à l'est, je descendis le plateau de Gedda, je trouvai une grande vallée où coule une rivière du nom d'Angax se jetant dans le Dabesa, et je vins chez les Horo à Berbusafada, puis à Germat, pays situé au sommet d'une haute montagne où croissent les oliviers. De là, continuant le plateau, je vins chez un roitelet des Horo du nom d'Abba Dinké qui, pour passer le temps, égorge ses sujets pour consulter le Moira, et par conseil des Callo mange un peu de chair humaine. Je fus obligé de rester trois jours chez ce monstre, et mes hommes avaient une grande frayeur d'être offerts en sacrifice. De là je vins à Gombo Jimma, et, traversant la montagne de Tibê-nonou, j'arrivai à Lag-amahara. Passant sur les frontières de Tibê, j'entendis les paysans se dire les uns aux autres : Voilà le Blanc qui a tué les hommes de notre pays. Mais,

grâce à un grand choum qui m'accompagnait, rien ne m'est arrivé. J'arrivai à Lag-amahara le 21 juin. Je vous fais grâce de tous les périls de ma route. J'ai été à même de composer une assez bonne carte des pays que j'ai traversés; je pourrai vous envoyer cela plus tard. Dans huit jours je pars pour le Kaffa par la voie de Limou-Enarea et je rejoindrai Mgr Massaja qui est en ce moment à Ghera ... Croyez-moi, mon cher monsieur, votre tout dévoué serviteur et ami.

F. Léon des Avanchers. M. A.

---

*Remarques de M. d'Abbadie sur la lettre précédente.*

—

Cette lettre de l'intelligent disciple de saint François m'est arrivée le 30 du mois dernier, ou plus de onze mois après qu'elle a été écrite, ce qui est un delai raisonnable pour une lettre venue du Gibe de Leqa. J'ai respecté l'orthographe du hardi missionnaire autant que j'ai pu la saisir dans une encre fort pâle. La route décrite ici ne s'éloigne pas beaucoup de celle que suivit, il y a environ deux siècles, le missionnaire Antonio Fernandez qui dut renoncer, dans les environs du pays actuel des Yamma, à se rendre par Inarya jusqu'au rivage de l'océan Indien.

Lagamara ou Lag'amara est le nom d'un petit district et d'une petite rivière qui, après avoir arrosé le versant sud de la chaîne du Rare, se jette dans le Gibe de Leqa. Agous-meder est la province dite, par les Amara,

Agaw midir et est située au S.-O. du lac Tzana. Le nom de Gouyer peut être lu aussi Gonia. Les Schangalla du voyageur sont les Sanqalla (nègres) qui vivent sur la rive droite du Abbay, ici supposé être le fleuve Bleu.

Les Wasitti sont, je crois, les Gonga, habitants antérieurs à l'invasion des Galla et qui parlent une langue alliée à celle de Kaffa. Limmu est le nom d'une grande tribu Ilmorma ou Galla. Le premier dont il est question ici a été révélé aux géographes il y a vingt et un ans par M. Jomard, et ne doit pas être confondu avec l'autre fraction des Ximmes qui possèdent le Inarya. Le Dadesa, écrit plus bas Dabesa, par mégarde sans doute, doit être le Did-esa qui me parait être le vrai fleuve Bleu. J'ai traversé son affluent, le Angar, qui est connu depuis fort longtemps de nom, mais dont je ne puis déterminer le vrai cours. Le moira du voyageur, que j'écris mora, est le péritoine des victimes dont les Ilmorma consultent les veines pour lire dans l'avenir. Les sacrifices humains dont j'ignorais l'existence chez les Ilmorma, sont pratiqués çà et là dans l'Éthiopie chrétienne où on les attribue parfois aux Falasa ou juifs indigènes.

Le Blanc qui a tué deux hommes des Tibbe ou Nonnu est feu M. Plowden, consul anglais à Gondar, et qui a été, selon les journaux, massacré l'an dernier en Éthiopie. Son intervention armée chez les Gudru qui combattaient il y a quinze ans les Jimma Nonnu avait fermé aux Européens la route directe de Bardar à Inarya, laquelle passe par Baso, Gudru et Lag'amara.

Gera est un pays indépendant au S.-O. de Inarya et séparé du Kaffa par la rivière Gojab.

---

# Actes de la Société

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

*Séance du 3 août 1860.*

---

Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes écrit à la Société pour l'informer qu'il tient à sa disposition quatre cartes en relief Environs d'*Adelsberg*, le *Schneekoppe*, l'*Ortler Spitze*, le *Lomnitzer Spitze*, *par J.-J. Pauliny*) qui lui sont offertes par le ministère des cultes et de l'instruction publique de Vienne.

M. Jules Pautet écrit à la Société pour la remercier d'avoir bien voulu l'admettre au nombre de ses membres, et pour lui faire hommage d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Ernest, ou la Profession de foi d'un autre vicaire savoyard.*

M. W. Bollaert annonce par une lettre adressée au secrétaire général, le prochain envoi à la Société de son ouvrage intitulé : *Antiquarian, ethnological, and other researches in new Granada, Equador, Perû and Chile.*

La Société a reçu de M. Henry Duveyrier une lettre, qui sera insérée au plus prochain Bulletin (Voir au *Bulletin* de septembre) dans laquelle ce voyageur rend compte de son exploration du Sahara, au sud de l'Algérie.

M. de la Roquette annonce que M. Constantin de Sabir, membre de la Société, vient de lui écrire de Saint-Pétersbourg, qu'il est parvenu à réunir un assez

grand nombre de mémoires et de notes sur le fleuve Amour et les pays voisins. M. de Sabir se propose de fondre en un rapport qu'il adressera à la Société, les principales indications contenues dans ces documents.

Le même membre vient de recevoir de sir Roderick I. Murchison, vice-président de la Société géographique de Londres, la nouvelle que le Parlement et le Gouvernement britannique ont décidé qu'un monument serait érigé sur une des places publiques de Londres à la mémoire de Franklin, et qu'une somme de 5000 liv. sterl. (environ 125 000 fr.) serait accordée aux officiers et marins du navire *Fox*. Sir Roderick I. Murchison annonce dans la même lettre, en date du 29 juillet 1860, que lady Franklin doit partir sous peu de jours pour les États-Unis, en compagnie du fils et de la fille de l'armateur américain Grinnell, qui a envoyé deux expéditions à la recherche de l'illustre sir John Franklin.

M. Malte-Brun fait savoir à la Société qu'il a reçu de S. Exc. M. le Ministre de l'Algérie et des colonies l'autorisation de reproduire dans le *Bulletin* la relation du voyage de Bou Derba à R'hat, ainsi que la carte qui l'accompagne.

M. Louis d'Eichtal est présenté pour faire partie de la Société par M. Gustave d'Eichtal, son oncle, et M. Édouard Charton. D'après la faculté laissée par le règlement, seulement pour la dernière séance avant les vacances, M. Louis d'Eichtal est immédiatement élu membre de la Société.

M. Malte-Brun donne lecture d'un rapport sur les grandes cartes du Canada et des possessions britanniques anglaises au nord et à l'ouest de la baie d'Hudson

que M. Thomas Devine a récemment adressées à la Société.

M. Victor de Rochas continue la lecture de son travail sur la Nouvelle-Calédonie.

---

*Séance du 19 octobre 1860.*

---

Son Exc. le Ministre de l'Algérie et des colonies adresse à la Société un *Essai de grammaire de la langue Tamachek*, publié par son département et qui a pour auteur, M. A. Hanoteau, commandant supérieur du cercle de Dra-el-Mizan. M. Jomard veut bien se charger d'en rendre compte.

M. Delarbre, chef du cabinet du même Ministre, offre à la Société, de la part de M. Roboredo, membre des Cortès et secrétaire du Conseil des colonies à Lisbonne, un numéro des *Annales de la Société d'Outre-mer.*

M. le docteur Norton Shaw, secrétaire de la Société royale géographique de Londres, écrit également pour annoncer l'envoi du vingt-neuvième volume du journal de cette Société.

M. Tanera, éditeur, adresse à la Société, de la part de M. l'abbé Léon Godard, chanoine honoraire d'Alger, un ouvrage en deux volumes intitulé : *Description et histoire du Maroc.* M. Barbié du Bocage, secrétaire adjoint de la Commission centrale, est prié d'en rendre compte.

M. Passard, éditeur, envoie à la Société pour prendre

place dans sa bibliothèque, deux brochures intitulées, la première : *Testament de Pierre le Grand;* la seconde : *Le Panlatinisme.* M. Alfred Jacobs voudra bien rendre compte, au point de vue géographique, de cette dernière publication.

Au nombre des ouvrages offerts, se trouve la première livraison du Bulletin et des Mémoires de la Société géographique de Genève. Sur la proposition de M. Jomard, vice-président, il est décidé que la Société adressera à celle de Genève son Bulletin en échange à partir de cette année.

La Commission centrale décide également, sur la proposition de M. Malte-Brun, qu'elle adressera son Bulletin à la Société d'anthropologie en échange des Mémoires et des Bulletins de cette nouvelle Société.

M. Noël écrit à M. le Président de la Commission centrale pour le prier de remercier en son nom la Société qui a bien voulu l'admettre au nombre de ses membres.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes veut bien annoncer à la Société qu'il lui a destiné un exemplaire du *Journal* d'Olivier d'Ormesson, publié par M. Cheruel, ainsi qu'un volume sur les négociations de la France dans le Levant, faisant tous deux partie de la collection des documents inédits de l'histoire de France.

M. d'Avezac dépose sur le bureau une série de trois anciennes cartes portugaises reproduites en fac-simile d'après les originaux manuscrits existant au musée britannique; elles lui ont été remises, pour la Société de géographie, de la part de M. le comte de Lavradio,

ministre de Portugal à Londres, par M. le chevalier d'Antas, conseiller et secrétaire de la légation portugaise à Paris, qui y a joint une lettre d'envoi. M. d'Avezac a reçu directement de M. de Lavradio lui-même une lettre où il exprime l'espoir que la Société, appelée un jour à se prononcer sur la découverte des grands lacs de l'Afrique australe, reconnaîtra la priorité des indications qu'en ont données ses compatriotes sur les trois cartes dont il fait hommage aujourd'hui, et que n'avait pas comprises dans sa collection le vicomte de Santarem. Deux sont extraites d'un atlas de Diego Homem qui porte la date de 1558 ; l'autre est signée de Antonio Sances, et datée seulement de 1623. Les remercîments de la Société ont déjà été adressés à M. de Lavradio par le président de la Commission centrale.

M. d'Arnaud, bien connu de la Société par son grand voyage au fleuve Blanc, est présenté par MM. Jomard et d'Avezac. M. Garnier se joint à ses deux collègues pour cette présentation.

M. Jomard communique une lettre particulière de M. le colonel Faidherbe renfermant des nouvelles de M. Lambert, lieutenant d'infanterie de marine, de M. Bourel, enseigne de vaisseau qui voyage dans le Nord, et de M. Alioun Sal, indigène. Il ajoute quelques renseignements au sujet du Français qui paraît avoir été dernièrement à Tombouctou (voir au Bulletin, p. 283).

Le même donne lecture d'une lettre de M. Peney, datée de Khartoum, 14 août, et qui rectifie l'altitude de cette ville : cette altitude est de 335 m. et non de 355 m. (voir au Bulletin, p. 284).

Enfin, il annonce que le docteur Barth, de passage

Paris pour peu d'instants, lui a témoigné le regret de ne pouvoir y rester pour assister à la séance de ce jour.

M. de la Roquette rappelle en peu de mots les diverses phases du projet de canal maritime sans écluses, proposé par M. F. Kelley (de New-York), pour unir les océans Atlantique et Pacifique, au moyen des rivières Atrato et Truando ; la haute approbation, donnée à ce projet par la Société des ingénieurs anglais, la Société géographique de Londres, etc., etc., etc., ainsi que la mesure adoptée par le gouvernement des États-Unis de faire explorer les contrées que doit traverser le canal projeté, par une expédition scientifique. Il annonce ensuite que M. Kelley lui apprend, par une lettre du 10 septembre dernier, que le lieutenant Michler, ingénieur du corps topographique des États-Unis, qui faisait partie de cette expédition, a déposé son rapport qui va être imprimé. M. Kelley enverra incessamment à M. de la Roquette un exemplaire de ce rapport qui ne comprend pas moins de 17 cartes, plans et sections de routes, et fournit des informations intéressantes sur l'histoire naturelle, la géologie et la botanique des lieux visités.

Aussitôt que ce rapport lui sera parvenu, M. de la Roquette s'empressera d'en rendre compte à la Commission centrale.

M. Malte-Brun, secrétaire général de la Commission centrale, donne lecture d'une lettre de M. G. Lejean sur les renseignements qu'il a pu obtenir pendant son séjour à Khartoum, par laquelle ce voyageur envoie en outre, à la Société, de la part de MM. Poncet frères,

une carte d'une portion du cours du Nil Blanc. Cette carte, ainsi que la lettre de M. Lejean, trouveront place au Bulletin.

M. Malte-Brun donne lecture d'une lettre du docteur Barth relative à la mort du docteur Roscher, assassiné sur les bords du Ruvuma, au village de Kisonguny, par son hôte, le 19 mars 1860.

A la correspondance reçue se trouvait joint un programme des prix proposés par l'Académie de Rouen. Le Président signale à l'attention de la Société celui qui est offert en 1861 à l'auteur du meilleur mémoire sur l'histoire du commerce maritime de Rouen, pour faire suite à l'ouvrage de M. de Fréville, couronné en 1858 : on sait combien la géographie est intéressée dans l'histoire des anciennes navigations normandes.

En rappelant à la Société la perte douloureuse qu'elle a faite en la personne de M. Daussy, le Président pense qu'il est dans les désirs de tous qu'une notice spéciale soit consacrée à la mémoire du collègue éminent qui réunissait si bien leurs sympathies, et il prie M. de la Roquette de vouloir bien se charger de rendre à leur vieil ami ce dernier hommage.

M. d'Avezac entretient la Société de diverses publications qui ont droit à son intérêt. Deux collections d'anciens voyages sont en projet, toutes deux exclusivement consacrées à l'Amérique : l'une doit se publier à New-York sous la direction de M. Squier, et contiendra des documents et des relations relatifs à la découverte et à la conquête, principalement tirés des archives espagnoles et publiés dans la langue originale avec traduction, notes et cartes; l'autre, qui s'imprime en

Allemagne, reproduira seulement les textes originaux, latins et italiens, espagnols et portugais, français et anglais, hollandais et allemands, relatifs à la découverte et à l'histoire du nouveau continent.

M. d'Avezac signale aussi une bibliographie des anciens voyages hollandais; une partie de ce travail avait été communiquée, il y a quelques années, à la Société ; il vient d'être imprimé en Allemagne à la suite d'une thèse de doctorat, par M. Georges Asher, qui a récemment donné, dans la collection de la *Hakluyt Society* de Londres, une édition savamment annotée des voyages de Hudson.

Le même membre annonce encore que l'édition, si vivement désirée du géographe anonyme de Ravenne, préparée par MM. Parthey et Pinder, vient de paraître à Berlin, avec la carte spéciale de M. Kiepert, dont la Société avait déjà reçu une épreuve.

M. d'Avezac entretient aussi la Société d'une notice récemment imprimée en italien au Caire, par M. Miani, qui y donne un aperçu de son dernier voyage sur le haut Nil, qu'il a remonté jusqu'au 2e degré de latitude septentrionale; une carte lithographiée accompagne cette notice, et donne par aperçu un tracé d'après les vieillards de Galuffi du Nil supérieur jusqu'à son origine vers 2° de latitude australe; la limite des explorations de ses devanciers en 1842 et 1854 y est pareillement indiquée.

En félicitant M. Vivien de Saint-Martin des suffrages qui, dans une autre enceinte, ont couronné nouvellement ses travaux géographiques sur l'Inde ancienne, M. d'Avezac rappelle que le sénateur espagnol M. Vasquez Queipo a été couronné également par l'Académie

des inscriptions et belles-lettres pour le bel ouvrage sur les mesures et monnaies des anciens peuples; dont il a offert un exemplaire à la Société, et sur lequel un rapport est attendu ; le Président exprime le vœu que M. Jomard veuille bien s'engager à remplir une tâche dont personne mieux que lui n'est préparé à s'acquitter à la satisfaction de tous.

M. Jules Duval offre à la Société un livre dont il est l'auteur, intitulé : *Gheel, ou une Colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté.* Ce petit volume contient le tableau d'une commune belge de la province d'Anvers qui s'est donné, depuis dix siècles, la mission de patronage des aliénés. Sur dix mille habitants que comporte la commune, il y en a sept à huit cents, en moyenne, qui se trouvent en état d'aliénation mentale, sous la tutelle des familles du pays, et ces malades vivent sans aucun inconvénient associés à l'existence domestique, aux travaux de jardinage, de l'industrie, de l'agriculture, la plupart en état de pleine liberté. C'est là une particularité unique sur le globe et qui recommande cette localité à la curiosité des géographes, non moins qu'à l'attention des philanthropes. M. le docteur Boudin est prié de vouloir bien rendre compte de cet ouvrage.

M. Cortambert fait hommage à la Société d'un rapport sur les progrès de l'ethnographie et de la géographie en Amérique pendant les années 1858-1859, rapport extrait des comptes rendus des séances de la Société d'ethnographie orientale et américaine.

M. le docteur Boudin commence la lecture d'un travail intitulé : *Recherches sur la population du globe et le non-cosmopolitisme des races.*

---

# OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

## SÉANCES D'OCTOBRE 1860.

---

### EUROPE.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. Première série, histoire politique. — Négociations de la France dans le Levant, ou correspondances, mémoires et actes diplomatiques des ambassadeurs de France à Constantinople, etc., publiés pour la première fois par E. Charrière, t. IV, Paris, 1860, 1 vol. in-4. — Troisième série, histoire politique. — Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson, et extrait des mémoires d'André Lefèvre d'Ormesson, publiés par M. Chéruel, t. Ier, 1643-1650. Paris, 1860, 1 vol. in-4°.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

De la traversée des Alpes par un chemin de fer. Développements. Étude du passage par le Simplon, par Eugène Flachat. Neuilly, 1860, 1 vol. in-8°. M. EUGÈNE FLACHAT.

### AFRIQUE.

Description et histoire du Maroc comprenant la géographie et la statistique de ce pays, d'après les renseignements les plus récents et le tableau du règne des souverains qui l'ont gouverné depuis les temps les plus anciens jusqu'à la paix de Tétouan en 1860, par M. Léon Godard, avec une carte générale du Maroc. Paris, 1860, 2 vol. in-8°. M. CH TANERA.

Notice et extrait du voyage d'El-Abdéry à travers l'Afrique septentrionale, au VIIe siècle de l'Hégire, par M. A. Cherbonneau (Extrait de la *Revue algérienne et coloniale*, avril 1860). Paris, 1 brochure in-8°. M. A. CHERBONNEAU.

Notice et extraits du Eunouan Ed-Diraia fi Mechaiekh Bidjaia, ou galerie des littérateurs de Bougie au VIIe siècle de l'Hégire, par

M. A. Cherbonneau (Extrait de la *Revue algérienne et coloniale*, juin 1860), 1 brochure in-8°. M. A. CHERBONNEAU.

Étude sur l'ethnographie de l'Afrique, par M. Paul Chaix, 1 brochure in-8°. M. PAUL CHAIX.

## AMÉRIQUE.

Sulla America meridionale, lettere mediche del dottor Paolo Mantegazza, volume primo. Rio de la Plata, Entrerios — Paraguay, in-8°. Milano, 1860. M. PAOLO MANTEGAZZA.

Reise durch die Andes von Süd-Amerika, von Cordova nach cobija in jahre 1858, von J.-J. v. Tschudi. Mit karte und Holzschnitten (Erganzungsheft zu Petermann's geographischen Mittheilungen). Gotha 1860, 1 broch. in-4. Dr A. PETERMANN.

Tableau général de l'Amérique. Rapport sur les progrès de l'ethnographie et de la géographie en Amérique pendant les années 1858 et 1859, par E. Cortambert (Extrait des *Comptes rendus des séances de la Société d'ethnographie*) Paris, 1860, 1 brochure in-8°. M. E. CORTAMBERT.

## OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

The Oceanic hydrozoa, a description of the calycophoridæ and physophoridæ observed during the voyage of H. M. S. « Rattlesnake », in the years 1846-1850, with a general introduction, by Thomas Henry Huxley. London, 1859, 1 vol. in-folio.

SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES.

Observations made at the magnetical and meteorological observatory at Saint-Helena. Printed by order of her Majesty's Government, under the superintendence of major-general Edward Sabine. vol. II, 1844 to 1849. London, 1860, 1 vol. in-4°.

LE MAJOR-GÉNÉRAL EDWARD SABINE.

Essai de grammaire de la langue Tamachek, renfermant les principes du langage parlé par les Imouchar ou Touareg, des conversations en Tamachek, des fac-simile d'écriture en caractères Tifinar', et une carte indiquant les parties de l'Algérie où la langue berbère est encore en usage, par A. Hanoteau, chef de bataillon du génie. Paris, 1860, 1 vol. in-8°.

LE MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE ET DES COLONIES.

Gheel, ou une Colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté. Étude sur le meilleur mode d'assistance et de traitement dans les maladies mentales, par Jules Duval. Paris, 1860, 1 vol. in-8°. M. J. Duval.

Testament de Pierre le Grand, ou Plan de domination européenne, laissé par lui à ses descendants et successeurs au trône de Russie. Paris, 1860, 1 broch. in 8°. M. Passard.

Le Panlatinisme, confédération gallo-latine et celto-gauloise, contre-testament de Pierre le Grand et contre-panslavisme. Paris, 1860, 1 vol. in-8°. M. Passard.

Ernest, ou la Profession de foi d'un autre vicaire savoyard, par Jules Pautet. Nouvelle édition, augmentée du chapitre : Le Protestantisme peint par lui-même. Paris 1859, 1 vol. in-12.

Jules Pautet.

Note sur l'hydrologie maritime et sur les lignes d'équisalure de l'océan Atlantique, par M. R. Thomassy (Extrait du *Bulletin de la Société géologique de France*), 1860, 1 broch. in-8°.

M. R. Thomassy.

Notice sur la vie et les travaux de P.-A. Dufrénoy, suivie d'une liste bibliographique de ses publications, par A. d'Archiac, lue à la Société de géologie de France, dans sa séance du 21 mai 1860, 1 brochure in-8°. M. A. d'Archiac.

## ATLAS ET CARTES.

Royal atlas of modern geography with a special index to each map, by A. Keith Johnston. Part VI et VII. London, 1860.

M. Keith Johnston.

Relief Karte der Umgebung, von Adelsberg. — Der Schneekoppe. — Der Orteles Spitze. — Der Lomnitzer Spitze. Nach den Militaer Aufnahms sectionen dargestellt von Jacob Josef Pauliny. tech. Offizialen im K. K. militaer geografischen Institutes. Wien.

Jacob Josef Pauliny.

L'empire d'Autriche dressé par A. H. Dufour. Paris, 1860, 1 feuille avec texte (Extrait de l'*Atlas universel de géographie ancienne et moderne*, publié par M. Le Chevalier. M. Le Chevalier.

## MÉMOIRES DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, RECUEILS PÉRIODIQUES.

*The Journal of the Royal Geographical Society*, vol. XXIX.

Address delivered at the Anniversary Meeting on the 2 may, 1859, by sir *Roder. Impey Murchison*.— The Lake Regio Central Equatorial Africa, with notices of the Lunar Mountains the sources of the White Nile; being the results of an Expedi undertaken under the patronage of H. M. Government, 1857 By *Rich. F. Burton*, Indian Army. Carte.

*Notizblatt des Vereins für Erdkunde zu Darmstadt*, nos 41 à Avril à octobre.

*Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*, n° 84. Juin.

La Sicile. Esquisses de voyage, par le Dr *E. Häckel*.—*Bou Der* Voyage à Ghât. Trad. du français. (Carte).= Mélanges. La mar russe en 1859. — Koritsa en Macédoine. — Nouvelles du voy de MM. le baron de Barnim et le Dr Hartmann en Nubie. — sort du Dr Vogel. — *Livingstone*, La vallée du Chiré et ses ha tants. — Excursion de M. le consul *Wetzstein* de Damas Kal'at Mzérib, par Ghédoûr et Gôtân. — Études de M. *Abich* da le Caucase en 1859. — La ville de Tioumen. — Tremblement terre à Haïti= Société de Géographie de Berlin. Juin. — Rel bibliographique des ouvrages, mémoires, etc., relatifs à la géog phie, publiés de décembre 1859 à juin 1860.

*Mittheilungen* de Petermann, n° 9 de 1860.

Voyage dans le nord-est de l'Afrique et au long des côtes de mer Rouge en 1857, par *Th. de Heuglin* (avec une carte). — Ex dition (projetée) d'un voyage dans l'intérieur de l'Afrique, p éclaircir le sort du Dr Ed. Vogel, et pour compléter ses exploration par M. *de Heuglin*. — Notices d'ouvrages récents.

(*La suite au prochain numéro.*)

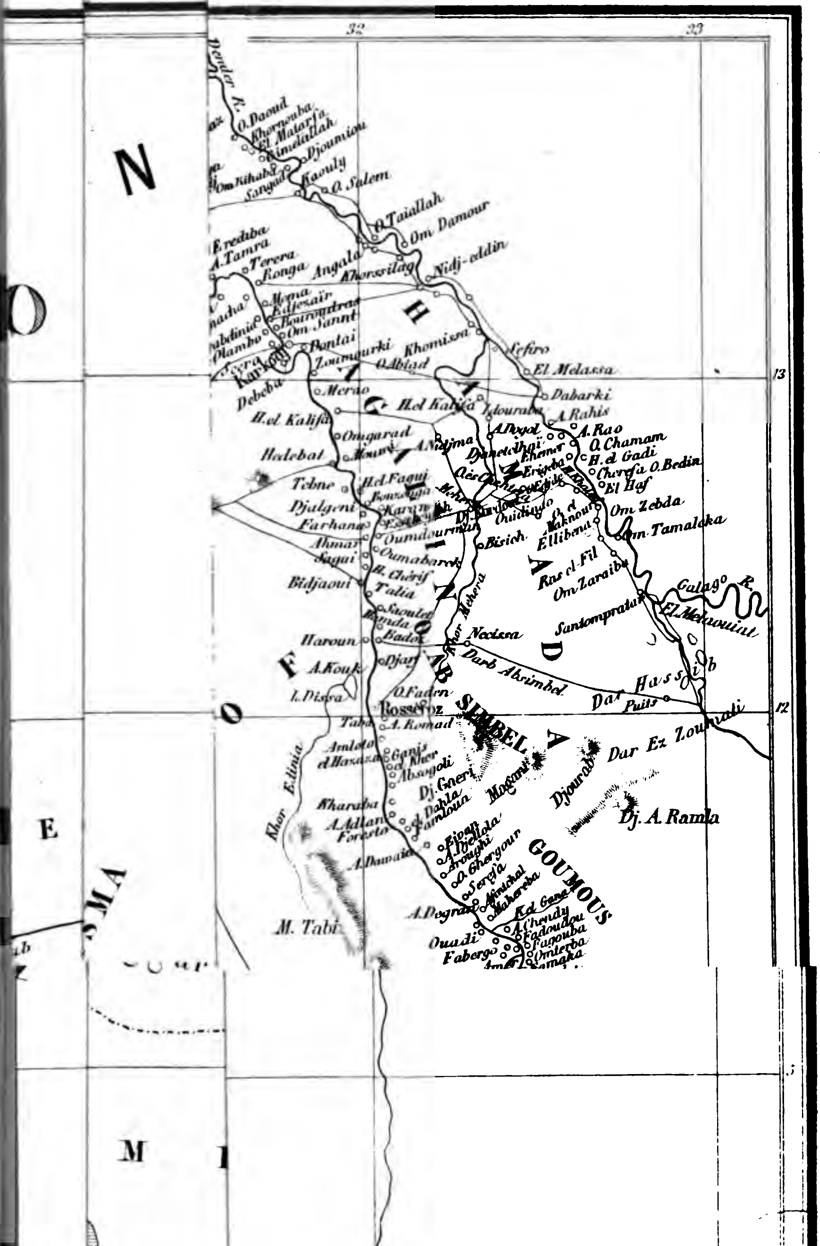


Paris. Imp. Janson, r. Ant. Dubois 6.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

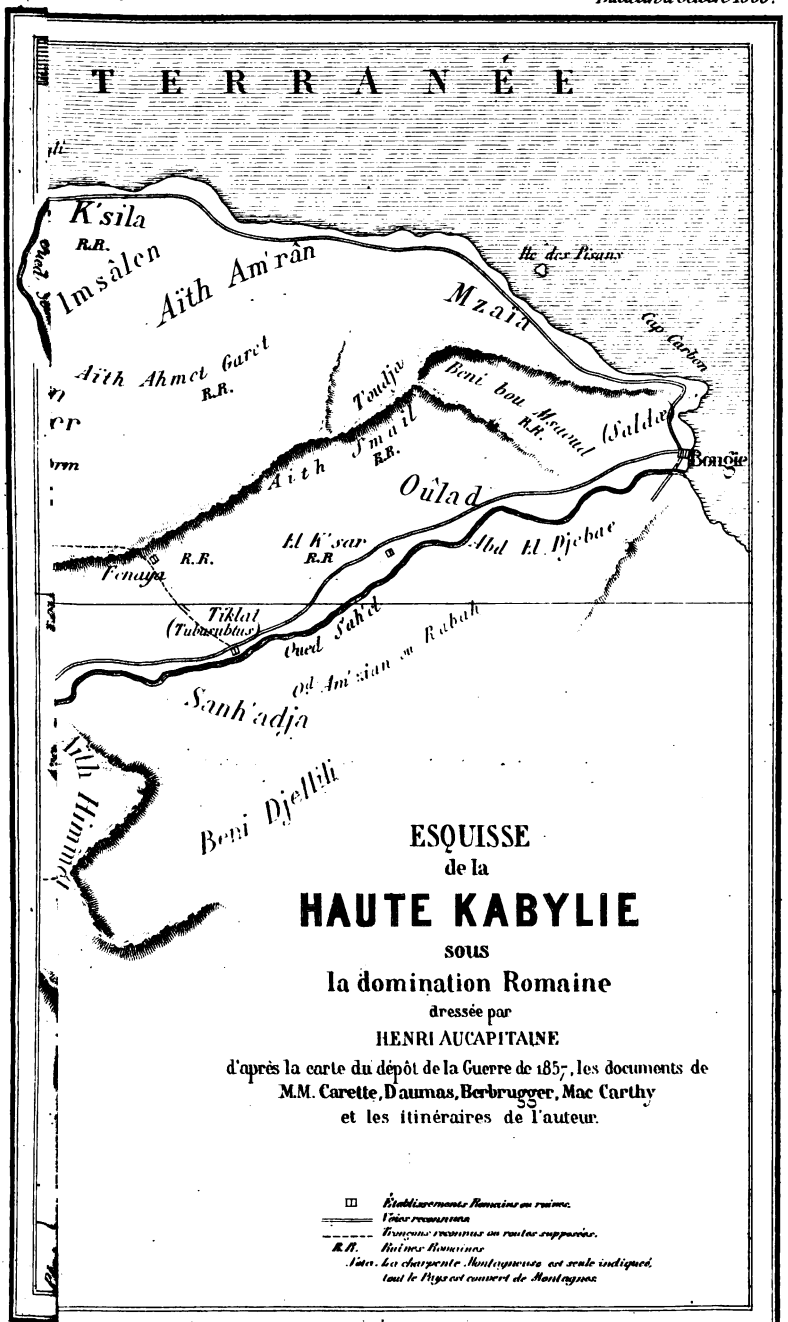
TERRANÉE
K'sila
R.R.
Imsâlen
Aïth Am'rân
Mzaïa
Ile des Pisans
Cap Carbon
Aïth Ahmet Garet
R.R.
Toudja
Beni bou Mesaoud
R.R.
Saldæ
Bougie
Aïth Ismail
R.R.
Oûlad
El K'sar
R.R.
Abd El Djebar
Fenaya
R.R.
Tiklat
(Tubusubtus)
Oued Sahel
Od Am'zian ou Rabah
Sanh'adja
Beni Djellili
Aïth Hammad
ESQUISSE
de la
HAUTE KABYLIE
sous
la domination Romaine
dressée par
HENRI AUCAPITAINE
d'après la carte du dépôt de la Guerre de 1857, les documents de
M.M. Carette, Daumas, Berbrugger, Mac Carthy
et les itinéraires de l'auteur.
Établissements Romains en ruine.
Voies reconnues.
Tronçons reconnus ou routes supposées.
R.R. Ruines Romaines
Nota. La chaîne Montagneuse est seule indiquée, tout le Pays est couvert de Montagnes.

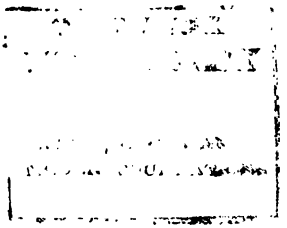

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1860.

## Mémoires, Notices, etc.

*Assemblée générale du 21 Décembre 1860.*

### DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ PAR M. L'AMIRAL ROMAIN DESFOSSÉS, SÉNATEUR,
Vice-président de la Société.

Messieurs et honorés collègues,

Un autre que moi devait vous présider aujourd'hui : M. le Ministre de l'instruction publique avait à cœur de venir vous témoigner la sympathie qu'il a vouée à vos travaux, mais d'impérieux devoirs sont venus contrarier ses projets, et vos suffrages, qui avaient inscrit mon nom immédiatement après le sien, m'imposent le devoir de me présenter devant vous à sa place.

S'il m'était possible de m'affliger du témoignage de bienveillante estime que vous m'avez donné en m'ap-

pelant à la vice-présidence de la Société de Géographie, ce serait au moment où je viens prendre place à ce fauteuil que tant d'hommes éminents ont, avant moi, tenu à honneur d'occuper.

Vous comprendrez en effet, messieurs, et vous me pardonnerez le sentiment de légitime embarras dont je ne puis me défendre quand je m'assieds à cette place encore éclatante des noms de Chateaubriand, Laplace, Humboldt, Cuvier, d'Urville, Barante, Guizot, Villemain et de tant d'autres qui vivent également dans nos souvenirs. Cette défiance de moi-même, je la sens plus vivement encore en voyant, à ce moment même, siéger ici auprès et au-dessous de moi, un illustre et infatigable vétéran de la science géographique, débris vivant et révéré de cet ancien institut d'Egypte, dont le génie investigateur interrogeait, avant l'avénement de notre siècle, les restes muets de Thèbes et de Memphis sous l'égide de l'immortel fondateur de notre dynastie impériale.

La mort, dont l'inflexible niveau n'épargne ni le talent ni le génie, a frappé, cette année, deux hommes qui, à des titres divers pour le monde, mais à un même titre pour vous, ont acquis une durable renommée : l'un, dont vous entendrez tout à l'heure rappeler les services, et à la mémoire duquel les navigateurs doivent un tribut particulier de reconnaissance, cachait sous la plus rare modestie et la douce simplicité des vertus privées, le mérite qui l'avait appelé à prendre rang dans le premier des corps savants de l'Europe ; l'autre, auquel il avait été donné de jouer, bien jeune encore, un grand rôle dans la conduite des destinées d'une

puissante nation, était venu à l'heure du repos s'asseoir au milieu de vous, et il vous souvient peut-être qu'il eut un jour l'honneur de vous conduire à l'audience d'un prince qui se plut à rappeler que, lui-même, sur la terre étrangère, avait cultivé et enseigné la géographie.

Aujourd'hui, messieurs, le Ministre, que des soins plus graves ont privé de la satisfaction de venir occuper ce fauteuil, désire que je vous exprime le regret qu'il en éprouve. Il vous eût entretenus, avec une autorité bien autre que la mienne, de la place importante qu'il juge nécessaire d'assigner, dans l'instruction publique de notre pays, à une science qui, résumant en elle seule bien des notions éparses, nous montre sous tant d'aspects palpitants d'intérêt le monde que nous habitons et que nous ne connaissons encore que d'une manière si imparfaite.

Je crois, messieurs, ne pas m'écarter de la pensée intime de notre éminent président, en exprimant ici le vœu qu'il soit créé à Paris, et sur une échelle qui lui assure de grands résultats, un enseignement spécial de géographie générale; j'ai même l'entière confiance que M. le Ministre de l'instruction publique accueillerait avec faveur les propositions de détail ou programmes que votre bureau jugerait utile de lui soumettre en vue de la réalisation de cette pensée.

Pour moi, homme de mer dont la vie s'est écoulée sur un élément qui ne conserve aucune trace du rapide passage de l'homme; moi, dont les longues pérégrinations, déterminées le plus souvent par les intérêts pacifiques de notre commerce ou par les exigences de

la guerre, n'ont eu que trop rarement pour résultat possible le progrès des sciences géographiques et physiques, je n'ai à vous offrir que le témoignage de mes sympathies; mais ces sympathies, nul ne les peut ressentir plus vives que le marin, car les sillons qu'il trace sur toutes les mers du globe, ces routes toujours effacées et recommencées toujours, n'est-ce pas la science géographique et astronomique qui lui enseigne à les parcourir avec hardiesse, avec sûreté, et à les décrire avec exactitude?

Que la guerre, le commerce ou la science soit le but assigné au navigateur, les études que vous encouragez ont toujours pour lui un intérêt nécessaire.

Ainsi, au moment même où je parle, l'épée de la France, en ouvrant à notre commerce et à notre influence civilisatrice l'entrée de la Chine, assure à vos persévérantes investigations de précieuses conquêtes.

J'abuserais de votre bienveillante attention, messieurs et honorés collègues, si je ne bornais à ces expressions de mes respectueux sentiments pour vos travaux et pour la science qui en fait l'objet, la part que je me suis trouvé inopinément appelé à y prendre aujourd'hui.

Vous parler des découvertes nouvellement accomplies, des expéditions qui se préparent pour l'exploration de régions mal connues, des publications qui signalent les conquêtes de la géographie, ce serait aborder témérairement des sujets qui me sont étrangers, et empiéter sur la tâche réservée à M. le Secrétaire général de votre commission centrale : je m'en abstiens donc, mais j'éprouve le besoin, en terminant, de payer

mon tribut d'admiration à ces généreux explorateurs qui, sous votre savante impulsion, font avec enthousiasme le sacrifice de leur jeunesse, de leur santé, de leur vie, de leurs affections, pour se consacrer aux conquêtes de la science et pénétrer (Dieu sait au prix de quelles souffrances) les secrets de notre globe !

Honneur à ces intrépides pionniers de la civilisation et du christianisme ! Les dangers et les fatigues inouïes que chaque jour leur apporte ne sauraient ébranler leur constance, parce qu'ils savent que vos ardentes sympathies les soutiennent et que, quoi qu'il leur advienne, vous recommanderez leurs noms à la reconnaissance des hommes de cœur et de progrès de tous les pays !

# RAPPORT

## SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

ET

## SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES PENDANT L'ANNÉE 1860,

PAR M. V. A. MALTE-BRUN,
Secrétaire général de la Commission centrale.

---

Je viens, messieurs, m'acquitter de la tâche qui m'est imposée par les fonctions dont vous avez bien voulu m'investir ; elle devient avec le temps plus difficile à remplir, et, cette fois, elle m'est rendue plus délicate encore par le souvenir que nous gardons tous du savoir consciencieux qu'y avait déployé, pendant cinq années consécutives, mon honorable prédécesseur.

C'est donc avec la plus grande appréhension que j'aborde ce rapport, et, en prenant la parole, ma première pensée est de faire appel à cette cordiale bienveillance dont vous n'avez cessé de m'entourer jusqu'à ce jour.

Après vous avoir rapidement entretenus de vos propres travaux, je tenterai de dérouler devant vous le tableau des progrès et des nouvelles acquisitions géographiques, pendant l'année qui vient de s'écouler ; mais l'étendue même du sujet, qui n'a d'autres limites que celles du monde entier, m'obligera à ne fixer votre attention que sur les points principaux les plus dignes de la captiver.

J'ai tout d'abord un triste devoir à remplir, c'est celui de vous exposer les pertes qu'a faites la Société dans le courant de l'année. L'une d'entre elles, celle du regrettable Pierre Daussy, l'un des vice-présidents de votre Commission centrale, est encore toute récente : savant digne de ce nom souvent trop facilement prodigué de nos jours, plein de modestie et d'affabilité, il laisse un grand vide parmi nous. Je n'ai pas à m'étendre sur une carrière si honorablement remplie, vous entendrez tout à l'heure un de nos confrères qui vous parlera de M. Daussy avec toute l'autorité de l'expérience et la conscience d'une vieille amitié.

La mort a aussi rayé de nos listes les noms de M. le duc Decazes, qui figurait sur la liste des présidents honoraires de votre Société ; de M. Mauroy, membre de votre Commission centrale; de M. Edouard Thayer, de M. Charles Cochelet, auteur du voyage du brick : *la Sophie ;* et celui de M. Philippe Lebas. Professeur érudit, archéologue distingué, ce dernier fit longtemps partie de votre Commission centrale, où ses lumières ne furent jamais en vain invoquées. On lui doit, entre autres ouvrages ayant plus spécialement l'histoire ou l'épigraphie pour but, une publication estimée sur l'Asie Mineure, qu'il avait visitée, et une édition française, en collaboration avec Félix Ansart, de l'*Atlas historique des Etats européens de Kruse.* Peut-être devrais-je joindre à ces noms regrettés celui de l'abbé Huc, qui, s'il ne faisait pas partie de notre Société, l'avait du moins, plus d'une fois, intéressée par ses longues courses à travers la haute Asie et l'empire chinois. Un de nos plus jeunes confrères,

M. Richard Cortambert, s'est déjà chargé de vous entretenir de ce révérend missionnaire que l'on pourrait appeler le Marco Polo des temps modernes.

Cette année, comme les précédentes, votre Bulletin s'est enrichi d'utiles matériaux fournis, soit par les fréquentes communications des voyageurs, soit par le zèle des membres résidents.

Les séances de votre Commission centrale ont été suivies avec un empressement qui témoigne de l'intérêt des lectures et des profitables discussions qui les remplissent.

MM. Jomard et de la Roquette nous ont, par de fréquentes communications, fait connaître les nouvelles informations qu'ils tenaient de leurs nombreux correspondants. M. D'Avezac a su captiver votre attention par ses savants aperçus historiques sur la boussole. Les lectures de M. Poulain de Bossay sur la topographie de l'ancienne Tyr, sont encore présentes à votre mémoire; et M. Victor de Rochas nous a lu, sur les îles de l'Océanie qu'il avait visitées, et principalement sur la Nouvelle-Calédonie, des pages pleines d'intérêt.

Nous devons à M. Francis Lavallée des études géographiques consciencieuses sur le Mexique; et MM. les docteurs Martin de Moussy et Moure, à leur retour de l'Amérique du Sud, ont bien voulu nous entretenir, l'un, des provinces les plus occidentales du Rio-de-la-Plata; l'autre, des peuplades indiennes du Brésil, au milieu desquelles il avait vécu; enfin M. Morel Fatio, dans un compte rendu substantiel, a comblé la lacune regrettable qui existait dans notre Bulletin relativement

à la relation de la mémorable exploration de l'Afrique australe par le révérend David Livingstone.

Ces communications sont consignées dans votre Bulletin avec un grand nombre d'autres que je ne rappellerai pas à votre souvenir. Vous n'avez pas oublié non plus l'analyse si lumineuse qu'un savant étranger, membre de la Société impériale géographique de Russie, M. Nicolas de Khanikoff, avait improvisée relativement à la grande exploration de la province persane du Khorassan, exploration récemment entreprise sous les auspices de la Société géographique russe. Vous en aurez d'ailleurs le résumé sous les yeux dans un des prochains cahiers de votre Bulletin, avec la carte que M. de Khanikoff a bien voulu y joindre.

Vos relations avec la plupart des Sociétés savantes de toutes les parties du monde, et principalement avec les Sociétés géographiques de Londres, de Russie, de Vienne, sont toujours des plus actives; et votre Secrétaire général croit de son devoir de témoigner ici de l'entière bienveillance de rapports qui existe entre ses confrères MM. Norton Shaw, Thœrner, Fœtterlé et lui. Les nombreuses publications de ces différentes Sociétés viennent régulièrement enrichir votre bibliothèque, en échange de votre propre *Bulletin*, et, tout récemment encore, la nouvelle Société géographique de Genève vous faisait parvenir, par l'intermédiaire de son président M. de Beaumont, le premier fascicule de ses mémoires. Vous avez pu y remarquer, parmi d'autres articles également dignes de votre intérêt, une étude sur l'ethnographie de l'Afrique de M. Paul Chaix, l'un de vos plus zélés correspondants.

Au nombre des ouvrages qui sont venus garnir les rayons de votre bibliothèque, qui offre aujourd'hui un ensemble très précieux par sa spécialité, je dois vous signaler au premier lieu : le *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, de M. Maxime Deloche, non pas tant à cause de la partie géographique, nécessairement restreinte, de ce remarquable travail d'érudition et d'archéologie, que M. Jules Duval s'est chargé de vous faire connaître dans un bon rapport, qu'à cause de la discussion pleine d'intérêt auquel cet ouvrage a donné lieu entre l'auteur et M. Alfred Jacobs. La science que nous aimons n'a qu'à gagner à de pareils débats, ils témoignent de la vie et de la séve sans cesse renouvelée des associations dont ils remplissent les séances.

M. A. Barbié du Bocage, que vous avez bien voulu m'adjoindre au secrétariat, et qui m'a secondé avec zèle en se chargeant de la rédaction de nos procès-verbaux, vous a fait connaître l'ouvrage de M. Gilles sur le Caucase et la Crimée. C'est un livre qui réunit l'attrait d'un récit élégant à des détails géographiques et ethnologiques, fort précieux sur des populations encore peu connues bien qu'elles soient aux portes de notre Europe.

M. Jomard, en vous présentant l'*Itinéraire de l'île de Sardaigne*, par M. le général comte Albert de la Marmora, membre correspondant de la Société, vous a rappelé en quelques mots l'importance du grand ouvrage entrepris et aujourd'hui terminé par notre honorable confrère. Un autre des membres de notre Société qui depuis longtemps a su faire un noble emploi de sa grande fortune, M. le comte Anatole Demidoff,

vous a adressé des notes curieuses, réunies en deux volumes, relatives à ses étapes maritimes sur les côtes de l'Espagne, de la Catalogne et de l'Andalousie.

Un géographe allemand, M. Adolphe Schmidt, a généreusement gratifié notre bibliothèque d'une série d'ouvrages dont il est l'auteur, et qui ont tous pour but de mieux faire connaître l'Autriche sa patrie.

Enfin, M. le docteur bavarois Gistel vous a fait don de plusieurs ouvrages sur la géographie de la Bavière, du Wurtemberg, et sur la géographie physique en général.

En ce qui concerne l'Asie, M. Vivien de Saint-Martin, l'un de nos confrères les plus éclairés, a déposé sur votre bureau son *Étude géographique sur les populations primitives de l'Inde*. Vous connaissez tous ce beau travail qui avait déjà valu à son auteur une récompense de la part de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, récompense que notre confrère a vu se renouveler, il y a quelques mois, à propos d'une question de géographie comparée, qui, cette fois, avait l'Afrique septentrionale pour objet.

Un autre de vos confrères, M. Emmanuel Rey, vous a fait offrir la relation de son voyage dans les montagnes du Hauran. Son récit rapide et captivant n'emprunte d'autre intérêt que celui de la vérité des descriptions; on accompagne le voyageur, on le suit, jour par jour, à travers une partie de la Syrie qui, naguère à peine connue, fixe aujourd'hui les regards de l'Europe chrétienne. Une carte, des gravures, interprètes fidèles de la photographie, c'est-à-dire de la nature elle-même, accompagnent cet intéressant ouvrage.

L'Orient, ce berceau de notre religion et de notre civilisation, cette contrée que l'imagination pare toujours de ses plus brillantes couleurs, conserve le privilége d'attirer chaque année un grand nombre de visiteurs de notre pays. C'était leur rendre un signalé service que de réunir en un seul volume les notions les plus indispensables qui peuvent rendre à tous ce voyage fructueux. MM. Adolphe Joanne et Emile Isambert l'ont tenté avec succès dans leur *Itinéraire descriptif de l'Orient*. La Géographie et l'Archéologie ont une grande part dans cet utile ouvrage, pour lequel les auteurs ont puisé aux meilleures sources et qu'ils ont enrichi de cartes d'une exécution remarquable.

Vous vous souvenez qu'à l'automne de 1858, M. le docteur Henri Barth entreprit, après la publication de son grand ouvrage, et pour se reposer de ses travaux, un voyage en Asie Mineure, de Trébisonde à Scutari. L'illustre voyageur a réuni les notes géographiques et archéologiques de ce nouveau voyage, et elles nous ont valu dans l'excellent recueil des *Mittheilungen*, du docteur Aug. Petermann, une livraison supplémentaire formant un véritable ouvrage, que l'on consultera avec fruit lorsqu'il s'agira de mettre la topographie et l'archéologie de la partie septentrionale de l'Anatolie d'accord avec l'histoire ancienne.

L'importante publication du beau voyage de feu M. Hommaire de Hell en Turquie et en Perse vient d'être terminée sous les auspices de sa digne veuve, qui, tout récemment, vous en a fait adresser le 4e et dernier volume. Il y a quelques mois à peine que notre regretté confrère M. Daussy déposait sur votre

bureau la partie géographique de ce voyage. Il avait recueilli et mis en ordre les observations et fait les calculs nécessaires pour la détermination des positions géographiques en longitude, latitude et altitude; enfin il avait construit la carte du voyage à l'aide des itinéraires. Cette tâche ingrate, dont bien peu de personnes soupçonnent l'aride difficulté, M. Daussy l'a remplie avec ce soin consciencieux qu'il mettait à tous ses travaux. C'est à la même classe d'ouvrages qu'appartient la *Géodésie de la haute Éthiopie* que M. Antoine d'Abbadie déposait dans une de nos dernières séances sur notre bureau. L'auteur, qui a été secondé dans ce travail aussi pénible qu'abstrait par M. Rodolphe Radau, y expose avec soin les méthodes expéditives par lui employées. Il a déterminé la position de 831 points qui permettront de donner à nos cartes d'Abyssinie une précision qui leur manquait.

L'Afrique a été l'objet de nombreuses publications : parmi les principales qui sont venues prendre rang sur les rayons de votre bibliothèque, je rappellerai l'ouvrage de M. Casalis sur les Bassoutos ; il renferme sur les peuplades riveraines des deux bras du fleuve Orange et sur les voyages du zélé missionnaire évangélique des renseignements très curieux et originaux.

Nous devons à M. Henri Aucapitaine une intéressante étude sur l'origine et l'histoire des tribus berbères de la haute Kabylie ; son étude sur la domination romaine, dans le même pays, que vous avez vue figurer au Bulletin, méritait également d'être mise sous vos yeux.

M. le Ministre de l'Algérie et des Colonies qui entretenait avec notre Société des rapports dont elle est à

bon droit reconnaissante, a bien voulu nous adresser un exemplaire de l'*Essai de grammaire Tamachek*, de M. le commandant Hannoteau ; cet ouvrage s'ouvre par une curieuse notice sur les Touarègs, ou plutôt les Imouchar, car tel est le nom que se donnent ces tribus berbères, véritables maîtresses des routes du Sahara central. M. l'abbé Léon Godard a bien voulu nous faire remettre son ouvrage sur le Maroc : c'est une analyse consciencieuse de tout ce qui a été fait sur ce pays, elle sera consultée avec fruit par tous ceux qui seront jaloux de connaître les annales de cet empire qui est parvenu à s'isoler, jusqu'à présent, et à se soustraire au courant civilisateur qui avait gagné les autres États autrefois appelés barbaresques.

Je ne puis passer sous silence un livre dont le titre modeste tient plus qu'il ne promet, je veux parler de l'*Annuaire du Sénégal*, pour 1860, auquel M. le colonel Faid'herbe a bien voulu joindre des notes géographiques et des vocabulaires des langues parlées sur les bords du fleuve.

M. le docteur Charles Beke en donnant une nouvelle édition de son ouvrage sur les sources du Nil, y a joint une analyse critique des différentes expéditions qui ont été jusqu'à présent dirigées vers ce noble but ; elle témoigne d'une profonde connaissance du sujet.

Deux aventuriers génois, les frères Vilvadi, avaient au XIII^e siècle quitté leur patrie pour chercher une route nouvelle vers les Indes orientales. Ces hardis navigateurs ne revirent plus leur patrie, mais leur entreprise ne devait pas être vouée à l'oubli ; leurs concitoyens l'enregistrèrent dans les Annales de Gênes,

les cosmographes du moyen âge en parlèrent dans leurs écrits, et, tout récemment, le savant bibliothécaire de Berlin, M. Pertz, a fait de l'expédition des frères Vivaldi le texte d'un bon mémoire, qui a donné lieu à M. d'Avezac de revenir sur une question qu'il avait déjà traitée et de jeter un jour nouveau sur les premiers pas de ces précurseurs de Christophe-Colomb.

Parmi les publications consacrées à l'Amérique, je mentionnerai tout d'abord les ouvrages de deux de nos confrères : M. le docteur Demersay a réuni les notes d'un voyage qui date déjà de quelques années, et qui traite d'un pays qui a toujours eu le privilége d'exciter la curiosité publique à cause du voile impénétrable dont s'est longtemps entouré son ombrageux gouvernement, c'est nommer le Paraguay ; et M. le docteur Martin de Moussy, chargé par le gouvernement argentin de faire connaître ce pays, s'est dignement acquitté de la tâche à laquelle un séjour de treize années et des observations sérieuses l'avaient d'ailleurs depuis longtemps préparé.

Vous avez encore présentes à la mémoire les pages curieuses dans lesquelles un dévoué missionnaire, M. l'abbé Domenech, aujourd'hui notre confrère, avait raconté les différents épisodes de son apostolat au Texas. Il vient de publier à Londres un livre nouveau consacré aux débris de ces tribus indiennes qui errent encore aujourd'hui dans cette dernière partie des grandes plaines américaines du *Far-West*, où la civilisation les a réléguées.

Le retour du navire *Fox* en confirmant les tristes appréhensions que l'on avait sur la destinée de l'illustre sir John Franklin, nous a valu de la part de son intré-

pide capitaine, Sir Léopold M'Clintock, la publication de son journal de voyage dans les mers polaires. M. de la Roquette vous a amplement entretenus de cet ouvrage, et il a, avec raison, attiré votre attention sur la remarquable préface du savant vice-président de la Société royale géographique de Londres, Sir Roderick I. Murchison, qui réclame pour Franklin le stérile et funèbre honneur d'avoir le premier découvert le fameux Passage Nord-Ouest.

Telles sont, au milieu d'un grand nombre d'autres tout aussi recommandables, les publications que j'ai cru devoir vous signaler. J'ai maintenant à vous entretenir des cartes, mais ici mon embarras augmente, et le choix devient bien difficile parmi tant de travaux cartographiques intéressants à plus d'un titre; je vous renverrai donc à l'excellent examen raisonné que M. Émile de Sydow vient de publier dans le dernier numéro du journal de M. Petermann, sur la catographie en Europe pendant l'année 1859, et je me bornerai à vous entretenir des principales cartes qui sont venues grossir vos importantes collections.

L'atlas royal de géographie moderne publiée par M. Alexandre Keith Johnston, me paraît toujours digne de vos suffrages, et du jugement qu'en avait porté l'an dernier, à pareille époque, M. Alfred Maury, mon prédécesseur; les nouvelles livraisons accusent une étude consciencieuse des plus récentes acquisitions de la science, et leur exécution ne laisse rien à désirer.

Je ne lui connais de rival en Angleterre que le *Royal illustrated Atlas* édité par A. Fullarton, belle publication, aujourd'hui terminée, qui ne compte pas moins

de soixante-quinze cartes, précieuses surtout en ce qui concerne le détail des possessions anglaises dans le monde entier. Le zélé secrétaire de la Société royale géographique de Londres, M. le Dr Norton Shaw, y a joint un index bibliographique et chronologique, donnant une liste des cartes, atlas, relations de voyage, livres, etc., etc., imprimés depuis les XIVe et XVe siècles sur chacun des pays des différents continents. Cet important travail est destiné à abréger bien des recherches et il sera justement apprécié des amis de la science.

MM. Paulin et Lechevalier n'ont pas cessé de vous adresser les nouvelles livraisons de leur atlas; les cartes confiées à M. A. H. Dufour, sans avoir la même précision que les cartes anglaises, sont destinées à rendre d'utiles services dans le public.

Le Dépôt de la Guerre vous a fait parvenir cette année la 23e livraison de la grande Carte dite de l'État-major, au 1/80000e; les cinq feuilles qui la composent appartiennent à la région sud-ouest de la France; c'est un pas de plus fait vers l'achèvement de ce grand Monument national.

M. le docteur Henri Lange (de Leipzig) vous a adressé les huit feuilles de sa grande carte de la Méditerranée et des pays environnants. J'ai eu occasion de vous parler de ce beau travail dont l'exécution ne laisse rien à désirer, et que consulteront avec fruit ceux qui ont des intérêts commerciaux dans cette mer à demi française.

Les nouvelles livraisons qui vous ont été remises, de l'Atlas des Pays des Alpes (*Atlas der Apenländer*),

sont en tout point dignes ds leurs aînées, l'auteur, M. J.-G. Mayr, n'a rien négligé pour faire de ces cartes un modèle de topographie, et j'aurai tout dit sur leur belle exécution, lorsque j'aurai rappelé qu'elles sortent de l'Établissement géographique de M. Justus Perthes (de Gotha).

On sait les progrès que les Russes ont récemment faits dans l'Asie orientale, ils ont exploré le fleuve Amoûr et remonté ses affluents ; ils ont reculé leurs frontières aux dépens de l'Empire chinois : j'ai essayé d'esquisser dans une petite carte déposée sur votre bureau, toutes ces nouvelles acquisitions. Un savant officier hollandais, M. le baron Melvill de Carnbee, est mort avant d'avoir pu terminer son grand *Atlas des Indes néerlandaises orientales*, M. Versteeg a été chargé de le continuer, et vous avez pu voir, par l'envoi de ce bel atlas, qu'il s'était montré digne de cette tâche aussi difficile qu'honorable.

Nous devons à M. le docteur Henri Kiepert, que vous avez inscrit au nombre de vos correspondants étrangers, une carte de Syrie sur laquelle il a réuni tous les documents propres à nous faire mieux connaître ce pays où flotte aujourd'hui notre pavillon protecteur. L'honorable académicien de Berlin vous a également adressé une série de cartes relatives à l'Égypte ; elles sont étudiées avec un soin dont le nom de l'auteur est garant.

C'est avec un grand intérêt que vous avez reçu les cartes d'Afrique, *fac simile* d'anciennes cartes portugaises, que M. le comte de Livradio a bien voulu nous adresser par l'intermédiaire de M. le chevalier d'An-

tas ; elles méritent d'être consultées par ceux qui s'occuperont de la grande question de priorité de la découverte des grands lacs de l'Afrique australe par les Portugais au XVI^e siècle.

Relativement à l'Amérique, j'ai à vous rappeler la belle carte, en deux feuilles, de la République orientale de l'Uraguay par le général Reyes ; elle présente le résultat des travaux d'un homme depuis longtemps versé dans la science topographique, et que ses connaissances spéciales avaient fait choisir pour faire partie de la Commission internationale de la détermination des limites entre la République orientale et l'empire du Brésil. Sa carte peut prendre place à côté des beaux travaux topographiques déjà exécutés dans l'Amérique du Sud sur le Venézuéla, la Nouvelle-Grenade et la Bolivie.

Enfin, j'ai signalé à votre attention les cartes du Canada et des Possessions britanniques, au nord-ouest de la baie d'Hudson, que vous adressait naguère leur auteur M. Thomas Devine. Ces cartes, exécutées avec un soin particulier, à grande échelle, témoignent de l'activité colonisatrice de l'Angleterre, et de la prospérité d'une ancienne colonie que la France devra toujours regretter.

L'Europe n'a plus de secrets pour le géographe, elle ne peut guère nous offrir de ces nouveautés inattendues qui piquent vivement la curiosité. Entièrement connue dans son ensemble, mieux étudiée de jour en jour dans ses détails, elle laisse peu à faire à la géographie proprement dite.

Mais elle offre encore un vaste champ aux études géodésiques, géologiques et physiques. On relève les accidents de ses côtes, on dresse des cartes géologiques de ses différentes parties, on détermine la position des sommets de sa charpente orographique; on note les variations météorologiques de ses différentes régions climatériques; enfin, la statistique vient classer chacun de ses États et en faire connaître et la force et les ressources.

Cette multiplicité de travaux donne lieu, dans les différentes contrées de l'Europe, à un grand nombre de publications en lesquelles se résume le mouvement géographique relatif à cette partie du monde.

Il ne m'appartient pas, dans un rapport dont les limites sont nécessairement restreintes, de vous entretenir de tous les ouvrages qui, cette année, ont eu l'Europe ou une de ses parties pour objet; la liste en serait longue, et il me faudrait, pour vous la faire accepter, un talent, qui, je le sens, me fait défaut. Vous la trouverez d'ailleurs consignée avec des appréciations critiques, dans quelques publications spéciales, telles que les *Mittheilungen* du docteur A. Petermann; l'*Ausland* (de Stuttgard), le *Zeitschrift Erdkunde* (de Berlin) et dans les *Nouvelles Annales des Voyages*.

Mais au moins dois-je vous rappeler que le Dépôt de la Marine et le Dépôt de la Guerre, en France; l'*Ordnance survey*, en Angleterre; l'Institut I. et R. militaire géographique de Vienne; l'Institut des ingénieurs néerlandais, en Hollande; les officiers du Bureau topographique en Russie, et ceux du corps d'Etat-Major, en Prusse, en Suisse, en Espagne, continuent,

sous le haut patronage de leurs gouvernements respectifs, ces beaux travaux topographiques dont la France est justement fière d'avoir donné le signal, il y aura bientôt un siècle.

Je citais tout à l'heure les principales Revues périodiques *particulières*, organes des travaux géographiques en Europe; en France, avec les *Nouvelles Annales des Voyages*, leur aïeule à toutes, je dois en nommer une nouvelle : *Le Tour du monde*, journal destiné à répandre dans le public, par le double attrait du récit et des gravures, le goût des études géographiques et des voyages sérieux. Vous savez ce qu'est devenue sous l'habile direction de M. Edouard Charton, notre confrère, cette intéressante publication qui, en peu de mois, a été répandue à quinze mille exemplaires. C'est là une éloquente réponse à ceux qui accusent l'indifférence du public français pour tout ce qui touche au domaine de la géographie.

En dehors des missions scientifiques qui ont eu lieu en Europe dans la période qui fait l'objet de ce rapport, et qui toutes avaient pour but l'archéologie, la philologie, la numismatique et l'épigraphie, j'ai à vous entretenir de deux voyages d'exploration entrepris aux extrémitées les plus opposées de ce continent.

M. O. Torell fait, aux frais de l'Académie des sciences de Stockholm, un voyage d'exploration au Spitzberg et dans l'océan Glacial ; il emmène avec lui un géologue, un botaniste, un naturaliste et, pour interprète, une de nos vieilles connaissances, le Danois Carl Petersen, le guide dans les mers arctiques des expéditions anglaises. Il se propose de débarquer dans

la baie de Smeeremberg, dans la partie septentrionale du Groënland, et, tandis qu'un premier groupe d'explorateurs fera des recherches sur ce point, l'autre entreprendra une expédition avec des chiens sur la glace solide du pôle. Nous sommes sans nouvelles sur cette expédition scientifique qui, si elle réussit, profitera à la géographie physique.

Vous savez par le rapport de l'an dernier de M. Alfred Maury, qu'un académicien russe, M. de Baer, avait attiré l'attention de son gouvernement sur la possibilité d'établir une communication de la mer Caspienne à la mer Noire, à l'aide de la rivière Manitch ; il avait remarqué que cet affluent du Don est formé par le Kala-ous, descendant du versant septentrional du Caucase, mais que toutes les eaux du Kala-ous ne coulaient point à l'ouest vers la mer Noire, et qu'une certaine partie se perdait vers l'est formant des lagunes qui, réunies entre elles à l'époque des pluies et de la fonte des neiges, donnaient naissance à une rivière temporaire allant vers l'est se perdre dans des marécages à peu de distance de la Caspienne. Il pensait donc qu'il serait possible de faire communiquer les deux mers à l'aide de ces deux rivières Manitch, l'une orientale, et l'autre occidentale. M. le conseiller d'État Bergstraesser, que ses fonctions d'inspecteur général des salines de la province d'Astrakhan attiraient sur les lieux, a repris les études commencées par M. de Baer ; il a suivi la vallée du Manitch oriental, il s'est assuré qu'autrefois, à une époque que l'on ne pouvait préciser, la communication du Manitch avec la Caspienne avait dû avoir lieu, et qu'aujourd'hui encore il serait possible de réunir à peu de frais les

eaux éparses des lagunes de la Manitch orientale dans la Kouma, vers l'embouchure de cette rivière dans la Caspienne. Il a rédigé, à l'appui de ce projet, un mémoire accompagné d'une carte (1). L'attention du gouvernement russe s'est de nouveau portée sur cette étude de canalisation, et il vient de diriger sur les lieux une Commission scientifique avec ordre d'étudier cette question, de reconnaître le pays, de faire les nivellements et tous les travaux préparatoires nécessaires pour éclairer comme il convient les ingénieurs.

La Société impériale géographique de Russie, dont vous connaissez l'activité incessante, continue la grande œuvre nationale par elle entreprise il y a trois ans : La publication d'un Dictionnaire géographique de Russie, et celle d'une carte générale de la Russie d'Europe. M. de Köppen, qui s'était chargé de préparer les matériaux du dictionnaire, a terminé son travail. Une Commission composée de MM. Vessélovsky, A. Zablotzky et P. Seménof, a été chargée de l'examiner; son rapport a été favorable. M. P. Seménof devra mettre la dernière main à cet ouvrage, qui sera prochainement livré à l'impression et ne formera pas moins de trois volumes de quarante feuilles d'impression.

Quant à la carte qui sera en douze feuilles, à l'échelle de 1/1680000°, elle est confiée aux soins de M. le colonel d'état-major Tutikoff. Six feuilles en sont déjà prêtes, et les six autres ne tarderont pas à suivre. Inutile de dire que, basée sur des données et des obser-

(1) Voir aux *Annales des Voyages* de Novembre et Décembre.

vations certaines, elle est exécutée en chromolithographie avec toute la perfection exigée par les progrès que l'art de la cartographie a faits de nos jours.

C'est toujours aux Russes que nous devons les plus importantes recherches faites dans l'Asie centrale.

J'ai cette fois à vous signaler les explorations de MM. Valikhanoff, dans la petite Boukharie, Golubeff dans les monts Thian-Chan, Maak et Schmidt sur l'Amoûr, et Radde dans la région du lac Kossogoll.

A peine M. Maak était-il de retour de son voyage géologique sur les bords de l'Amoûr et avait-il publié son intéressant ouvrage, que le capitaine d'état-major Golubeff explorait la partie occidentale des pays situés entre les monts Thian-Chan et Ala-Tau. Le lac Issyk-Koul que ce voyageur a visité, peut être regardé comme le point le plus central de l'Asie; son élévation est de 5000 pieds anglais (1550 mètres) au-dessus du niveau de la mer. Il paraîtrait du reste, au dire de M. Véniukoff qui avait précédé le capitaine Golubeff sur les bords de l'Issy-Koul, que les contrées transbaïkaliennes répondent fort peu aux espérances qu'on avait d'abord conçues sur leurs richesses végétales. On doit à ce même explorateur la découverte des sources de la rivière de Kaschgar, qui sort d'une gorge des monts Célestes, et il a recueilli des notes curieuses sur la tribu des Sary-Bagoïches qui habitent le pays.

L'expédition sibérienne envoyée aux frais de la Société impériale géographique de Russie, continue avec une persévérance qu'aucune fatigue ne peut vaincre, ses importants travaux. Au printemps dernier,

M. Schmidt, parti de Blagoveschensk, a descendu l'Amoûr jusqu'à Nicolaïewsk, et pendant ce voyage, il a pu acquérir d'importantes notions sur la constitution géologique des rives du fleuve. De Nikolaïewsk, il s'est rendu dans l'île de Sakhaline, et il a pu s'assurer que la formation carbonifère y dominait. L'exploitation de la houille y sera possible et offrira une immense ressource à la navigation à vapeur dans le grand Océan septentrional.

Quant à M. Valikhanoff, il a visité la petite Boukharie et recueilli sur les Kirghises-Bouroutes des notes curieuses. Il a pu pénétrer dans la ville de Kaschgar, que nul Européen, si l'on en excepte l'infortuné Adolphe Schlagintweit, n'avait vue avant lui. La province de Kaschgar était en pleine insurrection à l'époque de l'arrivée de Schlagintweit, et se trouvait alors sous l'autorité de Hadj. Ce fut cet homme, renommé dans l'Asie centrale pour ses vices et sa férocité, qui ordonna le supplice du savant voyageur; mais, lorsque M. Valikhanoff visita Kaschgar, Hadj en avait été chassé et le pays était déjà rentré sous la domination chinoise.

Le séjour des escadres française et anglaise, au Japon, nous a valu, sur cet empire insulaire qui ne contient pas moins de trente millions d'habitants, d'utiles travaux de reconnaissance de ses côtes, de ses détroits, de ses passes qui rendent la navigation des parages de l'extrême Orient si périlleuse. La météorologie et l'ethnographie ont aussi trouvé leur profit dans le champ de ces nouvelles découvertes.

Parmi d'autres travaux hydrographiques dus à la marine anglaise, je rappellerai que le major W. S.

Shervill a dressé une carte des côtes de la Chine depuis l'embouchure de la rivière de Canton jusqu'au golfe de Péchéli, et que le capitaine M' Cleverty a remonté le Kiang-tsé-Kiang, ou fleuve Bleu, l'espace de 75 milles.

Notre drapeau uni à celui de l'Angleterre flottait naguère sur le palais du *Fils du ciel*; les Français étaient à Péking. C'est là un de ces événements qui auraient confondu l'imagination de nos pères. On peut le dire: il n'y a plus maintenant de distances infranchissables pour nos armées, et le temps lui-même est ramené, en navigation, à une question de vapeur. La géographie sait tirer profit de ces belliqueuses expéditions. Si la guerre est parfois d'une terible nécessité, au moins a-t-elle pour résultats durables d'établir de nouvelles relations, et de fixer l'attention du peuple vers des pays qu'il ne connaissait guère que de nom. L'éducation publique y gagne, et ces lettres datées de Syrie, de Cochinchine, du Japon, de Péking même, écrites par un fils, par un frère, par un parent, sont lues avec avidité le soir au retour des champs et de l'atelier; on cherche sur la carte, d'un doigt inexpérimenté, le point du globe vers lequel se reportent toutes les affections du moment; on saisit avec avidité l'occasion de faire connaissance avec ce pays lointain; on recherche les livres, les cartes, et voilà comment la guerre elle-même contribue à l'expansion des connaissances géographiques.

La prise de possession de Saïgon, l'une des capitales de l'empire an-namite, au nom de la France, doit être regardée comme un bienfait pour l'avenir du commerce français dans les mers de la Chine. Déjà, il y a quel-

ques années, M. de Montigny, l'un des membres les plus zélés de notre corps consulaire, avait attiré l'attention du gouvernement français sur l'importance de cette ville si heureusement située dans le voisinage d'un grand fleuve, le Mey-Kong, l'une des voies naturelles pour pénétrer dans la presqu'île transgangétique.

Depuis quelques années, la France entretient avec le royaume de Siam des relations qui ne peuvent qu'être profitables aux deux pays. Une contrée voisine de la précédente, qui nous avait été trop longtemps fermée, l'empire des Birmans, vient de nous être ouverte par un décret dû à la puissante influence d'un de nos compatriote, le général d'Orgoni. L'industrie française verra désormais ses produits admis sur les marchés de ce pays, et la libre navigation de l'Iraouaddy permettra à nos navires de pénétrer jusqu'au cœur du royaume de Siam.

Les Anglais, du reste, nous avaient depuis longtemps précédés dans la presqu'île transgangétique, et nous leur devons, sur cette partie de l'Asie, d'utiles renseignements. Tout récemment encore, M. Edouard O'Reilly, fonctionnaire du gouvernement britannique dans le Pégou, a donné une curieuse notice sur les Carens (*Karen*), tribus sauvages qui habitent les montagnes entre la Birmanie et le Siam. Sir Robert Schomburgk, consul anglais dans ce dernier royaume, s'est rendu de Bangkok, sa capitale, à Pecha-Buri, ville située sur la côte occidentale du golfe de Siam, et a reconnu la possibilité d'établir un canal maritime, ou tout au moins un chemin de fer qui éviterait les dangers de la navigation des détroits de l'archipel Indien, et con-

duirait du golfe du Bengale dans le golfe de Siam.

Enfin, pour en terminer avec la presqu'île transgangétique, je rappellerai qu'un de nos concitoyens, le naturaliste Mouhot, s'est avancé dans le Camboje, jusque dans le pays des *Stien*, peuplade sauvage dont le nom est nouveau pour nous; qu'il a remonté le Mey-Kong, et que ce fleuve, couvert d'îles et embarrassé de chutes et de rapides, lui a paru dans sa partie supérieure impropre à la navigation.

Les Anglais ont toujours le privilége des travaux géographiques dans l'Inde, là ils sont chez eux, et en travaillant pour la science, ils préparent également les affaires des marchands de la cité de Londres. Le beau travail géodésique de ce pays se continue sous la direction du colonel A. S. Waugh, terminé en ce qui concerne les plaines de l'Indus et du Gange. On le poursuit maintenant dans le voisinage de l'Himalaya; c'est ainsi que cette année, le capitaine Montgomery a terminé son levé de la vallée de Caschmyr.

J'aurais voulu vous parler du voyage du capitaine Claude Clark en Perse et de celui de sir Eyre Coote de Bassorah à Alep; mais vous aurez pu en lire les détails dans les publications de la Société royale géographique de Londres, et j'ai hâte, d'ailleurs, de vous parler de la dernière excursion de M. Emmanuel Rey en Syrie.

Depuis quelques années des voyageurs français érudits, parmi lesquels je nommerai notre savant confrère M. de Saulcy, M. de Vogué et M. l'abbé Michon, préparent pour la Terre-Sainte un monument digne à la fois et des souvenirs qu'elle évoque et de l'intérêt

qu'elle a toujours le privilége d'exciter dans notre patrie.

Il ne s'agit de rien moins que d'une *Monographie* complète où l'histoire et la géographie s'éclaireront mutuellement et dans laquelle la topographie de l'histoire des Croisades doit jouer un grand rôle. Déjà le canevas d'une carte géographique à grande échelle a été dressé, et chacun des voyageurs français a pu apporter son contingent de renseignements.

M. Emmanuel Rey a voulu éclaircir quelques points de topographie qui restaient encore obscurs. Chargé d'une mission de S. E. M. le ministre de l'instruction publique, il s'est rendu à Latakieh, l'ancienne *Laodicée*, et a visité la plupart des lieux célèbres dans les Croisades en faisant des levers topographiques et en recueillant des notes ; il a visité Antioche si célèbre par son double siége, pendant la première Croisade, et en a levé le plan ; il a étudié successivement les positions et les antiquités de Markab, l'ancienne *Margata*, longtemps occupée par les chevaliers de Saint-Jean ; Tortose, l'ancienne *Antaradus* ; Khâlaat-el-Hosen, l'ancienne *Hossen-el-Akrad*, ou château des Kurdes dont les templiers s'emparèrent ; puis successivement les châteaux du Liban, et, parmi ceux-là, Djebaïl, Khalaat-esch-Scheikh, l'ancien *Beaufort*, et Athlit, l'ancien *Castellum peregrinorum*. M. Rey a en outre fait le lever de tout le territoire de la tribu de Juda ; il a étudié les localités bibliques de Ziph, Karmel, Mahon, Sokko, Yatta, Kronelfa, Bennaïm, etc., etc. Enfin, secondé par M. de Clercq qui s'était spécialement chargé de la photographie, il rapporte de son voyage 350 clichés qui

permettront de se faire une idée de l'état actuel des lieux témoins de la piété et de la valeur de nos pères. Cette moisson nouvelle servira à l'édification du monument de la *Monographie de la Terre-Sainte*, et nous formons des vœux pour sa prompte publication.

L'Afrique aura encore cette année le privilége de fixer plus particulièrement nos regards; c'est toujours celle des parties du monde où il reste le plus à découvrir. La région du Sahara, les pays situés au nord du Sénégal, le bassin du Nil, celui du Zambèse, l'Afrique orientale, l'Afrique australe, le bassin du Niger, tels ont été, cette année, les principaux théâtres des explorations dont j'ai à vous entretenir, et vous verrez avec plaisir que la France a été dignement représentée parmi ces hardis pionniers de la science.

Depuis deux ans M. Henry Duveyrier parcourt le Sahara algérien, et si les événements qui ont eu le Maroc pour théâtre, l'ont un instant forcé à modifier ses projets d'exploration, il n'est pas, pour cela, resté inactif.

Parti de Biskra au commencement de cette année, il s'est rendu à El-Oued pour rejoindre la caravane du Souf, et avec elle il s'est dirigé vers le Djérid, l'une des provinces les moins connues de la Tunisie, et qui est limitrophe de l'Algérie.

Nafta fut la première ville qu'il visita. Pour le voyageur qui vient de quitter les dunes du Souf et l'aride et dangereuse route qui traverse cette mer desséchée que l'on nomme le Grand Chott (*Palus Tritonis* des anciens), Nafta avec ses magnifiques plantations de palmiers,

traversées par une rivière intarissable, ses constructions élégantes en tuiles formant des dessins réguliers, l'air de bien-être de ses habitants, dont les vêtements, la nourriture, jusqu'au langage annoncent une civilisation avancée, Nafta apparaît comme une terre promise. M. H. Duveyrier y fut bien accueilli, grâce aux lettres de recommandation du bey de Tunis. La ville, qui compte environ 8,000 âmes, est bien rarement visitée par les Européens ; elle doit son bien-être à son commerce actif et aux richesses de ses belles plantations.

De Nafta, le voyageur se rendit à Tozer, c'est la capitale du Djérid ; le bey y a un palais où il loge pendant le temps que la colonne qu'il commande reste dans le pays pour recueillir l'impôt. La ville qui n'a guère que 5,000 âmes, ressemble à Nafta, comme construction, mais elle n'a pas de mur d'enceinte et ses plantations sont plus étendues.

Le Nefzaoua que visita ensuite M. Henry Duveyrier est un vaste archipel d'Oasis, comptant, dit-on, cent et un villages. Le sol y est abondamment pourvu d'eau ; partout on voit des sources, tantôt formant des torrents rapides, tantôt alimentant de vastes bassins naturels. Au printemps, le pays est couvert de marécages qui donnent naissance à une végétation très riche et permettent de nourrir des troupeaux de bœufs, chose bien précieuse et bien rare dans le Sahara.

Les habitants des villages appartiennent à la même race que ceux de l'Oasis d'Ouâd-Righ, et l'on retrouve chez eux les mêmes caractères de la physionomie du Nègre ; ils parlent l'arabe, sont essentiellement agriculteurs et seraient heureux s'ils n'étaient exposés

d'une part aux injustices et aux exactions de leurs chefs et de l'autre aux déprédations des Arabes.

Les villages sont construits en pierres ou en briques de terre crue ; au milieu d'eux s'élève le Bordj, sorte de château-fort solidement construit, où le khalifa vient s'enfermer à l'époque du payement des impôts. Ce château occupe l'emplacement d'une ville qui au moyen âge portait le nom de *Torra*. Tillimin, qui n'en est séparée que par une forêt de palmiers et qui est bâtie avec des matériaux provenant de constructions romaines, Kebilly ou Guebilli sont les deux principales villes du Nefzaoua, les habitants de cette dernière sont de race blanche, et il n'est pas rare de trouver parmi eux des barbes blondes. Le 16 mars, M. Duveyrier continuait son voyage dans la direction de l'est, relevant sur sa route la chaîne des montagnes de Tabâga, et le lendemain il atteignait Gabès, où il eut le curieux spectacle d'une oasis de palmiers sur le bord de la mer. Gabès se compose de deux villes distinctes, El-Menzel et Djâra, entre lesquelles se trouve le bordj ou château. Les maisons construites en partie avec les ruines de l'antique *Tacape*, sont hautes et bien bâties, la population y est assez active, les juifs y sont en grand nombre et, comme partout, ils sont maîtres du petit commerce.

De Gabès, M. Duveyrier se rendit à travers de hautes plaines couvertes de ruines romaines à Gafsa, grande et belle ville bâtie avec les ruines de l'ancienne *Capsa*, elle possède un bordj ou fort, qui passe pour le premier de la régence après ceux de Tunis. Ses plantations sont très vastes : le palmier, l'olivier, les arbres frui-

tiers de notre Europe y dominent, la fabrication de l'huile, le tissage des tapis, le commerce des dates sont les principales industries de la ville.

M. H. Duveyrier revint ensuite à Biskra le 10 avril, après avoir repassé par Tozer, où il eut l'occasion de rencontrer un de nos confrères, M. V. Guérin, et visité les villes frontières de la montagne : Chebika, Tamarhza, Midas et Négrin. Il avait, durant ce voyage, fait dix-huit observations de latitude et deux de longitude, à Gafsa et à Tozer (1), opéré plusieurs relevés à la boussole, réuni quelques bonnes observations d'histoire naturelle et d'hypsométrie, recueilli de nombreuses informations et les éléments d'une carte de la contrée, peu connue des Européens, qu'il venait de visiter.

Depuis longtemps le gouvernement se préoccupe de l'établissement de relations commerciales suivies entre l'Algérie et le Soudan ; il y a là une question d'avenir commercial pour notre belle colonie, qui ne pouvait échapper aux esprits clairvoyants, jaloux de sa prospérité.

Mais il fallait tout d'abord gagner à nos intérêts les Touâregs, gardiens farouches des routes qui traversent le Sahara. Déjà, en attirant quelques-uns de leurs chefs à Alger, on avait essayé de se les attacher. M. le général de Martimprey crut qu'il serait plus profitable d'aller les trouver chez eux, dans leur désert. Il fallait un homme à la fois hardi, prudent, qui eût déjà quelque habitude de la fréquen-

(1) Le résultat le plus intéressant de ces observations est que le Djérid (Nafta, Tôzer, Sedâda) se trouve en erreur de près d'un quart de degré sur la grande carte de la Tunisie de M. Pricot de Sainte-Marie.

tation des nomades du Sahara. M. Henry Duveyrier lui parut propre à une telle mission de confiance, et, sur sa proposition, le ministre de l'Algérie et des colonies et celui du commerce confièrent à notre zélé explorateur, à son retour de la Tunisie, une nouvelle mission. Il devait, porteur de lettres de M. le général de Martimprey, exhorter les Touâregs à lier des relations amicales avec l'Algérie et à diriger les caravanes du Soudan sur nos marchés.

Son intention était de se rendre d'El Oued à R'hadamès, de R'hadamès à R'at, et de cette dernière ville, à Aïn-Salah (*Insalah*), en traversant le Sahara central pour revenir à Touggourt par El-Goleâ et Ghardaïa, points qu'il avait déjà visités l'année précédente. Il prit, pour se rendre à R'hadamès, la route de Bérézoff, c'est-à-dire la plus orientale, qui se rapprochait le plus d'une des parties les moins connues du Sahara, et le 14 août, il atteignait R'hadamès ayant, comme le lui dirent les Touâregs qui l'accompagnaient, fui devant la mort; la partie du désert qu'il eut à franchir et qui n'a pas moins de 326 kilomètres de longueur est entièrement privée d'eau; il faut, à cause de l'intolérable chaleur du jour, ne voyager que pendant la nuit; à cette nécessité se joint celle d'une veille incessante, pour échapper aux hordes de pillards, car le Sahara que l'on a souvent comparé à une mer de sable, a, comme l'Océan, ses pirates, ses écumeurs de mer.

M. H. Duveyrier est le troisième de nos compatriotes qui soient entrés dans cette mystérieuse R'hadâmès, avant-garde du grand Désert, et qui n'est pas à moins de 250 lieues d'Alger. Muni d'un firman du

pacha de Tripoli, il y fut, sinon très bien accueilli, du moins reçu sans vexations. Il y fit un séjour d'un mois, cherchant à lier des relations avec les Touarêgs qui pouvaient lui ouvrir les routes de R'hât. Il eut donc le loisir de recueillir sur cette ville, que nous ne connaissions encore que par les relations de James Richardson et du capitaine Bonnemain, les renseignements les plus précis. R'hadâmès est, presque tout entière, cachée dans une forêt de palmiers. Ses rues sont toutes couvertes à peu d'exceptions, ce qui rend la marche incertaine en plein jour, et la nuit, tout à fait impossible sans lanterne.

Pour utiliser les retards qu'il fut obligé de subir, le zélé voyageur se rendit à Tripoli; il avait à cœur de compléter la carte du Djebel Tripolitain, dont le docteur H. Barth a levé la moitié depuis Lebda jusqu'au delà de Yéfren. La route qu'il suivit en sortant de R'hadâmès, passe par Derdj, Tāredié et Yéfren. Il reçut de M. Botta, le consul français à Tripoli, qui a illustré son nom par ses belles découvertes assyriennes, l'accueil le plus empressé; il lui obtint même par l'entremise de M. le marquis de Lavalette, ambassadeur de France à Constantinople, un firman du sultan, chose précieuse et à vrai dire indispensable à tout voyageur franc en pays musulman. Le Djebel Nefoūsa qu'il eut l'occasion de traverser à son retour à R'hadâmès, au mois d'octobre dernier, est un pays tout à fait inexploré, il s'étend de Zintoun à Ouazzen sur une longueur de quatre journées de marche. Le nombre des villages qui en bordent les déchirures est très considérable, et, du temps de l'occupation romaine, il ne devait pas être

moins habité. Cependant alors comme de nos jours le Djebel Nefoūsa n'était pas un pays riche, les ruines romaines qu'on y rencontre à chaque pas attestent une construction très simple et une architecture très sobre d'ornements. La principale richesse du pays consiste en d'immenses bois d'oliviers. Dans les ravins à l'abri des vents froids, le palmier croît et donne des fruits, mais ils ne sont pas à comparer aux belles espèces de dates du Souf et de Ouārglā. Les montagnards du Djebel Nefoūsa sèment du blé et de l'orge, en partie dans les bas-fonds du haut plateau qui forme la prolongation du Djebel, mais bien plus encore dans la plaine de la Djefāra, où vont aboutir les cours d'eau temporaires de leur pays. Ils élèvent aussi des troupeaux de chameaux et de moutons, et possèdent des bœufs.

Après s'être reposé quelques jours à R'hadâmès, M. Henry Duveyrier comptait se remettre en route pour R'hât, en compagnie d'Ikenhouken, chef des Touâregs azghar. Nous avons donc lieu d'espérer que ce voyage sera aussi profitable à la science que les précédents. Mais c'est principalement de la grande traversée de R'hāt à Aïn-Salah, au cœur même du Désert, sur une ligne directe de l'est vers l'ouest qui n'embrasse pas moins de sept degrés en longitude, que l'on doit attendre une ample moisson scientifique. Cette route conduira en effet le jeune voyageur vers un massif montagneux dont l'existence ne nous a été récemment révélée que par les informations d'un illustre voyageur, le Dr Henri Barth.

Ce massif, ou plutôt ce plateau, laisse autour de lui

un vide immense que l'on n'évalue pas à moins de 80,000 lieues carrées (1); il est habité par les Touaregs de la grande tribu des *Aouggar* ou *Hoggar* qui lui donnent leur nom : *Djebel Hoggar*. Ils sont en rapports réguliers avec Tembouctou. Nous avons donc grand intérêt à les connaître et à nous en faire des amis, car la seule route praticable d'Alger à Tembouctou, passe dans leur voisinage, par Aïn-Salah, le Touat, et le Gourâra.

Pendant sa première excursion en Tunisie, M. Henry Duveyrier avait eu l'occasion de rencontrer M. Victor Guérin, ancien membre de l'école d'Athènes, et chargé d'une mission scientifique sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et de M. le duc de Luynes, que d'autres genres de recherches : l'archéologie et l'épigraphie avaient conduit dans le pays.

M. Guérin est de retour parmi nous, vous l'entendrez tout à l'heure. Je me bornerai à constater, ici, que notre érudit confrère a parcouru pendant neuf mois la Tunisie, qu'il a recueilli environ 500 inscriptions, dont dix lui ont révélé les noms de villes inconnues ou qui n'avaient pas été retrouvées, telles sont celles de *Gigti*, de *Bibba*, de *Hisita*, de *Thibilis* (*Thibilitanum municipium*), seconde ville de ce nom, l'autre est dans la province de Constantine, de *Vina*, de *Seressita*, et de *Thibica*. Il a, de plus, chemin faisant, étudié attentivement les contrées qu'il traversait et son voyage aura été ainsi utile à la géographie comparée de cette partie du nord de l'Afrique.

(1) *Revue Coloniale* de juillet 1860, p. 55.

Vous savez combien la science qui fait l'objet de nos réunions est redevable de documents nouveaux et de renseignements précis à M. le lieutenant-colonel Faidherbe, gouverneur du Sénégal, que la Société s'honore, à bon droit, de compter parmi ses membres; vous savez ce qu'est devenue entre ses mains habiles, cette colonie naguère trop oubliée. Notre occupation s'est successivement étendue de Saint-Louis et de quelques points du fleuve, au Oualo, aux rives de la Falémé, jusqu'au Dakkar lui-même. Cette année, en même temps que M. le colonel Faidherbe faisait réunir par les soins de M. le lieutenant de vaisseau Brossard de Corbigny, les éléments d'une carte de la Sénégambie, il faisait explorer, par des officiers habiles, le Bambouk, le Tagant et l'Adrar.

M. le lieutenant de marine Pascal, auquel était confiée la première de ces explorations, avait à remplir un double but; il devait d'abord faire une reconnaissance dans l'intérieur de Bambouk, et surtout dans la province centrale de Tambā-Oura, la plus riche en gisements aurifères; puis remonter le Sénégal jusqu'à Ba-foula-bé, confluent du Ba-fing (rive Noire) et du Ba-khoy (rive Blanche) et faire de ce point important un lever topographique. Il résulte du rapport de cet officier que tous les cours d'eau qui arrosent le Bambouk, descendent de la chaîne du Tamba-Oura, système de montagnes, de 200 à 700 mètres d'altitude, à crête continue qui court dans la direction générale du nord-ouest. Ces cours d'eau produits par les grandes pluies de l'hiver charrient de l'or que les habitants (les femmes) principalement recueillent à l'aide d'un grossier lavage,

mais à l'époque des sécheresses, ces espèces de marigots tarissent presque complétement.

Le Bambouk est habité par la race Malinké. « Les villages vivent en république et sont indépendants les uns des autres. Chacun d'eux a son chef dont le pouvoir se transmet par voie d'hérédité. Les indigènes n'ont aucune espèce de religion, la justice est rendue par les chefs de village quand la raison du plus fort ne règle pas les différends. Les mariages se font sans consécration d'aucune sorte, et les naissances sont toutes légitimes. Les Malinké sont fourbes, lâches, et surtout très enclins au vol, ils n'écrivent pas leur langue et riaient aux éclats en voyant M. Pascal prendre des notes. Tous sont habillés d'une étoffe tissée dans le pays, et qu'ils teignent eux-mêmes d'une couleur végétale jaune bistrée. Ils ne font jamais un pas sans avoir le fusil à la main; mais il est très rare de les voir armés d'arc et de flèches; ils tirent leurs fusils et leur poudre de la Gambie. Tous s'occupent de l'extraction de l'or. Les Malinké sont grands, robustes, assez bien faits en général, mais très insolents. Il est assez commun de rencontrer chez eux des difformités, telles que des goîtres, des excroissances charnues, des pieds-bots et aussi des plaies ulcéreuses aux membres inférieurs.

Le point le plus commerçant du Bambouk est Serékhoto, village situé, à l'intersection de quatre routes, à l'entrée d'une gorge qui permet de franchir le Tamba-Oura.

Un des points les plus curieux atteints par M. le lieutenant Pascal dans son exploration, fut la cascade

de Gouïna qui n'avait encore été visitée par aucun Européen. Le Sénégal n'a pas moins de 400 mètres de largeur en cet endroit, le lit du fleuve manque tout à coup et la nappe d'eau retombe en bouillonnant à 50 mètres de profondeur. A dix lieues au-dessus de Gouïna, le Sénégal, qui porte alors le nom de Bafim (*Bafing, Rivière noire*), reçoit sur la rive droite le Bakhoi ou *Rivière blanche;* à leur confluent est le vilage de Ba-foula-bé (*rencontre des deux rivières*). Quant au Baoulé, ou *Rivière rouge*, ce serait un affluent du Niger à Koulokoro au-dessus de Yamina, et non pas un affluent du Sénégal comme le portent nos cartes : cette dernière information serait très importante à vérifier.

Pendant les hautes eaux (M. Pascal visitait la cataracte le 4 janvier 1860), la chute doit avoir une largeur double, et sa hauteur, sur la rive gauche, atteint 60 mètres. Les environs sont complétement arides et dépouillés de végétation, et le fleuve baigne, sur la rive droite, le pied d'une haute montagne.

Le voyage de M. le lieutenaut Pascal nous a valu une carte du Bambouk et des notes intéressantes ; c'est une première étape sur la route de Saint-Louis à Tembouctou.

M. Mage, enseigne de vaisseau, avait été chargé d'une mission politique et commerciale auprès de Bakar, l'un des chefs des tribus maures qui occupent la région comprise entre le Maroc et le Sénégal ; après un voyage qui n'a pas été sans périls, et pendant lequel il a été deux fois pillé par ceux-là mêmes qui lui avaient promis protection, il est parvenu à atteindre le Tagant.

C'est un pays montagneux entrecoupé de vallées

sablonneuses, mais arrosées par quelques ruisseaux, qui se trouve à 300 kilomètres au nord de Bakel. Son étendue est d'environ quarante à cinquante lieues dans tous les sens; l'élévation des montagnes d'enceinte varie de 50 à 150 mètres; quelques pics tels que le mont Poumoussoumas, par exemple, atteignent 200 mètres. Le Tagant est habité par les Kountahs et une partie des Abakake; on y trouve aussi, mais en petit nombre, des Maures des tribus des Médji-Doufs des Amounate, des Ouled-el-Rouiszi, des Ouled-Embark, etc., etc.

Au sud du Tagant, et, comme lui, entouré par une chaîne de montagnes, est un pays habité par des Berbères, les Guadimakas ou Gangaris, qui, retranchés dans des villages sur les hauteurs, se soutiennent contre les Maures, et souvent sans désavantages.

M. le capitaine d'état-major Vincent a pénétré jusqu'à moitié chemin entre le Sénégal et le Maroc; il a visité le pays des Trarza, le Tiris et l'Adrar. Son voyage, qui n'a pas duré moins de trois mois et demi, nous a valu sur le Sahara occidental des renseignements curieux, avec une carte, qui complètent ou rectifient ceux de Léopold Panet, qui, comme vous le savez, fit il y a onze ans le voyage de Saint-Louis à Mogador.

Le Tiris s'étend au nord-est du cap Blanc, entre les 21e et 23e parallèles. C'est un pays déshérité, dont le sol est couvert de roches granitiques; la seule terre végétale que l'on y rencontre est formée par le sable résultant de la décomposition ou de la désagrégation des roches. Les herbes y sont rares, mais généralement

aromatiques et fort estimées des chameaux. Çà et là s'élèvent quelques rares mimosas à fleurs jaunes sphériques et embaumées.

Quelques tribus maures séjournent d'une manière permanente dans le Tiris ; telles sont : les Ouled-bou-Seba, les Ouled-Delim, les Ehel-Barak-Allah, etc., etc. De plus, après les pluies, vers le mois de novembre, la contrée est envahie par toutes les populations nomades du Nord, de l'Est et du Sud, qui viennent y conduire leurs troupeaux.

C'est dans la partie orientale du Tiris, que se trouve la grande Sebkha d'Ijil, véritable mine inépuisable de sel gemme, qui a une longueur de 25 à 30 kilomètres, sur une largeur de 10 à 12. L'extraction de ce précieux minéral, pour l'enfant du désert, et que l'on évalue annuellement à 20,000 charges de chameau, c'est-à-dire environ 4,000,000 de kilogrammes, est facile, coûte peu ; les Kountah, à qui la Sebkha appartient, se font payer en chameaux le prix de l'extraction, et par charge un droit fixe de sortie. « Cette carrière immense fournit le sel non-seulement à l'Adrar, mais encore au Tagant, à Tichit, à Oualata, au pays de Bambara, au Ségou, au Macina, où il acquiert une valeur considérable.

Tichit et Singarin, que certaines cartes indiquent à tort comme ayant des mines de sel, servent seulement d'entrepôt au sel de la Sebkha d'Ijil.

L'Adrar, situé à l'est du Tiris, est formé par un vaste soulèvement rocheux qui, de loin, offre l'apparence d'un immense redan, dont le sommet est tourné vers le sud.

Il n'y a pas dans l'Adrar de réservoir d'eau considérable, la disposition des montagnes qui ont généralement de 75 à 90 mètres d'élévation, donne naissance à des sources qui se perdent dans les terrains avoisinants. On cite les fontaines d'Aghmakou, d'Amogjar, du mont Tiderez, où il existe dans le roc un réservoir de plusieurs mètres de profondeur, et du mont Iriji.

On cultive dans l'Adrar beaucoup de palmiers, le mil, le blé, l'orge et les pastèques. Les tribus qui habitent le pays sont nomades ou sédentaires : parmi les premières, sont les Yaya-ben-Othman, les Ouled-Amonni, qui donnent les cheikhs, et les Ouled-Akchar qui les nomment. Les sédentaires, tous marabouts, anciens Berbères, sont au nombre de sept à huit mille, et paient tribut annuel aux guerriers.

Ouâdan, Chinguéti et Atar, sont les principales villes de l'Adrar. Ouâdan était autrefois la ville la plus belle, mais les guerres intestines l'ont en partie fait abandonner par ses habitants. Chinguéti, située sur le chemin de Tichit à la grande Sebkha, est aujourd'hui la ville la plus considérable et la plus commerçante du pays; elle est composée de 800 maisons, et compte 3 ou 4000 habitants. Atar, située à l'ouest de la précédente, à environ 100 kilomètres, compte 500 maisons et 2000 à 2,500 habitants.

Tels sont les principaux renseignements recueillis par le capitaine Vincent, car par suite de la jalouse défiance du cheik Ould-Aïda, qui commande dans l'Adrar, il ne put visiter les villes.

Mais un des résultats les plus importants de cette

dernière exploration, a été de faire reconnaître quelle serait l'importance d'un établissement à Arguin. Il nous assurerait d'une façon définitive tout le commerce de le partie occidentale du Sahara. Les Maures apporteraient sur ce marché, et en grande quantité, l'or, l'ivoire, la cire du haut pays, les plumes d'autruche, la laine des tribus qui habitent entre le Tiris et le Maroc, les cuirs de tout le Sahara, etc., etc., nous aurions dans les Ouled-bou-Seba, habitants du Tiris, des auxiliaires puissants indépendants des tribus remuantes des Trarza et des Ouled-Delim. Nos navires, en se rendant au Sénégal, trouveraient alors sur ces côtes, jusqu'à ce jour si inhospitalières, un refuge dans la tempête, et nos marins des secours dans le malheur. Nous ne verrions plus se renouveler les épisodes qui ont rendu si tristement célèbres les naufrages de *la Méduse* et de *la Sophie*. Les navires des Canaries ne viendraient plus, tout en pêchant, troquer avec les Maures des produits dont les traités nous assurent le monopole.

Le bassin du Nil, auquel il faudra peut-être rattacher celui des Grands Lacs équatoriaux, est toujours le point du continent africain vers lequel se fixent avec le plus d'intérêt les regards des géographes ; et sans doute verrons-nous démentir ces paroles de Lucain, qui fait dire à César, dans sa *Pharsale*, par le prêtre Achoreas à propos de ce fleuve :

« La nature, ô Nil, n'a révélé à personne le mystère de ta source ; elle n'a pas voulu que les peuples pussent te voir faible et rampant. Cachant dans l'éloignement les replis de tes eaux naissantes, elle s'est dit :

je préfère qu'on les admire plutôt qu'on les connaisse (1). »

Vous connaissez les généreuses tentatives qui, depuis la mémorable expédition de notre confrère M. d'Arnaud, ont été faites dant ce but. Vous avez applaudi au zèle, au courage intelligent de ceux-là qui se dévouaient aux périlleuses explorations des parties inconnues de l'Afrique, et l'an dernier, devançant le jugement de leurs concitoyens, vous décerniez aux capitaines Burton et Speke, votre grande médaille d'or. Je n'ai pas à revenir sur la découverte des grands lacs de Tanganyika et d'Ukéréwé, la relation du capitaine Burton, qui est entre vos mains, vous donnera là-dessus toute satisfaction. Mais, ce que je dois vous rappeler, c'est que l'heureux résultat du voyage aux grands lacs équatoriaux a stimulé le zèle pour de nouvelles explorations.

Tandis que le capitaine Speke, secondé cette fois par le capitaine Grant, reprend la route de Zanzibar avec mission de gagner de nouveau le Nyanza d'Ukéréwé pour en explorer la partie septentrionale et s'assurer s'il ne communique pas avec le Nil, avec ordre, dans ce cas, de gagner par cette nouvelle voie Gondokoro, le consul anglais, à Khartoum, M. Petherick, que sa belle exploration au sud du Bahr-el-Ghazal vous a déjà fait connaître, se propose, à l'aide de fonds réunis par voie de souscription dans la cité de Londres,

(1) « *Arcanum natura caput non prodidit ulli,*
*Nec licuit populis parvum te, Nile, videre,*
*Amovitque Sinus, et gentes maluit ortus*
*Mirari, quam nosse, tuos.* (*Pharsale*, liv. X.)

de partir de Gondokoro même pour aller au-devant de MM. Speke et Grant.

Un français, M. le docteur Peney, médecin en chef dans la haute Nubie, depuis longtemps habitué au climat intertropical, va prendre la même route; et l'on peut fonder de sérieuses espérances sur son entreprise qu'il aborde avec toutes les ressources nécessaires pour faire de bonnes observations.

Cependant, au-delà de Gondokoro, de grands obstacles attendent le voyageur, le Nil se rétrécit, son cours est embarrassé de roches, de cataractes, il coule à travers le massif des monts Gniri, et si nous en croyons le rapport de M. Miani, ce n'est qu'après la cataracte de Meri, dans le voisinage d'un village appelé Galuffi, que le fleuve redevient navigable. Il faudra donc préalablement en abandonner les rives pour franchir les montagnes, et alors l'explorateur devra recourir aux plus grandes précautions pour ne pas confondre le cours supérieur du fleuve avec celui de quelque affluent.

J'ai prononcé le nom de M. Miani. Ce voyageur, si nous nous en référons au mémoire qu'il vous a adressé par l'intermédiaire de M. le Ministre des affaires étrangères, se serait avancé, dans le courant de mars 1860, jusqu'au 2e degré de latitude septentrionale, et aurait, en témoignage de son voyage jusqu'en ce point, gravé son nom sur un tamarinier du village de *Galuffi*. Il a dû s'écarter du fleuve pour franchir le massif montagneux qu'il appelle *Gniri*. Le pays qu'il a traversé est habité par la grande peuplade des *Auidi;* parmi leurs nombreux villages, il cite celui de *Madi*, nom que Brun-

Rollet donnait à une des peuplades du cours supérieur du fleuve. Mais, sauf ce nom, nous ne trouvons aucune autre concordance entre les points signalés sur la carte de Brun-Rollet, et l'esquisse de l'explorateur vénitien. D'après ce que ce dernier aurait appris des vieillards de Galuffi, le fleuve viendrait d'au-delà du village de Patico, où se trouvent les limites entre leur tribu et celles des Gallas.

La carte dont M. Miani accompagne sa relation est très largement exécutée, elle laisse beaucoup à désirer, ainsi qu'on doit naturellement l'attendre d'une personne étrangère à la construction des cartes, et l'on demandera, tout d'abord, sur quelles observations il base la détermination de ses positions en longitude ou en latitude.

Néanmoins, si nous sommes entré dans ces détails, c'est que l'exploration de M. Miani ne doit pas être passée sous silence, elle est tout honorable pour lui, et elle mérite d'être consignée, au moins *comme information*, dans l'histoire des tentatives faites pour atteindre les sources du Nil.

Un de nos confrères les plus zélés, M. Guillaume Lejean, accomplit, dans ces mêmes régions du fleuve Blanc, un voyage qui promet d'être fructueux. Il s'est rendu à Khartoum, dans les premiers mois de cette année, par la voie de Suez et de Souakim, et il a relevé avec soin les routes peu connues qui traversent la province nubienne de Taka. Arrivé à Khartoum, il se proposait de se joindre à une des expéditions organisées pour remonter le fleuve et faire le commerce de l'ivoire ; mais, vous le savez, la plupart des traitants

de la colonie européenne de Khartoum se sont rendus hostiles, par des exactions de toute nature, les peuplades indigènes, qui d'abord étaient inoffensives, hospitalières et toujours disposées à accueillir, avec joie, l'échange de leurs dents d'éléphant contre quelques menus objets de fabrication européenne; aujourd'hui, il est bien difficile, à moins de se joindre à ces avides traficants, et d'accepter alors une part morale de complicité dans leur conduite, de franchir la zone des populations mal disposées, qui séparent Khartoum des riverains encore inoffensifs du fleuve Blanc.

Ces retards, ces contre-temps, M. G. Lejean les a mis à profit, avec cet esprit opiniâtre de recherches que vous lui connaissez, pour recueillir autour de lui, et notamment de M. Andréa de Bono et des frères Poncet, neveux de l'infortuné Vaudey, toutes les informations qui lui ont paru dignes d'être mises sous vos yeux; elles portent sur le Keilak, le Saubat et les populations riveraines de ces affluents du fleuve Blanc. La carte qu'il nous a transmise de la part de MM. Poncet frères mérite aussi l'attention des géographes; et elle serait plus utile pour nous, si nous savions sur quelles données et quelles observations le canevas géodésique en a été fixé.

Les amis du merveilleux devront, il faut bien le dire, une désillusion à M. G. Lejean, ses dernières lettres renferment quelques détails sur les Niams-Niams; mais il paraîtrait qu'ils ne sont pas munis d'un appendice caudal, et qu'ils ne sont pas anthropophages, comme on l'avait insinué. Ainsi serait résolue une question physiologique si étrange pour l'anthropologie. Ajoutons

que le dire de M. Lejean se trouve confirmé dans la note de M. G.-G. Miani, dont je vous ai parlé plus haut.

Notre confrère doit s'être rendu dans le Kordofan ; il se proposait de réunir sur ce pays et les contrées situées au sud, des notes et des renseignements qui ne nous sont pas encore parvenus, mais que nous accueillerons avec joie. Combien il serait à désirer qu'il pût nous procurer sur le Waday des informations sérieuses et précises ! Ce nom du Waday sera désormais dans la pensée du moins inséparable de celui de Vogel, le premier Européen qui y ait pénétré, mais hélas ! pour n'en pas revenir. Vous vous êtes largement associés, d'abord aux espérances, ensuite aux regrets que sa triste destinée avait provoqués ; et, récemment encore, à la sollicitation d'un de vos vice-présidents, M. Jomard, S. A. le vice-roi d'Egypte faisait faire auprès du sultan du Darfour, pays voisin du Waday, des démarches qu'il n'a pas dépendu de lui de voir couronnées d'un plein succès.

On sait la part que l'Allemagne a prise à l'instigation des Humboldt, des Ritter, au mouvement géographique de ces dernières années ; M. Vivien de Saint-Martin s'est chargé de nous la faire connaître dans une série d'articles qui ont été lus avec l'intérêt qu'ils commandaient (1). Les Allemands ne paraissent pas disposés à laisser ralentir ce mouvement ; à peine le Dr Roscher vient-il de tomber sous les coups d'un hôte perfide, après avoir le premier atteint à N'gombo,

(1) Voir la *Revue germanique*.

en venant de la côte, le lac N'yassa, que nous apprenons le départ de M. le baron de Decken, pour les mêmes contrées, et que nous voyons s'organiser à Gotha, sous les auspices de la mémoire de Carl Ritter, une souscription destinée à subvenir aux frais d'une exploration des pays situés à l'ouest du fleuve Blanc. Elle sera confiée à M. le comte de Heuglin, que d'importants voyages en Nubie et en Abyssinie vous ont déjà fait connaître; il aura pour mission de chercher à pénétrer au Waday pour recueillir les papiers et les notes d'Edouard Vogel.

J'en aurai terminé avec les principales explorations faites en Afrique, lorsque je vous aurai rappelé que le Dr Livingstone poursuit avec ses compagnons sa nouvelle expédition au Zambèse. Après avoir remonté la rivière Shiré, visité le lac Shirwa et reconnu l'extrémité méridionale du lac Nynyèsi ou des Étoiles, qui est probablement le même que le lac N'yassa, le Maravi des anciennes cartes, il s'est enfoncé dans l'intérieur en remontant le Zambèse, mais nous ne sommes pas sans quelque inquiétude sur le sort du hardi missionnaire et de ceux qui l'accompagnent, car voilà plus de six mois qu'il n'a fait parvenir de ses nouvelles.

Le suédois Andersson continue avec un zèle infatigable ses dangereuses excursions dans l'Afrique australe occidentale au milieu des peuplades les plus sauvages des Namaquois et des Ovampo. En outre de notes très importantes relatives aux différentes branches de l'histoire naturelle de ces contrées, on lui devra la reconnaissance de la grande rivière Cunène dont l'embouchure, seule, était indiquée sur nos cartes.

Le Dr Baikie poursuit ses recherches sur les deux rives du Niger au delà du confluent de ce fleuve avec le Benoué, et, dans une lettre écrite de Nufi au mois d'avril dernier, il annonce qu'il a pu pénétrer jusqu'à Bèda, localité qu'aucun Européen n'a encore visitée. Cette ville serait située dans une contrée montagneuse dont le niveau moyen est de 400 mètres, elle est entourée de cultures très soignées, le coton, l'huile de palme, sont les principales productions. Les rapports que l'honorable explorateur promet à la Société royale géographique de Londres ne manqueront pas d'éclairer d'un jour nouveau la géographie de cette partie de l'Afrique occidentale, et bientôt, sans doute, verrons-nous combler, par les voyageurs anglais la lacune qui existe encore relativement à l'entière reconnaissance du cours du Dhioliba ou Niger.

Le champ des découvertes se restreint de plus en plus en Amérique et cette désignation de *Nouveau Monde*, si heureuse il y a trois siècles, est aujourd'hui bien vieille pour un continent qui renferme des États marchant d'un pas ferme et soutenu dans la voie du progrès.

Ce sera une des gloires impérissables de la France, d'avoir puissamment contribué à déchirer le voile qui nous dérobait les secrets de cette terre d'Amérique. Notre séjour au Canada y a laissé des traces ineffaçables et, nous pouvons le dire, des regrets. C'est principalement aux explorations françaises récentes, que l'on doit la plupart des détails sur l'Amérique du Sud, et sans vous rappeler les noms de MM. de Castelnau, Weddell, Deville, d'Orbigny, Gay, que vous

avez tous présents à la mémoire, je citerai les explorations plus récentes encore de nos confrères MM. Demersay, au Paraguay, Mourre, au Brésil, et Martin de Moussy, dans la partie orientale des États de la Plata; je vous signalerai les beaux travaux hydrographiques de notre marine impériale et notamment ceux de M. Mouchez comprenant une carte hydrographique à très grand point du fleuve Paraguay, depuis son embouchure dans le Parana, près de Corrientés, jusqu'à l'Assomption, capitale de la république du Paraguay. Ces 80 lieues du fleuve ont été levées avec grand soin, et la construction graphique est appuyée sur 35 ou 40 points déterminés astronomiquement; l'échelle est de 5 centimètres par mille marin, ce qui a permis de dessiner les moindres détails et toutes les sondes. Deux cartes terrestres, format grand-aigle, de la république du Paraguay, la première, la carte générale à l'échelle de 2 millimètres par mille marin; la deuxième, carte particulière de la partie méridionale qui est la plus habitée à l'échelle de 7 millimètres par mille marin. Ce travail a un grand intérêt, parce que la politique ombrageuse du président Lopez a suivi à peu près les traditions de celle de son oncle le Dr Francia, et qu'aucun voyageur étranger n'a pu encore obtenir de visiter avec quelque facilité l'intérieur de ce pays.

M. Mouchez l'a visité trois fois pendant les quatre années qu'il a séjourné dans ces contrées, et il a pu, grâce à quelques relations particulières, aux nombreux renseignements qu'il a puisés sur les lieux et aux observations qu'il a faites lui-même en parcourant le pays, dresser une carte très complète donnant une

idée exacte d'un pays qui, quoique depuis 300 ans habité par une race européenne, est encore très peu connu au point de vue géographique.

M. Mouchez a fait en outre plusieurs travaux importants sur les côtes de la Plata, et entre autres une série d'observations astronomiques très intéressantes, ce qui permettra de déterminer d'une manière définitive la longitude de cette partie de l'Amérique du Sud sur laquelle il existe encore plusieurs minutes de doute.

Chargés d'une mission scientifique par M. le Ministre de l'Instruction publique, dans le même continent, MM. Ernest et Alfred Grandidier viennent de rentrer en France après un voyage de plus de deux années. La minéralogie et la géologie ont été surtout le but de leurs recherches. Ils ont d'abord parcouru l'Amérique du Nord, puis abordant l'Amérique du Sud, ils ont franchi cinq fois les Cordillères et visité successivement les régions les moins connues de la Bolivie, du Pérou, du Chili, des provinces Argentines et du Brésil.

Des renseignements originaux et de belles collections d'histoire naturelle, aujourd'hui déposées au *Muséum*, ont été le fruit d'une entreprise qui n'a pas toujours été sans péril pour les voyageurs.

C'est encore avec une mission du même Ministre que M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, l'auteur d'une curieuse histoire des populations du Mexique et de l'Amérique-Centrale, aux époques antécolombiennes, déposée dans votre Bibliothèque, s'est rendu dans l'Amérique-Centrale. Il se proposait d'abord l'étude des monuments de Palenqué, dessinés avec tant de

soin par M. Waldek, et qui ont été acquis au gouvernement par M. le Ministre de l'Instruction publique, mais les troubles incessants qui désolent le Mexique, cette terre classique des révolutions, l'ont obligé à modifier ses projets. Il a donc parcouru fructueusement l'isthme de Tehuantepec, l'État mexicain de Chiapas et la partie de la république guatémalienne qui s'étend des frontières du Mexique à Guatemala, au sud-est, et du lac d'Izabal, au nord-est. Partout il a recueilli de nouveaux et importants matériaux pour l'histoire et principalement pour la linguistique de ces contrées. Un des districts les plus curieux qu'il lui a été donné de visiter fut celui des montagnes des *Mames*, à l'ouest de Quetzaltenango, ayant eu sous son administration spirituelle les localités indigènes d'Iztlahuacan, de Tutuapan et de Zipacapa où l'on parle un dialecte de la langue cakchiquèle. Il y demeura quatre mois, reconnaissant les nombreuses ruines dont cette contrée est parsemée, recueillant les débris de la langue *mame* et continuant à réunir les matériaux de son dictionnaire des langues quiché et chakchiquèle dont vous verrez sous peu paraître les premières feuilles.

Ces explorations françaises de l'Amérique ne doivent pas nous faire oublier celles du Dr Burmeister et de M. Wheelwright dans le bassin de la Plata; du lieutenant Woldemar Schultz, dans le Brésil; de M. Parker Snow, à la Terre-de-Feu et dans la Patagonie; enfin celles du capitaine Palliser et du Dr Hector dans les possessions britanniques du Nord. Cette année M. le Dr Burmeister a visité les provinces septentrionales des États-Unis de la Plata, et il s'est rendu de Rosario

à Cordova, et de cette dernière ville à Tucuman. Vous trouverez dans un des derniers cahiers du *Zeitschrift Erdkunde* de Berlin (juillet-août), une relation complète de son intéressant voyage. Un autre naturaliste allemand, M. J.-J. de Tschudi, dont vous connaissez également les importants travaux sur le Pérou, s'était rendu de Buenos-Ayres à Cordova, il a depuis continué son voyage,et de cette dernière ville, il a gagné Cobija, sur l'océan Pacifique, en franchissant la Cordillère d'Atacama.

Je ne voudrais pas quitter les Provinces-Unies de la Plata, sans vous entretenir du gigantesque projet de M. Wheelwight qui a songé à établir une ligne de chemin de fer, de Rosario sur la Plata à Copiapo, port chilien de l'océan Pacifique; cette ligne, qui n'aurait pas moins de 1600 kilomètres, traverserait les Andes à la passe de San-Francisco. Le mémoire que M. Vheelwight a adressé à ce sujet à la Société royale géographique de Londres, et dont vous avez pu lire un extrait dans les *Proceedings* de cette savante compagnie, renferme des documents fort intéressants sur la géographie et l'histoire naturelle de la région orientale des Andes, si peu connue des Européens.

Les provinces les plus méridionales du Brésil ont été récemment parcourues par M. le lieutenant Voldemar Schultz, il en rapporte de nombreux croquis et des notes importantes, parmi lesquels il me suffira de vous citer une notice statistique et historique sur la province de Rio grande do Sul; le croquis à l'échelle du 1/300000e de la vallée du Jacuhy avec l'indication des colonies allemandes qu'elle renferme; la carte de

la partie occidentale de la province de Rio Grande (territoire des missions), dressée par le baron O'Byrn sous sa direction; enfin de nombreuses observations climatologiques recueillies dans la province de Sainte-Catherine.

Vous connaissez les efforts tentés par le gouvernement du Chili pour étendre jusqu'aux terres incultes de la Patagonie les bienfaits de la colonisation ; ils ont eu pour résultat une étude plus approfondie du sol et de ses ressources; et il y a tout lieu d'espérer que le mouvement commercial des autres parties de l'Amérique s'étendra jusqu'à ces latitudes extrêmes. Déjà on a acquis la certitude que la région de la Terre-de-Feu et du cap Horn, pouvait être mise en relation avec l'Europe. M. Parker Snow, dans une exploration des îles qui avoisinent l'extrémité méridionale du continent américain, a reconnu l'existence de plusienrs ports pouvant offrir, dans ces passages si redoutés des navigateurs, un sûr abri aux vaisseaux et en même temps toute l'eau douce dont ils pourront avoir besoin. Il a également recueilli des informations qui permettent d'espérer que l'on pourra mettre un jour les sauvages habitants de cette contrée déshéritée en contact suivi avec le monde civilisé.

La carte de l'Amérique du Nord nous est aujourd'hui connue dans son ensemble. C'est à Sir John Franklin et à Sir Léopold M'Clintok que revient l'honneur d'avoir comblé les dernières lacunes qui interrompaient la continuité des côtes de l'océan Glacial arctique. Aujourd'hui que l'espace abandonné à la vie sauvage se restreint de plus en plus, on n'étudie surtout les

contrées de l'Amérique du Nord qu'au point de vue de l'établissement de voies de communication, qui permettront d'y faire refluer des bords des deux océans vers l'intérieur la vie surabondante et l'activité commerciale. De là ces nombreux projets de communication interocéanique successivement étudiés à travers le Grand-Isthme ; de là les grandes explorations récemment entreprises par les Américains de l'Union et par les Anglais, pour rechercher des routes praticables, plus au nord, à travers l'immense étendue de leurs possessions.

Le capitaine Palliser et le docteur Hector ont enfin terminé, après trois années de pénibles travaux, la grande exploration relative à la recherche d'une route destinée à relier la Colombie anglaise avec le Canada. Les deux voyageurs qui étaient à la tête d'une Commission envoyée, avec l'appui du gouvernement britannique, par la Société royale géographique de Londres, ont parcouru le pays qui s'étend du lac Supérieur aux montagnes Rocheuses, sans avoir obtenu de résultats bien remarquables au point de vue de l'utilité pratique. Cependant, on a reconnu, sur le territoire britannique et dans les montagnes Rocheuses, six passages, qui, jusqu'alors, n'étaient que bien rarement fréquentés par les chasseurs de la compagnie de la baie d'Hudson, et dont le principal, la *Passe Kutanie*, se partage en deux branches, l'une septentrionale et l'autre méridionale. La route suivie par l'expédition, part de Fort-Villiam près du lac Supérieur et passe par les Forts Francis, Garry, Ellice, Pelly, Carlton, Pitt et Edmondton, pour atteindre les montagnes Rocheuses. M. Palliser, en compagnie de l'astronome Sullivan, a franchi la Passe Kuta-

nie méridionale et s'est rendu au fort Colville situé sur la frontière de la Colombie anglaise et du Territoire américain de Washington, tandis que le docteur Hector prenait la route de la Passe du nord. Tant qu'a duré l'exploration, des observations magnétiques et astronomiques ont été faites par des savants attachés à l'expédition. Le docteur Hector a principalement étudié la configuration physique du pays et les moyens de rendre colonisable la vaste contrée du Saskatchewan ; mais les deux obstacles les plus sérieux à l'établissement de la voie de communication, que l'on étudiait, viendront des difficultés de toute nature qu'il faudrait vaincre pour le transport du matériel colonial, dans la première partie de la route du lac Supérieur au lac Winipeg, et de la nature rebelle du pays, qui s'étend du versant occidental des montagnes Rocheuses à la Colombia et au Fraser. Vous pourrez recourir pour plus de détails, au bon résumé de cette exploration, donné par un habile géographe allemand, M. Ravenstein, dans le *Zeitschrift Erdkunde de Berlin*, ou bien encore à celui qui a été inséré récemment dans les excellentes *Mittheilungen* du docteur Aug. Petermann.

Dans le temps même où le capitaine Palliser entreprenait ce voyage, le gouvernement du Canada confiait à MM. Gladman, Hind et Dawson, la mission d'explorer les contrées baignées par la rivière Rouge et le bassin du lac Winipeg. Il résulte de leur expédition qui remonte déjà à plus d'une année, que l'on a reconnu l'existence de vastes territoires propres à la colonisation, principalement dans le voisinage des rivières Qui-Appelle et Assiniboine.

Cet esprit colonisateur domine surtout dans le caractère des Anglo-Américains; il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur des cartes de l'Union, échelonnées à différentes époques. Eux aussi ont récemment recherché une voie de communication d'un océan à l'autre à travers le Minnesota et les Territoires de Nebraska et de Washington, mais quoique le résultat de leur exploration, dont M. Froidefonds des Farges vous a entretenus dans une de vos séances, semble plus favorable que celui qu'atteignit le capitaine Palliser, à un degré plus au nord, il est probable que de longtemps encore, les seules routes praticables suivies au nord du Mexique seront celles de l'Orégon et de Santa-Fé; encore avez-vous appris par de tristes épisodes qui datent à peine de quelques mois, qu'elles n'étaient pas toujours exemptes de dangers.

Les Anglo-Américains semblent depuis quelque temps avoir une prédilection toute particulière pour les explorations arctiques. On sait que l'existence de cette mer polaire libre de glaces, vue par Moreton, l'un des compagnons du regrettable docteur Kane, vers le 82e degré de latitude nord, a donné lieu à bien des discussions scientifiques, on a même accusé le marin américain d'avoir été la dupe de son imagination ou d'un mirage trompeur. Le docteur Hayes, qui avait accompagné Kane dans son expédition, s'est offert de vérifier le fait en litige, et le 7 juillet dernier, il est parti de Boston sur la petite goëlette *Spring-Hill*, dont l'équipage compte dix-sept hommes y compris les officiers; l'apprivisionnement est de trois années; l'équipement, qui ne laisse rien à désirer, a été fait aux

frais de généreux citoyens de New-York et d'autres villes de l'Union; à leur tête se trouve James Grinnell bien connu par le zèle qu'il a déployé pour l'organisation des autres expéditions arctiques américaines. Nous n'avons pas encore de nouvelles du *Spring-Hill*, sa campagne doit être d'environ deux ans; espérons qu'elle sera heureuse et qu'elle aura pour résultat la solution d'une question qui intéresse au plus haut point la physique du globe.

Trois mois avant le départ du docteur Hayes, le docteur S.-P. Ford et M. Widdefield quittaient San-Francisco sur le schoner *Olivia*, commandé par le capitaine Bedfield, avec l'intention de pénétrer par le détroit de Behring aussi loin que possible dans la direction polaire. Ils se proposent de relever les côtes asiatique et américaine de l'océan Glacial, faire des sondages pour mesurer la profondeur de la mer, enfin le docteur Ford réunira une collection de tous les animaux arctiques. On évaluait à six mois la durée de ce voyage, duquel on peut attendre d'utiles résultats, car on sait combien il y a encore à apprendre relativement aux côtes asiatiques de l'océan Glacial arctique.

Un autre Américain, le journaliste C.-F. Hall (de Cincinnati), après avoir pris passage sur le baleinier *Georges-Henri*, et avoir recruté à la baie de Baffin, pour unique compagnon, l'Esquimau Cud-la-ja-ah, se propose dans un voyage fait soit en bateau, soit à pied, soit en traîneau et qui ne doit pas durer moins de quatre ans, d'explorer la région inconnue qui s'étend du cap Willoughby à la partie orientale du détroit Fury et Hékla. Il a l'intention de faire une suite d'observa-

tions magnétiques, s'assurera qu'il n'existe à l'embouchure de la Grande Rivière du Poisson, aucune trace de l'expédition de Franklin, et séjournera au milieu des Esquimaux, adoptant leur manière de vivre, dans l'espoir de recueillir de nouvelles informations.

C'est là une bien hardie entreprise, et nous la suivrons avec un sincère intérêt.

Vous connaissez les efforts infructueux tentés jusqu'à ce jour pour mettre l'Amérique, dont je viens de vous entretenir, en communication avec l'Europe à l'aide de la télégraphie électrique. Ce projet vient d'être repris en Angleterre, et il a été, de la part du colonel T.-P. Shaffner, l'objet d'une intéressante communication à la Société royale géographique de Londres. La ligne par lui proposée s'appuierait sur l'Islande et le Groenland, elle n'aurait pas moins de 2050 milles dont 1750 milles sous-marins et 300 milles par terre. Son point d'attache en Europe serait dans la baie de Thorshaven (à Sandyyerde), au nord de l'Écosse, et elle viendrait aboutir en Amérique à l'entrée Hamilton (*Hamilton Inlet*), sur la côte du Labrador.

Le gouvernement anglais, voulant faire étudier ce projet, a confié au colonel Shaffner qui en était le promoteur, au capitaine Allen-Young, l'habile second de sir Léopold M'Clintock, et au docteur Raë, bien connu par ses découvertes au nord-ouest de la mer d'Hudson, la mission de faire toutes les reconnaissances nécessaires. Ils se sont embarqués sur le yacht *Fox*, et après avoir reconnu successivement les points par lesquels on se proposait de faire passer le cable télégraphique, ils sont revenus en Angleterre avec les renseignements

les plus favorables au projet. Dans cette nouvelle expédition arctique, le capitaine Allen Young a pu conduire son navire le long des côtes orientales du Groenland, et ajouter au tracé encore indécis de cette terre polaire.

Tandis que le capitaine Allen Young s'acquittait fructueusement de la mission à lui confiée, le capitaine sir Léopold Mc Clintock entreprenait sur un navire à vapeur de la marine royale, le *Bull-Dog*, un nouveau voyage arctique dans le même but. Partout sur la ligne projetée pour la pose du cable électrique, il a trouvé un fond de 400 à 2032 brasses, profondeur généralement moindre, cependant, que celle que l'on rencontra pour la pose du premier cable transatlantique. Il a de plus constaté que, contrairement à ce que pensaient beaucoup de naturalistes, la vie animale était possible à la profondeur de 1260 brasses malgré la pression d'une aussi formidable colonne d'eau. Le capitaine Mc Clintock, comme son confrère le capitaine Allen Young, est rentré en Angleterre avec la conviction que l'on pourrait établir la ligne télégraphique projetée.

Quittons ces régions polaires pour lesquelles le soleil se montre si avare de ses rayons vivifiants, et transportons-nous au milieu de ce Monde-Maritime qui bientôt, lui aussi, n'aura plus de secrets pour nous.

Les Anglais poursuivent, avec une persévérance que rien ne lasse, leurs recherches dans l'intérieur de l'Australie. L'un de leurs plus hardis explorateurs, M. Macdougall Stuart, parti d'Adélaïde vers le mois de mars dernier, pour une expédition d'exploration, avec deux compagnons et un certain nombre de chevaux,

s'est avancé dans l'intérieur jusqu'à 1600 milles (2574 kilomètres) d'Adélaïde, et jusqu'à près de 300 milles (482 kilomètres) de la rivière Victoria. Arrivé en ce point, il fut obligé de rebrousser chemin par un corps d'indigènes hostiles; mais comme il était déjà parvenu à 100 milles plus avant au nord que le point où l'expédition de Gregory, en 1856, était descendue de la rivière Victoria, on peut, par les résultats réunis de ces deux expéditions, considérer le continent australien comme ayant été réellement traversé du sud au nord. Loin d'être un désert aride, on le représente comme un pays partout praticable, le manque complet d'eau ne se fait sentir que sur une étendue de 60 milles (environ 100 kilomètres). Dans beaucoup de parties, il y avait de beaux gazons, de magnifiques arbres à gomme et autres arbres, parmi lesquels quatre espèces, au moins, de palmiers.

M. Stuart a également découvert dans l'intérieur un immense lac salé, qu'il suppose, d'après la couleur bleue de ses eaux, avoir une très grande profondeur. La réussite de cette exploration a produit beaucoup de sensation et de joie à Adélaïde, où l'on parle déjà de former un certain nombre de nouvelles provinces aux dépeus du territoire ainsi reconnu. On espère même pouvoir se servir immédiatement de la route parcourue, pour faciliter la communication avec l'Inde, et spécialement le commerce d'exportation des chevaux. Une nouvelle expédition a été résolue, elle sera confiée à M. Macdouggall Stuart, accompagné d'un de ses anciens compagnons, de dix autres hommes bien armés, et d'un nombre convenable de chevaux.

Un autre voyageur, M. William Randdel, a remonté la rivière Darling jusqu'à 2400 milles (3870 kilomètres) de la mer, sur ce nombre, il y a 1800 milles (2900 kilomètres) de cours qui ont été relevés pour la première fois à partir de sa jonction avec le Murray. Sur l'étendue de ce long parcours, le fleuve ne présente qu'une seule chute d'environ 2 mètres de hauteur, répartie sur une centaine de mètres de longueur, elle ne peut présenter d'obstacles à la navigation qu'à l'époque des plus basses eaux. Le Darling offre donc une grande voie navigable dans l'intérieur du continent australien, et ses rives généralement fertiles pourront être l'objet d'une colonisation prochaine.

Cette colonisation prend d'ailleurs, de jour en jour, des proportions plus considérables ; à l'unique centre colonial des Nouvelles-Galles du Sud, nous avons vu successivement s'ajouter ceux de l'Australie-Méridionale, de l'Australie Heureuse (*Victoria Felix*), de l'Australie Occidentale. Un nouveau démembrement de la colonie-mère vient encore d'avoir lieu par suite de l'établissement de la colonie de *Queen'sland*, au nord des Nouvelles-Galles du Sud. *Brisbane*, la capitale de cette nouvelle colonie, compte environ 6000 âmes, elle est située dans un pays très pittoresque sur le fleuve qui porte son nom. Ce fleuve a environ 600 mètres de largeur et va se jeter dans la baie de Moreton après un parcours de 30 kilomètres. La ville est très commerçante, elle est le centre de l'importation et de l'exportation de cette partie de l'Australie.

Au fur et à mesure que l'on s'avance dans l'intérieur du continent, on reconnaît qu'une des plus grandes

difficultés que la colonisation aura à vaincre, sera non pas l'absence, mais bien la trop grande abondance d'eau; car, à l'époque des pluies, il se déverse une grande quantité d'eau dans la dépression qui existe au centre de ce continent, elle offre alors l'apparence d'un lac immense, qui change d'aspect avec le retour de la belle saison, l'évaporation, et les autres causes de déperdition, ce qui peut expliquer les formes différentes sous lesquelles le lac Torrens s'est jusqu'à présent montré à ses explorateurs.

Nous retrouvons le pavillon français dans la Nouvelle-Calédonie, et la colonisation qui n'y est encore qu'à son aurore, n'en marche pas moins d'un pas soutenu. Fort-de-France, le chef-lieu de l'île, prend chaque jour un accroissement nouveau; Balade, Puebo Hienguen, perdent de leur aspect sauvage primitif, et les populations dont les missionnaires étudient avec tant de dévouement les besoins moraux, commencent à se montrer moins hostiles. Tout récemment, le lieutenant de vaisseau Jacquemard a fait l'entière reconnaissance de la Baie du Sud, il y a reconnu des eaux thermales, minérales, salines, ayant une températnre de 10 degrés au-dessus de la température des eaux courantes. La houille, les bois de construction que l'on rencontre dans l'île, lui assurent un bel avenir commercial.

Notre établissement à Taïti est toujours dans un état prospère; on y publie deux journaux français, le *Moniteur de Taïti* et le *Messager*. De nouvelles écoles s'ouvrent pour les adultes et y sont régulièrement suivies. Enfin vous aurez une idée du mouvement commercial du port de Papéiti, siége de notre Protec-

torat, lorsque je vous aurai dit que pendant le premier trimestre de 1860, il y est entré ou sorti soixante-treize navires, et que les chiffres des importations et des exportations réunis, ont dépassé un million de francs.

Les Hollandais continuent avec cette opiniâtreté qui est une des grandes qualités de leur nation, leurs recherches dans les îles voisines de la Nouvelle-Guinée ; vous avez pu vous en convaincre en parcourant les relations consignées dans le Bulletin relatif aux Indes Néerlandaises, imprimé à Batavia et qui vous est régulièrement adressé. Enfin, le journal de l'*Archipel Indien*, que rédige toujours avec le même savoir et le même zèle, M. Logan, renferme également sur les possessions anglaises de l'océan Indien et sur la Malaisie, des renseignements précieux sous le triple rapport de la géographie, de l'ethnographie et de la linguistique.

Tel est, messieurs, l'aperçu des travaux, des entreprises, des découvertes qui ont ajouté, dans l'année qui vient de s'écouler, à la somme de nos connaissances acquises sur diverses contrées du globe.

Vous voyez qu'aujourd'hui ce sont moins de longues courses sur de vastes étendues de la surface terrestre qui importent à la Géographie, que l'étude exacte et sérieuse des régions parcourues.

De nos jours, il faut à la science que nous aimons, des voyageurs préparés par des études fortes et variées, ne se contentant pas d'*aller*, *de voir*, de *raconter*, mais en état de recueillir d'abondantes moissons d'observations savantes, d'assigner aux lieux leur position astronomique, de réunir sur la géologie, l'histoire naturelle,

l'ethnographie, des notes précises. Ce sont ces qualités, dont un de nos fondateurs, l'illustre Humboldt, nous a offert un si parfait modèle, qui distingueront surtout les grands voyageurs de notre époque de ceux des siècles derniers.

Vous assistez, messieurs, à un beau et noble spectacle, celui de l'intelligence humaine aspirant incessamment à la parfaite connaissance de cette terre que Dieu a donnée à l'homme pour domaine.

Vous suivez avec un vif intérêt les efforts persévérants des hommes qui dévouent leur existence à l'accomplissement d'une grande pensée, vous les encouragez, vous propagez leurs travaux, leurs découvertes, et votre Société, l'aînée des sociétés-sœurs établies dans le monde entier, fidèle à son passé, leur donne encore, après trente-neuf années d'existence, le grand exemple d'un zèle et d'une activité sans cesse renaissants.

Ce goût pour la Géographie, trop longtemps réduite aux yeux du plus grand nombre aux maigres proportions d'une aride nomenclature, vous chercherez à le répandre dans les masses. On commence à comprendre aujourd'hui en France qu'on ne saurait apprécier une foule de faits et juger un grand nombre de questions se rattachant à l'économie politique, à la statistique, à l'histoire, aux droits des gens, sans la connaissance de la Géographie. Les progrès de la locomotion à vapeur, de la télégraphie électrique, tendent à abaisser les barrières qui séparaient les peuples pour les réunir en une grande famille. Ce cosmopolitisme général qui existera d'abord au point de vue du commerce et de l'industrie, rendra nécessaire une plus sérieuse éduca-

tion géographique dans notre pays, et il y a encore, nous devons l'avouer, beaucoup à faire de ce côté.

Un ministre, que nous regrettons de ne pas voir parmi nous, a bien mérité de la Géographie en lui donnant une place plus large dans les études de nos lycées, en imposant des programmes judicieux, en rétablissant enfin l'agrégation d'histoire et de géographie pour nos jeunes professeurs ; et peut-être dans sa pensée la géographie moderne doit-elle prendre un jour une plus large place dans le haut enseignement. Parmi tant de chaires destinées à répandre les bienfaits de l'instruction la plus libérale, il n'y en a qu'une, celle de la Sorbonne, qui soit consacrée à la géographie. Ne serait-il pas à désirer que des cours semblables s'ouvrissent : au Collége de France, à l'École normale, au Conservatoire des arts et métiers, à l'École centrale, au *Muséum* d'histoire naturelle ; enfin dans chacun des grands établissements dont la France s'enorgueillit à bon droit ?

Au nombre des collections que le monde admire, il en est une digne, par son importance et ses richesses, de notre vif intérêt : c'est celle du Département des Cartes géographiques de la Bibliothèque impériale, que dirige avec un dévouement égal à son savoir, son fondateur, notre doyen M. Jomard. Nous sera-t-il permis, au moment même où l'on reconstruit la Bibliothèque, de témoigner l'espérance de voir s'ouvrir pour cette importante collection des salles mieux appropriées à ses besoins, plus accessibles au public qui en avait appris le chemin ?

Plaise à Dieu que ces vœux, que ces désirs que nous

formulons ici soient entendus ! Espérons que les lacunes que nous avons signalées dans l'éducation géographique de notre pays, seront remplies et que la France qu'une Auguste Volonté a su placer à la tête des nations rivales ne leur sera plus inférieure au point de vue de l'éducation géographique.

---

## NOTICE

### SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE M. PIERRE DAUSSY,

Ancien ingénieur hydrographe en chef de la marine,
Président honoraire de la Société de géographie,
Membre de l'Académie des sciences
et du bureau des longitudes, etc., etc.

PAR M. DE LA ROQUETTE,

Ancien v.-président de la Société.

---

Messieurs,

D'après le désir que ma témoigné la Commission centrale de la Société de géographie, je vais essayer de vous présenter un aperçu, bien imparfait sans doute, de la vie et des travaux de notre savant confrère Daussy, si estimable et si regretté.

L'amitié qui depuis plus trente ans me liait intimement à lui, et que la plupart d'entre vous connaissaient, a pu seule vous déterminer à me charger de cette tâche à la fois pénible et douce, dont je ne me suis point dissimulé les difficultés. Elles grandissent encore à mes yeux, lorsque je me reporte à la touchante allocution prononcée sur la tombe de celui que nous venons de perdre, par M. Faye, membre éminent de l'Académie des sciences, qui, par un excès de modestie, *appe-*

*lait une voix plus autorisée que la sienne à rendre compte des travaux si multipliés et si remarquables de M. Daussy.*

Je dois donc, messieurs, réclamer votre indulgence, et j'ai l'espoir que vous ne me la refuserez pas.

Pierre Daussy, membre de l'Académie des sciences, du bureau des longitudes et l'un des vice-présidents de votre Commission centrale, après avoir rempli la fonction la plus élevée, celle de président de la Société de géographie, qu'avaient occupée avant lui les Laplace, les Humboldt, les Cuvier, etc., était fils de Magloire Thomas Daussy et de Marie Marguerite Levault; il naquit à Paris le 8 octobre 1792. Thomas Daussy, ingénieur hydrographe de première classe (1), se pro-

(1) Magloire Thomas Daussy, père du sujet de cette notice, naquit à Bruyères-le-Chatel, département de Seine-et-Oise, le 21 décembre 1758. Employé d'abord dans le domaine du roi, sous les ordres de son père, commissaire au terrier des domaines de Versailles, il fut ensuite chargé du levé des plans terriers et des fermes dépendant du domaine, de 1780 à 1786; et, depuis cette époque, ingénieur des Colonies, dont le dépôt fut réuni le 1er janvier 1792 au *Dépôt général des cartes, plans et journaux de la marine et des colonies*. Nommé en l'an VIII (19 novembre 1799) ingénieur hydrographe de deuxième classe, il concourut, sous les ordres de M. Beautemps-Beaupré, à plusieurs reconnaissances hydrographiques, savoir : en l'an VIII (1799), de l'Escaut oriental; en l'an X (1801), de l'Escaut et des côtes de France; en l'an XI (1802 et 1803), depuis la Zélande jusqu'à Calais et de l'embouchure de l'Escaut oriental, etc., et enfin en l'an XII (1804), des premier et deuxième arrondissements maritimes. Devenu le 1er prairial an X (21 mars 1802) ingénieur hydrographe de première classe, Daussy père fit en 1802 la reconnaissance hydrographique des ports du royaume d'Italie situés dans l'Adriatique, fut admis à la retraite en 1825 et mourut quelques mois après, le 12 avril 1826.

posant de faire suivre à son fils la carrière qu'il avait lui-même parcourue avec distinction, lui fit donner une éducation conforme à ses vues.

Dès l'âge de seize ans, le jeune Daussy fut admis le 13 août 1808 dans le corps des ingénieurs de la marine en qualité d'élève hydrographe, position qu'il conserva jusqu'au 30 avril 1812. Pendant ces quatre années, qu'on pourrait appeler une sorte de noviciat, tout en suivant les cours de l'école d'hydrographie, il étudiait la théorie et la pratique de l'astronomie à l'observatoire de l'École militaire, dirigé alors par le célèbre Burckhardt (1). Tout en s'initiant, sous ses auspices, à l'usage des instruments d'astronomie et de géodésie, ainsi qu'aux calculs astronomiques, Daussy trouvait encore le temps de composer des mémoires pleins d'érudition, appréciés par les hommes compétents. Les observations faites par lui pendant son séjour à l'Observatoire et consignées parmi celles de Burckhardt, ont été perdues dans le pillage de cet établissement en 1814. Mais heureusement plusieurs de ses travaux ont été conservés par M. de Zach, ce savant critique, rarement indulgent et parfois si acerbe dans sa sévérité, qui jugea les différentes occultations observées par Daussy de 1810 à 1813, dignes d'être insérées dans sa *Correspondance astronomique*.

Daussy venait de terminer en 1811, sous les ordres

(1) Jean Charles Burckhardt, né à Leipzig le 30 avril 1773, mort à Paris le 21 juin 1825, avait été nommé successivement membre de la première classe de l'Institut (Académie des sciences), le 12 novembre 1804, directeur de l'Observatoire de l'École militaire et membre titulaire du Bureau des longitudes.

de Beautemps-Beaupré, ingénieur hydrographe en chef de la marine, sa première campagne hydrographique, sur les côtes septentrionales de l'empire, depuis Anvers jusqu'à Hambourg, lorsque l'approche de l'époque où il allait être forcé de subir les chances de la conscription, le détermina à s'engager comme soldat dans un régiment. Ce fut le 9 mai 1812 qu'il fut inscrit sur les contrôles du 12e léger, en ce moment en garnison à Paris. Quoiqu'il n'ait été considéré comme comptant dans ce corps que jusqu'au 16 septembre de la même année, et qu'il lui fût permis de venir continuer de travailler au Dépôt de la marine tous les jours où il n'était pas tenu de paraître aux revues, il n'obtint de nouveau, nous ne savons par quel motif, le titre et le rang d'élève hydrographe que le 6 juin 1814. Il eût cependant bien mérité qu'on fît une exception à la règle générale, le jeune savant qui, de 1810 à 1814 avait observé avec succès des occultations à l'École militaire, avait calculé les *éléments de l'orbite de la seconde comète de* cette dernière année et ceux de *l'orbite de la seconde comète de* 1737, mentionnés avantageusement dans la *Correspondance astronomique* de Zach; et qui en 1813, n'ayant pas atteint encore l'âge de vingt et un ans, avait présenté à la première classe de l'Institut (1), un mémoire relatif à la *détermination des perturbations de la planète Vesta*, qui lui fit accorder, par ce corps illustre, la médaille fondée par Lalande. Le second mémoire qu'il lut en 1815, à la même Académie, sur le même

(1) C'était le nom que portait alors l'Académie des sciences.

sujet, et dans lequel les calculs sont appuyés d'observations plus nombreuses, fut cité avec les plus grands éloges par les membres chargés de l'examiner (1). « Le » travail de M. Daussy, disaient-ils en terminant leur » rapport, contient des preuves nouvelles de son talent » et de son zèle, et il est digne d'être inséré dans le » volume des *Mémoires présentés.* » Ce mémoire a été imprimé par ordre du bureau des longitudes dans le volume de la *connaissance des temps* pour 1818, et les *Tables de Vesta*, calculées d'après ces derniers éléments, ont été insérées dans le volume de 1820.

Lorsque Beautemps-Beaupré entreprit la reconnaissance hydrographique des côtes de France (2), Daussy, auquel le gouvernement venait de confier le 3 avril 1816 les fonctions d'ingénieur de troisième classe sans lui en donner toutefois le titre, qu'il n'obtint qu'en 1819, fut chargé d'établir sur tout le littoral une chaîne de triangles qui pût servir de base à l'important travail qu'on allait exécuter. De 1816 à 1826 il conduisit cette opération depuis Brest jusqu'à Bayonne, et la rattacha à quatre des chaînes principales de la grande triangulation de la France. Un juge compétent, M. Puissant, a inséré dans le premier volume de sa *Description géométrique de la France* les résultats obtenus par Daussy, dont Fourier, dans son *Analyse des travaux de l'Académie des sciences pour l'année* 1828, fait le plus bel éloge en disant que « l'accord entre les points

(1) MM. Bouvard et Burckhardt.

(2) Cette reconnaissance n'avait pas été portée encore sur nos côtes par les officiers d'état-major, chargés de la triangulation générale pour l'exécution de la carte de France.

» communs de ces différentes opérations permet de les » regarder comme les parties d'un même tout. » Le mémoire de Daussy, portant pour titre : *Précis des opérations géodésiques qui ont servi de base aux cartes et plans des trois premiers volumes du Pilote français*, a été imprimé sous son nom, à la suite de l'*Exposé des travaux relatifs à la reconnaissance hydrographique des côtes occidentales de France*, par Beautemps-Beaupré, publié en 1829. Le 8 avril de cette année, Daussy, quoiqu'il n'eût encore que le titre d'ingénieur de troisième classe, fut élevé, tant son mérite supérieur était reconnu, au grade de second ingénieur hydrographe en chef, poste resté vacant depuis 1826, époque de la mort de Buache qui l'avait longtemps occupé. Ce fut Beautemps-Beaupré qui contribua le plus à cette honorable exception, désireux qu'il était de s'adjoindre plus intimement encore, s'il était possible, un zélé et habile collaborateur qui pendant onze années consécutives l'avait si bien secondé dans ses reconnaissances hydrographiques.

Les nouvelles fonctions de Daussy l'obligèrent à discontinuer une partie des opérations dont il avait été chargé jusque-là, pour diriger les travaux intérieurs du dépôt de la marine, que jusqu'à sa mort, le contre-amiral de Roussel s'était spécialement réservés. Il n'en exécuta pas moins en 1829 la triangulation qui devait joindre les îles anglaises de Jersey, Guernesey et Aurigny aux points de la côte de France dans les environs de Saint-Malo, et, après une étude spéciale des marées, fournit, pour les sondes qui sont portées sur les cartes de nos côtes, un moyen de comparaison

plus exact que celui qu'on employait habituellement (1). Deux mémoires sur les marées insérés dans la *Connaissance des temps*, pour 1834 et 1838, recueil auquel il en avait déjà tant fourni, contiennent toutes les données des phénomènes pour les côtes de France, depuis Brest jusqu'à Bayonne et depuis Brest jusqu'à Dieppe.

La discussion des nombreuses observations qu'il employa, lui permit d'examiner l'influence des différents vents sur le niveau moyen de la mer, ainsi que les phénomènes particuliers qui arrivent dans certaines rivières, telles que la Loire et la Garonne. L'étude de ces observations conduisit Daussy à rechercher l'influence de la pression atmosphérique sur le niveau de la mer; influence qui, dans les grandes oscillations que subit chaque jour l'Océan sur nos côtes, disparaît en se confondant avec le mouvement général, et se trouve indiquée d'une manière très remarquable, en comparant les hauteurs obtenues pour le niveau moyen déduit de trois observations consécutives. Celles qu'il a faites en si grand nombre à Brest et à Lorient ont constaté que, pour une variation dans la hauteur de la colonne barométrique, le niveau moyen de la mer éprouvait une variation environ treize fois plus grande, c'est-à-dire à peu près dans le rapport de la pesanteur du mercure à celle de l'eau. Ce fait vérifié depuis par

(1) Les triangles qu'il observa à cet effet, sont donnés dans l'ouvrage intitulé : *Exposé des opérations géodésiques relatives aux travaux hydrographiques exécutés sur les côtes de France, par les ingénieurs hydrographes, sous la direction de* M. Beautemps-Beaupré ; par M. Bégat. Paris, 1839.

Lubbock, d'après les observations de Liverpool et de Londres, et développé dans les *Mémoires de la Société royale d'Angleterre*, est aujourd'hui acquis à la science, et la *découverte faite par Daussy d'une des variations les plus mystérieuses du niveau de l'Océan, lui assure avec ses nobles tentatives astronomiques, et ses grands travaux d'hydrographie si utiles aux navigateurs*, un rang éminent parmi les savants qui ont accru le domaine de la haute géographie.

Au mois de janvier 1832, la Société de géographie avait eu l'avantage d'admettre dans son sein, Daussy, déjà connu depuis longtemps, comme nous venons de le voir, par de brillants et solides travaux ; c'était l'acquisition précieuse d'une spécialité qui nous manquait. Comme il était facile de le présumer, notre nouveau confrère ne tarda pas à se placer aux premiers rangs. Deux mois s'étaient en effet à peine écoulés depuis son entrée parmi nous, qu'il fut élu membre de la Commission centrale, dont il devint vice-président l'année suivante, puis président en 1841 ; il fut enfin élu président de la Société, par l'assemblée générale de 1857.

Calme et sans prétentions, Daussy se multipliait pour ainsi dire, car en même temps que ses nombreuses et importantes communications et ses fréquents rapports enrichissaient notre journal et qu'il prenait une part active à nos délibérations, sur lesquelles il exerçait une notable influence, il continuait de concourir aux travaux du *bureau des longitudes*, par une série de mémoires insérés dans la *Connaissance des Temps* de 1830 à 1835. « Jeune, plein de zèle, cal-

» culateur infatigable, familiarisé avec les meilleures
» méthodes de réduction, astronome praticien et dès
» lors très bon juge des différents moyens d'observa-
» tion, et en outre ingénieur hydrographe du Dépôt
» de la marine, il nous semble, disait Arago, au nom
» de la commission chargée par l'Académie des sciences
» d'examiner plusieurs mémoires qu'il lui avait sou-
» mis, qu'en accordant son approbation la plus entière
» au travail de M. Daussy, l'Académie doit l'inviter à
» parcourir avec persévérance la route pénible, mais
» féconde en utiles résultats, dans laquelle il vient
» d'entrer. »

De tels encouragements et de semblables excitations, partant de si haut, étaient bien faits pour stimuler le zèle de notre confrère; aussi tout en remplissant scrupuleusement les obligations multipliées que lui imposaient ses fonctions d'hydrographe en chef de la marine, continua-t-il avec une nouvelle ardeur à prêter son concours au Bureau des longitudes, plus spécialement en ce qui concernait l'amélioration des *Tables des positions géographiques des principaux points du globe.* Nommé le 30 mai 1832 secrétaire-bibliothécaire de l'Observatoire, Daussy concourut en cette qualité à ses travaux, sans faire encore, à proprement parler, partie intégrante de cette savante institution, dont il était un des collaborateurs les plus actifs. En 1836 même, son nom ne figure point dans l'Annuaire, bien qu'à cette époque il soit pour la première fois placé en tête de la *Table des positions géographiques* dont le Bureau des longitudes, qui connaissait les recherches auxquelles il s'était livré à ce sujet, lui en eût, dès 1832, confié

la révision ou plutôt, par le fait, la rédaction complète. Dans une fort longue note, qu'on pourrait appeler un savant mémoire, dont il fit précéder cette table de 1836, Daussy, après en avoir tracé succinctement l'origine et les modifications successives, qui n'avaient pas été toujours heureuses, expose le plan qu'il a adopté et les changements qu'il se propose d'introduire et qu'il a introduits en effet d'année en année.

Tant de zèle et de dévouement ne reçurent enfin leur récompense que trois années après, pendant lesquelles il avait continué seul la rédaction des *Tables des positions*, et le 5 juin 1839 il fut nommé astronome adjoint en remplacement de M. Mathieu, appelé à la section d'astronomie comme membre titulaire.

C'est en comparant la *Table* extraite de la *Connaissance des Temps* pour 1862, et qui a paru peu de jours avant que Daussy terminât sa laborieuse et si fructueuse carrière, avec celles qui l'ont précédée, surtout depuis 1836, et en examinant les cartes marines publiées par le Dépôt, et dont il devait, comme ingénieur hydrographe en chef, surveiller et assurer l'exacte rédaction, lorsqu'il n'en était pas lui-même l'auteur, qu'on peut apprécier justement le mérite de ses observations astronomiques pour les déterminations absolues, sa sagacité dans l'emploi des chronomètres pour lier entre eux les points les plus éloignés, et l'usage qu'il a fait des méthodes de calcul, données par lui, pour obtenir avec plus de précision la marche de ces précieux instruments. Deux mémoires, qu'il a fait paraître dans la *Connaissance des Temps* pour 1835 et 1843, et qu'on ne saurait trop consulter, fournissent

les moyens d'employer uniformément toutes les observations faites dans une relâche pour obtenir une marche moyenne, et pour faire entrer dans la détermination des longitudes des points intermédiaires, la différence de longitude des points extrêmes.

En même temps qu'il fournissait à la *Connaissance des Temps*, outre les mémoires déjà cités, une excellente dissertation sur les marées des côtes de France, il remplissait enfin une mission dont son maître Burckhardt l'avait dès longtemps chargé ; voici à quelle occasion :

Obligé de se rendre en Espagne en 1809, le capitaine du génie Truilhier, ancien attaché à l'Ambassade du général Gardanne en Perse, confia à cette époque à Burckhardt quelques feuilles manuscrites contenant, outre des cahiers de calculs et des itinéraires, des relèvements pris par lui en 1807 sur les routes de Téhéran à Meched et de Meched à Iezd, accompagnés d'observations de hauteurs du soleil et de plusieurs étoiles pour déterminer les latitudes d'un grand nombre de points de cette partie de la Perse, observations faites malheureusement avec un sextant en bois, et présentant par conséquent des inexactitudes. Ne pouvant se livrer lui-même à l'examen de ces documents, Burckhardt avait une si haute idée du talent et de l'habileté de Daussy, alors âgé seulement de dix-sept ans, qu'il lui remit les papiers laissés par Truilhier pour qu'il les étudiât et en tirât parti. Les nombreuses occupations du jeune hydrographe le forcèrent de retarder assez longtemps l'accomplissement de la mission honorable qui lui avait été donnée. Mais lors-

arriéré. Daussy ne se bornait pas à étudier avec un soin attentif tout ce qui paraissait en France et dans les pays étrangers sur les matières qui faisaient l'objet de ses investigations, mais il entretenait une active correspondance avec les savants les plus distingués qui s'occupaient d'hydrographie, plus spécialement, ou d'astronomie, pour leur communiquer ses idées et ses doutes, ou pour répondre aux questions que plusieurs d'entre eux croyaient devoir lui soumettre.

Lorsque Beautemps-Beaupré fut admis à la retraite au mois de septembre 1848, les deux places d'ingénieur hydrographe en chef ayant été réduites à une seule, Daussy fut appelé à l'occuper. Après en avoir exercé pendant quatre années les fonctions, il crut devoir demander sa retraite; admis, au mois de novembre 1852, à faire valoir ses droits, il ne quitta définitivement son poste que le 18 février de l'année suivante.

Présenté à l'Académie des sciences en 1830 et en 1842, en remplacement de MM. de Rossel et de Freycinet par la section de géographie et de navigation, qui avait cru devoir faire deux listes, l'une des navigateurs et l'autre des géographes, quoique placé chaque fois en tête de la seconde liste, MM. Roussin et Duperrey, les deux concurrents de Daussy, l'emportèrent sur lui. Il succomba encore en 1854, lorsqu'il se présenta pour succéder à l'amiral Roussin. Bien que porté le premier sur la liste des hydrographes, ce fut M. Bravais, placé hors rang, qui fut nommé le 15 mai de cette année. Daussy fut plus heureux l'année suivante, et l'Académie, qui semblait lui réserver depuis longtemps la place de Beautemps-Beaupré, l'admit au nombre de ses membres le 9 avril 1855, à la presque

unanimité, puisqu'il obtint, au premier tour de scrutin, 50 suffrages sur 55 votants. Un peu moins d'un an après, il devint le 16 janvier 1856 membre titulaire du Bureau des longitudes, dans la section de géographie, et remplaça ainsi pour la seconde fois celui auquel il avait déjà succédé à l'Académie des sciences.

Ce fut peu après sa nomination à l'Institut, que Daussy, chargé par la veuve du célèbre voyageur Hommaire de Hell, de surveiller la publication du voyage que son mari avait exécuté en Turquie et en Perse pendant les années 1846, 1847 et 1848, mit d'abord en ordre les observations astronomiques, géographiques et météorologiques restées éparses dans les manuscrits qu'une mort presque subite avait empêché le voyageur de revoir et de coordonner. Il étudia ensuite les itinéraires d'Hommaire de Hell, et après ce premier examen, il discuta chacune de ses opérations, les rectifia et les compléta, soit par des calculs, au moyen desquels il détermina les positions géographiques en longitude, latitude et altitude, et put construire plusieurs cartes du voyage, soit par leur comparaison avec des travaux semblables exécutés par d'autres explorateurs qui avaient visité les mêmes contrées. La réunion des travaux de Daussy forme trois excellents mémoires compris dans la relation du voyage d'Hommaire de Hell. Plus tard ils ont été tirés à part sous le titre de : *Extrait du Voyage en Turquie et en Perse*, etc., par *Hommaire de Hell*. PARTIE GÉOGRAPHIQUE, par M. DAUSSY, accompagnée de cartes.

Daussy avait, quelques années auparavant, rendu un service à peu près semblable à un voyageur fran-

çais, M. de Castelnau, envoyé en 1843 par le gouvernement français pour explorer les parties centrales de l'Amérique du sud. Après avoir pris une part active à l'organisation du voyage et mis M. Castelnau et son compagnon d'Osery en état de bien observer, Daussy a discuté et calculé au retour les observations faites par les voyageurs et rapportées en France en 1850 (1).

Vous avez vu, messieurs, par tout ce qui précède, que Daussy n'a pas cessé un instant, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à la fin de sa carrière, de se dévouer avec autant de persévérance que de talent à des travaux multipliés et difficiles. Il sentait depuis peu ses forces diminuer graduellement par suite d'une douloureuse maladie qu'il avait un peu négligée et qui n'a pas tardé à l'enlever à la science et à ses amis. Néanmoins lorsqu'il aurait eu besoin de repos, ses occupations avaient pris successivement un tel accroissement, que, malgré tout son zèle et son dévouement, il dut enfin reconnaître qu'il lui était devenu impossible de les continuer toutes et qu'il fallait songer sérieusement à les alléger. Dans l'exposé présenté par lui au Bureau des longitudes le 12 octobre 1859, Daussy rappelle à ses confrères que lorsqu'en 1832 il fut nommé secrétaire-bibliothécaire de l'Observatoire et assistait en cette qualité aux séances du bureau, sans figurer néanmoins officiellement parmi ses membres, il n'avait été d'abord spécialement chargé que de corriger et de perfectionner les *Tables des positions géographiques*, qui n'étaient

(1) Les résultats obtenus par Daussy sont indiqués dans l'introduction de l'*Atlas géographique* qui accompagne la rélation, p. VI et VII, ainsi qu'au tome Ier de cette relation.

plus depuis longtemps au niveau de la science. On voit aussi dans le même exposé qu'en 1834 M. Damoiseau, qui, jusqu'alors avait calculé ce qu'on appelle les phénomènes qui contiennent les conjonctions de la lune avec les étoiles passant à une petite distance, et les occultations, ayant déclaré que l'état de sa vue ne lui permettait plus de continuer ces calculs, on en chargea Daussy, qui n'a pas cessé de s'en occuper. Ce n'est pas tout, car le même document nous apprend qu'en janvier 1853, on lui confia en outre le soin de calculer les éclipses et les marées, calculs auxquels M. Largeteau était obligé de renoncer.

Tous ces travaux réunis à ceux qu'il eut à remplir à partir de 1854, comme secrétaire et trésorier du Bureau des longitudes, à la rédaction et au perfectionnement de la *Table des positions géographiques* (1), et à ceux

(1) Daussy considérait le perfectionnement de cette *Table* publiée chaque année par le Bureau des longitudes pour la *Connaissance des Temps*, et dont la rédaction lui était confiée, comme son occupation spéciale à laquelle il aurait désiré se consacrer entièrement. Il préparait depuis longtemps, à cet effet, mais d'abord pour son usage particulier seulement, une carte générale qui devait être composée d'une centaine de feuilles, chacune de $0^m,89$ sur $0^m,58$, d'après la projection de Mercator. Il se proposait de marquer successivement sur ces feuilles les positions géographiques de tous les points du globe dont la détermination était ou serait scientifiquement fixée en latitude et en longitude, d'après des autorités incontestables. Déjà il avait dressé le canevas de 72 de ces feuilles qu'on a retrouvées parmi ses papiers accompagnées d'un cahier assez volumineux de calculs et de notes dont quelques-unes portent la date de mai 1860.

Il serait fort à désirer que ce travail, que la mort seule a empêché Daussy de terminer, et qui nous paraît fort utile, fût communiqué au membre du Bureau des longitudes appelé à lui succéder, et continué par lui.

qu'on lui imposait, ou qu'il s'imposait lui-même pour répondre à la confiance des voyageurs français et étrangers qui recouraient journellement à son inépuisable obligeance, le déterminèrent à prier le bureau de charger un autre de ses membres des calculs des phénomènes, des éclipses et des marées, à partir de la *Connaissance des temps* pour 1863 (1).

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1831, puis officier en 1840, Daussy avait été élevé en 1852 au grade de commandeur; il était chevalier de l'ordre portugais de Notre-Dame de la Conception, et membre correspondant des Sociétés géographiques de Londres et de Vienne, des Sociétés des sciences de Norvége et de Darmstadt ainsi que de la Société royale astronomique de Londres. Il laisse de son mariage avec mademoiselle Gabrielle-Marie Fauvel, décédée en 1846, un fils unique attaché au Dépôt général des cartes et plans de la marine.

Nous venons, messieurs, d'esquisser devant vous la vie de Pierre Daussy, et de donner une idée de ses principaux travaux, parmi lesquels on doit citer en première ligne, sa découverte des variations du niveau moyen de l'Océan et des causes de ce mystérieux phénomène, découverte qui lui assure, ainsi que nous l'avons déjà dit, un rang élevé parmi les savants qui ont agrandi le champ des études géographiques.

(1) Nous ignorons si Daussy a pu terminer le travail de recherches dont il s'occupait en 1855, sur les vigies ou roches isolées signalées dans l'océan Atlantique pour tâcher de reconnaître celles dont l'indication a été, selon toute apparence, le résultat de quelque illusion, et celles dont on peut regarder l'existence comme probable, ou enfin qui peuvent être expliquées comme ayant été produites momentanément par des soulèvements volcaniques.

Doué d'un zèle et d'une activité infatigables, notre bien-aimé confrère unissait à des connaissances profondes et variées en astronomie, hydrographie, physique et météorologie, une aptitude extraordinaire pour les observations et les calculs scientifiques, et une sûreté de critique peu commune (1); aussi laisse-t-il à l'Académie des sciences, au Bureau des longitudes, à la Société de géographie et à la Société météorologique, dont il avait été un des fondateurs, et dont il fut président, un vide qui sera fort difficile à remplir.

Aux grandes qualités du savant, Daussy joignait, chose rare, une excessive modestie, une obligeance extrême et un caractère vraiment angélique. A la fois libéral et conservateur, charitable et pieux, il cherchait en toute occasion à se rendre utile à ses semblables en mettant avec simplicité et sans en faire parade, une partie de sa modeste fortune au service des malheureux dans le besoin.

Sans crainte d'être démenti par aucun de ceux qui

(1) Daussy se faisait remarquer autant par son obligeance que par son extrême franchise; je n'ai jamais rien publié avant de le lui soumettre, et je profitais, avec empressement, de ses observations, sans les adopter toutes néanmoins; c'était chose convenue entre nous. « Je » vous renvoie ci-jointe, mon cher collègue, m'écrivait-il le 11 avril » 1856, votre Notice sur Franklin, avec mes critiques, et vous savez » que j'ai l'humeur critiquante; je tiens, je crois, de vous de ce côté- » là..... J'ai été touché de la lettre de l'impératrice qui termine si » bien l'article et qui fera, je pense, plaisir à tout le monde..... Rece- » vez, mon cher collègue, dit-il en terminant, l'expression de mon » amitié sincère et excusez mes critiques qui doivent vous prouver » seulement que je vous communique tout ce qui me passe par l'esprit, » comme à un ami. »

ont eu, comme nous, le bonheur de vivre longtemps dans l'intimité du regrettable confrère que la mort nous a enlevé le 5 septembre dernier, après une courte, mais douloureuse maladie, nous dirons, en parlant de Daussy, ce que, dans une circonstance semblable (1), nous disions il y a trente et un ans de l'amiral de Rossel : « Il dut compter beaucoup d'amis et pas un ennemi. »

---

## MÉMOIRES, NOTICES, ETC., DE PIERRE DAUSSY,

PUBLIÉS DANS
LA CORRESPONDANCE ASTRONOMIQUE DE ZACH ;
DANS LA CONNAISSANCE DES TEMPS ;
DANS LES COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
ET DANS DIFFÉRENTS RECUEILS.

1. — *Occultations observées à l'observatoire de l'École militaire*, en 1810, 1811, 1812 et 1813 (Correspondance astronomique de M. de Zach ; 1811, t. I et t. II).
2. — *Éléments de l'orbite de la seconde comète* de 1813 (Correspondance astronomique, 1813, t. II).
3. — *Éléments de l'orbite de la seconde comète* de 1737 (Connaissance des Temps pour 1812, p. 411).
4. — *Détermination du diamètre de la lune*, dans les tables de la lune de M. Burckardt.
5. — *Nouvelle détermination de l'orbite de la planète Vesta* (Connaissance des Temps, 1818).
6. — *Tables de Vesta* (Connaissance des Temps, 1820).
7. — *Précis des opérations géodésiques qui ont servi de base aux cartes et plans des trois premiers volumes du Pilote français* : mémoire faisant suite à l'*Exposé des travaux relatifs à la reconnaissance*

(1) Séance générale de la Société de géographie du 11 décembre 1829.

*hydrographique des côtes occidentales de France*, par M. Beautemps-Beaupré (Paris, 1829).

8. — *Mémoire sur les marées des côtes de France* (Connaissance des Temps pour 1834, p. 74).

9. — *Second mémoire sur les marées des côtes de France* (Connaissance des Temps pour 1838, p. 38).

10. — *Sur l'influence de la pression atmosphérique sur le niveau moyen de la mer* (Connaissance des Temps pour 1839, p. 114).

11. — *Sur les marées des côtes de la Guyane* (Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, 1836, 2e semestre, p. 649).

12. — *Mémoire sur la longitude de Manille* (additions à la Connaissance des Temps pour 1830, p. 41).

13. — *Détermination des positions géographiques de Malte, Milo et Corfou* (Connaissance des Temps pour 1832, p. 48).

14. — *Détermination des positions géographiques du Caire, d'Alexandrie et de quelques autres points de la Méditerranée* (Connaissance des Temps pour 1834, p. 48).

15. — *Détermination des positions géographiques de Palerme, Constantinople, Smyrne*, etc. (Connaissance des Temps pour 1835, p. 3).

16. — *Table des positions géographiques des principaux lieux du globe* (insérée dans les volumes de la Connaissance des Temps, depuis 1835 jusqu'en 1862, avec un mémoire explicatif des additions et corrections faites chaque année à cette table).

17. — *Méthode de calcul pour obtenir la marche des chronomètres* (Connaissance des Temps pour 1835, p. 22).

18. — *Nouvelle méthode pour calculer la marche des chronomètres* (Connaissance des Temps pour 1843, p. 69).

19. — *Mémoire sur les observations faites en* 1807, par M. le capitaine du génie Truilhier, *dans son voyage en Perse* (Bulletin de la Société de géographie; 1841, t. XV). — Ce mémoire a, en outre, été publié à part, et M. Daussy y a joint quatre cartes qui donnent le tracé de la route de M. Truilhier, d'après ses relèvements.

20. — *Sur les observations de courants, faites au moyen de bouteilles jetées à la mer* (Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences; 1er semestre, 1839, t. VIII, p. 81).

21. — *Sur l'existence probable d'un volcan sous-marin par environ 0° 20′ de latitude S. et 22° de longitude O.* (Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences; 1er semestre, 1838, t. VI, p. 512).

22. — *Nouvelles observations sur un volcan sous-marin dans l'océan Atlantique* (Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, 2e semestre, 1842, p. 446).

---

## NOTICES DIVERSES.

### Bulletin de la Société de géographie.

1. — *Notice sur la position des rochers nommés les* Mangs, *dans l'archipel des Mariannes* (1832, t. XVII, p. 243).

2. — *Examen d'une carte de la province de San-Pedro, au Brésil* (1839, t. XII, p. 74).

3. — *Rapport sur le concours au prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie* (1841, t. XV, p. 218).

4. — *Remarques sur des îles de glaces vues dans les environs du cap de Bonne-Espérance* (1841, t. XV, p. 58).

5. — *Description des îles Maldives, d'après les derniers travaux* (1841, t. XV, p. 164).

6. — *Sur le levé trigonométrique du Massachussets* (1841, t. XVI, p. 324).

7. — *Analyse d'un voyage au Japon par deux bâtiments américains* (1842, t. XVII, p. 13).

8. — *Sur le détroit de Dampier, sur une île dans les Carolines et sur l'île Hunter* (1842, t. XVII, p. 70).

9. — *Exposé des travaux de l'expédition américaine commandée par le commodore Wilkes, pendant les années* 1838-1842 (1843, t. XIX, p. 37).

10. — *Rapport sur le concours au prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie* (1843, t. XIX, p. 337).

11. — *Note sur les glaces du pôle austral* (1844, 3e série, t. I, p. 5).

12. — *Sur le catalogue des positions géographiques de* M. Littrow (1846, 3e série, t. V, p. 121).

13. — *Sur la configuration de l'île de Ténériffe* (1847, 3e série, t. VII, p. 104).

14. — *Sur les découvertes du docteur Rae, dans le nord de l'Amérique* (1848, 3e série, t. IX, p. 129).

15. — *Rapport sur le prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie* (1850, 3e série, t. XIV, p. 10).

16. — *Sur la reconnaissance des côtes des États-Unis en* 1847, 1848, 1849 et 1850 (1851, 4e série, t. I, p. 635).

17. — *Sur le levé trigonométrique de l'Inde* (1851, 4e série, t. II, p. 211).

18. — *Sur le voyage de la Bayonnaise sur les côtes de la Chine et dans le grand Océan*, par M. Jurien de la Gravière. (1852, 4e série, t. III, p. 80).

19. — *Sur l'émigration des fermiers hollandais au cap de Bonne-Espérance* (1852, 4e série, t. III, p. 82).

20. — *Rapport sur le prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie* (1855, 4e série, t. IX, p. 250).

21. — *Discours de M. Daussy, président de la Société de géographie, à l'Assemblée générale du* 23 *avril* 1858 (1858, 4e série, t. XV, p. 309.

---

ANNALES MARITIMES.

1. — *Note sur les courants du détroit de Gibraltar* (1828, t. XXXVI, p. 738).

2. — *Mémoire sur l'île volcanique qui s'éleva en* 1720, *entre les îles Tercere* et *Saint-Michel* (*Açores*) (1830, t. XLII, p. 60).

3. — *Extrait du voyage dans l'océan Atlantique exécuté en* 1828, 1829 et 1830 par le capitaine H. FOSTER (1835, t. LVIII).

4. — *Analyse de la relation d'une expédition entreprise sur le navire* la Terreur, commandé par le capitaine BACK, *pour les découvertes dans les mers arctiques* (1838, t. LXVII, p. 1170).

5. — *Sur quelques vigies de l'océan Atlantique* (1839, t. LXX).

6. — *Sur les observations de courants dans l'océan Atlantique* (1841, t. LXXVI, p. 112).

7. — *Notice sur des îles nouvellement découvertes dans le grand Océan* (1846, t. XCVI).

---

### Annales hydrographiques.

1. — *Sur les marées des côtes d'Irlande* (Nouvelles Annales hydrographiques, t. I).

*Nota.* — M. Darondeau, ingénieur hydrographe qui était chargé de la publication de ces *Annales*, ayant dû la suspendre par suite d'une mission qui lui avait été confiée sur les côtes d'Italie, M. Daussy, dans l'intérêt de la marine, a rédigé le numéro de ce recueil qui a paru en 1854.

---

### Bulletin de la Société météorologique.

10 *janvier* 1854. — Sur les trombes et les phénomènes atmosphériques qui, de temps en temps, viennent étendre leurs ravages sur quelques points du globe, p. 16-18, feuilles 1 à 3.

9 *mai* 1854. — Sur les déclinaisons de l'aiguille aimantée faites depuis l'origine jusqu'à nos jours dans tous les pays, dans l'intérêt de plusieurs directeurs des mines, p. 76, feuille 10 à 13.

12 *décembre* 1854. — Sur les observations météorologiques à faire en mer, p. 197, feuilles 25-27.

---

### Cartes marines dressées par P. Daussy et publiées par le Dépôt de la Marine.

Côtes de la Méditerranée entre Marseille et Piombino (1832).

Côtes occidentales d'Afrique, partie comprise entre les îles de Los et le cap Lopez (1833).

Océan Atlantique septentrional, depuis l'équateur jusqu'au 52e degré de latitude (1834).

Mers du nord, comprises entre 48 et 75 degrés de latitude septentrionale (1838).

Carte générale de la mer des Indes (1837).

Carte de la mer de Chine (1838).

Côtes méridionales d'Afrique et entrée du canal de Mozambique (1838).

Canal de Mozambique et île de Madagascar (1838).

Iles situées à l'est et au nord-est de Madagascar (1838).

Côtes de l'Indoustan, depuis Bombay jusqu'au Godawerry (1839).

Golfe du Bengale (1839).

Iles Sumatra, Java et Bornéo (1839).

Entrée de la mer Rouge (1840).

Mer Rouge (1840).

Côtes d'Arabie et de Perse (1840).

Partie du grand archipel d'Asie, comprise entre Java, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande (1841).

Iles Philippines, Célèbes et Moluques (1841).

Côtes orientales de la Chine (1842).

Cartes des mers australes, partie comprise entre les méridiens du cap de Bonne-Espérance et du port du Roi-Georges (1842).

Détroit de Malaca, partie septentrionale (1843).

Détroit de Malaca, partie méridionale (1843).

Partie de la Méditerranée comprise entre le détroit de Gibraltar et la Sardaigne (1843).

Partie sud-ouest de la Nouvelle-Hollande (1846).

Carte générale de la Méditerranée, 1re feuille (1849).

Océan Atlantique arctique
Océan Atlantique septentrional } dressés en 1852. publiés en 1855.
Océan Atlantique méridional

SUR UN

# GLOBE TERRESTRE

TROUVÉ A LAON,

ANTÉRIEUR A LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

NOTE LUE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 21 DÉCEMBRE 1860.

PAR M. D'AVEZAC,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CENTRALE.

---

Très rares sont les échantillons de globes terrestres contemporains des grandes découvertes maritimes qui ont jeté un si grand éclat sur la fin du XV^e^ siècle et sur les premières années du siècle suivant. En descendant même jusque vers le milieu de ce dernier, le compte est bientôt fait des monuments de cette espèce dont l'existence est aujourd'hui connue.

Le plus récent, qui s'est trouvé dans la succession du chanoine L'Ecuy, ancien abbé général de Prémontré, est l'œuvre d'un Français de Rouen (1), qui s'aventurait à y tracer, au moyen d'un bras de mer conjec-

(1) Dans un cartouche gravé sur le globe même, est inscrit ce titre : « *Nova et integra universi orbis descriptio. Rothomagi.* » — Il est de cuivre jaune, gravé en creux, et sa grosseur est mesurée par un rayon de 127 millimètres.

tural (1), cette nouveauté hardie, d'un grand divorce probable entre les rivages extrêmes de l'Asie orientale et les terres récemment découvertes au nom de François Ier dans l'Amérique du Nord (2).

Deux autres, de quelques années plus arriérés, et qui offrent dans leurs délinéations la ressemblance mutuelle la plus intime, laissent encore confondus l'empire du grand Khan de Cathay et les parages visités par Verrazzano (3), en sorte que l'archipel des Antilles semble répondre en même temps au Zipangu des mers d'Asie : n'en ayons pas de surprise, ce n'est rien autre chose que le rêve de Colomb lui-même, ce rêve dont nous perpétuons le souvenir dans le nom d'*Indes* occidentales conservé aux terres que l'immortel découvreur prenait pour les *Indes* d'Asie. — De ces deux globes, l'un, en cuivre doré, ayant appartenu aux

(1) Sur ce bras de mer se trouve la légende suivante : « *Hoc loco » seculi sumus recentiores hanc partem verius a continenti separantes* »; et sur la côte occidentale d'Amérique, qui prend la direction du sud-sud-ouest au nord-nord-est, on lit : « *Hec littora nondum sunt cognita.* »

(2) Ces découvertes, faites en 1524 par Jean de Verrazzano, sont désignées par le nom de *Terra Francesca*, qui rappelle celui du souverain qui les avait ordonnées.

(3) La *Terra Francesca nondum lustrata* occupe dans le globe de De Bure la même place que dans celui de l'abbé L'Ecuy; mais elle touche immédiatement par l'ouest aux *Campestria Bergi*, les grandes plaines tartares de Bargou, au sud desquelles est inscrit le *Cathay*, dont les fleuves débouchent à la mer..... des Antilles! — Dans le globe de Nancy, la *Terra Francesca* est au nord de *Bargu;* et plus au sud le golfe du Mexique est intitulé *Mare Cathayum.*

frères De Bure, se voit aujourd'hui au Département géographique de la Bibliothèque impériale (1); l'autre, en vermeil émaillé et ciselé, provenant de l'église de Notre-Dame-de-Sion, est conservé maintenant dans la Bibliothèque publique de Nancy (2).

Un quatrième, sans date et sans nom d'auteur comme les trois précédents, se trouve à Francfort-sur-le-Mein. Il est plus ancien que ceux-là, et la figure qu'en a donnée M. Jomard dans sa belle et utile collection des *Monuments de la Géographie* (3), permet d'en constater l'intime ressemblance avec un autre plus connu, exécuté à Bamberg en 1520 par le savant Jean Schœner de Carlstadt, actuellement conservé dans la Bibliothèque de Nüremberg, et dont le Dr Ghillany a

(1) Ce globe porte dans un cartouche, comme celui de l'abbé L'Ecuy, le titre : *Nova et integra universi orbis descriptio.*

(2) Le précieux globe de Nancy, d'environ 80 millimètres de rayon, est porté sur une statuette d'Atlas, s'ouvre horizontalement par le milieu, est doré aussi à l'intérieur, et faisait l'office de ciboire. Il a été sommairement décrit en 1836 dans les *Mémoires de la Société royale de Nancy*, par M. Blau, inspecteur de l'Université, qui a joint à sa notice une projection stéréographique dessinée par M. Forfillier à la même échelle que l'original.

(3) *Globe terrestre de la 1re moitié du* XVIe *siècle, conservé à Francfort-sur-le-Mein*, tel est le titre de la planche double, numérotée 15-16, comprise dans la première livraison des *Monuments de la Géographie, ou Recueil d'anciennes cartes Européennes et orientales, accompagnées de sphères terrestres et célestes, de mappemondes, etc., publiés en fac-simile de la grandeur des originaux*, par M. Jomard, membre de l'Institut de France, etc.; sept livraisons parues, Paris 1854 à 1856, in-folio de grand-aigle. — D'après ce dessin, le globe de Francfort a un rayon de 132 millimètres.

publié une représentation partielle très soignée (1).

Total, — autant que la mémoire ne me fait pas défaut, — cinq globes appartenant à la première moitié du XVI^e siècle.

Si nous voulons remonter plus haut, la Bibliothèque de Nüremberg nous montrera le seul monument de ce genre, que l'on ait jusqu'à présent signalé, d'une date antérieure à la grande entreprise de Colomb (2);

(1) Le D^r F. W. Ghillany, bibliothécaire de la ville de Nüremberg, a publié dans le *Jahresbericht der technischen Anstalten in Nürnberg für* 1842, un mémoire qui a été tiré à part, sous ce titre : *Der Erdglobus des Martin Behaim vom Jahre* 1492 *und der des Johann Schöner vom Jahre* 1520, in 4° de 18 pages, dont les six dernières sont consacrées au *Globus des Johann Schöner ;* plus deux planches dont la seconde offre une projection stéréographique de l'hémisphère américain de ce dernier globe. — Le diamètre de l'original est d'environ 91 centimètres, celui de la projection de 17 centimètres seulement. Mais le D^r Ghillany en a donné plus tard (1853) une autre édition dont la grandeur est portée à 54 centimètres, échelle suffisante pour la reproduction de tous les détails du dessin et des légendes qui y sont inscrites; elle occupe une planche spéciale à la suite de l'ouvrage sur Behaim dont nous donnons le titre dans une des notes qui suivent.

(2) Il en existe, au Département géographique de la Bibliothèque impériale, une copie en fac-similé de l'original conservé à Nüremberg : nous y avons remarqué l'omission de l'inscription *Caput Bonæ Spei* vis-à-vis du *Monte Nigro,* dont le nom est en outre écrit en noir, tandis qu'il est en rouge sur la grande projection coloriée de Ghillany. — Le globe a 27 centimètres de rayon ; il est en pâte de carton soutenue par une armature en bois, encollée et mastiquée au blanc d'Espagne, et recouverte d'un parchemin sur lequel est exécuté le dessin historié et peint, avec ses longues et nombreuses légendes diversement écrites en noir, en rouge, en or, et en argent.

celui-là est célèbre entre tous : il porte la signature de Martin de Beheim et le millésime de 1492; il en a été publié à diverses reprises des représentations graphiques (1), et il a donné lieu à des travaux

(1) La première représentation graphique dont nous ayons connaissance est celle qu'en a donnée Doppelmayr, en deux hemisphères d'un décimètre de rayon stéréographiquement projetés sur le plan du méridien de Ténérife, dans l'ouvrage intitulé : *Historische Nachricht von den Nürnbergischen Mathematicis und Kunstlern, welche fast von dreyen Seculis her durch ihre Schrifften und Künst-bemühungen die Mathematic und mehreste Künste in Nürnberg vor andern trefflich befördert, und sich um solche sehr wohl verdient gemacht, zu einem guten Exempel, und zur weitern rühmlichen Nachahmung, etc.* von Johann Gabriel Doppelmayr, Profess. publ. Mathematum, (Nüremberg 1730, in f°.) où se trouve une Notice sur Martin Behaim, qui occupe les pages 27 à 31. — Cette projection a été reproduite à petite échelle sur la planche xl de l'Atlas de la *Géographie du moyen âge étudiée par* Joachim Lelewel, 5 vol. in 8° et Atlas in 4° oblong, Bruxelles 1850 à 1857. — La seconde reproduction entière est celle qu'a publiée Ghillany dans son ouvrage intitulé : *Geschichte des Seefahrers Ritter Martin Behaim nach ältesten vorhandenen Urkunden ttaerbei qvon* Dr F. W. Ghillany, *Eingeleitet durch eine Abhandlung über die ältesten Karten des neuen Continent und den Namen Amerika von* Alexander von Humboldt, *mit einer genauen Abbildung des Behaimischen Globus von Jahr 1492 in zwei Planigloben nach seiner natürlichen Grösse und drei ältesten Karten von Amerika;* (Nüremberg 1853, in 4° de colombier). C'est une projection stéréographique en deux hémisphères de 27 centimètres de rayon, sur le plan du méridien d'Ormus coïncidant avec le colure des solstices : elle est coloriée, partiellement du moins, en fac-similé de l'original. — La troisième a été donnée, pareillement sur la grandeur de l'original, dans les *Monuments de la Géographie* de M. Jomard, où elle occupe les deux planches doubles numérotées 52 et 53, comprises dans les 2e et 4e livraisons : c'est encore une projection stéréographique sur le colure des solstices. — Nous ne parlons pas des projections par-

spéciaux de la part de Murr (1) et de Ghillany (2).

N'en existe-t-il point d'autres, et la curiosité des géographes érudits est-elle condamnée à n'espérer

tielles restreintes à l'Océan occidental, l'une publiée en 1778 à Nüremberg par Chr. Th. de Murr et répétée à Paris en 1787 puis en 1801 et 1802 par Jansen, et encore à Madrid en 1794 par Cladera ; l'autre jointe par Ghillany à son mémoire de 1842.

(1) *Diplomatische Geschichte des berühmten Ritters Martin Beheims*, von Christoph Gottlieb von Murr, Nüremberg 1778, in-8°; 2e édition, Gotha et Nüremberg 1801; 3e édition, en français, sous ce titre : *Histoire diplomatique du chevalier portugais Martin Behaim de Nuremberg, avec la description de son globe terrestre*, par M. Christophe-Théophile de Murr, *traduite de l'allemand* par le citoyen H. J. Jansen ; 3e *édition, revue et augmentée par l'auteur*, Strasbourg et Paris 1802, in-8°. — La traduction de Jansen avait déjà paru dans le *Recueil de pièces intéressantes traduites de différentes langues*, tomes I et II, Paris 1787, in 8°; puis, à la suite du *Premier voyage autour du Monde par le chevalier Pigafetta sur l'escadre de Magellan, suivi de l'extrait du Traité de navigation du même auteur, et d'une notice sur le chevalier Martin Behaim, avec la description de son globe terrestre*, Paris 1801, in-8°. — Une traduction espagnole en a également été donnée à la suite des *Investigaciones historicas sobre los principales descubrimientos de los Españoles en el mar Océano en el siglo* XV *y principios del* XVI, par Don Christobal Cladera, Madrid 1794, petit in 4°.

(2) Nous avons déjà donné ci-dessus (page 401, note 1) le titre du premier mémoire, et (page 402, note 1) le titre de l'ouvrage spécial, publiés à Nüremberg, l'un en 1842, l'autre en 1853, par le professeur Ghillany. Il a compris dans cette dernière publication, à titre d'appendice, une traduction allemande de deux morceaux dus à des auteurs portugais, savoir : en premier lieu la version entière du mémoire intitulé *Memoria sobre Martin de Bohemia*, por Sebastião Francisco de Mendo Trigozo, imprimé dans les *Memorias de literatura portugueza publicadas pela Academia real das Sciencias de Lisboa* (tome VIII, Lisbonne 1814, petit in-4°) ; en second lieu, des extraits en ce qui concerne

point d'en rencontrer jamais de semblables? — Une trouvaille inattendue vient nous fournir la preuve qu'il ne faut pas se décourager à ce point, et qu'il est possible de recueillir encore quelqu'un de ces curieux échantillons où se résument dans une synthèse générale les idées de nos aïeux sur la répartition des terres et des mers à la surface de notre globe.

Un amateur, qui réunit dans son cabinet une collection choisie de ces précieuses vieilleries que l'on est convenu de désigner aujourd'hui sous la dénomination fort élastique de *curiosités*, visitait, il y a quelques mois, à Laon, un ami en la possession duquel se trouvait, relégué dans un coin, un globe de métal, traversé par une longue douille qui avait dû s'adapter à un axe. De question en question et de recherche en recherche, on en vint à dénicher dans un grenier une armature fort délabrée où se laissait deviner, sous une croûte de poussière et de rouille, une complication de rouages incomplets et détraqués, restes d'un mécanisme cosmographique, ou chronométrique à tout le moins, traversé par une tige de fer verticale destinée à s'engaîner dans la douille du globe qui en était alors détaché. Il fut raconté que tout cela était depuis longtemps dans la famille, et provenait, en remontant aussi haut que possible dans les souvenirs traditionnels, d'une vente faite à Laon, de vieilles ferrailles hors de service. Quoi

Behaim, de l'*Ensaio historico sobre a origem e progressos das Mathematicas em Portugal*, por Francisco de Borja Garção-Stockler, Paris 1819, in-8°. — Il serait injuste d'oublier l'article consacré à Behaim par Lelewel dans sa *Géographie du moyen âge*, (tome II, pp. 131 à 139, et tome IV, pp. 181 à 191).

qu'il en soit, offre fut faite et acceptée de donner place à ces débris disloqués dans la collection de curiosités de l'amateur parisien (1) qui les possède aujourd'hui.

Invité à les examiner pour en dire mon avis, j'ai dû reconnaître que les pièces qui restent du mécanisme, moins nombreuses peut-être que celles qui ont disparu, ne sauraient — surtout en l'absence des revêtements extérieurs sur lesquels avaient dû être tracées les indications révélatrices — suffire à déterminer la nature précise de cet appareil, auquel il est inutile de s'arrêter davantage ici, et que je me contenterai, pour lui donner à titre de simple conjecture une désignation quelconque, d'appeler une horloge astronomique (2).

Avant d'abandonner, pour n'y plus revenir, cette portion délabrée du monument qui m'a été montré, j'ajouterai que sur les pans imbriqués d'un pied-de-chandelier hexagone, qui supporte toute la machine, sont percées six ouvertures circulaires entourées d'autant de légendes, où l'on reconnaît en premier lieu, séparé en deux parties, le verset initial du Psaume XVIII : « CŒLI ENARRANT GLORIAM DEI. — ET OPERA MANUUM EJUS ANNUNCIAT FIRMAMENTUM. » — Puis ces quatre autres inscriptions : « TANTA, CUM LIBER SUM, EST MICHI

(1) M. Léonce Leroux, commis principal de l'Administration centrale de la marine.

(2) Une de ces machines dont Alexandre de Humboldt, dans une lettre au Prince de Prusse, du 29 décembre 1843 (*Briefe von Alexander von Humboldt*, 5e édition, Leipzig 1860, n° 74, p. 132) disait : « Die sogenannten universal-gestirn Uhren hatten grossen Ruf im » Mittelalter ».

DISPLICENTIA, QUANTAM MICHI VOLO. » — « ASTRUM NON COGIT SED TANTUM DISPONIT. » — « NULLIUS EST VIRTUTIS ACTIO NISI IN VIRTUTE DIVINA. » — « OMNIUM MOTUUM PRIMUS EST MOTUS CŒLI. » Peut-être y avait-il là une série d'allusions aux représentations figurées sur les faces du prisme hexagone placé au-dessus ; la disparition de ces pans ne permet plus à ce sujet aucune conjecture sérieuse.

Venons à la sphère terrestre qui occupait la partie supérieure de l'appareil. Elle a 85 millimètres de rayon, c'est-à-dire la grosseur d'un boulet de canon du calibre de 36. Le cuivre rouge dont elle est formée, revêtu d'une dorure solide qui ne porte qu'en de rares endroits des traces de frottement, est ainsi resté à l'abri de l'oxydation, et la gravure assez profonde par laquelle y sont représentés les contours du continent et des îles, avec leurs principales circonstances physiques, n'a point souffert des injures du temps. Deux grands cercles méridiens se coupant à angles droits, et mobiles autour de leur axe commun, avec un horizon mobile aussi, ont gardé seulement quelques traces de leur ancienne argenture, et sont moins bien conservés.

Sur la sphère même sont gravés plusieurs cercles, et d'abord un équateur divisé en ses 360 degrés, séparés de 5 en 5 par un trait plus grand, et de 15 en 15 par des méridiens entiers, dont le tracé a été cependant marqué plus légèrement ou négligé tout à fait dans l'hémisphère opposé au nôtre. Celui-ci est délimité à l'occident par un premier méridien rasant les îles d'Europe et d'Afrique, à l'orient par le méridien

opposé, celui de 180°, qui traverse en son milieu le continent d'Asie avec sa longue chersonnèse transgangétique. A 90° plus loin dans l'est passe un méridien principal, portant comme les deux autres une division en degrés, groupés de 5 en 5, et numérotés de 10 en 10 à partir de l'équateur. Ces méridiens sont recoupés par un certain nombre de parallèles de latitude, tracés assez légèrement dans l'hémisphère septentrional, et plus légèrement encore, sinon totalement négligés, dans l'hémisphère austral : ils ne sont point équidistants, et répondent à la répartition en sept climats (1) enseignée par les cosmographes du moyen âge.

Dès le premier coup d'œil que l'on jette sur les contours généraux et la nomenclature des terres figurées sur ce globe (dont nous joignons ici une projection synoptique cordiforme, à la manière de Bernard de Silva d'Eboli ou de Pierre Benewitz de Leysznick), on y découvre une étroite parenté avec le globe de Behaim, et l'on y reconnaît de même deux parts distinctes à faire, l'une du monde connu des anciens tel que Ptolémée l'avait résumé dans sa carte d'ensemble,

(1) On peut relever, dans le petit traité si connu de Jean de Holywood (Joannis de Sacrobosco *Tractatus de Sphæra Mundi*), l'indication précise des parallèles qui déterminent la limite séparative des sept climats, ainsi qu'il suit : commencement de la zone habitable de la terre, ou premier climat, 12° 45′; deuxième climat, 20° 30′; troisième climat, 27° 30′; quatrième climat, 38° 40′; cinquième climat, 39° 0′; sixième climat, 43° 30′; septième climat, 47° 51′; fin des climats de la zone habitable de la terre, 50° 30. En deçà du premier climat l'intensité de la chaleur, au delà du septième climat la rigueur du froid, étaient considérées comme rendant généralement impossible l'habitation de l'homme.

l'autre des additions qui en avaient élargi et déterminé les marges au delà du cadre de Ptolémée (1).

Ce cadre est expressément tracé ici, à l'ouest par le premier méridien, à l'est par le méridien de 180° : pour le compléter sur ses deux autres faces, il suffit de suppléer par la pensée les deux parallèles de 63° au nord et de 15° et demi au sud (2).

Dans ces limites mêmes, quelques noms nouveaux

(1) La géographie de Ptolémée étant devenue, depuis le commencement du xv^e siècle qu'elle s'était répandue en Europe, le type fondamental de l'étude théorique de notre écumène, on avait pris l'habitude de rapporter à la mappemonde du géographe grec toutes les connaissances modernes qui pouvaient s'y encadrer; mais l'étendue de certaines pérégrinations lointaines, notamment de la plus célèbre de toutes, celle de Marc Polo, avait fait reconnaître de bonne heure l'impossibilité de tout renfermer dans ce cadre, qui n'était point d'ailleurs délimité par des contours naturels infranchissables, et l'on s'était vu obligé d'ouvrir un compte séparé pour les contrées inconnues à l'antiquité classique; usage qui se perpétua assez longtemps, comme on peut le voir encore en 1529, dans la géographie d'Henri Loritz de Glarüs (Henrici Glareani *De geographia liber unus*, Fribourg 1530, in-4°), dont le dernier chapitre traite spécialement *de Regionibus extra Ptolemæum*. — La rénovation de la géographie du moyen âge sous l'influence de Ptolémée a été justement appréciée, avec ses inconvénients et ses avantages, par l'érudit et ingénieux Lelewel (tome II, p. 124 à 126, etc.).

(2) La mappemonde de Ptolémée est en effet encadrée à l'ouest par le premier méridien, qui est celui des Canaries; à l'est par le méridien de 180° qui est celui de Thines; au nord par le parallèle de 63° qui est celui de l'ultime Tyle. Le côté sud du cadre est figuré vulgairement, à la vérité, par le parallèle de 20° au delà de l'équateur; mais le point le plus méridional qu'indique le géographe grec est le promentoire Prason, qui ne s'élève pas au sud à plus de 15° 30′, ce qui constitue de ce côté la limite réelle du cadre ptoléméen.

se sont substitués aux anciens, surtout en Europe, où nous trouvons inscrits ANGLIA et SCOTIA dans l'antique Albion, PORTUGALIA et CATILONIA en Espagne, DACIA sur la Chersonnèse Cimbrique, GOTIA sur l'île de Scandie, BOHEMIA, POLONIA, RUSSIA dans la Sarmatie; UNGARIA dans la Iazygie et la Dace, GRECIA dans la vieille Hellade, et CANDIA sur l'île de Crète.

Pareillement, en Afrique nous pouvons remarquer un petit nombre de désignations nouvelles substituées aux anciennes, telles que CEPTA pour la Mauritanie Tingitane, MADERA parmi les îles Fortunées, GUINEA aux derniers confins des Ethiopiens occidentaux, et sur la côte orientale PRESBYTER JOHANNES dans l'Ethiopie au-dessus de l'Egypte : ces noms, comme on le voit, placés sur la bordure extrême de l'ancienne Libye, semblent appartenir déjà aux marges extérieures de la mappemonde de Ptolémée. MEMITIAS au lieu de Menuthias n'est point une substitution de nom, mais une simple inadvertance d'écriture.

En Asie, le nom du fleuve ORCADES est de même une pure méprise graphique pour Œchardes; et la seule dénomination nouvelle introduite en cette partie, à l'intérieur du cadre ptoléméen, est celle de SCOIRA (1) empruntée à quelque manuscrit peu sûr de Marc Polo, pour la vieille île de Dioscorides, la moderne Soccotora.

(1) *Scoira* pour *Scotra* se rencontre en effet dans beaucoup de manuscrits de Marc Polo, ainsi qu'on le peut voir dans les variantes (pp. 550-551) de l'édition donnée par la Société de géographie (*Recueil de voyages et de mémoires*, tome premier, Paris 1824, in-4°). Cette île fait l'objet du chapitre CXC de la relation originale du célèbre voyageur (pp. 230 à 232).

Je viens de nommer Marc Polo le vénitien, dont la trace s'est laissé apercevoir sur une île voisine de l'Afrique et de l'Arabie ; nous allons le retrouver dominant exclusivement sur de vastes espaces, sur un grand tiers du globe soumis à notre examen : toutes les terres et les îles de l'Asie à l'est et au sud des limites où s'arrêtaient les connaissances de Ptolémée, c'est en effet à Marc Polo qu'elles sont empruntées. Dès le méridien de 180°, auprès des Sères de l'antiquité classique, se présente immédiatement CATAYA MAGNA (1), ce grand empire du Khatay, jadis exploré par nos missionnaires, aujourd'hui ébranlé par nos armes ; et sur le prolongement austral des rivages indéfinis où Ptolémée avait marqué la place de Cattigara, sont inscrits les royaumes péninsulaires de MOABAR (2) et de

(1) Le grand Khatay, c'est-à-dire l'empire du grand Qâân de Tartarie, répondrait à l'empire chinois dans toute son étendue ; mais le Khatay propre, ayant au nord la Mongolie, à l'ouest le Tangkout, au sud le Mangi, ne comprenait que la Chine septentrionale, dont la capitale Cambalu occupait la place de Pékin, qui naguère a vu les canons français en batterie sur ses propres remparts, tenant en respect cette cité immense, où la croix des chrétiens a reparu sur le faîte de leur ancienne église restituée à ses maîtres légitimes, et inaugurée de nouveau par l'hymne solennel d'actions de grâces adressé au Dieu des armées.

(2) Le *Moabar* ou *Maabar*, qui fait l'objet du chapitre CLXXIV de la relation originale de Marc Polo (édition de la Société de géographie, p. 198 à 206) n'était autre que le Carnatic actuel, c'est-à-dire la partie de la presqu'île indienne en deçà du Gange, dont la côte fait face à l'île de Ceylan. Notre sphérographe, comme bien d'autres avant et après lui, a transporté ce nom dans la presqu'île transgangétique, ainsi qu'on le peut voir de même sur la carte de l'allemand Henri *Martellus* (Hammer?) publiée par le docteur KOHL (*Zeitschrift für*

LACH (1), ayant à l'ouest, dans la mer des Indes, diverses îles sans indication de nom, mais peuplées de cynocéphales, ainsi que le constate une légende expresse : HII CAPITA HABENT CANINA (2); puis, au delà, ZANZIBAR (3), et MADAGASCHAR (4).

Dans son périlleux essai d'assemblage des anciennes données avec les notions nouvelles pour en composer

*allgemeine Erdkunde*, Berlin, novembre 1856, in-8°), sur le globe de Behaim, et sur les cartes de Martin Waltzemüller, de Jean Ruysch, et de Bernard de Silva d'Eboli, qu'on peut se contenter de consulter dans les réductions qu'en a données LELEWEL aux planches XLIII, XLIV et XLV de son *Atlas de la Géographie du moyen âge*.

(1) Le royaume de *Lach* ou *Lac*, qui se trouve aussi marqué à la même place sur une des cartes de Waltzemüller (*Tabula moderna Indiæ orientalis*) et reproduit dans la réduction de Lelewel (pl. XLIII), fait le sujet du chapitre CLXXVII (pp. 211 à 215) de la relation originale de Marc Polo, où ce nom est écrit *Lar*. — D'après la description qu'en donne le voyageur vénitien, et son voisinage de Méliapour, l'emplacement véritable en doit être aux environs d'Arcate, dans l'ouest de Madras. LAZARI (*I viaggi di Marco Polo*, Venise 1846, gr. in-8°, p. 401) propose un ingénieux rapprochement du nom de *Lach* avec la dénomination de *Lochica* qu'on donne à l'une des classes de Brahmines dans les fameuses écoles dont Marc Polo fait mention.

(2) Ceci s'applique évidemment à l'île *Angaman*, qui fait le sujet du chapitre CLXXII (p. 197) de la relation de Marc Polo, où on lit que « tuit les homes de ceste ysle ont chief come chien, et dens et iaux come chiens. »

(3) Voir le chapitre CXCII (pp. 234 à 236) de la relation de Marc Polo, et les variantes (pp. 550-551) qui s'y rapportent.

(4) Voir le chapitre CXCI (pp. 232 à 234) de la relation de Marc Polo ; Madagascar y étant nommée avant Zanzibar, après la description de Socotra, il en est résulté que notre sphérographe, de même que Behaim, a renversé la position relative des deux îles ultérieures, et figuré Zanzibar au sud-est de Madagascar.

un seul tout, le sphérographe courait le risque des doubles emplois : ils ne manquent point, en effet, dans son œuvre. Comme il avait écrit le nom de Moabar sur des rivages transgangétiques, il ne faut pas s'étonner de le voir représenter à l'orient de cette presqu'île ultérieure, et dans un voisinage immédiat, la grande île de SEYLAM (1), sans se douter que ce fût, à 65° de distance, une simple répétition de la Taprobane ptoléméenne, qu'il avait déjà marquée en son lieu en deçà du Gange. En continuant vers l'est sa délinéation du grand archipel d'Asie, il y figure, en première ligne, JAVA MINOR (2), dont la pointe extrême atteint une latitude australe de 51°, dernier terme des terres antarctiques d'alors. Au nord de Java il met PEUTAM (3), et à l'est de celle-ci

(1) L'île de *Seilan* ou *Seylam* fait le sujet du chapitre CLXXIII (pp. 197-198) de Marc Polo, qui la place dans le sud-ouest d'*Angaman*, avec le *Maabar* à l'ouest. Le déplacement de ce dernier nom a entraîné le déplacement du nom de *Seylam*, que notre sphérographe a inscrit sur une île où l'on pourrait être tenté de reconnaître un vague indice de Sumatra.

(2) Dans Marc Polo (chapitres CLXVI à CLXX, pp. 191 à 196) *la petite Java* correspond certainement à Sumatra avec ses divers royaumes, dont la synonymie géographique est assurée ; M. DULAURIER a publié en 1846 dans le *Journal asiatique*, des *Études sur les voyages des Arabes dans l'Inde et à la Chine*, où l'on trouve (pp. 65 à 76 du tirage à part) des observations intéressantes à ce sujet. — Par la manière dont notre sphérographe a placé cette île à l'égard de celle où il a inscrit le nom de *Seylam*, on pourrait lui trouver quelque analogie de position avec celle de Java à l'égard de Sumatra ; mais ce rapprochement, qui s'appliquerait également aux globes de Behaim et de Schœuer, aussi bien qu'aux cartes de Waltzemüller, de Ruysch, et de Silva d'Eboli, ne peut évidemment avoir aucune portée.

(3) *Peutam*, ainsi écrit sur le globe de Laon, et de même ou a peu

NECURA (1) et ANGAMA (2), sans se rappeler qu'il les avait déjà portées ailleurs sous la rubrique de leurs habitants cynocéphales. Plus à l'orient encore se voit JAVA MAJOR (3), et à côté d'elle CANDIN (4), la dernière des îles connues de cet archipel.

Sur le continent, au levant du Moabar, se montre sur la côte le royaume de LOAC (5), ayant au nord

près sur les globes de Schœner et de Francfort, et sur les cartes de Waltzemüller et de Ruysch, est bien le *Pentam* de Marc Polo (chap. CLXV, p. 191) que l'on s'accorde à identifier avec l'île actuelle de Bintam ou Bintang, à l'extrémité de la presqu'île malaie.

(1) Voir le chapitre CLXXI de Marc Polo (p. 196); cette île répond au groupe de Nicobar dans le golfe du Bengale, d'où elle a été singulièrement déplacée ainsi que la suivante.

(2) Voir le chapitre CLXXII (p. 197) de la relation de Marc Polo, où cette île est indiquée, à l'égard de la véritable Ceylan, dans une position qui doit la faire correspondre au groupe des îles *Andaman*, tandis que notre sphérographe, et les autres disciples de la même école, l'ont transportée dans l'est de leur fantastique *Seylam*, en renversant du même coup la position relative des deux groupes de Nicobar et Andaman.

(3) La *gradissime île qui est appelée Java*, à laquelle est consacré le chapitre CLXIII (pp. 189-190) de la relation de Marc Polo, paraît ne pouvoir guère répondre qu'à Bornéo.

(4) *Candin* ou *Candyn*, que l'on voit écrite de même sur les globes de Behaim, de Schœner et de Francfort, et de même encore sur la carte de Ruysch, ne peut se retrouver dans la relation de Marc Polo si on ne l'identifie avec l'île de *Condur* mentionnée au chapitre CLXIV (p. 190) de sa relation, et qui répond à la moderne Poulo Condor; d'où il résulte que notre sphérographe et ses pareils ont singulièrement altéré, dans leur interprétation graphique, les conditions de position relative de toutes ces îles.

(5) Le royaume de *Loac*, *Lochac*, *Loehach*, mentionné dans le même chapitre que l'île de Condur, et qui a celle de Pentam à 500 milles au midi, paraît à la généralité des commentateurs être représenté

celui de MURFULI (1), orné de figures de centaures; puis, à l'extrême orient, le royaume de CIAMBA (2); et en remontant la côte au nord pour tourner ensuite à l'ouest, le royaume de MANGI (3) auquel appartient le fleuve OMON (4), dont il est plus

convenablement par quelque partie du Camboge, où le dominiquin portugais Gaspard Da Cruz, archevêque de Malaca (PURCHAS *his Pilgrimes*, tome III, p. 169), signalait en 1569 la ville capitale sous le nom de Loech. Cependant MURRAY (*Travels of Marco Polo*, Edimbourg 1844, in-12, p. 279), suivi par LAZARI (*Viaggi di M. Polo*, p. 386, et la carte jointe), opine pour la presqu'île de Malaca.

(1) *Murfuli*, *Murfili*, *Mutfili*, fait le sujet du chapitre CLXXVII (pp. 206 à 208) de la relation de Marc Polo, qui le place à mille milles au nord de Maabar; les commentateurs l'identifient, les uns avec l'ancien royaume de Golconde, d'autres avec celui d'Orissa; mais le déplacement de Maabar a conduit notre sphérographe à transporter aussi *Murfuli* bien loin de sa position probable.

(2) On s'accorde généralement à reconnaître le *Ciamba* de Marc Polo, qui en a fait le sujet du chapitre CLXII (pp. 188-189) de sa relation, dans le Tsianpa ou Dziamba au sud de la Cochinchine; notre sphérographe l'a transporté en face du Japon.

(3) *Mangi* est le nom bien connu de la Chine méridionale, séparée du Khatay par le Kara-moran ou Hoang-ho; Marc Polo lui-même y a exercé pendant trois ans un commandement provincial (chapitre CXLIV, p. 160 de sa relation), ayant pour chef-lieu *Yan-giu* (Yang-tcheou) avec vingt-sept grandes villes dans sa dépendance. Notre sphérographe en a exagéré la latitude de plus de vingt degrés vers le nord.

(4) Quelque manuscrit peu sûr ou mal lu de la relation de Marc Polo aura donné naissance à ce nom de fleuve, inscrit sous la forme *Oman* dans les cartes de Waltzemüller, de Ruysch et de Silva; le voyageur vénitien parle en effet, au chapitre CXLVII (p. 163) de sa relation, du *greingnor flum qe soit au monde, qe est appelés Quian*. Or rien n'est si aisément concevable que l'inadvertance de lecture qui aura fait prendre le *Q* pour un *O*, et les lettres *ui* pour une seule *m*;

facile qu'on ne croirait d'abord de restituer le nom en celui de Kiang, qui est le véritable; à son embouchure est inscrit le port de GENFU (1), qui voit aujourd'hui dans ses eaux flotter le pavillon de nos vaisseaux de guerre; plus loin se rencontre le royaume de TAGUT (2); et l'on regagne ainsi l'empire de CATAYA MAGNA, au-

de *Quian* est ainsi né *Oman*, dont une nouvelle inadvertance a fait *Omon*.— Au premier aspect nous aurions pris celui-ci volontiers, dans ces hautes latitudes, pour le fleuve *Onon*, sur les bords duquel était la fameuse capitale tartaresque de Karakorum, et qui débouche à la mer sous le nom de fleuve Amour, aujourd'hui bordé de colonies russes. Mais le nom de *Genfu portus* près de l'embouchure du fleuve *Omon* ne pouvait laisser douter qu'il ne s'agît en réalité du *Quian* ou Kiang, le Yang tse kiang de la géographie vulgaire.

(1) Le port de *Genfu* est évidemment cette *cité qe est appellé Ganfu, et illuec a mout buen port*, dont parle Marc Polo au chapitre CLII (p. 170) de sa relation, et qui répond à Kanp'o au sud de Changhaï et au nord de Ningp'o, dans le golfe où débouche, en face de l'île Tcheou chan, que nous appelons vulgairement Chusan, un fleuve Quian ou Kiang, non le grand Yang tse kiang, mais bien le Thsien tchang kiang dont les proportions sont beaucoup moindres. Soit que notre sphérographe eût recueilli quelque notion confuse de cette homonymie, ou qu'il n'ait obéi qu'à sa propre conjecture, il a inscrit son *Genfu portus* à l'embouchure du grand Kiang, plus septentrionale que l'autre d'environ trente lieues : il n'y regardait pas de si près. — La synonymie de *Ganfu* ou *Gampou* de Marc Polo avec Kanp'o ou Kanphou de la géographie chinoise, a fait, de la part de Klaproth, l'objet de recherches spéciales, insérées en juillet 1824 au *Journal asiatique* (tome V, pp. 35 à 41), et tirées à part.

(2) Le *Tagut* du globe de Laon est le *Tangut* de Marc Polo, qui en devise aux chapitres LVIII et suivants jusques et y compris le chapitre LXIII (pp. 54 à 60) de sa relation. La position relative de ce pays à l'égard du Mangi est bien au nord-ouest, comme l'indique notre sphérographe; mais au lieu de conserver de même sa position occiden-

quel appartient le POLISACUS PORTUS (1), sur un fleuve dont les échos ont retenti naguère du bruit de notre artillerie.

Au large du continent d'Asie, qui s'avance à l'est jusqu'à une longitude de 250°, se projette, par delà le méridien de 270°, l'île immense de ZIMPANGRI (2), que

tale à l'égard du Khatay, il se trouve lui rester à l'orient, par suite du déplacement fantastique au moyen duquel le Khatay, rejoignant à l'ouest la Scythie orientale, tourne ses rivages à l'exposition du nord.

(1) Comme nous venons de le dire dans la précédente note, les côtes du Khatay faisant face au nord dans les délinéations de notre sphérographe, son *Polisacus portus* est placé à l'embouchure d'un grand fleuve qui se décharge tout à fait au nord, non loin des limites de la Scythie ptoléméenne; ce fleuve en effet vient du centre de la haute Asie, où il est formé de la réunion des fleuves antiques Bautisus et OEchardes; il porte lui-même le nom de *Polisacus* sur les cartes de Waltzemüller, de Ruysch et de Silva. Ce nom de *Polisacus* nous avertit qu'il s'agit du *grant flum qui est apelles Pulisanghinz*, décrit par Marc Polo au chapitre CV (p. 117) de sa relation: le voyageur vénitien l'avait traversé à dix milles dans l'ouest de Cambalu, et il ajoute que *ce flus ala dusque à la mer Osiane..... Et desus cest flun a un mout biaus pont de pierre.* — Ce n'est autre chose que le Puli san kang, qui se réunit au Peï ho auprès de Thien tsin, pour aller déboucher à la mer près de Ta kou, qui représente aujourd'hui le Polisacus portus du globe de Laon. Tous ces noms, devenus familiers à nos soldats, ont pris place désormais dans notre propre histoire. — « *Puli* » *san Kang* » (dit Neuman dans ses annotations à l'édition allemande de Marc Polo donnée en 1845 à Leipzig par Aug. Bürck, p. 624) « bedeu- » tet *trockenen Fluss der Malberbäume* ».

(2) Le nom de *Zimpangri*, adopté par notre sphérographe, est une des variantes les plus déformées de celles qu'offrent les manuscrits et les éditions de Marc Polo, qui a consacré à cette grande île les chapitres CLIX et CLX (pp. 182 à 186) de sa relation. Les globes de Schöner et de Francfort portent *Zipangri*. Le nom chinois étant

nous appelons aujourd'hui le Japon, borne extrême des connaissances géographiques obtenues par la voie d'Orient.

En regard, de l'autre côté de l'Océan, se projettent pareillement en dehors du premier méridien, par le travers des côtes de France et d'Espagne, ANTELA et SALIROSA, deux îles dont le nom, plus ou moins altéré ici, n'est peut-être pas fixé ailleurs avec une incontestable certitude (1); mais la principale du moins est bien cette Antilia (2) célèbre depuis le XIVe siècle dans les traditions de l'Océan occidental. Entre les rivages de Zimpangri et ceux d'Antela, le globe de Laon ne

*Ji pen koué*, on doit reconnaître que la leçon *Zipangu*, la plus fréquente dans les manuscrits de Messer Millione, est préférable à toutes les autres.

(1) *Salirosa* répond précisément à l'île que l'on voit figurée au nord d'*Antilia* sur les cartes du génois Beccaria en 1435 et du vénitien Bianco en 1436, sous les formes *Satanagio* et *Satanaxio*, que d'inhabiles déchiffreurs ont transcrit aussi *Saravagio* et *Sarastagio*. Nous avons eu occasion, dans une notice sur *les Iles fantastiques de l'Océan occidental au moyen âge* (insérée aux *Nouvelles annales des voyages* de mars et avril 1845 et tirée à part), d'exprimer l'avis que ce nom, qui a donné lieu de la part de Formaléoni à d'ingénieuses rêveries, n'est autre que celui de *S. Atanagio* c'est-à-dire Saint-Athanase.

(2) *Antillia* figurait déjà, suivant Pierre de Médine, sur l'une des cartes jointes à un exemplaire de Ptolémée adressé au pape Urbain VI, qui est mort en 1389; elle est figurée sur le globe de Behaim avec une légende qui mentionne la reconnaissance qu'en aurait faite un navire espagnol en l'année 1414, ce qui semblerait déterminer la date la plus tardive de son introduction dans les œuvres graphiques des cosmographes. Elle est placée, sur le globe de Laon, dans les mêmes conditions de situation relative que sur les cartes de Weimar, de Beccaria, de Bianco, de Pareto, et de Benincasa. — Elle est beaucoup plus éloignée des côtes d'Europe sur le globe de Behaim.

nous laisse compter qu'un intervalle de 68° en longitude sous le parallèle moyen de 35°; cela revient tout au plus à 56° de grand cercle, moins d'un sixième de la circonférence totale (1) : n'était-ce pas une incitation puissante à compléter le tour du monde en se lançant sur la route directe d'Europe au Khatay par Antilia et Zipangu à travers l'Océan, ainsi que le florentin Paul Toscanelli recommandait déjà en 1474 aux navigateurs portugais, et quelques années plus tard à Christophe Colomb lui-même, de le tenter (2).

(1) Il n'est pas sans intérêt de se souvenir que les marins de ce temps-là comptaient leurs routes en lieues de quatre milles romains, à huit stades par mille, ce qui détermine une longueur de 5924 mètres pour la lieue marine d'alors, ainsi que nous l'avons exposé dans une discussion sur *les mesures itinéraires employées par les marins espagnols et portugais des* XV^e^ et XVI^e^ *siècles* (*Bulletin de la Société de géographie*, année 1857, tome XIV, pp. 184 à 190, et année 1858, tome XVI, pp. 286 à 292). — Or il y avait des cosmographes, et Christophe Colomb était expressément de ce nombre, qui n'évaluaient le degré équatorial terrestre qu'à 14 et 1/6 de ces lieues; d'où il suit qu'à leur estime les 56° de grand cercle qui restaient à parcourir pour avoir accompli le tour de la terre, ne constituaient même pas une distance de 800 lieues marines d'alors, équivalant à moins de 850 de nos lieues marines d'aujourd'hui. — On voit quel rôle providentiel est réservé à l'erreur elle-même dans les plus remarquables progrès des découvertes humaines.

(2) La lettre de Toscanelli au chanoine portugais Fernand Martins était datée du 25 juin 1474; il en envoya une copie à Christophe Colomb par une lettre ultérieure dont la date n'a pas été conservée par Ferdinand Colomb dans la Vie de son père, où il a transcrit cette lettre; mais Oscar Peschel, dans sa *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen* (Stuttgart 1858, in-8°, pp. 110-111), nous semble avoir estimé très judicieusement que cette date doit être intermédiaire entre le 24 septembre 1479 et le 23 août 1481.

Au nord de l'Europe, les additions que notre sphérographe a faites à la mappemonde de Ptolémée se bornent à un petit nombre de notions qui se traduisent ici par les noms de NORVEGIA, de LIVONIA, de GRONLANDIA, et d'YSLANDIA (1).

Enfin, quant à l'Afrique, le complément ajouté au delà du cadre ptoléméen se résout en un prolongement médiocrement étendu au sud, entre l'île de SAINT-THOMAS (2) dans l'ouest, et une pointe innommée qui s'avance à l'est jusqu'à 92° de longitude sous le parallèle de 21°. L'extrémité australe atteint à peine

(1) Ces régions figuraient, dès la première moitié du xv^e siècle, sur les cartes nouvelles successivement ajoutées par les cosmographes aux manuscrits de Ptolémée, qui commençaient à se multiplier en Europe depuis que Jacques Angelo en avait fait en 1409 une version latine. Le cardinal Filiastre, en faisant exécuter en 1427, d'après un manuscrit grec, pour les joindre à son exemplaire latin, de soigneuses copies des cartes du géographe alexandrin, y ajouta une carte spéciale du Nord de l'Europe, construite par le danois Claude Klaus Svartho natif de Saalinge en l'île de Fionie, avec un texte explicatif assez étendu; ce manuscrit existe à la Bibliothèque de Nancy, et M. BLAU a donné en 1836, dans le *Mémoire* que nous avons déjà eu l'occasion de citer, une réduction en fac-simile de la carte que nous signalons. — Une carte analogue, réduite d'après un manuscrit de Bruxelles du xv^e siècle, est gravée dans la planche XXXVI, n° 51, de l'*Atlas du moyen âge* de LELEWEL, qui en dit aussi quelques mots dans son texte (tome II, p. 158, note 327).

(2) Il est très vraisemblable que l'île de Saint-Thomas avait été rencontrée le 21 décembre 1470, par les navigateurs portugais Jean de Santarem et Pierre d'Escobar, dans leur exploration des côtes de Bénin au compte de Fernand Gomes da Mina, fermier général du privilége du commerce d'Afrique. — Cependant on lit sur le globe de Behaim, vis-à-vis des îles de Saint-Thomas et du Prince : « Diese inseln wurden gefunden mit den Schiffen die der Konig aus

30° de latitude, sous le méridien d'ALLICSANDRIA d'Égypte; elle est désignée par le nom de MONS NIGER inscrit dans une banderolle, et particulièrement signalée en outre par une légende spéciale ainsi conçue : HUC USQUE PORTUGALENSES NAVIGIO PERVENERE : 1493.

Il suffit de l'attention la plus vulgaire pour reconnaître que cette date de 1493 est complétement étrangère au fait géographique rappelé par la légende à la suite de laquelle elle est écrite. Un simple rapprochement comparatif avec le globe de Behaim (1) ne laisse aucun doute sur l'identité de ce MONS NIGER, ou cap

» Portugal ausgeschickt zu diesen Porten des Mohrenlandes A. 1484. » — Quoi qu'il en soit à cet égard, la capitainie de l'île de Saint-Thomas était conférée en 1485, par lettres royales, à Jean de Païva, auquel succéda en 1490 Jean Pereira.

(1) On lit sur le globe de Behaim, en face de ce *Monte Nigro*, la légende que voici : « Hie wurden gesetzt die Säulen des Konigs von » Portugal, Anno Domini 1485, d. 18 Jan. » — Puis une longue légende narrative commence ainsi : « Als man zehlt nach Christi » unsers Herrn Gepurt 1484 Jar, liese zurüsten der durchleuchtig » Konig Johann II in Portugal zwei Schiff Caraveli genannt, » etc., et se termine comme il suit : « Als wir nun bey 2300 Meilen oder Leu- » gen gesegelt waren von Portugal, kehrten wir wider, und am 19 » monath kamen wir wider zu unsern Konig. » — Quelques noms de rivières et de caps sont encore indiqués au delà du *Monte Nigro*, avec cette légende finale : « Bis an das Ort sindt die portugallische » Schiff komen, und in 19 Monaten sindt sie wieder in ir Land heim » komen. » — Sur la carte de Henri Martellus (Hammer?) publiée par le Dr KOHL, se trouve pareillement, vis-à-vis de ce même *Monte Nigro*, la légende suivante : « Ad hunc usque montem qui vocatur » Niger pervenit classis [Johannis] secundi, regis Portugalliæ, cujus » classis præfectus erat Diegus Canus, qui in memoriam rei erexit » columnam marmoream cum crucis insigni, et ultra processit usque » ad Serram Pardam, quæ distat ab Monte Negro mille milliaria et » hic moritur. »

Negro comme on l'appelle aujourd'hui, avec celui que Diègue Cam, ayant avec lui Martin de Behaim lui-même, découvrit le 18 janvier 1485, et marqua d'un *padrão* ou signal de prise de possession, aux armes de Portugal (1). C'est là le dernier terme des connaissances de notre sphérographe sur l'exploration

(1) Barros en sa première *Décade* (liv. II, cap. II) raconte comment « El Rey Dom Joam o segundo em seu tempo mandou poer padroens » de pedra com letreiro em que diz o tempo et per quem aquella » terra foi descuberta : et isto bastava por posse real ». Il le répète ensuite (liv. III, cap. III) avec plus de détail : « Ordenou que levas- » sem hum padram de pedra d'altura de dous estados de homem com » o escudo das armas reaes deste reyno, et nas costas delle hum letreiro » em latin et outro em portuguez, os quaes diziam que Rey mandara » descobrir aquella terra, et em que tempo, et per quem capitam » fora aquelle padram ali posto, et encima no topo huma cruz » de pedra embutida com chumbo. Et o primeiro descobridor » que levou este padram foi Diogo Cam, cavalleiro de sua casa, » o anno de quatro centos et outenta quatro. » — Puis, récapitulant, à la fin du chapitre suivant, les *padroens* érigés par Cam, il les désigne ainsi : « O primeiro, chamado S. Jorge em o rio Zaire » que he do reyno do Congo ; o segundo, Sancto Agostinho, està em » hum cabo do nome do mesmo padram ; o terceiro, que he o derra- » deiro de Diogo Cam, na Manga das Areas. » — Et à propos de celui-ci Barros avait déjà dit, un peu plus haut, qu'il avait été placé « junto da Manga das Areas, por razam do qual se chama o lugar o » Cabo do Padram, em altura de vinte dous graos. » — Dans la carte de Jean de la Cosa, la dénomination de *Manga de las Arenas* est inscrite auprès du Cap Negro, dont le nom est remplacé par son équivalent de *Cabo preto ;* la carte anonyme de Weimar de 1527, celle de Ribero de 1529, et celle de Jean Martinez de 1567 associent les indications de la *Manga* et du cap *Negro*. Il ne peut donc y avoir aucun doute sur l'emplacement du troisième *padram* de Cam au Cap Nègre de nos jours, vers 16°, et non par 22° comme le dit Barros, de latitude australe. Le globe de Beheim le met vers 45°, le globe de Laon vers 30° seulement.

portugaise des côtes d'Afrique, qui se poursuivit l'année suivante, sous la conduite de Barthélemi Diaz, jusqu'au fleuve auquel est resté le nom de Jean Infante (1) son compagnon.

A quelle date les résultats de l'expédition commandée par Diègue Cam furent-ils connus en Europe? L'historien officiel Jean de Barros n'offre peut-être pas à cet égard, dans ses récits, toute la clarté, ni — tranchons le mot — toute l'exactitude que nous aurions souhaitée (2). Mais les légendes du globe de Behaim,

(1) Et non celui de *l'Infant Dom Joam* comme l'ont imaginé des compilateurs inattentifs : « Et porque Joam Infante capitam do navio » S. Pantaleam foi o primeiro que sahiò em terra, ouve o rio o nome » que ora tem do Infante » (Barros, *Dec.* I, liv. III, cap. iiij, fol 43).

(2) Le récit de Barros (*Dec.* I, liv. III, cap. iij, fol. 38 v°) fait partir Cam en 1484, comme nous venons de voir que le constate en effet Martin de Behaim son compagnon ; mais, après avoir érigé son premier *padram* sur la rive gauche du Congo, Cam serait revenu en Portugal en 1486 (*ibidem*, fol. 40 v°) : « Neste tempo em que Diogo Cam veo » da primeira vez de Congo, que foi no anno de quatrocentos outanta » et seis » etc... Il devait être de retour au Congo, d'après ses promesses, au bout de quinze lunes (*ibidem*, fol. 40, col. 1); il y fut en conséquence renvoyé par son Roi, et c'est dans ce second voyage qu'il aurait continué son exploration au sud du Congo, et posé en leurs lieux respectifs ses deux derniers *padroens;* après quoi il aurait encore relâché au Congo, et de là serait revenu en Portugal avec un certain nombre de seigneurs nègres destinés à être baptisés, ce qui aurait eu lieu à son arrivée (*ibidem*, fol. 40, col. 3), deux ans avant leur renvoi en 1490 sous la conduite de Gonsalve de Sousa (*ibidem*, cap. viij, fol. 51). Ainsi, au dire de Barros, Cam aurait commencé en 1486 au plus tôt, et terminé en 1488 seulement le second voyage qui aurait eu pour terme la *Manga das Areas*, tandis que d'après la déclaration de Behaim c'est au 18 janvier 1485 que se rapporte l'érection, en ce lieu, de leur troisième et dernier *padram*.

en fixant à dix-neuf mois (1) la durée de la campagne, qui avait commencé en 1484, semblent désigner suffisamment, pour l'époque de la rentrée à Lisbonne, le commencement de l'année 1486 au plus tard. L'expédition confiée à Barthélemi Diaz pour continuer l'exploration de Cam (2), effectua son départ au mois d'août de cette même année 1486, et rentra à Lisbonne au mois de décembre 1487.

Le globe de Laon, où se trouve signalé le terme de la première de ces expéditions, sans aucune trace de la seconde, se rapporte donc à l'état des connaissances géographiques qui pouvaient être en circulation à Lisbonne entre le commencement de 1486 et la fin de 1487. Mais les découvertes successivement accomplies par les navigateurs portugais, n'étaient point livrées à

(1) Ce terme de dix-neuf mois, deux fois rappelé dans les légendes que nous avons signalées (ci-dessus page 420, à la note) s'accorde avec la date de 1486 énoncée par Barros pour le premier retour de Cam à Lisbonne : l'erreur de l'historien est d'avoir attribué à un second voyage la suite d'une exploration qui était arrivée à son extrême limite dès la première campagne.

(2) Barros (*Dec.* I, liv. III, cap. iiij, fol. 42, col. 2; fol. 43, col. 4; fol. 44, col. 1) donne avec précision les dates du départ et du retour de Diaz, et récapitule ainsi qu'il suit la désignation des *padroens* que ce navigateur érigea sur la côte par lui reconnue : « O quarto em ordem, et pri- « meiro de Bartholomeu Diaz, na Serra Parda ; o quinto, S. Felippe, » no grande et notavel cabo de Boa Esperança ; et o sexto, Sancta » Crux, no ilheo deste nome : onde se acabaram os padroens que pos » Bartholomeu Diaz, et acabou o derradeiro descobrimento que se fez » em tempo d'el Rey Dom Joam » — Cet ordre est bien celui de la position géographique des trois *padroens* de Diaz ; mais dans l'ordre chronologique le dernier érigé fut celui du Cap de Bonne-Espérance, sous l'invocation de Saint-Philippe.

la curiosité du vulgaire, et les résultats n'en transpiraient qu'à grand'peine, à force de temps et d'indiscrétions. Voilà comment le globe même de Nüremberg, œuvre d'un de ces navigateurs, portant expressément la date de sa confection en 1492, ne pousse cependant pas ses délinéations de la côte africaine au delà de ce que l'auteur en avait personnellement exploré en compagnie de Diègue Cam; et la fameuse navigation de Barthélemi Diaz, terminée depuis plus de quatre ans, y trouve à peine une mention, que dis-je, une simple allusion, dans les seuls mots *Caput Bonæ-Spei* inscrits..... où donc encore!... précisément vis-à-vis de ce *monte Nigro* où Cam avait déposé son dernier *padrão*.

L'auteur inconnu du globe de Laon a, plus tard et plus imparfaitement encore, recueilli les éléments géographiques dont il a fait emploi : son tracé du contour occidental de l'Afrique ne laisse apercevoir qu'une vague notion des côtes dessinées avec détail par le Nürembergeois; et en inscrivant au MONS NIGER le dernier terme des navigations portugaises, atteint en réalité en 1485, il constate par le millésime de 1493 qu'il ne connaissait rien au delà, au moment où il achevait, à cette date, l'exécution matérielle de son œuvre.

---

# KAIROUAN.

**Lecture faite à la séance générale de la Société de géographie de Paris.**

---

Si la ville de Tunis est devenue depuis de longs siècles la capitale politique de la régence à laquelle elle a donné son nom, si elle est le siége du gouvernement et le centre du commerce, on peut dire néanmoins que la ville de Kaïrouan est toujours demeurée dans l'esprit des masses, la capitale religieuse de la contrée. Fondée par le conquérant Okbah, à l'époque de l'invasion des Arabes dans le nord-ouest de l'Afrique, elle a gardé, à cause de cette fondation même, aux yeux des fidèles musulmans, un prestige sacré qu'aucune autre ville ne peut lui disputer dans toute l'étendue de la Régence.

C'est la cité sainte par excellence, c'est la véritable métropole du culte, métropole où le croissant domine sans partage. Là, jamais le muedzin, en annonçant la prière du haut des minarets, n'a rencontré de son regard indigné aucun autre symbole religieux arboré sur un sanctuaire rival où le nom de Mahomet ne fût point invoqué; là, depuis douze siècles, l'iman, interprète et apôtre du Coran, n'a jamais vu paraître en sa présence le ministre de l'Évangile. Kaïrouan, en effet, a toujours été une ville rigoureusement interdite à ceux qui ne professent pas l'islamisme. Ce n'est que par exception qu'un petit nombre de voyageurs chrétiens ont pu y pénétrer. Ayant obtenu moi-même cette

faveur, au mois d'août dernier, je vais aujourd'hui vous entretenir quelques instants de cette ville célèbre.

Située au centre d'une grande plaine en partie marécageuse, à 50 kilomètres à l'ouest de Sousa et à 140 environ au sud de Tunis, elle s'élève solitaire dans un véritable désert presque entièrement dépourvu d'arbres et même d'arbustes. Dans les années pluvieuses, ce désert néanmoins s'anime, tant est féconde alors cette terre d'Afrique sous les rayons de son soleil vivifiant, et de beaux pâturages y attirent de nombreux troupeaux conduits par des tribus nomades d'Arabes qui continuent à vivre maintenant comme vivaient les Numides de l'antiquité. Mais, comme cette année les pluies ont presque totalement manqué dans la Régence, à l'exception des régions septentrionales, cette plaine, à l'époque où je la traversai, présentait l'aspect de la stérilité la plus complète. A quelques kilomètres de la ville seulement dans la direction du nord et du nord-ouest, deux maisons de campagne rompaient par la verdure de leurs jardins l'uniformité de cette solitude attristante; enfin, plus près des murs, trois ou quatre maigres vergers se mouraient de sécheresse non moins que la ceinture de cactus qui les entourait.

Cette localité si dénudée actuellement était autrefois très boisée, lorsqu'Okbah, l'an 55 de l'hégire ou 675 de notre ère, entreprit d'y jeter les fondements de Kaïrouan : car, voici ce que raconte, à ce sujet, l'historien arabe Novaïri (Ms. de la Biblioth. Imp., n° 702, fol. 4).

« Okbah-ben-Nâfi, ayant pris la résolution de fonder » la ville de Kaïrouan, conduisit ses soldats vers l'en-

» droit qu'il avait choisi; c'était un fourré épais dans
» lequel aucun chemin n'était tracé. Aussi lui dirent-
» ils, quand il les engagea à se mettre à l'œuvre: « Eh
» quoi! tu voudrais nous faire construire une ville sur
» l'emplacement d'une forêt inextricable? Comment ne
» redouterions-nous pas les bêtes sauvages de toute
» espèce et les serpents dont nous aurions à braver
» les attaques? » Okbah dont l'intercession était toute
» puissante auprès de la Divinité, s'adressant alors à
» Dieu très haut, tandis que ses guerriers répondaient
» amen à ses invocations, s'écria : « O vous, serpents
» et bêtes sauvages, sachez que nous sommes les com-
» pagnons du prophète d'Allah; retirez-vous du lieu
» que nous avons choisi pour nous établir; ceux de
» vous que nous rencontrerions plus tard seraient mis
» à mort. » Quand il eut achevé ces mots, les musul-
» mans virent avec étonnement pendant toute la jour-
» née les bêtes venimeuses et les animaux féroces se
» retirant au loin et emmenant avec eux leurs petits,
» miracle qui convertit un grand nombre de Berbers à
» l'islamisme. Okbah fit ensuite avec ses compagnons
» le tour du lieu où il voulait bâtir sa ville nouvelle,
» adressant des vœux au ciel pour qu'il y fît prospérer
» la science et la sagesse : puis il ordonnna qu'on tra-
» çât les rues et qu'on arrachât les arbres. » (Traduction de M. Noël des Vergers.)

Avant d'entrer dans la ville, on remarque plusieurs zaouias ou chapelles consacrées à des santons différents; quelques-unes d'entre elles sont environnées de tombes, les musulmans ayant l'habitude de placer leurs dernières demeures près de celles des Scheiks dont ils vé-

nèrent la mémoire. Sept faubourgs qui forment autant de quartiers distincts précèdent en outre la cité sainte; celle-ci est enfermée dans une enceinte crénelée et flanquée de distance en distance de tours, soit rondes, soit carrées, à demi engagées dans la muraille. Comme les pierres manquent dans la vaste plaine de Kaïrouan et qu'il faut les aller chercher fort loin, cette enceinte est aux trois quarts construite en briques. Il en est de même de la plupart des maisons de la ville. Quatre portes principales donnent entrée dans la place.

Les rues sont plus larges, moins irrégulières et généralement mieux tenues que dans la plupart des autres villes de la Tunisie. Les maisons n'ont d'ordinaire qu'un seul étage; une des plus belles est celle qui est connue sous le nom de Dar-el-bey ou la maison du bey. Il est inutile de la décrire ici, car toutes les maisons mauresques se ressemblent pour la disposition intérieure, disposition qui maintenant n'est ignorée de personne.

Les édifices religieux sont assez nombreux. On compte une cinquantaine de zaouias ou koubba de marabouts et une vingtaine de mosquées. La plus vaste et la plus célèbre de toutes est celle d'Okbah, ou *djama-el-kebir*, *la grande mosquée*. Je n'ai pu, bien entendu, y pénétrer, les mosquées, en Tunisie et surtout à Kaïrouan, étant tout à fait inaccessibles aux chrétiens. J'ai pu seulement faire le tour extérieur du quadrilatère qu'elle forme et encore les scheiks et les chaouchs qui m'escortaient me pressaient-ils de hâter le pas et de ne pas jeter un coup d'œil trop attentif sur ce monument religieux, l'un des plus vénérés de l'is-

lamisme, dans la crainte d'éveiller les murmures et de m'attirer les outrages des habitants. Un haut mur d'enceinte, percé de plusieurs portes, enferme ce quadrilatère; quelques-unes de ces portes sont ornées de colonnes antiques dont les chapiteaux élégants ont perdu malheureusement en partie la grâce de leur forme première, à cause de l'épaisse couche de chaux dont on les a recouverts. Rien ne domine à l'extérieur de cette immense mosquée qu'une grande tour carrée, très large à sa base et couronnée de trois étages en retraite les uns sur les autres. Cette tour s'aperçoit de très loin et c'est elle qui, à la distance de 18 kilomètres environ, signale au voyageur l'approche de Kaïrouan. L'intérieur de cet édifice et des diverses galeries qu'il comprend est, dit-on, peuplé de magnifiques colonnes en marbre, en granit et en porphyre, enlevées à des monuments antiques.

« Au moment où Okbah se disposait à poser les fon-
» dements de cette mosquée, il y eut, rapporte le
» même historien arabe que j'ai cité tout à l'heure, un
» grand dissentiment dans la population au sujet de la
» kibla. On disait qu'à l'avenir les habitants de
» l'Afrique adopteraient la kibla de cette mosquée, et
» on engageait Okbah à en déterminer l'emplacement
» avec le plus grand soin. Okbah eut alors pendant son
» sommeil une révélation, et une voix d'en haut lui
» adressa ces paroles : O toi, qui es aimé du Maître
» des mondes, lorsque le matin sera venu, prends
» l'étendard, mets-le sur ton épaule, tu entendras
» devant toi réciter le tekbir, sans qu'aucun autre que
» toi puisse l'entendre; le lieu où se terminera la

» prière, c'est celui-là qu'il faut choisir comme kibla,
» c'est là qu'il faut placer dans la mosquée le siége de
» l'iman. Dieu très haut protégera cette ville et cette
» mosquée; sa religion y sera établie sur des bases so-
» lides et jusqu'à la consommation des temps, les
» incrédules y seront humiliés. A ces paroles, Okbah
» sortit de son sommeil, tout éperdu d'une telle révéla-
» tion; il fit ses ablutions et se rendit à l'emplacement
» que devait occuper la mosquée pour y réciter la
» prière..... Bientôt la voix mystérieuse frappa ses
» oreilles, il la suivit et fixa à l'endroit où elle s'arrêta
» le siége de l'iman. »

Un autre écrivain arabe, Abou-Obaïd-el-Bekri (voyez Notices et Extraits de la Bibliothèque impériale, tome XII, pages 468 et suivantes), nous apprend que cette mosquée fut rasée et rebâtie l'an 69 de l'hégire (689 de notre ère) par Hassan-ben-Nouman, à l'exception du mihrab qu'il embellit, en y transportant deux superbes colonnes de pierre rouge marquée de taches jaunes, enlevées aux ruines d'une église chrétienne, et pour lesquelles, ajoute cet historien-géographe, l'empereur de Constantinople avait vainement offert leur poids en or. Sous le khalifat de Hescham-ben-abd-el-Melek, onzième khalife de la dynastie des Ommiades, vers l'an 105 de l'hégire, l'an 724 de notre ère, cette mosquée fut reconstruite sur un plan plus vaste. Cinquante ans plus tard, Yezid-ben-Hatem, étant gouverneur de la province d'Afrikyah, la fit démolir de nouveau, à l'exception du mihrab, et la rebâtit ensuite. L'an 205 de l'hégire, ou 820 de l'ère chrétienne, Zyadet-Allah, fils d'Ibrahim-ben-Aglab, le fondateur de la

dynastie des Aglabites, la rasa pour la troisième fois. Comme il se disposait à détruire aussi le mihrab, on lui objecta que tous ses prédécesseurs avaient abandonné ce projet, attendu que cette partie de l'édifice avait été élevée par Okbah-ben-Nafi; il le conserva donc, tout en le masquant par un mur; quant au reste du monument, il le rebâtit en entier. Quelques réparations et adjonctions eurent lieu encore plus tard; actuellement cette mosquée aurait besoin d'une restauration complète. Le nombre de colonnes qu'elle renferme, d'après les renseignements qu'on m'a donnés, se monte à 500 environ, chiffre probablement exagéré; car Bekri nous dit que de son temps, c'est-à-dire l'an 460 de l'hégire, ou en comptait 414, et il n'est point à croire que depuis cette époque ce nombre, qui semble déjà si considérable, ait encore augmenté, l'importance de la ville et partant la splendeur de la mosquée ayant diminué de plus en plus.

Telle est, en peu de mots, l'histoire, telle est aussi, autant que je puis la donner, la description de ce monument célèbre, qui, tout vaste qu'il est, ne m'a pas paru répondre, extérieurement du moins, à la renommée extraordinaire dont il jouit dans toute la Régence de Tunis.

Après la *djama sidi okbah* ou la *djama-el-kebir*, la *djama zitoun*, ou la *mosquée de l'olivier* tient le premier rang.

Dans les faubourgs, les sanctuaires principaux sont: la Zaouia sidi-abd-el-Kader-el-Kilani, la Zaouia sidi-Sahab, où reposent les restes de l'un des barbiers du prophète et la Zouia sidi-Amer-Abada. Cette dernière

Zaouia est décorée de plusieurs coupoles et elle est de construction toute récente, car le saint en l'honneur duquel elle a été bâtie est mort, il y a peu d'années seulement, à Tunis.

Parmi les monuments funéraires qui sont presque vénérés à l'égal des sanctuaires religieux, je citerai quelques tombeaux fort délabrés, du reste, des Aglabites et celui de Sidi Schanoun, savant théologien musulman qui mourut l'an 240 de l'hégire.

La ville a des marchés assez bien fournis ; bien qu'autour d'elle règne au loin un désert inculte, elle voit chaque jour entrer dans ses murs, des caravanes qui l'alimentent incessamment. Ses bazars sont, comme tous ceux des autres villes musulmanes, divisés en plusieurs quartiers distincts ; chaque genre d'industrie y occupe un emplacement séparé et est sous la juridiction d'un amin particulier, ce qui rappelle nos corps de métiers du moyen âge. Le commerce consiste principalement en pelleteries ; un grand nombre d'ouvriers fabriquent des brides, des selles et surtout des babouches à la mode du pays. Ces babouches en maroquin jaune obtiennent par l'art de la préparation une couleur de safran d'une nuance très remarquable et pour laquelle les artisans de cette cité sont sans rivaux dans tout le reste de la Régence.

Kaïrouan n'a aucune fontaine dans son enceinte. Chaque mosquée, chaque établissement public ou privé, chaque maison a sa citerne. Comme cette année, il n'a presque pas plu dans cette partie de la Tunisie pendant l'hiver et nullement pendant l'été, la plupart de ces citernes étaient à sec, à l'époque de mon voyage,

et celles qui n'étaient point encore vides renfermaient une eau vaseuse d'un goût détestable.

Pour obvier à cette pénurie d'eau dans les années de sécheresse, de grands réservoirs, appelés par les arabes *fesguia*, avaient été jadis creusés et construits près de la ville. J'en ai remarqué quatre principaux.

L'un, celui qui est le plus en dehors des murs, vers l'ouest, se compose d'abord d'un bassin polygonal formé de seize côtés dans lequel l'eau se répandait en provenant d'un des bras de l'oued Merkelil. Ce bassin a 145 pas de tour. De là, l'eau, après s'être purifiée en laissant une partie de son limon et des autres substances qu'elle tenait en dissolution, passait dans un second bassin beaucoup plus considérable et de forme à peu près circulaire; il compte environ 480 pas de circonférence. Le mur d'enceinte en est soutenu par de nombreux contre-forts. Au centre s'élève une sorte de petit pavillon qui tombe en ruines et qui est aux trois quarts enseveli dans la vase durcie et desséchée qui s'est accumulée à l'entour. Enfin de ce second bassin l'eau purifiée de nouveau et plus complétement arrivait limpide dans de profondes citernes où on la puisait.

Il est question de ce vaste système de réservoirs dans l'ouvrage d'El-Bekri que j'ai déjà cité plus haut.

« En dehors des murs de Kaïrouan, dit cet écrivain » arabe (Notices et Extraits des manuscrits de la Biblio- » thèque impériale, tome XII, page 473, traduction de » M. de Quatremère), on voit quinze citernes destinées à » contenir l'eau nécessaire pour l'usage des habitants et » qui ont été successivement bâties par l'ordre d'Hescham

» et d'autres princes. La plus grande et la plus magni-
» fique est l'ouvrage d'Abou-Ibrahim-Ahmed, petit-fils
» d'Aglab. Située près de la porte de Tunis, elle est
» d'une forme circulaire et d'une étendue très considé-
» rable. Au milieu s'élève une tour octogone couron-
» née par un pavillon à quatre portes..... A ce réser-
» voir, du côté du midi, aboutissaient de vastes
» arcades, soutenues par des piliers. A l'occident de ce
» même réservoir, Ziadet-Allah fit élever un palais, et
» au nord il fit construire un joli bassin attenant au
» premier. Il reçoit les eaux d'un torrent qui, à l'époque
» où il coule, vient s'y décharger en passant sous des
» arcades et la rapidité de sa course étant ainsi amor-
» tie, dès que l'eau s'est élevée dans le bassin à la
» hauteur de deux toises, elle franchit une porte et se
» répand dans le grand réservoir. Ce travail a été
» conçu et exécuté avec une extrême magnificence.
» Obaïd-Allah avait coutume de dire qu'il avait trouvé
» dans la province d'Afrikyah deux monuments aux-
» quels l'Orient n'offrait rien de comparable, savoir
» la citerne dont il vient d'être fait mention et le palais
» situé dans la ville de Rakkadah. »

On voit clairement par ce passage que l'auteur arabe parle ici de la même citerne que je viens de décrire, citerne consistant en trois bassins distincts dus à deux princes différents. Malheureusement, cette fesguia d'une utilité si grande pour les habitants de Kaïrouan dans les années de sécheresse, a été négligée par eux et elle est maintenant en partie comblée.

Il en est de même d'une seconde qui se compose d'abord d'un bassin oblong dans lequel l'eau subissait

une première épuration, puis elle passait dans un très vaste bassin carré et de là dans des citernes voûtées où on la recueillait. Ces citernes sont aujourd'hui à sec et ces bassins à moitié remplis de terre.

Une troisième fesguia construite et disposée de la même manière que la précédente peut encore servir actuellement, mais elle est fort mal entretenue.

Une quatrième enfin est complétement dégradée et le mur d'enceinte qui renfermait le bassin principal est aux trois quarts détruit.

La meilleure eau de Kaïrouan se trouve dans un faubourg connu sous le nom de *Rebat bir-el-bey*, à cause d'un puits qui y a été creusé et qui s'appelle *le puits du bey*. Ce puits est incessamment assiégé d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants qui viennent y puiser.

Si une armée ennemie mettait un jour le siége devant Kaïrouan, elle pourrait, en s'emparant de ce puits et de la fesguia qui sert encore, réduire la ville à la plus grande extrémité.

Cette cité, du reste, est beaucoup moins peuplée et moins importante que quelques personnes pourraient se le figurer; en effet, elle n'a guère plus de 4 kilomètres de tour en y comprenant ses faubourgs, et elle renferme au plus 12,000 habitants. Ses murs, quoiqu'en assez bon état en apparence, ne pourraient pas résister à la moindre attaque sérieuse. A l'époque des princes Aglabites, des Fatimites et des Zéirites, quand elle était la capitale à la fois politique et religieuse de la vaste province d'Afrikiah, son étendue était plus grande et sa population plus considérable.

Son mur d'enceinte, au dire d'El-Bekri, avait en effet, du temps de cet écrivain, 22,000 coudées de circuit; il avait été rebâti par Moëzz-ben-Badis, l'an 444 de l'hégire.

Plusieurs villas royales décorées avec une rare magnificence et qui devinrent comme le centre de villes véritables s'élevèrent tour à tour près de cette capitale; telles furent Kasr-Kedim ou Abbacia, Rakkadah et Sabra, autrement dite Mansouriah; elles sont toutes détruites de fond en comble, ainsi que les nombreuses habitations qui les entouraient.

Bien que déchue singulièrement de son ancienne splendeur, Kaïrouan n'en est pas moins, après Tunis, l'une des villes les plus peuplées de la Régence; mais ce qui la distingue surtout, c'est le caractère sacré dont elle est revêtue, caractère qu'elle doit à son origine, à la sainteté de sa mosquée principale, au grand nombre de ses zaouïas et de ses marabouts, et à l'inviolabilité de son propre territoire. Située à peu près au cœur de la Tunisie, elle n'a jamais été attaquée par des troupes chrétiennes, ainsi que l'ont été quelquefois les villes de la côte. Aucun chrétien même n'a jamais eu le droit, je ne dis pas de s'y fixer, mais d'y pénétrer à moins d'une faveur toute particulière; les juifs, qui partout ont su se rendre nécessaires aux musulmans, lesquels les méprisent, mais ne peuvent s'en passer, n'ont jamais pu, non plus, franchir ses portes; elle est donc restée vierge du contact de toute religion opposée à celle de son fondateur Okbah. De là, l'espèce de sainte et mystérieuse auréole dont la foi musulmane l'entoure; les caravanes qui s'y rendent con-

stamment de tous les points de la Tunisie viennent s'y retremper en quelque sorte dans l'islamisme; sa grande mosquée dont toutes les pierres, suivant une tradition populaire que les imans entretiennent dans les masses, seraient venues miraculeusement se poser d'elles-mêmes à la place qu'elles occupent, est sans cesse visitée avec un profond respect par les adeptes du Coran; les sanctuaires de ses santons sont également le but de pèlerinages fréquents; tout cela entretient dans l'esprit des habitants un fanatisme que rien jusqu'ici n'a pu affaiblir. Le bey lui-même, quand il délivre, à de rares intervalles, un *amar*, c'est-à-dire un ordre à un chrétien pour visiter cette ville, n'a pas le droit d'imposer la présence de cet infidèle aux habitants; son ordre qui est absolu partout ailleurs est ici une simple prière, une pure lettre de recommandation. Le chrétien qui en est le porteur, quand il approche de Kaïrouan, doit s'arrêter à quelque distance de ses murs. Là, il dépêche un des hommes de son escorte pour aller montrer l'amar du bey au gouverneur de la ville. Celui-ci assemble le Conseil et quand les divers membres qui le composent sont d'avis que l'étranger qui leur est recommandé par Son Altesse le bey peut être admis dans l'intérieur de leur cité, ils lui envoient quelques chaouchs avec lesquels il fait son entrée dans la ville : cette entrée a toujours forcément quelque chose de solennel, car l'arrivée d'un chrétien est un événement pour les habitants. A l'époque où je visitai cette ville, comme la nouvelle des massacres commis en Syrie contre les chrétiens l'avait fort agitée, mon arrivée dans de pareilles cir-

constances excita vivement la curiosité des habitants dont beaucoup s'imaginèrent que (sous prétexte de chercher des inscriptions) j'avais la mission secrète d'examiner parmi eux l'état des esprits. Aussi trouvai-je la porte, par laquelle je pénétrai dans la ville, encombrée de curieux plus ou moins bien intentionnés; je n'eus du reste qu'à me louer de l'excellent accueil que je reçus bientôt du khalife et des principales autorités qui m'offrirent dans la maison du bey une généreuse hospitalité: mais en même temps le khalife me recommanda à plusieurs reprises de ne jamais sortir seul, et les trois jours que je restai à Kaïrouan, il voulut lui-même m'accompagner partout avec trois scheiks et trois chaouchs. « Qui sait, me disait-il, ce qui autrement pourrait arriver? » Effectivement la présence même du gouverneur ne me mit pas à l'abri de toute insulte, et je dus me plaindre très énergiquement pour obtenir la réparation qui m'était due. Si je donne ces détails, c'est qu'ils servent à faire connaître l'esprit de cette ville, esprit qui résulte directement du Coran. Le Coran, en effet, est essentiellement intolérant de sa nature. Pour les musulmans, la guerre contre les chrétiens est toujours une guerre sainte et légitime, et la haine du nom chrétien est, chez eux, l'un des premiers sentiments que l'enfant suce avec le lait dès sa naissance, et que nourrissent ensuite dans son cœur les leçons qu'il reçoit au médressé et les prédications qu'il entend dans les zaouias et dans les mosquées. Sans doute, il y a quelques pays mahométans où cette haine est moins vive et semble même quelquefois comme presque éteinte. En Égypte, par exemple, les

chrétiens sont généralement très respectés, ils peuvent même pénétrer dans les mosquées; mais qu'on ne l'oublie pas, l'Égypte a été, il y a soixante ans à peine, conquise par nos armes, et bien qu'elle ait recouvré son indépendance, notre occupation éphémère y a néanmoins imprimé des traces durables, traces marquées par de bienfaisantes améliorations autant que par la valeur invincible de nos soldats.

En Tunisie, principalement à Tunis et dans les villes du littoral, les chrétiens jouissent d'une assez grande sécurité et le service public de leur culte leur est assuré; les beys mêmes, depuis plusieurs règnes, semblent entrer de plus en plus, dans les voies véritables du progrès et de la civilisation. Mais la Tunisie touche à l'Algérie, qui par la conquête est devenue une annexe de la France, et les Tunisiens ne peuvent pas se dissimuler qu'une prudence impérieuse leur conseille de se maintenir dans de bons rapports avec leurs redoutables voisins et que 10,000 français, habitués au climat et aux guerres d'Afrique, culbuteraient sans peine leur armée et ne trouveraient dans toute la Régence aucune place forte qui pût les arrêter longtemps. Néanmoins, malgré ce voisinage qui les a contraints de renoncer complétement à la piraterie, et qui, par une imitation forcée et heureusement contagieuse pour eux, a introduit dans leur mœurs et dans leur administration, des réformes notables dont il faut les féliciter, telle est encore l'aversion secrète et incurable qui leur est inspirée contre les chrétiens par leur code religieux, que non-seulement ils interdisent à ces derniers l'entrée de leurs mosquées, alors même qu'ils y pénétreraient

avec toutes les marques de respect dues aux monuments de leur culte, mais encore qu'ils continuent à leur fermer obstinément les portes de plusieurs villes et notamment de Kaïrouan, la plus importante de la Régence après Tunis. Si Kaïrouan, par une faveur tout exceptionnelle, consent à les ouvrir à quelques rares voyageurs, cette faveur est, en réalité, une sorte d'insulte pour le titre de chrétien qu'ils portent, puisque cette admission qu'on veut bien leur accorder, confirme le droit absolu d'exclusion pour tous leurs corréligionnaires.

Qu'on ne s'y trompe pas, si l'empire musulman penche de toutes parts vers son déclin, il est une chose qui, chez presque tous les peuples dont il est composé, a résisté opiniâtrément à cette décadence générale : c'est le fanatisme religieux et une antipathie invincible contre les chrétiens. Cette antipathie se cache souvent sous les dehors les plus trompeurs, mais après avoir longtemps couvé, elle éclate quelquefois par des actes d'une barbarie que l'on ne croyait plus de notre temps, témoin les massacres de Djeddah et les massacres plus épouvantables encore de Damas et de Deir-el-Kamar. A cet antagonisme éternel, jadis si redoutable, l'Europe chrétienne et la France en particulier ont répondu dans le passé par les croisades. Ces expéditions célèbres, tant critiquées par certains historiens, étaient cependant indispensables sous peine de mort pour la civilisation chrétienne, et encore aujourd'hui n'est-ce point pour une véritable croisade que la France a envoyé en Syrie sa petite armée? En vain des écrivains répètent-ils de toutes parts et en France plus qu'ailleurs peut-être, qu'il ne peut plus, qu'il ne doit plus y avoir

désormais de guerre religieuse; par un démenti éclatant et solennel, la France est sans cesse entraînée, en vertu même de son passé et comme par un choix spécial de la Providence, à faire des guerres dont le côté religieux ne peut échapper à personne. C'est vers elle, en effet, que les chrétiens opprimés de l'Orient n'ont jamais cessé, depuis les croisades, de tourner leurs mains suppliantes, et c'est elle qui partout est regardée comme la patronne naturelle et véritable des intérêts religieux de la chrétienté. A elle donc le droit, le devoir et l'honneur de les venger, quand ils sont foulés aux pieds ou noyés dans des flots de sang. Nos soldats en débarquant sur les rivages de la Syrie y ont retrouvé les traces et les exemples de leurs aïeux. Que si, avant d'avoir pu achever leur noble et généreuse mission et avant d'avoir assuré suffisamment le sort des malheureux chrétiens qui ont échappé au carnage, ils venaient à quitter cette terre où ils ont apparu en libérateurs, nul doute que cet abandon prématuré qui serait la ruine complète des chrétiens de la Syrie et probablement aussi de la Palestine, aurait en même temps un contre-coup déplorable pour les autres populations chrétiennes répandues sur toute la surface de l'empire ottoman. Il n'est pas un point de ce vaste empire où la nouvelle des massacres d'Orient n'ait trouvé dans les masses, parmi les musulmans, un écho sympathique et contagieux. En Tunisie, par exemple, malgré le voisinage de la France, un complot contre les chrétiens a été ourdi par un chérif au mois d'août dernier. Déjà ce prétendu descendant de Mahomet avait commencé à prêcher la guerre sainte et à agiter les esprits, lorsque

le bey, averti à temps, lui fit trancher la tête devant son propre palais et coupa court, dès le principe, à cette conjuration qui, en prenant des proportions plus vastes et plus formidables, aurait pu attirer sur ses États les justes vengeances de la France. Cet acte de fermeté et de sagesse sauva les chrétiens et le sauva lui-même; mais un complot semblable et plus redoutable ne pourrait-il pas éclater plus tard, et en Tunisie et ailleurs, si la France était obligée de retirer trop tôt sa main protectrice de l'Orient et si de nouveaux et plus affreux massacres, en y consommant l'extermination des chrétiens, venaient à provoquer sur d'autres points l'explosion du fanatisme mahométan ?

Je m'arrête ici, dans la crainte de trop entrer dans le domaine de la politique, et je me borne à ajouter en terminant que les musulmans sont bien aveugles, lorsqu'ils persécutent les chrétiens; car leurs victimes, en expirant, jettent toujours un dernier regard et un dernier cri vers la France, et, en France, ce cri n'est jamais entendu en vain.

V. Guérin.

---

# Actes de la Société

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

---

*Séance du* 2 *novembre* 1860.

---

M. le Ministre des Affaires étrangères écrit à M. le Président de la Société qu'il a reçu du Consulat général de France en Égypte, une notice dans laquelle M. Miani a résumé les derniers résultats de son expédition à la recherche des sources du Nil, et qu'il s'empresse de lui transmettre ce travail avec le croquis de carte qui l'accompagne. Des remercîments seront adressés à Son Excellence pour cette bienveillante communication.

Après la communication de la circulaire de M. Miani, M. Jomard demande la parole pour rappeler la lettre de M. Lejean, au sujet du voyage de M. Andrea Debono (ou de Bono), Maltais; il résulterait des observations de M. Miani qu'il était associé au voyageur maltais, et qu'il serait lui-même allé encore plus haut, c'est-à-dire à Galuffi le 28 mars 1860, et qu'il aurait vu une grande ville, du nom de *Madi*, inconnue jusqu'à présent; enfin, que les anciens de Galuffi auraient donné à M. Miani, un renseignement nouveau sur la situation de la source du Nil Blanc, mais sans mention du grand lac supérieur, d'où le capitaine Speke fait sortir le fleuve. A l'égard du pays des Niam-Niam et de la ligne de partage des eaux du 2e au 3e degré de latitude nord, par exemple, entre le bassin du Congo et celui du Nil,

on ne peut que suspendre son jugement jusqu'à des observations plus précises.

M. Malte-Brun dépose sur le bureau les documents qu'il a reçus de la part de M. de Braouzec, lieutenant de vaisseau, sur les contrées arrosées par le Gabon et ses affluents. La Société accueille cette communication avec intérêt, et un de ses membres sera ultérieurement chargé de lui en rendre compte.

M. de la Roquette présente à la Société M. Andreas Œrsted, professeur de botanique à l'Université de Copenhague, neveu du célèbre physicien que la science a perdu depuis peu d'années, M. Andreas Œrsted n'est pas seulement un botaniste distingué, mais il occupe par ses travaux et ses écrits une place éminente parmi les voyageurs et les géologues. Il a exploré, muni de bons instruments une partie de l'Amérique méridionale et les Antilles, tracé un plan d'union des deux Océans par la rivière Sapoa, le canal de Nicaragua et le port de Salinas, soumis en 1851 à la Société géographique de Londres, et publié plusieurs mémoires, parmi lesquels M. de La Roquette se bornera à citer une esquisse géognostique de Jamaïque, et une description des îles danoises des Indes occidentales.

M. Antoine d'Abbadie donne lecture d'une lettre du R. P. Léon des Avanchers, datée de Lag-Ahmara, Jimma Galla, le 14 septembre 1859. Cette lettre est renvoyée au Bulletin avec les remarques de M. d'Abbadie (1). A propos des sacrifices humains dont il est question dans la lettre de M. Léon des Avanchers, M. le

(1) Voir le *Bulletin* d'octobre, p. 288.

docteur Boudin ajoute : Si j'ai bien compris M. d'Abbadie, il résulterait de la communication de son correspondant, que dans la contrée de l'Afrique dont il s'agit, des chrétiens s'y livreraient à des sacrifices humains. Une telle allégation est en contradiction avec tout ce que nous enseigne l'histoire, et ne saurait être acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Que les juifs de la localité que l'on cherche à disculper, se livrent à ces abominables pratiques, la chose se concevrait. Ils sont coutumiers du fait, comme le prouve le meurtre du P. Thomas, accompli par neuf juifs, à Damas le 5 février 1840, et comme l'attestent, d'ailleurs, les faits très nombreux dont on peut trouver les détails dans le livre publié en 1859 par C. Rupert, et intitulé : *L'Église et la synagogue.*

Bien que ces faits aient été, non pas réfutés, mais niés par les juifs, trop intéressés d'ailleurs dans la question pour être crus, leur authenticité est restée complète. Dans les temps anciens, les sacrifices humains ont été en usage chez tous les peuples, sans acception de race ni de civilisation, à la seule exception des adorateurs de *Jéhovah*. Dans les temps modernes, les chrétiens seuls échappent à ces abominables pratiques. On objecte le fait du maréchal de Retz. L'objection n'est pas sérieuse, car le célèbre maréchal fut condamné à être brûlé vif, précisément par un tribunal catholique, et, non pour crime de *sacrifices*, mais pour crime de *magie*, deux choses essentiellement différentes. Le sacrifice implique l'idée religieuse, et l'immolation de la victime se fait en honneur d'une divinité, mais je ne sache pas que le christianisme commande ou

permette de telles abominations. Dans les opérations magiques, l'immolation se fait en vue de consulter les entrailles d'un homme ou d'un animal. Il n'y a rien là qui ressemble aux sacrifices qui se faisaient à Moloch, au sein des Druides, et dans les temples de Mexico.

M. Victor Guérin, de retour de son voyage dans la Tunisie, rend compte verbalement de ses explorations dans cette contrée. Il a exploré avec soin pendant neuf mois, les diverses parties de la Régence, y compris même les oasis du Sahara tunisien. Sur sa route il a découvert une dizaine de villes que n'avaient pas retrouvées les voyageurs qui l'avaient précédé ; il a également recueilli une foule de notes, et environ cinq cents inscriptions, qui lui permettront d'éclairer d'un jour nouveau la géographie et l'histoire de cette contrée.

M. le Président remercie M. Guérin de son intéressante communication, et il l'invite à donner au Bulletin, un résumé de son voyage.

A la suite de l'exposé de M. Guérin, M. Jomard fait remarquer que le savant voyageur étant à Kief, semble ne pas avoir entendu parler d'inscriptions bilingues, lieu d'où l'architecte allemand Honegger a rapporté, avant 1850, un certain nombre d'inscriptions de cette espèce, inscriptions qui sont du plus haut intérêt sous le rapport philologique comme sous le rapport historique. La célèbre inscription bilingue de Tugga paraissant perdue, il est extrêmement désirable qu'on essaye d'en découvrir de nouvelles et qu'on signale aux voyageurs ces *desiderata*.

L'institution smithsonienne, les Sociétés philoso-

phiques de Philadelphie et d'histoire naturelle de Boston, et M. le professeur Bache, surintendant du *Coast Survey*, écrivent à la Société pour lui annoncer l'envoi de la suite de leurs publications.

M. le secrétaire communique la liste des ouvrages déposés sur le bureau, et à ce propos, M. Vivien de Saint-Martin appelle l'attention de ses collègues sur la belle carte de l'Égypte, en huit feuilles, offerte par M. le docteur Kiepert, correspondant de la Société, avec un grand portrait de feu le professeur C. Ritter, de Berlin.

M. Malte-Brun saisit cette occasion pour entretenir la Société de la fondation Ritter. Une partie de la somme recueillie sera consacrée aux frais d'une expédition confiée à la direction de M. de Heuglin, ancien consul d'Autriche à Khartoum, pour aller à la recherche des papiers de l'infortuné Vogel. M. de Heuglin doit partir cet automne de Khartoum avec tout le matériel nécessaire à son périlleux voyage.

M. Jomard présente de la part de M. J. Geoffroy Saint-Hilaire, un tableau synoptique des races humaines.

M. Antoine d'Abbadie offre la première livraison de sa Géodésie d'une partie de la haute Éthiopie, revue et rédigée par M. Rodolphe Radau. M. le Président lui adresse les félicitations et les remercîments de la Société pour cet important travail.

M. le docteur Boudin fait hommage à la Société de trois brochures ayant pour titre : *Histoire physique et médicale de la foudre.* L'auteur y a étudié les accidents de foudre au point de vue géographique, et,

pour la France en particulier, il a construit une carte à diverses teintes qui indiquent la fréquence relative des accidents de foudre par département. Il a constaté aussi que le sexe féminin est frappé dans une bien plus faible proportion que le sexe masculin. Enfin, en ce qui regarde les heures du jour, il a trouvé les accidents ainsi répartis en France :

| | | |
|---|---|---|
| De minuit à 6 heures du matin | 3 | personnes foudroyées. |
| De 6 heures à midi | 6 | — |
| De midi à 6 heures du soir | 31 | — |
| De 6 heures à minuit | 13 | — |

Au reste, l'ensemble de ces documents a été en grande partie résumé dans le *Traité de géographie et de statistique médicales* de M. Boudin.

Ces réflexions donnent lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Jules Duval, Deloche, Himly et d'Abbadie.

M. d'Arnaud, ingénieur de S. A. le vice-roi d'Égypte, présenté à la dernière séance, est admis dans la Société.

---

*Séance du* 16 *novembre* 1860.

---

M. Jomard communique deux lettres d'Abyssinie reçues par M. Henricy-Bey, membre de la Société, renfermant des détails intéressants sur l'état actuel de l'Abyssinie, et sur Mgr Jacobi dont on déplore la perte récente.

Il cite ensuite un exemple assez frappant de l'aptitude morale et intellectuelle des Noirs ; il s'agit de

l'abbé Santa-Maria, nègre vendu en Égypte à l'âge de huit ans, il y a une vingtaine d'années, élevé et instruit à Gènes, puis à Rome, ordonné prêtre dans cette dernière ville, et aujourd'hui missionnaire apostolique au Sénégal. Cet exemple de prêtre noir n'est pas unique ; l'abbé Moussa, Sénégalais, envoyé à Paris pour son instruction, vers 1830, par le gouverneur le baron Roger, avec quinze autres noirs, devenu curé à Pfaff, et, depuis, à Saint-Domingue ; ensuite, l'abbé Boilat, mulâtre, aujourd'hui curé à Dampmart. La Société possède de ce dernier, un ouvrage sur le Sénégal et une grammaire wolofe ; il a obtenu un prix à l'Institut au concours de linguistique.

M. de-la Roquette propose de renouveler la demande faite, alors qu'il était Secrétaire général, à l'Institut du *Journal des savants* et les *Procès-verbaux des séances de l'Académie*, etc., collection en échange de laquelle il avait fait offrir les cahiers du *Bulletin*. Il entre à ce propos dans des considérations qui trouveront place dans un prochain cahier du *Bulletin*.

M. Malte-Brun communique à la Société deux lettres, l'une de M. Thœner, secrétaire de la Société impériale géographique de Russie, qui accuse réception du dernier volume semestriel du *Bulletin* de la Société ; l'autre de M. de Beaumont, président de la Société de géographie de Genève, par laquelle il adresse ses remercîments à la Société pour l'envoi des cahiers du *Bulletin*, et témoigne de ses vœux sincères pour la continuation des bonnes relations qui viennent de s'établir entre les deux Sociétés.

M. Jomard dépose sur le bureau, de la part de l'au-

teur, M. Maximin Deloche, un ouvrage intitulé : « *Du principe des nationalités.* »

M. Isambert offre à la Société un volume qu'il vient de publier, ayant pour titre : « *Itinéraire de l'Orient.* » M. Isambert accompagne cette offre de quelques considérations sur le plan suivi dans la rédaction de cet ouvrage, considérations dont la Commission centrale le prie de vouloir bien faire l'objet d'une note qui trouvera ultérieurement place au *Bulletin*.

M. de la Roquette donne lecture d'une note sur les peuplades manègres des rives de l'Amour, rédigée par M. Constantin de Sabir ; il offre, en outre, à la Société, de la part du même membre, plusieurs oiseaux rapportés également des bords du fleuve Amour. La note de M. de Sabir est renvoyée au *Bulletin*.

M. le Dr Boudin continue la lecture de son travail sur le non-cosmopolitisme des races humaines.

---

*Séance du 7 décembre* 1860.

---

M. le directeur de l'Observatoire physique central de Saint-Pétersbourg, et M. le secrétaire de l'Université royale de Christiania, annoncent l'envoi à la Société: le premier, du compte rendu des travaux de l'Observatoire physique pour l'année 1858 et des Annales du même établissement pour 1857 ; le second, de trois cahiers du *Norges Budget* 1859, et du *Statistiske Tabeller for Kongeriget Norge*, 1857-1858.

M. Malte-Brun donne connaissance d'une lettre de

M. Miani qui, chargé d'une mission du vice-roi d'Égypte, annonce son départ pour le haut Nil.

M. Jomard dépose sur le bureau un tableau numérique et figuré des hauteurs du Nil jour par jour, observées au Pater-el-bagaratr (la tête du Delta), pendant les quatre années 1846, 1847, 1848 et 1849, à partir du zéro du nilomètre établi en ce point; il fait remarquer que le maximum a eu constamment lieu du 7 au 20 octobre et le minimum du 10 juin au 3 juillet. Toutes les ordonnées sont soigneusement cotées en mètres et centimètres. Vu l'intérêt que présente ce tableau, la commission le renvoie au Bulletin pour y être accompagné d'une note explicative.

M. Jomard soumet ensuite la proposition d'un double sujet de prix, dont l'objet sera : 1° un mémoire sur les limites nord et sud des pluies tropicales et leur durée, dans les divers continents et leurs différentes longitudes; 2° un mémoire sur la hauteur des montagnes neigeuses et la limite à laquelle s'arrêtent les neiges perpétuelles dans les deux hémisphères et sous les différentes latitudes. Ces mémoires devront être appuyés sur les observations les plus précises ou réputées les plus exactes faites par des voyageurs estimés : le prix serait de trois cents francs. L'auteur de la proposition expose en peu de mots, l'intérêt de ces questions pour les progrès de la géographie, et souscrit dès à présent pour une somme égale à la moitié du prix. La proposition est appuyée par plusieurs membres; M. Antoine d'Abbadie souscrit pour une somme de cinquante francs. Ce sujet de prix est adopté, il sera annoncé à la prochaine assemblée générale.

M. d'Abbadie exprime à ce sujet le vœu que, dans l'avenir, la Société encourage également les travaux ayant pour but de faire connaître les profondeurs de l'Océan, d'après les relevés faits pour la pose des câbles électriques.

Au nom de la Section de comptabilité, M. Garnier propose de faire rédiger et publier la table des trente-quatre volumes, formant la 3e et la 4e série du Bulletin. M. Jomard, à qui se joignent plusieurs membres, appuie cette proposition, en rappelant que la Société royale de Londres, qui a été établie neuf ans après celle de Paris, a déjà publié depuis longtemps le deuxième volume de la table de son Journal. La Commission centrale adopte la proposition, et décide que le plan de la première table, rédigé par M. de Froberville, sera suivi pour la rédaction du second volume. M. Buisson offre de mettre à la disposition du rédacteur de la table, le travail qu'il a commencé à ce sujet. Cette offre est acceptée avec reconnaissance, et M. V. A. Barbié du Bocage veut bien se charger de la rédaction de la table.

M. Jomard dépose sur le bureau un mémoire avec carte de M. Vincent, officier d'état-major, attaché à la colonie du Sénégal, et souvent mentionné dans les lettres du gouverneur, le colonel Faidherbe.

Le même mentionne une lettre qu'il a reçue de M. Deshorties, consul de France à Munich, avec une lettre de M. Antoine de Lisboa, et un mémoire sur les rapports qu'on a remarqués entre les naturels du Pérou et les Chinois. Ce mémoire est renvoyé à la séance suivante, ainsi qu'un travail de M. Lafargue, voyageur français au Bahr-el-Abyad.

M. d'Avezac communique à la Commission centrale un globe géographique en métal doré, exécuté en 1403. Il se propose de rédiger à ce sujet une note dont il donnera lecture à la prochaine séance générale.

M. Jules Duval offre à la Société, de la part des auteurs, les ouvrages intitulés: *La France aux Colonies, études sur le développement de la race humaine hors de l'Europe; Acadiens et Canadiens*, par M. E. Rameau, et la traduction de l'ouvrage de Abou Mohammed Saleh ben Abd-el-Khâlim de Grenade intitulé : *Histoire des souverains du Maghreb et de la ville de Fez, écrite à Fez en l'an 726 de l'hégire* (1325), *par Auguste Beaunier, agent vice-consul de France à Rabat et Salé*, 1858. M. Jules Duval est prié de rendre compte de ces deux documents.

M. De la Roquette présente, de la part de M. C. A. Holmboe, une brochure portant le titre : d'*Asaland* et *Vanaland*.

M. le Président offre à la Société, au nom de l'auteur, M. Richard Cortambert, une brochure intitulée : *Essai sur la chevelure des différents peuples*.

---

*Assemblée générale du* 21 *décembre* 1860.

**Présidence de S. Exc. M. l'amiral Desfossés, sénateur, vice-président.**

---

M. le vice-président, en ouvrant la séance, exprime, au nom de M. Rouland, Ministre de l'instruction publique, les regrets de Son Exc. de ne pouvoir présider en personne cette assemblée ; son vif intérêt

pour la géographie, et son intention d'en étendre l'enseignement sur une plus vaste échelle. M. l'amiral Desfossés rappelle ensuite les noms des savants et des hommes d'État qui ont présidé avant lui aux destinées de la Société, et paye un juste tribut d'admiration aux intrépides explorateurs de notre globe, si dignes de nos sympathies et de nos encouragements.

M. Himly, secrétaire de la Société, lit le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 1860, et M. le Président proclame les noms des membres admis dans la Société depuis cette séance.

M. le Directeur général du Dépôt de la Marine, adresse à la Société toutes les publications de cet établissement pour les années 1859 et 1860, et MM. Malte-Brun, Martin de Moussy et le Dr Moure lui font hommage, le premier de la carte originale de la *Dépression Ponto-Caspienne*, de M. le conseiller Bergstraesser ; le second du deuxième volume de sa *Description de la Confédération argentine*, et le troisième de son *Traité de géographie de l'empire du Brésil*, rédigé de concert avec M. Malte-Brun.

M. Malte-Brun, secrétaire général de la Commission centrale, présente la Notice annuelle des travaux de la Société et du progrès des sciences géographiques pendant l'année 1860.

M. de la Roquette lit une notice sur la vie et les travaux de M. Daussy, président honoraire de la Société, membre de l'Académie des sciences et du Bureau des longitudes.

M. d'Avezac, président de la Commission centrale, donne lecture d'une note sur un globe terrestre anté-

rieur à la découverte de l'Amérique, qui a été récemment trouvé à Laon, et qu'il met sous les yeux de l'Assemblée.

M. Victor Guérin, qui revient d'une mission scientifique en Tunisie, communique une description de Kaïrouan, la ville sainte des musulmans.

M. Jomard dépose sur le bureau le programme d'un sujet de prix sur une question de géographie physique ayant pour objet : 1° déterminer la limite des pluies tropicales au nord et au midi de l'équateur, d'après les observations les plus précises publiées par des voyageurs estimés; 2° l'altitude à laquelle s'arrêtent les neiges perpétuelles sous les divers climats et dans les deux hémisphères.

La séance est terminée par le compte rendu des recettes et des dépenses de la Société pour l'année 1860.

---

# OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

## SÉANCES DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

### EUROPE.

La France aux colonies, études sur le développement de la race française hors de l'Europe par E. Rameau. Les Français en Amérique : Acadiens et Canadiens. Paris 1859, 1 vol. in-8. M. E. RAMEAU.

Norges Budget, 1859, 3 vol. in-4. — Statistiske Tabeller for Kongeriget Norge. Christiania, 1858, 1 vol. in-4. — Om Œdrueligheds-Tilstanden i Norge, bed Gilert Sundt Christiania, 1859, 1 vol. in 4. — Fortsat Beretning om Fantefolket, bed Gilert Sundt Christiania, 1859, 1 vol. in 8. L'UNIVERSITÉ ROYALE DE NORVÉGE.

### ASIE.

Peter von Tschichatscheff's Reisen und Forschungen in Klein-Asien, 1848 bis 1858. Mit Karte, von Dr A. Petermann. (Extrait des Mittheilungen), 1860, br. in-4. M. DE TSCHIATCHEFF.

Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient, par M. A. Joanne et E. Isambert, accompagné de 10 cartes et de 19 plans. Paris, 1861, un fort vol. in-8. M. E. ISAMBERT.

### AFRIQUE.

Géodésie d'une partie de la haute Ethiopie, par Antoine d'Abbadie, revue et rédigée par Rodolphe Radau. 1re livraison. Paris 1860, 1 vol. in 4. M. ANTOINE D'ABBADIE.

The sources of the Nil : being a general survey of the basin of that river, and of its head-streams; with the history of Nilotic discovery, by Charles T. Beke. London 1860, 1 vol. in 8. M. CHARLES BEKE.

Roudh el-Kartas. Histoire des souverains du Maghreb (Espagne et Maroc), et Annales de la ville de Fès. Traduit de l'arabe par A. Beaumier, agent vice-consul de France à Rabat et Salé (Maroc), publié sous les auspices du ministère des affaires étrangères. Paris, 1860, 1 vol. in 8. M. A. BEAUMIER.

## AMÉRIQUE.

Description géographique et statistique de la Confédération argentine, par le docteur V. Martin de Moussy, tome deuxième. Paris 1861, 1 vol. grand in-8. M. le Dr V. Martin de Moussy.

Tratado de geographia elementar, physica, historica, ecclesiastica, e politica do imperio do Brasil, obra inteiramente nova, composta pelo Dr J.-G. Amedeo Moure, e pelo lente V. A. Malte-Brun, dedicado a Sua Magestade Imperial O. Senhor D. Pedro II imperador do Brasil. Paris 1861, 1 vol. in-12.

M. le Dr Amédée Moure.

Antiquarian, ethnological and other researches in New Granada, Equador, Peru and Chile, with observations on the pre-incarial, incarial, and other monuments of peruvian nations, by William Bollaert. London 1860, 1 vol. in-8. M. William Bollaert.

Reports of explorations and surveys, to ascertain the most practicable and economical route for a railroad from the Mississippi river to the Pacific Ocean. Made under the direction of the secretary of War in 1853-56, vol. XI, in-4. Washington 1855. — Report of the superintendant of the Coast Survey, showing the progress of the Survey during the year 1858. Washington 1859, 1 vol. in-4. — Report of the secretary of War, communicating in complians with a resolution of the Senate, Captain Simpson's report and map of wagon road routes in Utah territory, in 8.

Département de la Guerre des États-Unis.

## OUVRAGES GÉNÉRAUX, MÉLANGES.

Annales de l'Observatoire physique central de Russie, publiées par ordre de Sa Majesté Impériale, sous les auspices de S. Exc. M. de Knajévitch, ministre des finances et chef du corps des ingénieurs des mines, par A. T. Kupffer, directeur de l'Observatoire physique central, année 1857, 2 vol. in-4. Saint-Pétersbourg 1860.—Compte rendu annuel adressé à S. Exc. M. de Knajévitch, ministre des finances, par le directeur de l'Observatoire physique central, par A. T. Kupffer, année 1858. Saint-Pétersbourg 1860, 1 broch. in-4.

Observatoire physique central de Russie.

Recherches expérimentales sur l'élasticité des métaux, faites à l'Observatoire physique central de Russie, par A. T. Kupffer, directeur de l'Observatoire physique central et imprimées par ordre de l'administration des mines, tome 1er (avec 9 planches lithographiées). Saint-Pétersbourg 1860, 1 vol. in-4. A. T. KUPFFER.

Astronomical observations in the Arctic Seas. By Elisha Kent Kane. Made during the second Grinnell expedition in search of sir John Franklin, in 1853-54 and 55, at van rensselaer harbor, and other points in the vicinity of the north west coast of Greenland. Reduced and discussed, by Charles A. Schott. Washington 1860, 1 broch. in 4. L'INSTITUTION SMITHSONIENNE.

The motions of fluids and solids, relative to the earth's surface; comprising applications to the winds and the currents of the Ocean, by W. Ferrel. New-York 1860, 1 broch. in-4. M. W. FERREL.

Catalogue of the described Lepidoptera of North America. Prepared for the Smithsonian Institution, by John G. Morris. Washington 1860, 1 broch. in-8. — Instruction in reference to collecting nests and eggs of North American birds. 1 broch. in-8. — Check lists of the shells of North American. Prepared for the Smithsonian Institution, by Isaac Lea, P. P. Carpentier, Wm. Stimpson, W. G. Binney, and Temple Prime. Washington 1860. 1 broch. in-8. — Circular in reference to the degrees of relationship among different nations, 1 broch. in-8. INSTITUTION SMITHSONIENNE.

Observations météorologiques faites à Nijné-Taguilsk, année 1857. Paris 1860. 1 broch. in-4. M. DEMIDOFF.

Ideen zur Begründung eines osterreichischen ethnographischen Museums, von A.-O. Zeithammer. Wien, 1860, 1 broch. in-4. M. A.-O. ZEITHAMMER.

Histoire physique et médicale de la foudre et de ses effets sur l'homme, les animaux, les plantes, les édifices, les navires, par M. le docteur Boudin. Paris, 1854, in-8. — Histoire de la foudre et des paratonnerres, par M. le docteur Boudin. Paris, 1855, 1 broch. in-8. — De la foudre considérée au point de vue de l'histoire, de la médecine légale et de l'hygiène publique, par M. le docteur Boudin. Paris, 1855, 1 broch. in-8. M. LE DOCTEUR BOUDIN.

Tableau de population, de culture, de commerce et de navigation, formant pour l'année 1857 la suite des tableaux insérés dans les notes statistiques sur les colonies françaises. Paris, 1860, 1 vol. in-8. LE MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE ET DES COLONIES.

Essai sur la chevelure des différents peuples, par Richard Cortambert (extrait de la *Revue orientale et américaine*). Paris, 1861, 1 broch. in-8. M. RICHARD CORTAMBERT.

## ATLAS ET CARTES.

Routen in der Sinai-Halbinsel nach den Messungen. Berlin, 1859, 1 feuille. — Karte der Sinai-Halbinsel nach den Itinerarien von Burckhardt, Ruppell, Laborde, Callier, Koller, Russeger, Robinson, Abeken. Berlin, 1859, 1 feuille. — Karte der Ostaegyptischen Wüste zwischen dem Obern Nil und dem Arabischen Meerbusen. Berlin 1859, 1 feuille. — Karte des Nil-Thals in Mittel und-Ober-Aegypten und Unter-Nubien oder, vom Fayum bis zur Zweiten Katarakte nach dem Atlas der Franz. Expedition und den Aufnahmen von Linant de Bellefonds, Prokesch von Osten, Waddington und Parke et Scoles. Berlin, 1859, 1 feuille.—Karte vom Nil-Delta dem Isthmus und dem Fayum worzüglich nach dem Atlas de l'Expédition française und den hydrographischen Karten von Linant de Bellefonds. Berlin, 1859, 1 feuille. — Karte von Aethiopien auf Grund der astronomischen Bestimmungen von Bruce, Cailliaud, Letorzec, Linant, Ruppell und v. Prokesch und mit Benutzung der Aufnachmen u. Wegebeschreibungen derselben Autoren und von Burckhardt, Hoskins, Cadalvène, Combes, Russegger, Graf v. Schlieffen, Berlin, 1859, 1 feuille.— Karte von Aegypten und der Sinai Halbinsel mit Benutzung der handschriftlichen hydrographischen Aufnahmen des Nilthales von Linant de Bellefonds. Berlin 1859, 1 feuille. — Ubersichtskarte der Nillander. Berlin, 1859, 1 feuille. *Nota.* Ces cartes sont dressées par H. Kiepert, sous la direction de Richard Lepsius, et lithographiées à l'Institut de C. Monecke à Berlin. — Portrait de Carl Ritter, 1 grande feuille.

M. H. KIEPERT.

Carte de de la Syrie méridionale, comprenant les montagnes du Liban et de l'Anti-Liban et les territoires des Drouzes et des Maronites jusqu'à l'est de Damas. Dessinée et autographiée par Henri Kiepert. Berlin, 1860, 1 feuille. M. Henri Kiepert.

Explorations and Surveys. War Departement. Rio Colorado of the West, explored by Ist. Lieut. Joseph C. Ives, top. engrs. under the direction of the Office of Explorations and Surveys A. A. Humphreys, capt. topog. engrs. in charge, by order of the hon. John B. Floyd, secretary of War, 1858. drawn by Frhr. F. W. v. Egloffstein, topographer to the Expedition. Maps n$^{os}$ 1 et 2, 2 feuilles. Département de la guerre.

Carte originale de la plaine Ponto-Caspienne avec le bassin de toutes les rivières qui s'y déchargent, dressée dans les années 1858 et 1859, par les arpenteurs Poppiel N. et J. Ivanoff et Nazaroff, d'après les instructions de M. le conseiller d'État D$^{r}$ Bergstrasser, réduite au quart à l'échelle de $\frac{1}{1\,400\,000}$ et dressée sous la direction de M. V. A. Malte-Brun, 1860, 1 feuille. M. V. A. Malte-Brun.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

## DANS LE TOME XX DE LA 4e SÉRIE.

Nos 114 à 120.

(Juillet à Décembre 1860.)

---

### MÉMOIRES, NOTICES, ETC.


Iles Loyalty, par M. Victor de Rochas..... 5

Voyage à El-R'at, par I. Bouderba, interprète au bureau arabe de Laghouat..... 145

L'Amérique du Nord et ses routes inter-océaniques, par M. E. de Froidefonds des Farges..... ..... 191

Sur la carte de M. G. Lejean et les lettres qui l'accompagnent, par M. V. A. Malte-Brun..... 225

Étude sur la domination romaine dans la haute Kabylie, par M. le baron Henry Aucapitaine..... 233

Ile Rossel (archipel de la Louisiade), par M. V. de Rochas... 247

Des *Curiosolites* de César et des *Corisopites* de la notice des provinces, par M. Aurélien de Courson..... 254

*Assemblée générale du* 21 *décembre* 1860. — Discours d'ouverture prononcé par M. l'amiral Romain Desfossés..... 305

Rapport sur les travaux de la Société de géographie, et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1860, par M. V. A. Malte-Brun..... 310

Notice sur la vie et les travaux de M. Pierre Daussy, président honoraire de la Société de géographie, membre de l'Académie des sciences et du Bureau des longitudes, etc., par M. de la Roquette..... 373

Sur un globe terrestre trouvé à Laon, antérieur à la découverte de l'Amérique. Note lue à la Société de géographie dans la séance générale du 21 décembre 1860, par M. d'Avezac.... 398
Kaïrouan. Notice lue à la séance générale de la Société de géographie, Par M. V. Guérin..... 425

---

ANALYSES, RAPPORTS, ETC.

Rapport de M. Jules Duval, sur le *Cartulaire de l'abbaye de Baulieu (en Limousin)*, publié par M. Maxime Deloche..... 28
Observations géographiques sur le *Cartulaire de Beaulieu*, par M. Alfred Jacobs..... 58
Réponse aux observations concernant l'*Introduction au Cartulaire de Beaulieu*..... 62
Itinéraire de l'île de Sardaigne, par le comte Albert de la Marmora. (Rapport par M. Jomard)..... 84
*Government map of Canada, from Red river to the gulf of St-Lawrence*, compiled by *Thomas Devine*, P. L. S. Head of surveys Upper-Canada Branch Crown Lands Departement.— *Map of the north-west part of Canada, indian territories and Hudson's bay*, compiled and Drawn by *Thomas Devine*, Provincial Land Surveyor and Draftsman, by order of the hon. *Joseph Cauchon*, Commissioner of Crown Lands — Crown Lands Departement. (Rapport par M. V.-A. Malte-Brun)..... 203
Voyage de M. Du Chaillou dans l'Afrique occidentale, par M. Élisée Reclus..... 271
Itinéraire historique et descriptif de la Savoie, par Adolphe Joanne, (Analyse par M. Albert-Montémont)..... 275

NOUVELLES ET COMMUNICATIONS.

Nouvelles de M. G. Lejean (Extrait des lettres par lui adressées à MM. Jomard et Malte-Brun). — Extrait de la lettre adressée à M. Malte-Brun, en date de Khartoum, 7 mai 1860. 87

Extrait de la lettre adressée à M. Jomard, en date de Khartoum, 10 mai 1860 ..... 93
Nouvelles de M. Henry Duveyrier, par M. V. A. Malte Brun.. 98
Note relative aux positions des lieux de la carte de M. Henry Duveyrier, ayant pour titre : *Esquisse d'une partie du Sahara* ..... 100
Nouvelle recherche arctique pour trouver les journaux, documents (*records*) et autres traces de l'expédition perdue de Franklin, par M. de la Roquette..... 102
Compte rendu de la séance annuelle de la Société royale géographique de Londres, du 29 mai 1860, par M. de la Roquette..... 106
Extrait d'une lettre de M. Kœnig-bey à M. Jomard..... 111
Extrait d'une lettre de M. le docteur Peney à M. Jomard..... 112
L'abbé Huc, par M. Richard Cortambert..... 116
Société royale des Antiquaires du Nord..... 122
Lettre adressée au président de la Société de géographie, par M. Henry Duveyrier..... 209
Extrait d'une lettre de M. le colonel Faidherbe, gouverneur du Sénégal, adressée à M. d'Avezac, président de la Commission centrale..... 213
Nouvelles de M. G. Lejean, voyageur en Afrique, par M. V.-A. Malte-Brun..... 215
Mort de M. Pierre Daussy, vice-président de la Commission centrale de la Société de géographie, par le même..... 215
Mort du Dr Roscher, voyageur en Afrique, par le même..... 216
Lettre de M. le colonel de génie Faidherbe, gouverneur du Sénégal, à M. Jomard, vice-président de la Commission centrale..... 282
Extrait d'une lettre de M. le docteur Peney à M. Jomard.... 284
Lettre de M. Léon des Avanchers, missionnaire apostolique, à M. Antoine d'Abbadie..... 288
Remarques de M. d'Abbadie sur la lettre précédente..... 290

## ACTES DE LA SOCIÉTÉ.

Extraits des procès-verbaux des séances de la Commission centrale..... 126, 292, 443
Ouvrages offerts..... 137, 217, 301, 456
Table des matières..... 461

---

## PLANCHES.

Itinéraire suivi de Laghouat à R'at, par M. I. Bouderba, interprète militaire.

Croquis de la partie supérieure du Fleuve Blanc, d'après le journal de voyage de M. Andrea Debono et les renseignements des indigènes, par G. Lejean. Khartoum, 9 mai 1860.

Carte du cours moyen des deux Nils et de leurs affluents, Dender, Saubat, Nam, B. es Zeraf, B. Djour, dressée d'après celle de MM. Ambroise et Jules Poncet, par M. G. Lejean, 1860.

Esquisse de la haute Kabylie sous la domination romaine, dressée par Henri Aucapitaine.

FIN DU VINGTIÈME VOLUME.

PTIQUE CORDI
TERRE
E A LAON
OUVERTE DI

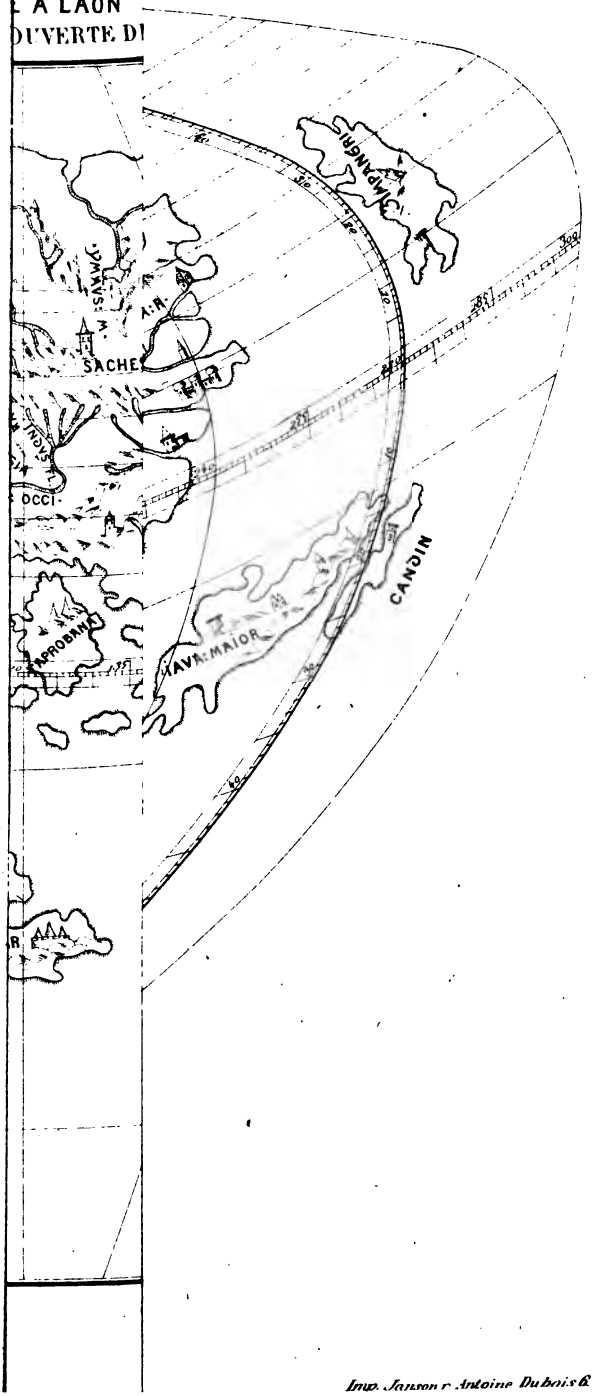


Imp. Janson r. Antoine Dubois 6.

LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

# COMPTE

# DES RECETTES ET DÉPENSES

DE LA

## SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

1860.

## COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ

### RECETTES.

| NUMÉROS DES CHAP. | DÉSIGNATION des chapitres DE LA RECETTE. | Nos des art. | NATURE DES RECETTES. | RECETTES par articles. | RECETTES par chapitres. |
|---|---|---|---|---|---|
| I. | Produit ordinaire des réceptions. | 1 | Cotisations. Année courante. | 5 976 » | 6 660 » |
| | | 2 | — arriérées. | 612 » | |
| | | 3 | — anticipées | 72 » | |
| II. | Produit extraord. des réceptions. | 4 | Diplômes des nouv. membres. | 450 » | 750 » |
| | | 5 | Cotisations des donateurs . . . | 300 » | |
| III. | Produit des publications. . . | 6 | Abonnements au *Bulletin*. . . | 798 30 | 820 » |
| | | 7 | Vente du *Recueil des Mémoires* | 22 » | |
| | | 8 | Vente des cartes. . . . . | » » | |
| IV. | Allocation et souscriptions des ministères au *Bulletin*. . | 9 | Allocation de l'Empereur. . | 1 000 » | 2 216 08 |
| | | 10 | Souscription du ministère de l'instruction publique . . . | 600 » | |
| | | 11 | Souscription du ministère des affaires étrangères . . . . . | 120 » | |
| | | 12 | Souscription du ministère d'État . . . . . | 240 | |
| | | 13 | Souscription du ministère de la marine. . . . . | 116 40 | |
| | | 14 | Souscription du dépôt de la marine. . . . . | 139 68 | |
| V. | Rentes, etc. . . . | 15 | Rentes sur l'État. . . . . | 750 | 2 800 » |
| | | 16 | Bons du Trésor. . . . . | 2 050 » | |
| VI. | Recettes imprév. | 17 | Souscription au prix d'Afrique | 150 » | 150 » |
| | | | Total. . . . . | | 13 396 38 |
| VII. | Solde du compte précédent. . . | 18 | Reliquat de caisse de 1859. . . . . | | 2 951 89 |
| | | | Total général. . . . . | | 16 348 27 |

### BALANCE DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

| | |
|---|---|
| Montant des recettes. . . . | 16 348 27 |
| Montant des dépenses. . . . | 14 611 81 |
| Excédant des recettes. . . | 1 736 46 |

*Certifié conforme par le trésorier de la Société.*

MEIGNEN.

## DE GÉOGRAPHIE, POUR L'ANNÉE 1860.

### DÉPENSES.

| NUMÉROS DES CHAP. | DÉSIGNATION des chapitres DE LA DÉPENSE. | Nos des art. | NATURE DES DÉPENSES. | DÉPENSES par articles. | DÉPENSES par chapitres. |
|---|---|---|---|---|---|
| I. | Personnel. . . . . | 1 | Agence. Traitem. de l'Agent. | 1 200 » | 1 805 75 |
| | | 2 | Agence. Ind. pour le commis. | 400 » | |
| | | 3 | Agence. Droits de recette. . . | 205 75 | |
| II. | Frais de logement. | 4 | Loyer. . . . . | 2 000 » | 2 594 65 |
| | | 5 | Contributions. . . . . | 175 55 | |
| | | 6 | Chauffage. . . . . | 178 20 | |
| | | 7 | Eclairage. . . . . | 140 90 | |
| | | 8 | Service des salles. . . . . | 100 » | |
| III. | Frais de bureau. . | 9 | Dépenses diverses. . . . . | 120 65 | 377 95 |
| | | 10 | Ports de lettres et affranchiss. | 18 20 | |
| | | 11 | Impressions diverses . . . . . | 239 10 | |
| IV. | Matériel. . . . . | 12 | Mobilier. . . . . | » » | 400 53 |
| | | 13 | Port de livres et de journaux. | 104 38 | |
| | | 14 à 16 | Biblioth. Reliures, brochures, etc. . . . . | 296 15 | |
| V. | Publications. . . . | 17 | Bulletin. Impr., pap. broch. | 3 093 85 | 4 037 64 |
| | | 18 | Bulletin. Gravure de cartes.. | 425 » | |
| | | 19 | Bulletin. Tirage de cartes . . | 328 25 | |
| | | 20 | Bulletin. Ports et affranchissements. . . . . | 190 54 | |
| | | 21 à 24 | Mémoires (pour mémoire). . | » » | » » |
| VI. | Plac. de capitaux. | 25 | Achat de rentes sur l'État. . . | 2 111 35 | 4 111 35 |
| | | | Bons du Trésor . . . . . | 2 000 » | |
| VII. | Dépenses général. | 26 | Prix annuel . . . . . | 961 44 | 1 283 94 |
| | | 27 | Jetons de présence. . . . . | 202 50 | |
| | | 28 | Tenue des séances générales. | 120 » | |
| | | | Total . . . . . | | 14 611 81 |

Arrêté le présent compte pour l'année 1860, après vérification, en recette, à la somme de seize mille trois cent quarante-huit francs vingt-sept centimes, et en dépense, à la somme de quatorze mille six cent onze francs quatre-vingt-un centimes, ce qui établit un excédant de recettes de mille sept cent trente-six francs quarante-six centimes.

*Les membres de la section de comptabilité :*

LEFEBVRE-DURUFLÉ, président ; ALBERT-MONTÉMONT, BOUILLET, F.-A. GARNIER, S. JACOBS, POULAIN DE BOSSAY.

# LISTE

## DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

### AU 31 DÉCEMBRE 1860 (1).

---

S. M. NAPOLÉON III, Empereur des Français, Protecteur.

S. A. R. LE PRINCE ROYAL de Suède et de Norvége, duc de Scanie.

MM. *ABBADIE (Antoine d'), correspondant de l'Académie des sciences, rue du Bac, 104.

**ABBADIE (Arnaud d'), rue de Grenelle, 112.

ALBERDI, ministre de la Confédération argentine, boulevard de la Madeleine, 17.

ALBERT-MONTÉMONT, rue Saint-Honoré, 247.

*ANCIZAR (Manuel), à Bogota.

ANSART, professeur d'histoire et de géographie, rue Monsieur-le-Prince, 61.

ARNAUD (d'), ingénieur de S. A. le vice-roi d'Égypte, à Alexandrie.

ARTHUS BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, 21.

ASPINWALL, président des directeurs du chemin de fer de Panama.

*AVEZAC (d'), chef au ministère de la marine, rue du Bac, 42.

AVRIL (le baron d'), rédacteur au ministère des affaires étrangères, rue Marbeuf, 13.

BARBIÉ DU BOCAGE (Amédée), rue de la Chaussée-d'Antin, 58 *bis*.

BARROT (Adolphe), ambassadeur de France en Espagne.

(1) Les noms des membres donateurs sont précédés d'un * et ceux des membres honoraires de deux **.

MM. Bartholony (François), rue de La Rochefoucauld, 12.

Beaumont (Élie de), sénateur, rue de Lille, 5.

Beulé (Ernest), professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, rue Miroménil, 19.

Besson, professeur à Sainte-Barbe, r. de Seine, 95.

Blanc, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, rue du Cherche-Midi, 42.

Blosseville (marquis Ernest de), député au corps législatif, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Boilat (l'abbé), curé à Dampmart, près Lagny (Seine-et-Marne).

Bonnardot (Léon), à Chatenoy-le-Royal, par Givry près l'Orbize (Saône-et-Loire).

Bonneau (Alexandre), rue Vanneau, 40.

Boudin (le docteur), médecin en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou, rue de Rivoli, 210.

Bouillet, inspecteur de l'Académie de Paris, rue Favart, 6.

Bourcart, manufacturier, quai de Béthune, 26.

Bourdin, libraire, rue de Seine, 51.

*Brisbane (le lieutenant-général baron Thomas), au château de Kelso, en Écosse.

Brossard (de), rue de la Ferme-des-Mathurins, 29.

Bruand (Alfred), consul de France à Édimbourg.

Buisson, géographe du ministère des affaires étrangères, rue des Feuillantines, 13.

Byrovski (Édouard de), à Bobruisk (Russie).

Cabanillas (N. de), directeur de la Compagnie la *Beneficiosa*, à Madrid.

Caillié (Eugène-Réné), ingénieur du matériel de la Compagnie universelle du canal de Suez.

**Callier (le général), rue Castiglione, 7.

Canot, rue du Chapeau-Rouge, 12 *bis*, à Dijon.

MM. Cartwright (W.), à Londres.

Charton (Édouard), ancien conseiller d'État, rue Bonaparte, 30.

Clément de la Roncière-le-Noury (le baron), capitaine de vaisseau, rue Montpensier, 8.

Cochelet (Charles), rue Pigalle, 20.

Cocheris, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, à l'Institut.

S. Ex. le général Comonfort, ancien président du Mexique.

Cortambert, rue de Saintonge, 64.

Cortambert (Richard), rue de Saintonge, 64.

Cossé-Brissac (le comte de), rue de la Chaise, 9.

Courcel (C. de), rue de Vaugirard, 20.

Courval (J.-D. Adrien de), à Rugles (Eure).

*Crosse (Hippolyte), avocat, rue Tronchet, 25.

Dally, rue de l'Arcade, 58.

Daly (César), architecte, place Saint-Michel, 8.

Daumas, général de division, sénateur, commandant la 14e division militaire, à Bordeaux.

Daussy, membre de l'Institut, r. de Vaugirard, 57.

David (Étienne), rue de Ponthieu, 20.

Delamare, graveur-géographe, rue Saint-André-des-Arts, 45.

Delessert (Benjamin), rue Montmartre, 172.

Delessert (François), membre de l'Institut, rue Montmartre, 172.

Deloche, chef au ministère des travaux publics, rue de l'Université, 34.

Demersay (Alfred), aux Ballus, par Chatillon-sur-Loing (Loiret).

Démidoff (le prince), à Vienne.

Desjardins (Ernest), professeur au lycée Bonaparte, rue des Vignes, 14 (Passy).

MM. Des Monstiers-Mérinville (la comtesse), au château du Fraisse par Mezières (Haute-Vienne).

Devars, rue des Petites-Écuries, 19.

Deville (Ch. Sainte-Claire), membre de l'Institut, rue du Regard, 6.

Didelot (le baron Octave), capitaine de vaisseau, à Brest.

Didion (Charles), rue de la Chaussée-d'Antin, 11.

Dinomé (l'abbé), faub. Madeleine, 59, à Orléans.

Domenech (l'abbé), rue du Faub.-St-Honoré, 136.

Dubochet (J.-J.), administrateur de la Compagnie parisienne de l'éclairage et du chauffage par le gaz, rue du Faubourg-Poissonnière, 175.

*Dubuc, rue Lafayette, 13.

Duchanoy (Hip.), ancien inspecteur des finances, rue Chabannais, 6.

Duchanoy (Charles), ingénieur des mines, rue Chaptal, 11.

*Duflot de Mofras, rue de la Paix, 26.

Dumon (Sylvain), ancien ministre du commerce, rue Rumfort, 8.

*Du Nant (Henri), à Genève.

Duval (Jules), rue de Parme, 7.

Eichthal (Gustave d'), r. Nve-des-Mathurins, 34.

Eichthal (Louis d'), r. Neuve-des-Mathurins, 98.

Escayrac de Lauture (le comte d'), rue de Londres, 14.

Fabre (Ferd.), payeur des finances, à Napoléon-Vendée.

Faidherbe (le colonel), gouverneur du Sénégal, à Saint-Louis.

Flersheim, banquier, rue Drouot, 2.

Fleutelot, professeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, 62.

MM. Flury (Hippolyte), consul de France à Palerme (Sicile), rue Jean-Goujon, 5.

Flury-Hérard, rue Saint-Honoré, 372.

Fourment (baron de), sénateur, à Cercamp-les-Frévent (Pas-de-Calais).

*Frapolli (le colonel), r. du Vieux-Colombier, 24.

Froberville (Eugène de), au château de Villouet, par Blois, (Loir-et-Cher).

Froidefonds des Farges (E. de), r. de Penthièvre, 7.

Garnier (F.-A.), géographe, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 24.

**Gay (Claude), membre de l'Institut, boulevard Bonne-Nouvelle, 25.

Giordano (le lieutenant-colonel), directeur du bureau topographique, à Naples.

Grosselin, rue Serpente, 25.

Grossolles-Flamarens (le comte de), sénateur, rue de Verneuil, 44.

Guérin (Victor), rue d'Enfer, 53.

Guigniaut, membre de l'Institut, rue Monsieur-le-Prince, 26.

Hecquart, consul de France à Scutari (Albanie), voie de Trieste.

Henricy-Bey, rue de l'Université, 12.

Herculais (le comte d'), quai de Monsieur, 5, à Lyon.

Himly, professeur suppléant de géographie à la Faculté des lettres, rue de l'Ouest, 76.

Huet, consul de France.

Ibañez (le colonel), calle de la Concepcion Geronima, 4 *bis* à Madrid.

Imbert des Mottelettes, rue du Port-Mahon, 14.

Isambert (Émile), docteur en médecine, rue Castellane, 4.

Ismaïl-Bey, rue Racine, 23.

MM. Jacobs (S.), graveur-géographe, rue de Condé, 1.
Jacobs (Alfr.), doct. ès lettres, r. Furstemberg, 4.
Jager (P. J.), géographe, r. Poulet, 8 (Montmartre).
Johnston (A. K.), esq., St.-Andrew square, n° 4, à Édimbourg.
Jomard, membre de l'Institut, rue de Seine, 12,
Kerhallet (de), capitaine de vaisseau, r. Blanche, 9.
Kerr (Mme Alexandre), rue de l'Oratoire-Saint-Honoré, 7.
Labarte, rue Drouot, 2.
Lafond (Gabriel), place de la Bourse, 4.
Lafragua (Jose-Maria), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Mexique en Espagne, rue d'Isly, 15.
La Guiche (le comte Philibert de), rue Matignon, 16.
Lanoye (Ferd. de), géogr., r. Pierre-Sarrazin, 14.
Larabit, sénateur, rue de Belle-Chasse, 21.
La Roquette (de), rue Mazarine, 19.
Lavallée (Francis), r. de l'Ancienne-Comédie, 3.
Lebas (Philippe), membre de l'Inst., à la Sorbonne.
Lecocq, graveur-géographe, r. Pavée-Saint-André-des-Arts, 5.
Lecomte (Eugène), agent de change, r. Laffitte, 13.
Lefebvre-Duruflé, sénateur, r. de Vaugirard, 46.
Lejean (G.), rue Saint-Benoît, 24.
Lemaitre, rue de Boulogne, 23.
Leroux, notaire honoraire, rue Laffitte, 5.
Lévi-Alvarès, rue de Lille, 19.
Lévi-Alvarès (Théod.), cité Trévise, 7.
Liger, capitaine au long cours, rue du Faubourg-du-Temple, 128.
Lourmand, rue Saint-Louis, 26, au Marais.
Mahmoud, directeur de l'observatoire, au Caire.
Malte-Brun (Victor-Adolphe), rue Jacob, 16.

MM. MARTIN DE MOUSSY (le docteur), r. Sainte-Catherine-d'Enfer, 2 *bis*.

MATHIEU (le contre-amiral), directeur du dépôt de la marine, rue Caumartin, 44.

MAUGER, rue du Cherche-Midi, 44.

MAUNOIR, employé au dépôt de la guerre, rue de l'Odéon, 14.

MAURY (Alfred), membre de l'Institut, r. de Seine, 1.

MEIGNEN, notaire, rue Saint-Honoré, 370.

MEISSAS, rue de Condé, 14.

MONTIGNY (de), consul de France à Chang-Haï.

MOREL-FATIO, conservateur du Musée de marine, au Louvre.

MOREL-FATIO (Alfred), banquier, r. Laffitte, 44.

MORIN (Ernest), rue Royale-Saint-Antoine, 13.

MOURE (le Dr Amédée), r. de la Tour-d'Auvergne, 8.

NOEL (E.), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 180.

NOEL DES VERGERS, correspondant de l'Institut, rue Jacob, 54.

NOUGARÈDE DE FAYET, rue de l'Université, 24.

OLIVEIRA (Ant. d'), à Fayal (îles Açores).

ONDARZA (J.), colonel au corps du génie de Bolivie.

PADILLA (Mariano), professeur de médecine à la Faculté de Guatemala.

PARLATORE (le professeur), directeur du musée d'histoire naturelle de Florence.

PASSAMA (J. de), capitaine de frégate, rue de l'Intendance, 2, à Toulon.

PAUTET (Jules), anc. sous-préfet, rue du Bac, 81.

PAUTHONNIER (Selim-Bey), lieutenant-colonel, rue d'Amsterdam, 92.

PÉRIGOT, professeur d'histoire et de géographie au lycée impérial de Douai, rue de Paris, 27.

MM. Philipon, place de la Baleine, 6, à Lyon.
Ployer, place de la Bourse, 7.
Poinsignon, inspecteur de l'Académie, à Douai (Nord).
Pongerville (de), membre de l'Institut, rue de Bellefonds, 20.
Pouchet (H.-Ch.-Georges), naturaliste, au Muséum, à Rouen.
Poulain de Bossay, rue de Madame, 1.
*Poyet (le docteur), à la Nouvelle-Orléans.
Pruner-Bey (le docteur), place Saint-Victor, 28.
Quatrefages (de), membre de l'Institut, au Muséum, rue Geoffroy-Saint-Hilaire.
Reclus (J. Élisée), rue Bénard, 10, (Batignolles).
Renard (Ed.), négociant, rue de Bondy, 66.
Revenaz (Amédée), rue du Sentier, 45.
Rey (Emm.-Guill.), rue Lavoisier, 10.
Riant (Paul), rue de Vienne, 2.
Ribeiro (Guillaume), à Fayal (îles Açores).
Romain des Fossés (l'amiral), sénat., r. Pigalle, 57.
Rouland (S. Exc.), ministre de l'inst. publique.
Rousseau (Alphonse), consul de France à Djeddah.
Saavedra Meneses (le lieutenant-colonel), calle de la Concepcion Geronima, 4 *bis*, à Madrid.
*Sabir (Constantin de), gentilhomme de S. M. l'Empereur de Russie, rue Caumartin, 52.
Saillard (le baron Édouard), secrétaire de Légation, rue de Duras, 10.
Salm-Dyk (le prince de), au château de Dyk-Neuss (Prusse).
Salzbacher (le docteur), à Vienne (Autriche).
Samper (Jose-Maria), rue de l'Ouest, 50.
Saulcy (de), membre de l'Institut, r. du Cirque, 5.
*Saxe-Weimar (le duc Bernhardt de), à la Haye.

MM. Schieble (Erhard), grav.-géogr., r. Bonaparte, 42.
Schlagintweit (Robert), Behrenstrasse 1ª, à Berlin.
Sédillot, au Collége de France.
Silva (le chevalier Da), chargé d'affaires du Brésil, rue du Chemin-de-Versailles, 39.
Simons, rue Saint-Honoré, 374.
Sparre (le comte Gustave de), au château de la Brunette (Vaucluse).
Stanhope (Spencer), à Londres.
Talabot (Paulin), rue de Rivoli, 212.
Tardieu (Amédée), sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Berlin, 20.
Teisserenc (Edmond), rue de Grenelle, 80.
Ternaux-Compans, rue Neuve-des-Mathurins, 39.
*Trémaux (Pierre), avenue de la Révolte, 50, aux Ternes.
Vandermaelen, directeur de l'Établissement géographique à Bruxelles.
Vaquez (Anatole), r. du Four-Saint-Germain, 25.
Vauvilliers, r. de la Ferme-des-Mathurins, 34 *bis*.
Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, à l'Institut.
Vivien de Saint-Martin, rue Martel, 11.
Varnhagen (de), chargé d'affaires du Brésil en Espagne, à Madrid.
West (Gérard), rue Bergère, 29.
Zarco del Valle (le général), sénateur, à Madrid.

# LISTE

## DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

### DANS L'ORDRE DE LEUR NOMINATION.

MM. H.-S. Tanner, à Philadelphie.
W. Woodbridge, à Boston.
Le général Edward Sabine, à Londres.
Le docteur J. Richardson, à Londres.
Le professeur Rafn, à Copenhague.
Ainsworth (William), à Londres.
Le colonel Long, à Louisville (Kentucky).
Le capitaine Maconochie, à Sydney.
Le conseiller de Macedo, à Lisbonne.
Le capitaine John Washington, à Londres.
Le docteur Kriegk, à Francfort.
Le professeur Erman (Adolphe), à Berlin.
Le docteur Wappäus, à Gœttingue.
Luca (Ferdinand de), à Naples.
Le docteur Baruffi, à Turin.
Le colonel Fr. Coello, à Madrid.
Le professeur Munch, à Christiania.
Le général comte Albert de la Marmora, à Turin.
Le professeur Paul Chaix, à Genève.
J.-S. Abert, colonel des ingénieurs topographes, à Washington (États-Unis).
Le professeur Alex. Bache, surintendant du *Coast Survey*, à Washington (États-Unis).
Lepsius (Richard), membre de l'Académie royale des sciences, à Berlin.

MM. De Martius, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, à Munich.
Kiepert (Henri), membre de l'Acad. des sciences de Berlin, Schellingstrasse, 11, à Berlin.
Petermann (Augustus), géographe, à Gotha.
Lamansky (Eugène), secrétaire de la Société impériale géographique de Russie, à Saint-Pétersbourg.

---

## LISTE

### DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

#### QUI ONT OBTENU LA GRANDE MÉDAILLE DE LA SOCIÉTÉ.

---

MM. Feu le capitaine sir John Franklin, à Londres.
Le capitaine Graah, à Copenhague.
Feu le capitaine sir John Ross, à Londres.
Le capitaine G. Back, à Londres.
L'amiral James Clark Ross, à Londres.
Le capitaine Robert Mac Clure, à Londres.
Le docteur Henri Barth, Schellingstrasse, 6, Berlin.
Le révérend David Livingstone, à Londres.
Feu le docteur E. K. Kane, à Washington.
Schalagintwit (Hermann), Behrenstrasse 1a, à Berlin.
Le capitaine R.-F. Burton, à Londres.
Le capitaine J.-H. Speke, à Londres.

---

3-

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410